

Études économiques et financières

## Perspectives économiques régionales

### Afrique subsaharienne

---



AVR 09

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

**Afrique subsaharienne**



**AVR 09**

©2009 International Monetary Fund

*Édition française*

Traduction réalisée par les services linguistiques du FMI  
sous la direction de Yannick Chevalier-Delanoue  
Production : Roukia Aboud

Cataloging-in-Publication Data

Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne — [Washington] :  
Fonds monétaire international, 2009. — (Études économiques et financières)  
p. ; cm.

Avril 09.

French translation of: Regional Economic Outlook : Sub-Saharan Africa

Includes bibliographical references.

ISBN 978-1-58906-839-1

1. Economic forecasting — Africa, Sub-Saharan. 2. Economic indicators — Africa,  
Sub-Saharan. 3. Financial crises — Africa, Sub-Saharan. 4. Crisis management — Africa,  
Sub-Saharan. 5. Fiscal policy — Africa, Sub-Saharan. 6. Financial services industry — Africa,  
Sub-Saharan. 7. Banks and banking — Africa, Sub-Saharan. I. International Monetary Fund.  
II. Series: World economic and financial surveys.

HC800 .R44514 2009

Les commandes doivent être adressées à :  
International Monetary Fund, Publication Services  
700 19th St., N.W., Washington, DC.20431 (U.S.A.)  
Téléphone : (202) 623-7430 Télécopie : (202) 623-7201  
Messagerie électronique : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org)  
Internet : [www.imfbookstore.org](http://www.imfbookstore.org)

# Table des matières

Préface .....	v
Sigles et acronymes .....	vi
Principaux messages .....	1
<b>I. L'impact de la crise financière mondiale sur l'Afrique subsaharienne.....</b>	<b>4</b>
Comment l'évolution récente de l'économie mondiale affecte l'Afrique subsaharienne .....	4
Évolutions internes et ripostes des pouvoirs publics à ce jour .....	6
Perspectives et enjeux.....	14
<b>II. Les systèmes financiers subsahariens et le choc financier mondial .....</b>	<b>29</b>
Introduction .....	29
Principaux messages.....	30
La conjoncture mondiale et les mécanismes de transmission.....	31
Les retombées immédiates de la crise sur les institutions et les marchés financiers.....	35
Risques et vulnérabilités .....	42
Enjeux et priorités d'action.....	54
<b>Appendice statistique .....</b>	<b>68</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>96</b>
<b>Publications du Département Afrique du FMI, 2005–09 .....</b>	<b>97</b>
<b>Encadrés</b>	
1.1. L'impact du ralentissement mondial sur l'Afrique.....	8
1.2. Ripostes budgétaires à la crise alimentaire et énergétique .....	12
1.3. Le ralentissement économique mondial et les envois de fonds de l'étranger vers l'Afrique.....	21
1.4. L'impact sur l'Afrique du reflux des capitaux : résultats des simulations.....	22
1.5. Les possibilités d'expansion budgétaire en Afrique subsaharienne.....	23
1.6. Les engagements de Gleneagles et la crise financière mondiale.....	28
2.1. Systèmes financiers en Afrique : il n'y a pas de modèle universel.....	34
2.2. Le système financier nigérian et les retombées de la crise mondiale .....	37
2.3. Les conséquences de la crise mondiale sur les systèmes financiers d'Afrique subsaharienne : analyse détaillée des marchés émergents et pionniers .....	38
2.4. L'Afrique du Sud et les retombées de la crise financière mondiale.....	39
2.5. Le secteur financier de l'UEMOA face à la crise mondiale.....	47
2.6. Essor du crédit en Afrique subsaharienne : risques et mesures à prendre .....	48
2.7. Enseignements pour l'Afrique subsaharienne sur la manière de gérer une crise bancaire.....	56
2.8. Garantie des dépôts en Afrique subsaharienne .....	58
2.9. Le programme de réformes du secteur financier en Afrique subsaharienne : quels changements la crise a-t-elle amenés?.....	61
2.10. Système pyramidal, système de Ponzi et autres mécanismes de fraude financière .....	62

**Tableaux**

1.1. Afrique subsaharienne : principaux indicateurs, 2005–10 .....	7
1.2. Afrique subsaharienne : évolution trimestrielle de l'inflation par groupe de pays, 2008 .....	9
1.3. AfSS : déficits budgétaires primaires hors pétrole des pays exportateurs de pétrole, 2003–08 .....	11
2.1. Afrique subsaharienne : capitalisation des marchés boursiers, fin juin 2008.....	36
2.2. Afrique subsaharienne : émission d'obligations internationales, 2004–08 .....	40
2.3. Afrique subsaharienne : pays où les banques étrangères détiennent un fort pourcentage des actifs bancaires, 2008.....	46
2.4. Afrique subsaharienne : indicateurs de solidité financière, 2004 et 2007 .....	50
2.A1. Groupes des pays.....	64
2.A2. Créances sur les banques déclarantes à la BRI, 2005–08T3.....	65
2.A3. Engagements transnationaux envers les banques déclarantes à la BRI, 2005–08T3 .....	66
2.A4. Fonds propres réglementaires/actifs pondérés en fonction des risques, 2004–08 .....	67

**Graphiques**

1.1. La crise financière mondiale et son impact sur l'Afrique.....	5
1.2. Croissance comparée .....	6
1.3. Croissance en Afrique subsaharienne.....	6
1.4. Afrique subsaharienne : inflation sous-jacente dans divers pays, 2008 .....	10
1.5. Afrique subsaharienne : modifications de la politique monétaire .....	10
1.6. Afrique subsaharienne : taux d'intérêt réels dans divers pays .....	11
1.7. Afrique subsaharienne : solde budgétaire global, dons compris.....	11
1.8. Termes de l'échange en Afrique subsaharienne, 2007 et 2008 .....	13
1.9. Afrique subsaharienne : soldes extérieurs courants, 2007 et 2008 .....	13
1.10. Afrique subsaharienne : évolution des réserves internationales depuis septembre 2008 .....	14
1.11. Afrique subsaharienne : taux de change effectifs réels des pays exportateurs et des pays importateurs de pétrole par régime de taux de change.....	14
1.12. Afrique subsaharienne : prévisions actuelles et antérieures pour 2009 .....	15
1.13. Perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne, 2009–10 .....	16
1.14. L'impact de la crise financière mondiale sur l'Afrique subsaharienne .....	17
1.15. Afrique subsaharienne : perspectives de croissance .....	18
2.1. Afrique subsaharienne et groupes de référence : indicateurs d'intermédiation financière .....	33
2.2. Indices boursiers de divers pays africains.....	36
2.3. Marchés émergents : marges des swaps de défaut et des titres de l'EMBI .....	40
2.4. Taux de change de divers pays africains.....	41
2.5. Total des avoirs et des engagements extérieurs des banques créatrices de monnaie d'Afrique, 2005–08 .....	41
2.6. Afrique subsaharienne : créances nettes des banques déclarantes à la BRI, fin septembre 2008 .....	44
2.7. Afrique subsaharienne : crédit privé accordé par les banques créatrices de monnaie.....	45
2.8. Afrique subsaharienne : crédit bancaire au secteur privé et dépôts .....	45
2.9. Afrique subsaharienne : avoirs et engagements bruts, 2001–06 .....	50
2.10. Afrique subsaharienne : investissement direct net et autres avoirs et engagements nets, fin 2006...	50
2.11. Afrique subsaharienne : prêts improductifs, 2004 et 2007 .....	51
2.12. Afrique subsaharienne : actifs liquides, 2004 et 2007 .....	52
2.13. Afrique subsaharienne : fonds propres réglementaires, 2004 et 2007 .....	53

# Préface

L'édition d'avril 2009 de *Perspectives économiques régionales: Afrique subsaharienne* a été préparée par une équipe dirigée par Norbert Funke et Paulo Drummond, sous l'autorité de Benedicte Vibe Christensen, Bernard Laurens, Saul Lizondo, Andrew Berg et Kal Wajid. Ce rapport tient compte des développements intervenus jusqu'en avril 2009. L'équipe était composée de Victor Lledó, Inutu Lukonga, Yanliang Miao, Gustavo Ramirez, Subramanian Sriram, Jérôme Vacher et Irene Yackovlev, et a bénéficié de contributions spécifiques de Philip Bartholomew, Jihad Dagher, Nikolay Gueorguiev, Plamen Iossifov, Joannes Mongardini, Sean Nolan, Rafael Portillo, Effie Psalida, Issouf Samake, Raju Singh, Yuri Sobolev, Wipada Soonthornsima, Jahanara Zaman et Mary Zephirin. Anne Grant et Martha Bonilla ont assuré la production du rapport en anglais, avec le concours de Natasha Mingos, assistante d'administration.

# Sigles et acronymes

AfSS	Afrique subsaharienne
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique l'Ouest
BRI	Banque des règlements internationaux
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
EMBI	JPMorgan Emerging Markets Bond Index
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDE	Investissement direct étranger
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PEG	Position extérieure globale
PEM	<i>Perspectives de l'économie mondiale</i>
PIB	Produit intérieur brut
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PPTE	Pays pauvres très endettés
SACU	Union douanière d'Afrique australe
SADC	Communauté du développement de l'Afrique australe
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence «sans objet», (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- – entre des années ou des mois (par exemple 2005–06 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement; le signe / entre deux années (par exemple 2005/06) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Par «billion», il faut entendre mille milliards.
- Par «point de base», on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

# Principaux messages

## La crise financière mondiale frappe l'Afrique subsaharienne

L'Afrique subsaharienne a accompli des progrès remarquables au cours des dix dernières années sur le front de la croissance et de la stabilité économique. La croissance — qui est indispensable à la réduction éminemment souhaitable de la pauvreté — a atteint un taux moyen de plus de 6 % pendant les cinq dernières années, l'inflation était tombée à moins de 10 % avant l'envolée des prix des carburants et des produits alimentaires en 2008, et des réserves ont été constituées. Ces évolutions positives ont reposé sur des politiques économiques solides, une conjoncture extérieure favorable résultant surtout de la hausse des cours des produits de base et les allègements de dette et l'aide consentis par la communauté internationale.

Ces progrès économiques, fruits de tant d'efforts, risquent maintenant d'être remis en cause. Tout comme le reste du monde, l'Afrique subit les effets de la crise financière internationale. La demande d'exportations africaines a diminué, les cours des produits de base ont baissé, et il se pourrait que les envois de fonds des travailleurs émigrés fléchissent. Le resserrement mondial du crédit et l'aversion des investisseurs pour le risque ont provoqué une inversion des flux d'investissements de portefeuille, découragé l'investissement direct étranger (IDE) et rendu le financement des échanges plus coûteux. Le ralentissement de l'activité économique devrait également accroître le risque de crédit et les créances improductives et, partant, affaiblir le bilan des institutions financières et des sociétés.

La riposte des pouvoirs publics doit être adaptée à la situation particulière de chaque pays. La priorité doit toutefois être, pour tous les pays d'Afrique subsaharienne, de limiter les effets négatifs de la crise sur la croissance économique et la lutte contre la pauvreté, tout en préservant les progrès accomplis ces dernières années au prix de grands efforts, notamment la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette. Face à la fragilisation des balances des paiements, il faut résister à la tentation de recourir au protectionnisme ou de rétablir les contrôles administratifs. En ces temps difficiles, la politique économique doit donc être guidée par les principes suivants :

- *Utiliser la marge de manœuvre budgétaire disponible.* La crise financière mondiale va réduire les recettes publiques. S'ils peuvent financer l'accroissement du déficit budgétaire, les pays qui ont réussi à stabiliser leur situation macroéconomique et qui sont libres de contraintes liées à la soutenabilité de la dette peuvent laisser jouer les stabilisateurs automatiques. Quelques pays peuvent aussi recourir à une relance budgétaire discrétionnaire, en prenant notamment des mesures sociales pour protéger les populations pauvres. Les exportateurs de produits de base qui ont accumulé de l'épargne pendant la vague de prospérité pourront sans doute procéder progressivement aux ajustements nécessaires en puisant dans leurs réserves. Ceux dont les réserves sont moins importantes devront bénéficier d'un soutien accru des donateurs pour faciliter leur ajustement. Tous les pays devront toutefois finir par s'adapter au nouveau contexte extérieur.
- *Autant que possible, assouplir la politique monétaire et laisser le taux de change s'adapter à la conjoncture externe.* La chute des prix des produits de base devrait donner une impulsion déflationniste. Cela pourrait permettre à certains pays d'assouplir leur politique monétaire. La monnaie devra se déprécier en termes réels dans les pays où les termes de l'échange se sont

détériorés ou les flux de capitaux se tarissent. Les pays à taux de change souple devraient laisser leur monnaie se déprécier, tandis que, dans les pays à taux de change fixe, la politique budgétaire reste, avec des mesures visant à améliorer la compétitivité, le principal moyen d'intervention. Les pays appliquant *de facto* un régime de rattachement du taux de change pourraient envisager de l'assouplir un peu.

- *Surveiller de près les facteurs de vulnérabilité dans les institutions financières et être prêt à agir rapidement.* Une surveillance rigoureuse des banques, fondée sur l'analyse des risques, sera indispensable pour déceler rapidement les faiblesses du système bancaire et y remédier.
- *Ne pas perdre de vue les objectifs à moyen terme.* Les mesures budgétaires, en particulier, doivent tenir compte de la soutenabilité de la dette et appuyer les stratégies de développement.

Pour maintenir et accélérer le rythme des réformes entreprises ces dix dernières années dans la conjoncture défavorable actuelle, l'Afrique aura besoin de davantage d'aide, dont au moins le doublement de l'aide promise par les chefs d'État du G-8 lors du sommet de Gleneagles en 2005. Bien que les pays donateurs subissent aussi des tensions, ils doivent honorer leurs engagements : sans un soutien renforcé de leur part, les fortes réductions de dépenses auxquelles il faudra procéder pourraient retarder de plusieurs années la lutte contre la pauvreté et la mise en place d'infrastructures en Afrique et pourraient même menacer la stabilité politique dans certains pays. En outre, l'aide ne constitue qu'une petite partie du budget des pays donateurs. Le FMI joue le rôle qui est le sien pour soutenir l'Afrique. Il révisé actuellement ses instruments de prêt de manière à leur donner plus de souplesse et il vise à doubler ses prêts concessionnels en faveur des pays à faible revenu. Il continuera aussi à donner des conseils et à fournir une assistance technique étendue afin d'améliorer l'élaboration et la mise en œuvre de la politique économique dans les pays d'Afrique subsaharienne.

## Répercussions sur les systèmes financiers

Les systèmes financiers des pays subsahariens ont jusqu'à présent fait preuve de résilience face à la tourmente financière mondiale. Malgré les pressions substantielles que la crise a exercées sur eux, les marchés monétaires, financiers et des changes ont continué de fonctionner normalement. Cette stabilité relative tient à plusieurs facteurs, dont une intégration limitée, quoique croissante, aux marchés financiers mondiaux, une exposition minimale aux instruments financiers complexes, une liquidité bancaire assez élevée, une dépendance modérée à l'égard des financements étrangers et le faible endettement des institutions.

Cependant, les tensions s'accroissent tandis que la crise mondiale fait sentir ses effets sur les pays subsahariens. Les effets d'engrenage de la dépression économique mondiale et de l'aversion croissante au risque des investisseurs intensifient la menace qui pèse sur leurs systèmes financiers. Étant donné les retombées de la crise sur l'économie réelle, la demande mondiale et les prix des produits de base sont inférieurs à la normale, les entrées de capitaux diminuent et les perspectives de croissance économique se sont assombries dans toute la région. Cette conjoncture défavorable, si elle se prolongeait, pourrait accroître le risque de crédit et le volume des prêts improductifs et réduire les liquidités. En particulier, face au tarissement des ressources extérieures, les marchés nationaux risquent d'être trop étroits pour répondre à la demande de crédit de l'État et du secteur privé.

Que peuvent faire les pays subsahariens pour protéger leurs systèmes financiers et les progrès déjà accomplis? Ils devront éventuellement donner priorité aux mesures préventives de court terme pour freiner la contagion. Il leur faudra faire appel à des outils de résolution des crises pour atténuer les retombées de la crise financière mondiale. Des mesures utiles consisteraient à intensifier la surveillance pour favoriser la détection rapide des risques (par des tests de résistance des banques), à mettre en place des dispositifs d'intervention pour diminuer le risque de ruée sur les dépôts et protéger les déposants, à améliorer les modalités régissant les relations entre les pays d'origine et les pays d'accueil en matière de surveillance et de gestion internationale des crises, à procéder, le cas échéant, à des injections de liquidités dans le système bancaire, et à consolider des mécanismes d'intervention des autorités dans les banques pour assurer sans heurt la cessation d'activités des banques fragiles.

Les priorités de court terme ne doivent cependant pas détourner les autorités des réformes nécessaires à plus longue échéance pour affermir et approfondir leurs systèmes financiers. Les réformes doivent viser à améliorer la réglementation des systèmes financiers et combler les lacunes réglementaires, notamment les déficiences en matière de surveillance internationale, corriger les défauts de l'infrastructure juridique et financière, développer les marchés des capitaux et remédier aux insuffisances des données sur lesquelles reposent les systèmes de surveillance des risques.

# I. L'impact de la crise financière mondiale sur l'Afrique subsaharienne

## Comment l'évolution récente de l'économie mondiale affecte l'Afrique subsaharienne

L'Afrique subsaharienne est manifestement affectée par la crise financière mondiale. Les mesures prises rapidement par les gouvernements des pays avancés n'ont pas réussi à protéger de ses effets les pays émergents et les pays en développement, comme initialement espéré (graphique 1.1).

Les pays avancés sont en proie à la plus profonde récession observée depuis la deuxième guerre mondiale, et la croissance dans les pays émergents et en développement va ralentir fortement sous l'effet de la baisse de la demande d'exportations et des cours des produits de base, ainsi que du durcissement des contraintes financières externes.

- D'après les prévisions, la production mondiale, dont le taux de croissance a été proche de 3¼ % en 2008, va se contracter d'environ 1¼ % en 2009 avant de retrouver progressivement une croissance d'environ 2 % en 2010 grâce à une relance par la voie budgétaire, à un assouplissement des conditions monétaires et à des mesures concernant le secteur financier dans les grandes économies. Mais le ralentissement de l'activité mondiale pourrait être plus marqué et les difficultés financières encore pires que prévu.

---

Note : Ce chapitre a été rédigé par Norbert Funke, Victor Lledó, Gustavo Ramirez et Irene Yackovlev, assistés d'Anne Grant et de Martha Bonilla pour la mise en forme, et de Natasha Minges, assistante d'administration.

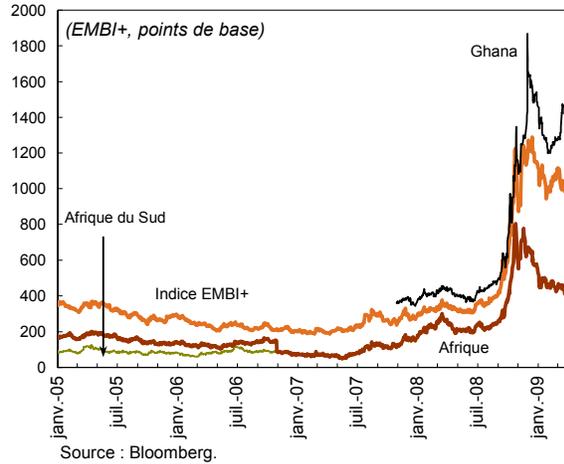
- Malgré de vigoureuses mesures de relance, les pays avancés devraient voir leur production diminuer d'environ 3¼ % en 2009 avant de se stabiliser en 2010.
- On s'attend maintenant à ce que la croissance des économies émergentes et en développement ralentisse et tombe d'environ 6 % en 2008 à moins de 2 % en 2009 sous l'effet d'une contraction de la demande d'exportations, d'une diminution des entrées de capitaux et d'une baisse des prix des produits de base.

Les pays africains financièrement plus développés ont été les premiers à ressentir les effets de la crise financière mondiale. Ceux-ci se propagent toutefois à l'ensemble des économies africaines par au moins trois mécanismes de transmission qui sont, pour la plupart, déjà à l'œuvre; certains prendront sans doute rapidement de l'importance :

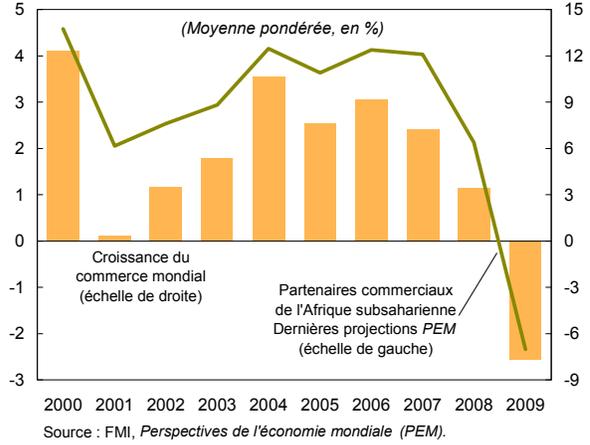
- Le ralentissement de la croissance mondiale diminue la demande d'exportations africaines, fait baisser les cours des produits de base et les recettes publiques et réduit les envois de fonds de l'étranger, ce qui entraîne une baisse de la consommation intérieure. Une diminution d'un point de la croissance mondiale (pondérée en fonction des échanges par partenaires commerciaux) se traduit, en moyenne, par un recul d'environ 0,5 point de la croissance du PIB dans cette région (encadré 1.1).
- L'aversion pour les risques a réduit l'IDE et inversé les entrées d'investissements de portefeuille, les investisseurs optant pour des placements plus liquides ou plus sûrs.

**Graphique 1.1. La crise financière mondiale et son impact sur l'Afrique**

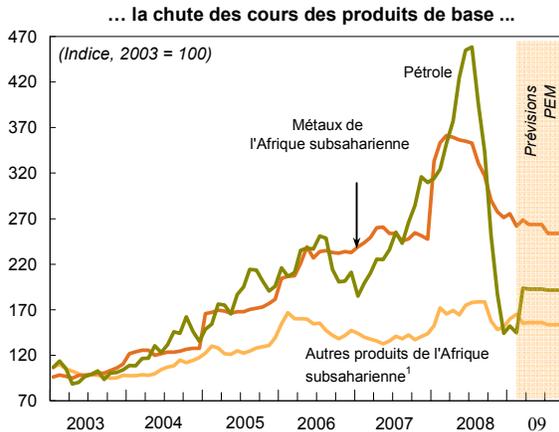
Écarts de rendement des obligations dans les pays émergents  
**La crise financière mondiale a creusé les écarts de rendement en Afrique dans les mêmes proportions que dans les autres pays émergents, ...**



Croissance du PIB dans les pays importateurs de produits africains  
**... ce qui, joint à la baisse de la demande des exportations de l'Afrique subsaharienne, a provoqué ...**



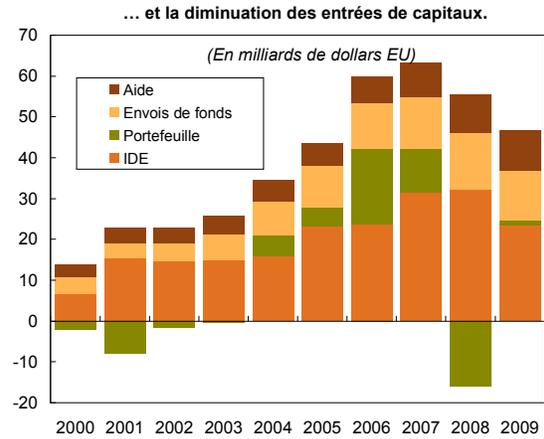
Prix des produits de base



Sources : FMI, prix des produits de base; base de données Comtrade des Nations Unies.

<sup>1</sup> Ensemble composé du cacao, du café, du sucre, du thé et du bois, pondéré par les exportations de l'Afrique subsaharienne.

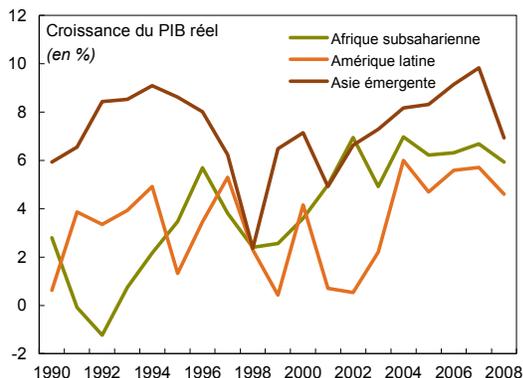
Entrées de capitaux en Afrique subsaharienne



Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale (PEM).

### Graphique 1.2. Croissance comparée

La croissance a ralenti de façon plus mesurée en Afrique que dans les autres régions.



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Les crédits commerciaux sont devenus plus coûteux. De nombreux pays, surtout les plus développés financièrement, ont perdu l'accès aux moyens de financement obtenus sur les marchés des capitaux<sup>1</sup>.

- Si les banques africaines sont peu exposées directement aux actifs dévalorisés qui plombent les bilans bancaires ailleurs, elles sont vulnérables aux effets indirects : un ralentissement économique affectera la qualité de leurs portefeuilles de crédits, et elles pourraient accuser des pertes sur leurs dépôts auprès de correspondants bancaires étrangers en difficulté ou voir leur établissement d'origine à l'étranger rapatrier des capitaux<sup>2</sup>. La crise mondiale pourrait à terme inciter les donateurs à réduire leur aide à l'Afrique.

<sup>1</sup>Les pays dotés de marchés financiers plus développés sont le Nigéria, parmi les exportateurs de pétrole; l'Afrique du Sud, le Botswana, le Cap-Vert, Maurice, la Namibie et les Seychelles, parmi les importateurs de pétrole à revenu intermédiaire; et le Ghana, le Kenya, le Mozambique, l'Ouganda, la Tanzanie et la Zambie, parmi les importateurs de pétrole à faible revenu. En dehors de l'Afrique du Sud, qui est considérée comme un marché émergent, tous les autres pays de ce groupe sont qualifiés de «marchés pionniers».

<sup>2</sup>Le chapitre II examine de manière plus approfondie l'impact de la crise financière mondiale sur les systèmes financiers africains.

## Évolutions internes et ripostes des pouvoirs publics à ce jour

### Croissance

Le ralentissement économique mondial fait maintenant sentir ses effets négatifs sur l'Afrique subsaharienne. Après plusieurs années d'expansion économique soutenue, le taux de croissance de la région est tombé de près de 7 % en 2007 à un peu moins de 5½ % en 2008 (tableau 1.1).

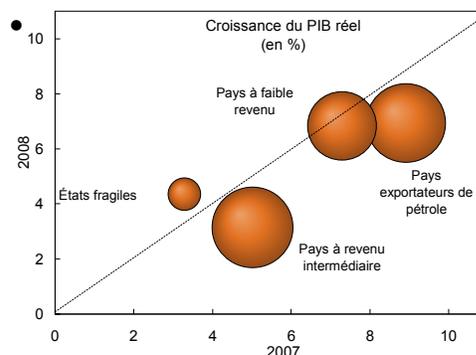
Les économies de l'Afrique subsaharienne ont un peu mieux résisté que celles d'autres régions en 2008 (graphique 1.2) du fait principalement que les chocs sur le secteur réel se sont répercutés avec un certain décalage, mais aussi que les systèmes financiers de la région sont moins intégrés aux marchés financiers mondiaux. Il ressort d'observations ponctuelles que l'emploi formel fléchit.

Les effets sur la croissance ont été ressentis plus rapidement et plus vigoureusement dans les pays exportateurs de pétrole et d'autres produits de base et dans les pays à revenu intermédiaire (graphique 1.3).

- Dans le groupe des pays à revenu intermédiaire, la décélération de la croissance a principalement reflété l'impact de la crise financière sur l'Afrique du Sud. La baisse de la demande extérieure et des cours des produits de base ainsi que la contraction de la consommation privée due au

### Graphique 1.3. Croissance en Afrique subsaharienne

Le recul de la croissance a été plus marqué dans les pays exportateurs de pétrole et les pays à revenu intermédiaire.



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Note : La taille de chaque bulle est déterminée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) pour le groupe de pays concerné.

Tableau 1.1. Afrique subsaharienne : principaux indicateurs, 2005–10<sup>1</sup>

	2005	2006	2007	Estimation 2008	Projections 2009	Projections 2010
	<i>Variation en %</i>					
PIB réel	6,2	6,4	6,8	5,4	1,5	3,8
<i>Dont</i> : Pays exportateurs de pétrole <sup>2</sup>	7,6	7,4	8,9	6,9	1,4	4,0
Autres pays	5,5	5,9	5,8	4,6	1,6	3,6
PIB réel hors pétrole	6,4	8,0	7,9	6,3	2,6	4,1
Prix à la consommation (moyenne)	8,8	7,3	7,2	11,6	10,5	7,1
<i>Dont</i> : Pays exportateurs de pétrole	14,8	8,1	5,7	10,3	11,5	8,4
Autres pays	6,0	6,9	7,9	12,2	10,0	6,3
PIB par habitant	4,1	4,2	4,6	3,1	-0,6	1,6
	<i>En % du PIB</i>					
Exportations de biens et de services	36,5	37,9	38,9	40,8	32,1	33,1
Importations de biens et de services	33,6	34,4	37,3	38,5	38,0	37,6
Épargne intérieure brute	22,8	24,7	23,6	24,5	17,6	18,7
Investissement intérieur brut	19,9	21,3	22,2	22,4	23,7	23,3
Solde budgétaire (dons compris)	1,9	4,9	1,0	2,1	-4,8	-3,1
<i>Dont</i> : Pays exportateurs de pétrole	8,8	11,3	3,4	7,8	-7,5	-2,5
Autres pays	-1,2	1,5	-0,3	-1,7	-3,4	-3,4
Solde de la balance courante (dons compris)	-0,3	1,4	-1,6	-1,3	-7,5	-5,5
<i>Dont</i> : Pays exportateurs de pétrole	7,5	13,3	6,6	8,0	-8,4	-2,3
Autres pays	-3,9	-4,9	-6,1	-7,5	-7,0	-7,4
Termes de l'échange (variation en %)	9,9	9,6	5,0	12,2	-15,3	6,8
<i>Dont</i> : Pays exportateurs de pétrole	30,8	18,0	9,0	29,0	-44,8	17,9
Autres pays	0,6	5,2	2,9	0,9	0,9	0,2
Réserves (mois d'importations)	4,7	5,6	5,8	5,4	5,5	5,2
<i>Pour mémoire :</i>						
Prix du pétrole (dollars EU/baril)	53,4	64,3	71,1	97,0	52,0	62,5
Croissance du PIB des partenaires commerciaux (en %)	3,6	4,1	4,0	2,1	-2,3	0,9
Croissance du PIB en Afrique subsaharienne (définition des PEM) <sup>3</sup>	6,2	6,6	6,9	5,5	1,7	3,8

Sources : FMI, base de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : données au 14 avril 2009. Moyenne arithmétique des données des pays, pondérée par le PIB.

<sup>1</sup>Hormis le Zimbabwe. Voir les tableaux de l'appendice statistique pour la liste des pays d'Afrique subsaharienne.

<sup>2</sup>Angola, Cameroun, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Nigéria et Tchad.

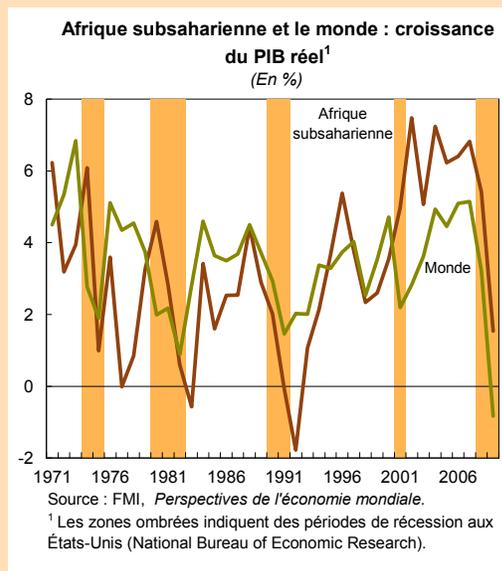
<sup>3</sup>Comprend les pays énumérés dans les tableaux de l'appendice statistique plus Djibouti, la Mauritanie et le Soudan.

### Encadré 1.1. L'impact du ralentissement mondial sur l'Afrique

Pour chiffrer le lien entre la croissance en Afrique subsaharienne et les évolutions observées au niveau mondial, il a été procédé à une régression de la progression moyenne de la production intérieure de cette région sur la croissance mondiale (pondérée en fonction des échanges internationaux des pays partenaires) à l'aide d'un modèle dynamique à effets fixes sur données de panel incluant des variables représentant l'effet sur le revenu de l'évolution des cours du pétrole et des autres produits de base. L'échantillon inclut 40 pays et utilise les données annuelles pour la période 1970–2007.

Les répercussions de l'évolution économique mondiale ont été importantes. Trois effets sont notables :

- Un ralentissement d'un point de pourcentage de la croissance du PIB dans le reste du monde se traduit, en moyenne, par un ralentissement estimé à 0,5 point en Afrique subsaharienne. Cet effet est ressenti, pour une part, instantanément (0,2 point) et, pour une autre, l'année suivante (0,3 point).
- Un choc pétrolier n'est généralement important qu'au-dessus d'un certain seuil (hausse des prix de 5 %). Face à une baisse des prix du pétrole de 50 % (et un accroissement consécutif du revenu de 10 %), un pays d'Afrique subsaharienne importateur de pétrole, dont les importations de pétrole représentent quelque 20 % du PIB, peut escompter une hausse de 0,3 à 0,4 point de son taux de croissance. L'effet est proportionnel aux variations des prix au-dessus du seuil et à l'intensité pétrolière de l'économie.
- Une réduction de 10 % du revenu résultant d'une baisse des prix des produits de base autres que le pétrole (dans l'hypothèse, par exemple, d'une part des exportations dans le PIB d'environ 40 % — ce qui correspond à la moyenne pondérée pour les pays d'Afrique subsaharienne — et d'une baisse de 25 % des prix des produits non pétroliers) a tendance à réduire la croissance en Afrique subsaharienne d'environ 1,5 point au bout de deux ans.



Les résultats résistent à l'application de spécifications différentes et ils cadrent avec ceux des régressions structurelles transnationales indiquées (Ndulu *et al.*, 2007), mais ils appellent trois remarques :

- Ils n'expliquent que dans une faible mesure les variations de la croissance entre les pays d'Afrique subsaharienne. De nombreux facteurs internes jouent également à cet égard.
- L'effet est peut-être plus marqué dans le contexte actuel que ne le suggèrent ces estimations antérieures du fait que la crise a touché tous les pays du monde en même temps. La spécification ne tient pas compte d'un vecteur financier manifeste qui prend probablement de l'ampleur.
- Les estimations reflètent les effets à court terme de l'évolution de la situation extérieure sur la croissance de l'Afrique subsaharienne. Certains auteurs (Collier and Goderis, 2007) essaient d'opérer une distinction entre les effets à court et à long terme de l'évolution des prix des produits de base et des termes de l'échange pour faire la part entre les effets provisoires et ceux de nature plus durable.

Note : Cet encadré a été rédigé par Paulo Drummond.

**Tableau 1.2. Afrique subsaharienne : évolution trimestrielle de l'inflation par groupe de pays, 2008**

*(Variation trimestrielle annualisée en % pondérée par le PIB-PPA)*

	T1	T2	T3	T4
Afrique subsaharienne	17,9	24,3	15,3	2,9
Par régime de taux de change				
Taux de change flottants	18,8	25,5	15,8	3,5
Taux de change fixes	12,6	18,0	12,7	-0,2
Dont : zone franc	12,4	16,6	13,2	-3,0
Par groupe de pays				
Pays exportateurs de pétrole	10,3	23,6	15,5	4,3
Pays à revenu intermédiaire	13,6	16,5	14,3	-1,0
Pays à faible revenu	34,0	35,0	16,9	5,9
États fragiles	15,9	29,1	13,6	5,3
Par niveau de développement financier				
Économie émergente (Afrique du Sud)	13,8	16,0	14,6	-2,1
Marchés financiers pionniers	19,1	25,7	13,5	7,3
En développement financier	20,5	31,0	18,2	2,7

Sources : FMI, *Statistiques financières internationales* et base de données du Département Afrique.

durcissement des critères d'octroi des prêts ont contribué au ralentissement. Celui-ci n'a pas tardé à gagner le Lesotho, la Namibie et le Swaziland voisins, et la chute de la demande de diamants a fortement freiné la croissance au Botswana.

- Dans les pays exportateurs de pétrole, des effets du côté de l'offre propres à certains pays ont aussi été importants, comme la baisse de production du principal gisement pétrolier arrivant à maturité en Guinée équatoriale et les grèves et retards qui ont freiné la mise en production de gisements marginaux au Gabon.

Les pays importateurs de pétrole à faible revenu et, en particulier, les États fragiles ont été moins touchés, et les effets ont été inégaux. Des facteurs «idiosyncratiques» ont limité l'impact négatif au Burkina Faso, au Mali et en Guinée, où de bonnes récoltes ont permis la poursuite de la croissance. Son ralentissement au Kenya a tenu, en partie, à la crise politique du début de 2008. La chute des cours du cuivre a contribué à réduire la croissance en Zambie. Dans plusieurs États fragiles,

la croissance a légèrement progressé grâce en partie au dividende de la paix qui a résulté d'une stabilisation politique et d'une amélioration des paramètres fondamentaux intérieurs incluant la libéralisation et les réformes, la stabilité économique et l'allègement de la dette.

## Inflation et politique monétaire

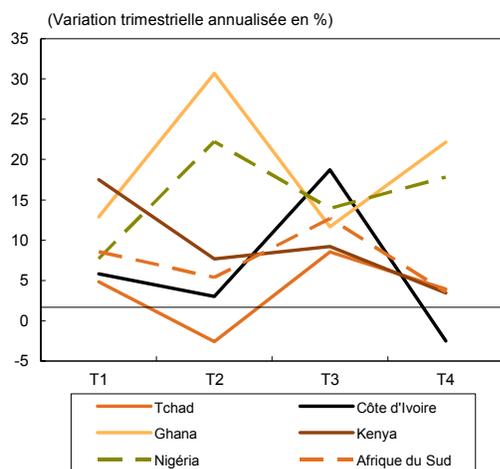
L'inflation a notablement diminué dans toute l'Afrique subsaharienne sous l'effet de l'effondrement des cours des produits de base, au second semestre de 2008, et du ralentissement économique mondial survenu par la suite. Cette situation a été observée dans l'ensemble des pays de la région quels que soient leur régime de taux de change, leurs structures économiques et leur niveau de développement financier (tableau 1.2).

Les pressions inflationnistes qui persistent tiennent, semble-t-il, à la manifestation tardive des effets directs de l'évolution des prix des produits alimentaires et des carburants en 2008; les effets secondaires sont maîtrisés et l'inflation sous-jacente diminue dans plusieurs pays (graphique 1.4)<sup>3</sup>. Plusieurs pays qui n'avaient pas totalement répercuté la hausse antérieure des prix des carburants ont tardé à réduire les prix de détail après la chute des prix de gros à l'importation pour rétablir les marges bénéficiaires des distributeurs locaux. Dans le cas des produits alimentaires, la répercussion de l'évolution des prix a peut-être aussi été limitée sur les marchés isolés segmentés et autosuffisants. Cela semble

<sup>3</sup>Ces effets correspondent à l'impact direct de l'évolution des prix mondiaux du pétrole et des produits alimentaires sur l'indice des prix à la consommation et à l'effet indirect sur les prix à la consommation de l'utilisation de pétrole dans la production locale de biens. Les effets secondaires désignent la hausse à plus long terme de l'inflation qui résulte d'une flambée ponctuelle des prix. L'inflation sous-jacente se définit, quant à elle, comme l'inflation mesurée par l'indice général des prix à la consommation hors énergie et alimentation.

**Graphique 1.4. Afrique subsaharienne : inflation sous-jacente dans divers pays, 2008**

**L'inflation a diminué après avoir atteint des sommets en 2008.**



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

avoir été particulièrement le cas dans les pays à faible revenu, surtout ceux faisant partie de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE). Cependant, même dans ces pays, l'inflation sous-jacente a culminé au troisième trimestre de 2008 et fléchit actuellement. Le Ghana, où les pressions inflationnistes ont été alimentées par la politique d'expansion budgétaire appliquée pendant l'année électorale, et le Nigéria, où la politique monétaire a été assouplie, font figures d'exception.

La crise financière mondiale et la baisse des prix pétroliers et alimentaires survenue au second semestre de l'année ont appelé une réévaluation des politiques monétaires. La plupart des banques centrales d'Afrique subsaharienne ont durci leurs objectifs devant la hausse des prix mondiaux des produits alimentaires et des carburants (cf. partie gauche du graphique 1.5), mais la moitié de celles qui avaient pris cette décision au premier semestre de 2008 se sont ravisées au semestre suivant (cf. partie droite du graphique 1.5). La République démocratique du Congo et le Malawi, notamment, n'ont pas modifié leurs politiques. Les taux d'intérêt réels ont diminué dans plusieurs pays (graphique 1.6).

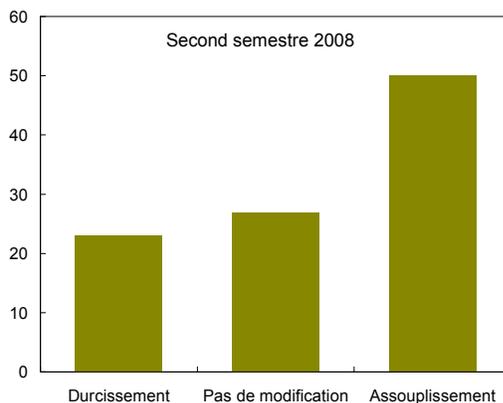
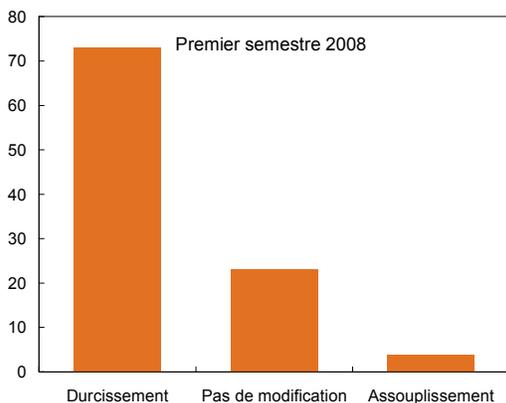
**Politique budgétaire**

L'évolution du solde budgétaire global en 2008 reflète les difficultés que les développements survenus dans l'économie mondiale ont posées à l'Afrique ainsi que les possibilités qu'ils lui ont offertes. Jusqu'à la fin de septembre, les autorités ont adapté leurs politiques budgétaires à l'évolution des prix des produits alimentaires et des carburants. Alors que la situation des finances publiques des pays importateurs de pétrole a été mise à mal, celle des pays exportateurs s'est nettement améliorée en raison de la flambée des cours du pétrole. Le solde

**Graphique 1.5. Afrique subsaharienne : modifications de la politique monétaire**

(En % des pays d'Afrique subsaharienne)

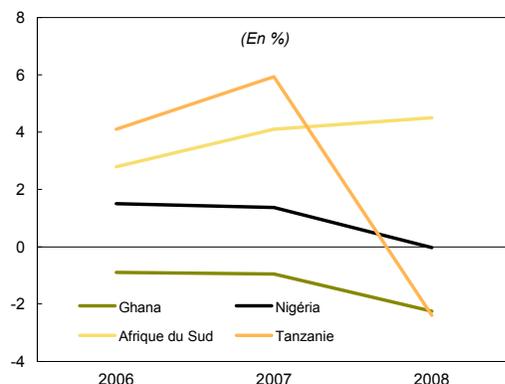
**Le recul de l'inflation a permis d'assouplir la politique monétaire dans de nombreux pays.**



Source : estimations des services du FMI.

**Graphique 1.6. Afrique subsaharienne : taux d'intérêt réels dans divers pays<sup>1</sup>**

Dans beaucoup de pays, les taux d'intérêt ont continué de baisser.

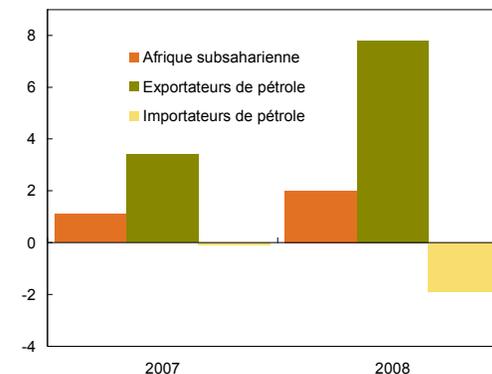


Source : FMI, *Statistiques financières internationales*.

<sup>1</sup> Taux d'intérêt réels = taux des bons du Trésor ajustés de l'inflation.

**Graphique 1.7. Afrique subsaharienne : solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB)**

La situation budgétaire des pays exportateurs de pétrole s'est nettement améliorée grâce à l'envolée des cours du pétrole.



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

budgetaire global de la région (dons compris) s'est ainsi amélioré d'environ 1 point, avec un excédent de 2 % du PIB (graphique 1.7).

- En 2008, le prix moyen perçu par baril de pétrole par les pays exportateurs a été de 90 dollars EU, soit une hausse de 80 % par rapport à 2007. La République du Congo et le Tchad ont plus que doublé leur excédent budgétaire. Tous les pays exportateurs de pétrole, hormis la Guinée équatoriale, ont vu augmenter leurs recettes publiques en pourcentage du PIB. En moyenne, le déficit primaire hors pétrole des pays exportateurs de pétrole s'est légèrement accru (tableau 1.3).

- Le niveau élevé des prix des produits alimentaires et des carburants a fait peser, sur les pays importateurs nets de pétrole, des pressions auxquelles ils ont réagi par divers moyens d'action tels que des baisses de taux d'imposition, des exonérations fiscales temporaires et des augmentations de subventions et de transferts. Sous l'effet, en partie, du coût de ce type de mesures, les déficits budgétaires (dons compris) des pays importateurs de pétrole ont augmenté de 1½ % du PIB pour s'élever à environ 1¾ % en 2008. Plusieurs pays suppriment ces mesures depuis la baisse des cours des produits de base (encadré 1.2).

**Tableau 1.3. AfSS : déficits budgétaires primaires hors pétrole des pays exportateurs de pétrole, 2003–08**  
(En % du PIB hors pétrole)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Angola	69,9	61,1	60,9	50,3	56,9	61,3
Cameroun	0,7	2,7	0,0	-30,2	1,5	6,8
Congo, Rép. du	28,2	28,6	33,5	53,1	56,8	45,5
Gabon	8,9	9,1	17,5	18,0	13,3	15,1
Guinée équatoriale	47,3	68,2	63,7	66,0	61,3	75,6
Nigeria	32,2	30,2	33,4	34,1	34,3	33,4
Tchad	3,2	4,3	5,2	14,8	19,3	28,0
<b>Moyenne (non pondérée)</b>	<b>27,2</b>	<b>29,2</b>	<b>30,6</b>	<b>29,4</b>	<b>34,8</b>	<b>37,9</b>

Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Note : (-) indique un excédent.

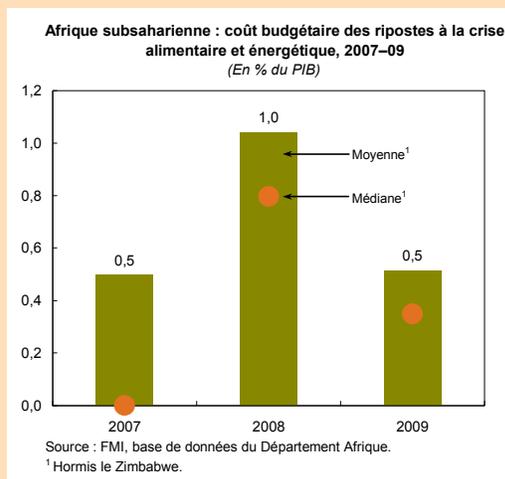
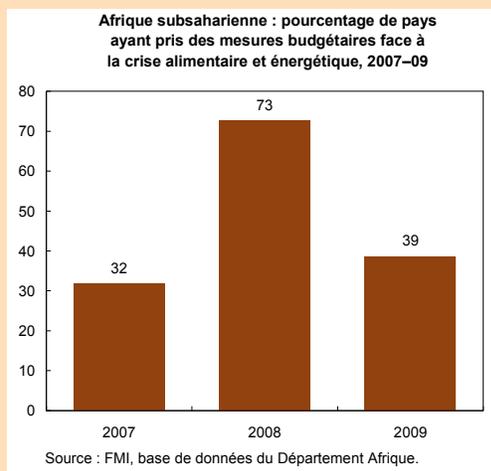
### Encadré 1.2. Ripostes budgétaires à la crise alimentaire et énergétique

L'envolée des prix des produits alimentaires et des carburants qui a débuté en 2007 et s'est poursuivie pendant toute l'année 2008 a contraint les gouvernements du monde entier à trouver les moyens d'en atténuer les effets sur leurs administrés. De nombreux pays d'Afrique subsaharienne ont eu recours à des mesures budgétaires — en décembre, près de trois quarts d'entre eux avaient recouru à des mesures de ce type, le plus souvent sous forme d'une réduction de la fiscalité. Les taxes appliquées aux produits alimentaires ont été réduites dans 4 pays africains en 2007 et dans 28 en 2008. Celles qui frappent les carburants l'ont été dans 8 pays en 2007 et dans 13 pays en 2008. Les droits de douane appliqués à certains produits alimentaires importés, notamment le sucre, ont été réduits dans la zone de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU). À Madagascar, au Mali et en Sierra Leone, les droits sur les importations de riz ont été abaissés. Plusieurs pays ont aussi introduit des subventions aux produits alimentaires et agricoles ainsi qu'aux carburants, ou augmenté celles qui existaient. Le Nigéria et la Zambie, par exemple, ont renforcé leur programme de subventions aux engrais. D'autres pays ont choisi d'interdire les exportations de produits agricoles pour soutenir l'offre intérieure. Le coût budgétaire de ces diverses mesures a doublé entre 2007 et 2008 pour s'élever, en moyenne, à 1 % du PIB en 2008; il a atteint 6,6 % du PIB en Angola.

Les prix des produits de base ayant commencé à fléchir vers la fin de 2008, les Seychelles ont aboli la subvention introduite pour le riz l'année précédente. Le Burkina Faso, le Niger, le Mozambique et le Sénégal ont supprimé les suspensions temporaires de taxes et droits de douane. Sous l'effet de ces revirements, le coût budgétaire des ripostes à la crise alimentaire et énergétique devrait diminuer en moyenne de 0,4 % du PIB en 2009 (et tomber à 0,6 % du PIB). Toutefois, quatre pays africains sur dix n'ont pas encore annoncé leur intention de mettre fin aux mesures budgétaires visant à réduire les prix intérieurs des produits alimentaires et des carburants, ce qui implique, dans de nombreux cas, qu'ils percevront moins de recettes.

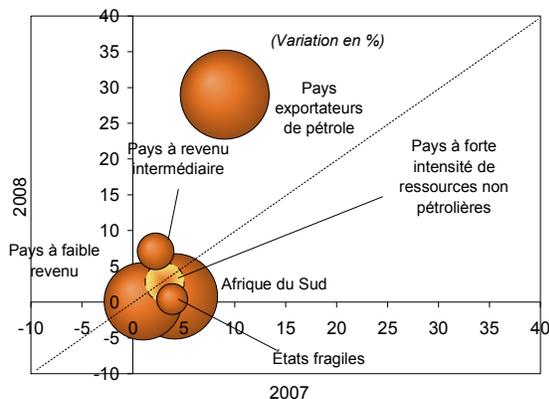
Les pays devraient profiter de la baisse des prix alimentaires et énergétiques pour abolir progressivement les mesures temporaires. Nombre d'entre elles se sont révélées mal ciblées. Les pressions budgétaires s'intensifiant, les ressources pourraient être consacrées à des programmes sociaux plus efficaces.

Note : Cet encadré a été rédigé par Irene Yackovlev.



**Graphique 1.8. Termes de l'échange en Afrique subsaharienne, 2007 et 2008**

**Malgré la chute des cours, les pays exportateurs de pétrole ont connu une amélioration considérable des termes de l'échange ...**



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.  
 Note : La taille de chaque bulle est déterminée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) pour le groupe de pays concerné.

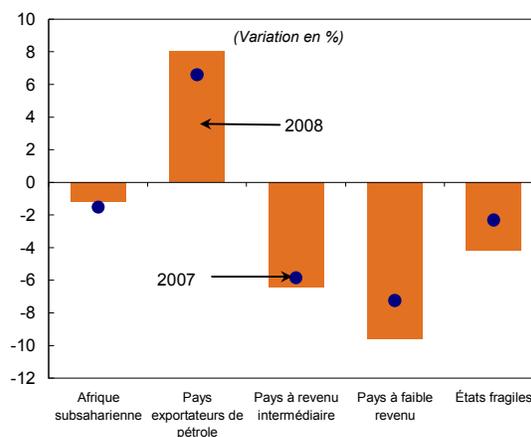
- Le ralentissement de la croissance et des échanges s'est traduit, pour les membres de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU), et en particulier pour l'Afrique du Sud, par une diminution des importations qui a elle-même réduit les recettes globales de l'Union et les transferts aux pays voisins. Le Lesotho, dont les recettes sont constituées pour plus de 60 % par des transferts des pays de la SACU, a été plus particulièrement touché.

**Balance des paiements, termes de l'échange et taux de change**

Comme les prix des produits de base, les termes de l'échange ont fortement fluctué en 2008 en Afrique subsaharienne. Bien que les cours du pétrole aient baissé au second semestre, les pays qui en exportent ont quand même enregistré d'importants gains liés à l'évolution des termes de l'échange sur l'ensemble de l'année (graphique 1.8).

La position extérieure de nombreux pays d'Afrique subsaharienne s'est quelque peu détériorée sous l'effet de l'accroissement du déficit des paiements courants des pays

**Graphique 1.9. Afrique subsaharienne : soldes extérieurs courants, 2007 et 2008 ... et des excédents extérieurs courants élevés en 2008.**



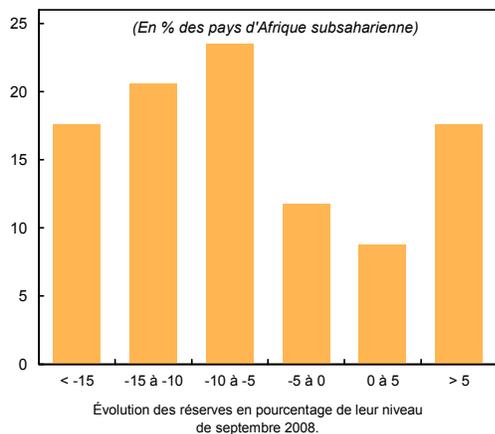
Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

importateurs de pétrole et de l'amenuisement des réserves (graphique 1.9). Leurs déficits extérieurs courants se sont creusés vers la fin de 2008, malgré la baisse des cours du pétrole, en raison du niveau toujours élevé de la facture de leurs importations alimentaires, de l'effondrement des prix des produits de base non pétroliers, de la diminution du volume des exportations et, parfois, du fléchissement des envois de fonds de l'étranger et des recettes du tourisme.

La chute des exportations de produits de base a été particulièrement sensible en République Centrafricaine (bois d'œuvre et diamants), en République démocratique du Congo et en Zambie (cuivre), ainsi qu'au Gabon (manganèse). Le Cap-Vert et la Gambie ont fait état d'une baisse des recettes du tourisme au dernier trimestre. En Afrique du Sud, le déficit des paiements courants a commencé à s'amenuiser sous l'effet de la diminution des paiements des facteurs due en partie à la baisse des bénéfices. La plupart des pays exportateurs de pétrole ont réussi à maintenir des excédents des paiements courants en 2008, mais leur ampleur a été moindre que prévu antérieurement du fait de la chute

**Graphique 1.10. Afrique subsaharienne : évolution des réserves internationales depuis septembre 2008**

**De nombreux pays ont vu leurs réserves diminuer considérablement.**



Source : FMI, *Statistiques financières internationales*.

brutale des cours du pétrole et des baisses de production décidées par l'OPEP.

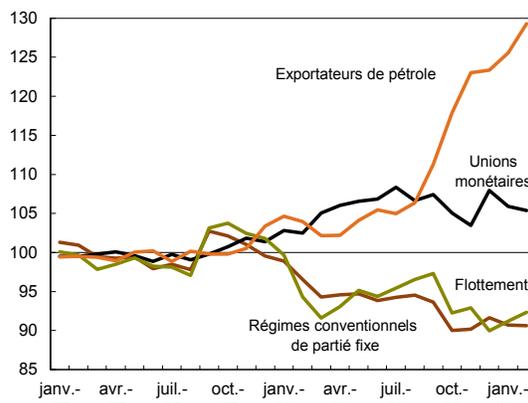
Des sorties d'investissements de portefeuille et une forte diminution de l'IDE font baisser le taux de change de plusieurs monnaies. Les réserves de change ont diminué dans de nombreux pays (graphique 1.10). L'Angola, Maurice, le Nigéria et la Zambie ont perdu plus de 15 % de leurs réserves entre septembre 2008 et le début de 2009, mais les soldes sont restés confortables dans plusieurs pays. La dépréciation du taux de change effectif réel a été particulièrement nette en Afrique du Sud, où le rand a été mis à mal par d'importantes sorties d'investissements de portefeuille, et en Zambie en raison de la chute des cours du cuivre. La faiblesse de l'euro a contribué temporairement à mettre fin à l'appréciation réelle antérieure du franc CFA. Dans certains pays exportateurs de pétrole, la vigueur accrue du dollar et la persistance du différentiel d'inflation ont contribué à ce que l'appréciation du taux de change effectif réel se poursuive (graphique 1.11).

**Perspectives et enjeux**

Les effets de la crise sont plus importants que prévu (graphique 1.12) du fait que i) le ralentissement de l'activité économique mondiale

**Graphique 1.11. Afrique subsaharienne : taux de change effectifs réels des pays exportateurs et des pays importateurs de pétrole par régime de taux de change**

**Les taux de change réels ont évolué de façon contrastée.**



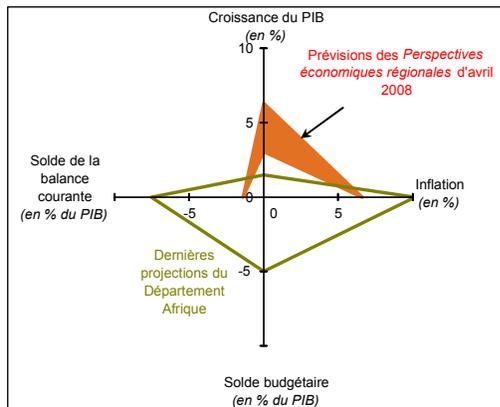
Source : FMI, Système de notification des informations.

est plus prononcé qu'on ne l'avait envisagé; ii) les cours de la plupart des produits de base sont tombés au-dessous de leurs niveaux de 2007; iii) les pays avancés et les pays émergents sont en proie à des difficultés de financement; et iv) les investisseurs étrangers sont moins enclins à prendre des risques. Les gouvernements doivent donc procéder avec rapidité, efficacité et pondération aux ajustements nécessaires pour préserver les progrès économiques importants des dix dernières années. Les mesures à prendre dépendent de la situation de chaque pays, par exemple son niveau d'endettement, sa dépendance à l'égard des produits de base, son régime de change, ses réserves et ses possibilités d'accès aux marchés financiers.

**Principaux indicateurs et risques**

Les prévisions concernant la croissance ont été sensiblement revues à la baisse tandis que les pressions s'exerçant sur les soldes budgétaires et les balances des paiements s'intensifient. Une légère reprise, en rapport avec les prévisions établies pour la croissance mondiale, est toutefois attendue en 2010 (graphique 1.13).

**Graphique 1.12. Afrique subsaharienne : prévisions actuelles et antérieures pour 2009**  
**Les perspectives se sont nettement dégradées.**



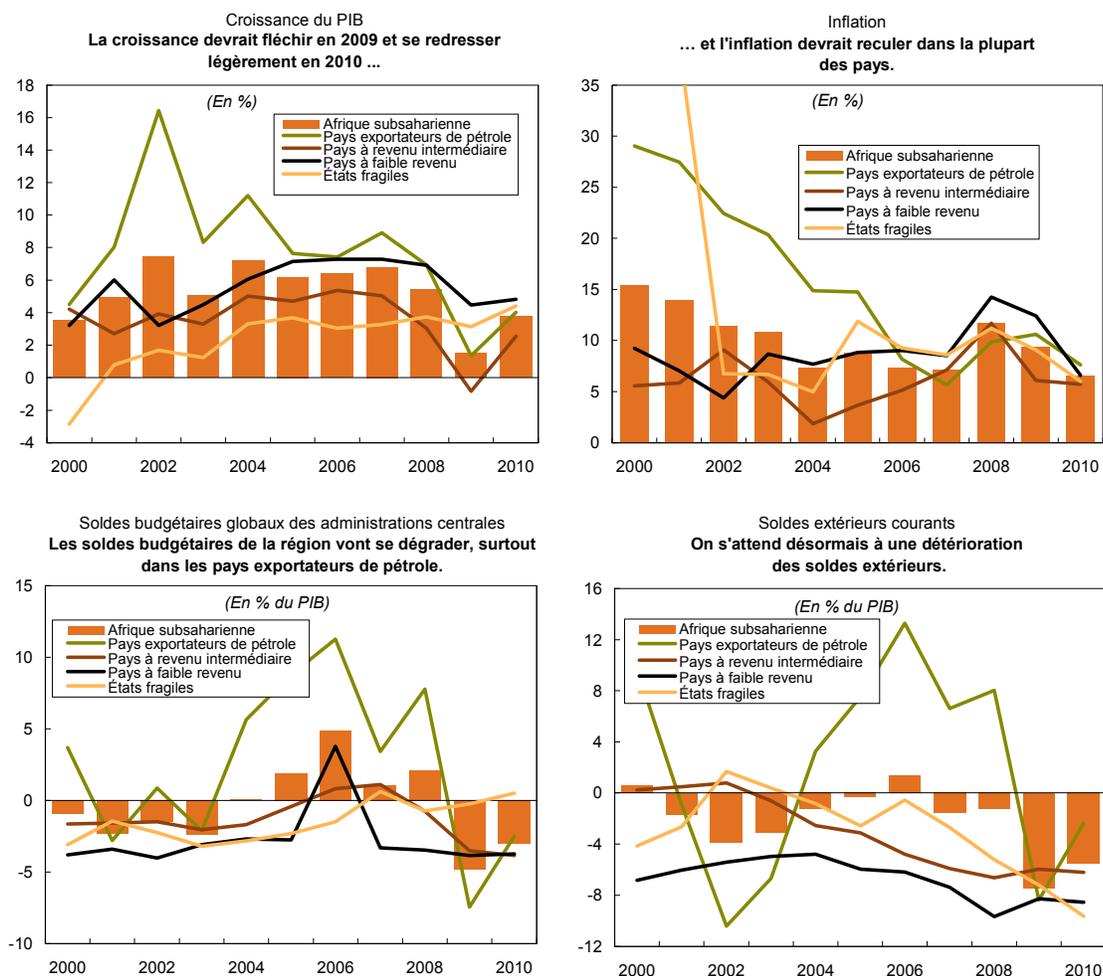
Source : FMI, base de données du Département Afrique.

- D'après les prévisions, le taux de *croissance* du sous-continent devrait tomber d'un peu moins de 5½ % en 2008 à 1½ % en 2009 avant de remonter à environ 3¾ % en 2010, soit un taux encore inférieur à celui enregistré avant la crise. Le taux de croissance des pays exportateurs de pétrole diminuerait d'environ 5½ points pour s'établir à un peu moins de 1½ % du fait que la production ne devrait augmenter que modérément dans le contexte d'une baisse des cours du pétrole et de la décélération de la croissance du secteur non pétrolier (due en partie au ralentissement du crédit au Nigéria). Avec un taux de 4 % environ, la croissance n'aura toujours pas retrouvé, en 2010, son niveau d'avant la crise dans les pays exportateurs de pétrole. Dans les pays qui en importent, le taux de croissance devrait tomber à environ 1½ % en 2009 sous l'effet de la contraction de la production en Afrique du Sud et de la diminution des possibilités d'exportation sur tout le continent. Avec un taux de croissance attendu d'environ 5 %, les pays importateurs de pétrole (hors Afrique du Sud) seront un peu plus près de retrouver, en 2010, leur niveau de croissance d'avant la crise que les pays exportateurs.

- Le taux d'*inflation* devrait tomber, d'après les prévisions — de 11½ % environ en 2008 à 10½ % en 2009 et à 7 % environ en 2010 —, en raison de la baisse des cours des produits de base et de la demande mondiale. Le fléchissement est plus progressif en Afrique subsaharienne que dans les pays avancés du fait principalement que la forte hausse des prix pétroliers et alimentaires internationaux, observée antérieurement, n'a pas été totalement répercutée dans cette région. Dans certains pays, la dépréciation des taux de change fait monter les prix.

- La situation budgétaire* se détériore dans de nombreux pays tandis que l'importance des stabilisateurs automatiques augmente. Les recettes publiques en pourcentage du PIB diminuent rapidement dans les pays où la croissance et les exportations sont en baisse. La politique budgétaire est assouplie dans la mesure où les pays maintiendront leurs dépenses au niveau programmé ou envisageront même une nouvelle expansion budgétaire. Les pays exportateurs de pétrole seront, en particulier, durement touchés, les excédents budgétaires (hors dons) devant se transformer en déficits d'environ 7½ % du PIB en 2009, d'après les prévisions. Dans le cas des pays importateurs de pétrole, il est prévu que les déficits budgétaires (hors dons) augmentent de 2¼ points pour atteindre environ 5¾ % du PIB en 2009, en raison en partie d'un accroissement des dépenses publiques. Selon les prévisions, les dons devraient rester stationnaires jusqu'à la fin de 2010 en raison des incertitudes qui entourent, d'une part, l'augmentation des concours des donateurs et, d'autre part, les effets que le ralentissement mondial aura sur leurs engagements.

**Graphique 1.13. Perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne, 2009–10**



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Les *positions extérieures* devraient aussi s'affaiblir, mais les facteurs en jeu varieront suivant la structure économique et le revenu des pays et leur accès aux marchés financiers internationaux. Là encore, les pays exportateurs de pétrole et d'autres produits de base sont plus particulièrement touchés par l'inversion des termes de l'échange. Les déficits des paiements courants (dons non compris) des pays importateurs de pétrole devraient se stabiliser autour de 9 % jusqu'à 2010, l'effet positif de la baisse du coût des importations de pétrole compensant l'effet négatif de la

diminution des exportations de marchandises et des envois de fonds des travailleurs émigrés. Leur financement restera sans doute difficile en raison de la diminution des entrées de capitaux. Il est à craindre que le durcissement général des conditions de financement dans le monde affecte sensiblement les pays à revenu intermédiaire, en particulier l'Afrique du Sud et les marchés pionniers du Ghana, du Kenya, du Nigéria et de la Tanzanie.

Tous les pays sont touchés par la crise, mais dans des proportions différentes. Pour en mesurer les effets, le graphique 1.14 compare les prévisions

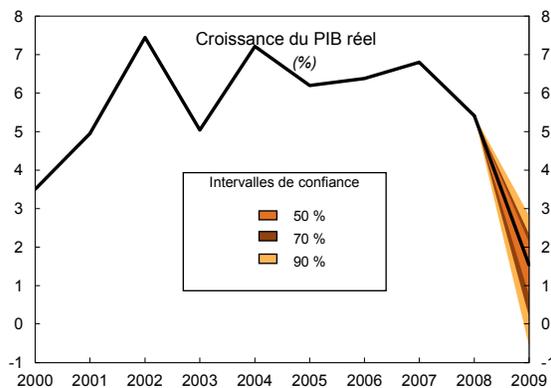


inflationnistes s'installent sous l'effet de dépréciations des taux de change plus importantes que prévu et de l'adoption d'orientations budgétaires expansionnistes.

- *Un ralentissement économique plus prononcé pourrait augmenter les pressions budgétaires si les recettes publiques diminuent notablement et s'il s'avère nécessaire d'accroître les dépenses sociales pour amortir l'impact sur les pauvres. Un ralentissement important des échanges affectera directement les recettes budgétaires du fait que de nombreux pays d'Afrique subsaharienne sont tributaires des taxes sur les échanges, et les dispositifs de protection sociale devront peut-être être renforcés. Les incertitudes entourant les flux d'aide, la diminution du soutien des donateurs et le durcissement des conditions de financement sont autant de facteurs qui pourraient augmenter les pressions pesant sur les budgets de l'Afrique subsaharienne.*
- *Les positions extérieures peuvent se détériorer si les prévisions concernant la baisse des exportations nettes, tourisme compris, et des entrées nettes de capitaux se révèlent trop optimistes. L'ampleur des sorties potentielles de capitaux est généralement jugée faible dans la plupart des pays où les entrées n'ont pas été importantes, mais l'insuffisance des données accroît les incertitudes. L'aide étrangère, qui revêt une grande importance en période de difficulté, risque de diminuer du fait du ralentissement économique sévissant dans les pays donateurs. Les perspectives sont également incertaines en ce qui concerne les envois de fonds de l'étranger (encadré 1.3). Dans l'ensemble, les positions extérieures de la plupart des pays sont vulnérables aux écarts par rapport aux prévisions relatives aux balances des paiements, des flux particuliers affectant davantage certains pays que d'autres (encadré 1.4).*

### Graphique 1.15. Afrique subsaharienne : perspectives de croissance<sup>1</sup>

**Une chance sur sept que la croissance soit négative.**



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

<sup>1</sup>Zimbabwe inclus.

- *D'autres types de retombées négatives sont possibles. Il se peut que les effets touchent à la fois le financement des échanges, l'aide et le secteur financier (cf. chapitre II).*
- *Le risque existe aussi que la pénurie d'énergie s'aggrave en Afrique du Sud, que les conflits qui ravagent les États fragiles s'intensifient, que des troubles sociaux éclatent ou que les pays connaissent des difficultés économiques.*

Étant donné toutes ces incertitudes, le graphique 1.15 indique des intervalles de confiance autour de la prévision de croissance reposant sur l'évaluation des risques mondiaux donnée dans les *Perspectives de l'économie mondiale*. Ces intervalles tiennent compte du fait que la croissance africaine est traditionnellement irrégulière et tributaire de la croissance mondiale. Il semble y avoir environ une chance sur sept que le taux de croissance soit négatif en 2009 en Afrique subsaharienne. Il y a moins d'une chance sur vingt qu'il dépasse 3 %.

### Pauvreté

Venant immédiatement après la flambée des prix des produits alimentaires et des carburants, la crise

financière mondiale pourrait aggraver considérablement la pauvreté, surtout dans les pays où la croissance fléchit notablement. L'expérience des crises financières précédentes prouve que, dans les pays en développement, les effets macroéconomiques se traduisent par un choc négatif sur la demande de main-d'œuvre, et donc sur les salaires et l'emploi. La crise financière pourrait appauvrir certains groupes par le biais de la diminution de la demande de travailleurs peu qualifiés, d'une réduction des envois de fonds de l'étranger et du durcissement des conditions d'emprunt pour les petites entreprises. Des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, comme le secteur manufacturier et le secteur du tourisme, sont déjà touchés.

L'effet à court terme sur la pauvreté sera sans doute aggravé là où les prix intérieurs des carburants et des produits alimentaires sont encore relativement élevés. Bien que les cours mondiaux des denrées alimentaires de première nécessité et des carburants aient considérablement diminué depuis juillet 2008, la répercussion incomplète de l'envolée des prix survenue antérieurement limite maintenant la baisse des prix intérieurs. Cela est encore aggravé, dans le cas des produits alimentaires, par le fait que les prix se maintiennent à des niveaux deux fois plus élevés que les niveaux historiques.

L'absence de dispositifs de protection sociale fonctionnant bien pourrait exacerber les effets de la crise en Afrique subsaharienne. Dans de nombreux pays de la région, les mécanismes de transfert restent mal ciblés, la marge de manœuvre budgétaire disponible pour amortir l'impact est minimale, et la mise en place de nouveaux systèmes de transfert est longue et absorbe des capacités administratives. La difficulté est de trouver d'autres solutions ciblées qui ne soient pas trop coûteuses. Certains pays ont mis en œuvre des programmes de travaux publics pour soutenir le revenu des pauvres tout en réalisant des projets d'infrastructure à haute intensité de main-d'œuvre. Les salaires devraient être fixés à un niveau convenable de manière à réduire les coûts au minimum et à faire en sorte que ces initiatives soient ciblées sur les pauvres.

## Relever les défis

La crise pose plusieurs défis exceptionnels aux autorités en raison notamment de sa complexité et des incertitudes qui entourent sa durée. Certains aspects du choc, en particulier la baisse des cours des produits de base, seront sans doute durables, mais il sera peut-être possible à des pays riches en ressources d'utiliser leur épargne antérieure pour faciliter l'ajustement. Après avoir joui d'une croissance durable pour la première fois depuis des décennies, les pays de la région doivent s'adapter à une diminution de la demande extérieure, à de fortes variations des termes de l'échange et à des conditions de financement plus rigoureuses. Bien que les situations varient considérablement de l'un à l'autre, tous les pays d'Afrique subsaharienne doivent en priorité limiter les effets négatifs de la crise sur la croissance économique et la lutte contre la pauvreté, tout en préservant les progrès importants accomplis ces dernières années au prix de grands efforts (niveaux d'endettement supportables, inflation moindre, libéralisation plus poussée des échanges et réformes structurelles) qui ont donné lieu à la première période de croissance durable enregistrée par la région depuis des décennies (*cf.* chapitre II des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, octobre 2008).

De nombreux pays d'Afrique subsaharienne peuvent faire appel à moins de moyens d'intervention ou à des instruments moins efficaces que les pays avancés pour contrecarrer un ralentissement économique. Par rapport à la plupart de ces pays, leurs multiplicateurs budgétaires sont probablement plus faibles, leurs contraintes financières plus fortes et leurs préoccupations concernant la soutenabilité de la dette plus pressantes. Les arrangements monétaires limitent leurs choix de politique monétaire dans de nombreux cas. Quatre principes peuvent guider la politique économique en ces temps difficiles :

- Utiliser la marge de manœuvre budgétaire disponible.
- Autant que possible, assouplir la politique monétaire et laisser le taux de change s'adapter à la conjoncture externe.

- Surveiller de près les facteurs de vulnérabilité dans les institutions financières et être prêt à agir rapidement.
- Ne pas perdre de vue les objectifs à moyen terme.

### Utiliser la marge de manœuvre budgétaire disponible

Les pays devraient utiliser la marge de manœuvre budgétaire dont ils disposent pour contribuer à amortir l'impact de la crise financière mondiale. Limiter les dépenses au plus fort de cette crise profonde risquerait de compromettre les progrès économiques et politiques réalisés par l'Afrique au cours des vingt dernières années. Tous les pays devront toutefois finir par s'adapter au nouveau contexte extérieur. Si les mesures prises ne sont pas soigneusement élaborées, les déficits budgétaires resteront durablement élevés.

Une expansion budgétaire peut permettre d'atténuer les effets du choc en maintenant les services publics essentiels et les programmes d'investissement soutenant la demande intérieure. Elle peut être mise en œuvre i) en laissant jouer les stabilisateurs automatiques, c'est-à-dire en laissant les postes de dépenses et de recettes non liés aux produits de base s'ajuster pour compenser les fluctuations de l'activité économique sans que les pouvoirs publics interviennent activement; ii) par le biais d'autres effets non délibérés (y compris l'adaptation à la baisse des recettes liées aux produits de base); ou iii) par l'intermédiaire d'actions délibérées des pouvoirs publics, comme une relance budgétaire<sup>7</sup>. Dans le cas des pays à faible revenu, les stabilisateurs automatiques jouent surtout du côté des recettes. Alors qu'un ralentissement de l'activité économique a tendance à réduire les recettes fiscales, il y a peu de stabilisateurs automatiques, voire aucun (du type

dispositif de protection sociale) du côté des dépenses. Le solde budgétaire se détériorera si les dépenses sont maintenues aux niveaux budgétisés tandis que les recettes diminuent. Une intervention directe des pouvoirs publics sous forme, par exemple, d'une réduction des prélèvements fiscaux ou d'un accroissement des dépenses pourrait avoir un effet de relance par la voie budgétaire.

L'intervention appropriée variera d'un pays à l'autre et sera notamment déterminée par sa situation macroéconomique et le poids de sa dette (encadré 1.5). Tout dépendra de son aptitude à financer un plus grand déficit budgétaire. Les besoins de financement devant augmenter, il faudra, au minimum, que le niveau de soutien actuel des donateurs soit maintenu. La diminution des recettes liées aux produits de base pourra sans doute être supportée dans certains cas. Quelques pays auront aussi la possibilité de recourir à une relance budgétaire discrétionnaire pour soutenir la demande. Comme dans de nombreux pays avancés, les mesures discrétionnaires devront être prises au moment opportun, être ciblées et temporaires et s'accompagner d'une stratégie de sortie bien définie pour réduire les ratios d'endettement lorsque la crise s'atténuera.

- *Les pays libres de contraintes en matière de viabilité de la dette publique et de financement qui sont parvenus à assurer la stabilité macroéconomique peuvent laisser jouer les stabilisateurs automatiques. Ceux-ci faciliteraient une intervention plus rapide et temporaire (à condition que le choc soit de courte durée). En maintenant les dépenses aux niveaux budgétisés, cette option impliquerait aussi peu de pressions sur les plans politique et administratif<sup>8</sup>.*

<sup>7</sup>Les recettes publiques liées aux produits de base sont en grande partie déterminées par les cours de ces produits et ne sont pas parfaitement corrélées avec les fluctuations de la production, ce qui explique pourquoi elles sont traitées séparément dans le cadre des modalités de l'expansion budgétaire.

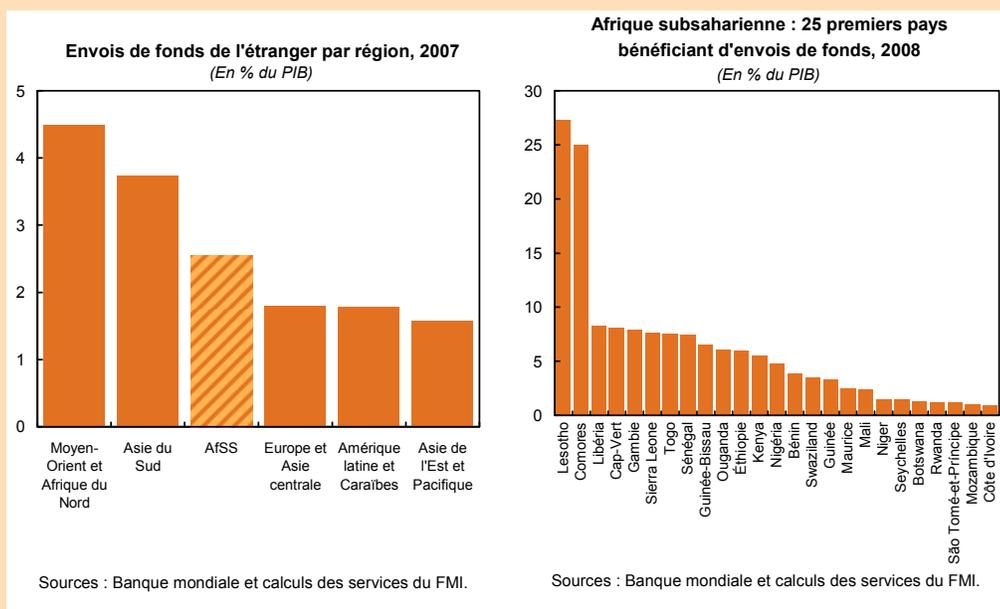
<sup>8</sup>Certains pays de la région ont eu du mal à définir efficacement leurs priorités lorsqu'ils ont dû brusquement réduire leurs dépenses, comme en témoigne la tendance observée chez eux à amputer les dépenses d'investissement lorsqu'ils ont dû faire face à une insuffisance de l'aide (Celasun and Walliser, 2008).

### Encadré 1.3. Le ralentissement économique mondial et les envois de fonds de l'étranger vers l'Afrique

Les envois de fonds de l'étranger déclarés ont notablement augmenté ces dernières années. Leur montant global a presque été multiplié par quinze depuis 1980 pour avoisiner 265 milliards de dollars EU. Leur total en Afrique subsaharienne a été estimé à 19 milliards de dollars EU en 2007 — ce qui représente environ 2½ % du PIB régional (premier graphique), soit un montant équivalant à l'aide publique au développement reçue par la région.

Les envois de fonds qu'elle reçoit venant (à hauteur de 80 % environ) des pays avancés, l'Afrique subsaharienne sera vulnérable à un ralentissement économique dans ces pays<sup>1</sup>. Une estimation sur données de panel relatives à 36 pays subsahariens donne à penser que le niveau de revenu dans les pays hôtes est, avec d'autres variables, un facteur déterminant des envois de fonds<sup>2</sup>. Par exemple, une baisse de croissance d'un point dans les pays hôtes se traduirait par une chute des envois de fonds de 4 %. L'effet de la crise actuelle sera plus sensible parce que les estimations disponibles ne tiennent pas compte du fait qu'elle touche l'ensemble des pays hôtes.

Certains pays d'Afrique subsaharienne pourraient être davantage exposés que d'autres. Aux Comores et au Lesotho, les envois de fonds de l'étranger représentent plus de 20 % du PIB et, dans dix autres pays, ils en représentent plus de 5 % (deuxième graphique).



Note : Cet encadré, rédigé par Raju Singh, s'appuie sur un projet de recherche mené conjointement avec Kyung-woo Lee (université Columbia) et Markus Haacker (London School of Hygiene and Tropical Medicine).

<sup>1</sup>Pour un examen des analyses théoriques et empiriques publiées, voir Rapoport and Docquier (2006).

<sup>2</sup>Ce résultat concorde avec ceux d'études antérieures : voir, par exemple, Elbadawi and Rocha (1992) et El-Sakka and McNabb (1999).

- *Les pays exportateurs de pétrole ou d'autres produits de base qui ont épargné leurs gains exceptionnels récents pourront sans doute supporter la baisse des recettes qu'ils tirent des produits de base et s'adapter progressivement. Le degré auquel ils peuvent ou devraient maintenir leurs dépenses dépend de la*

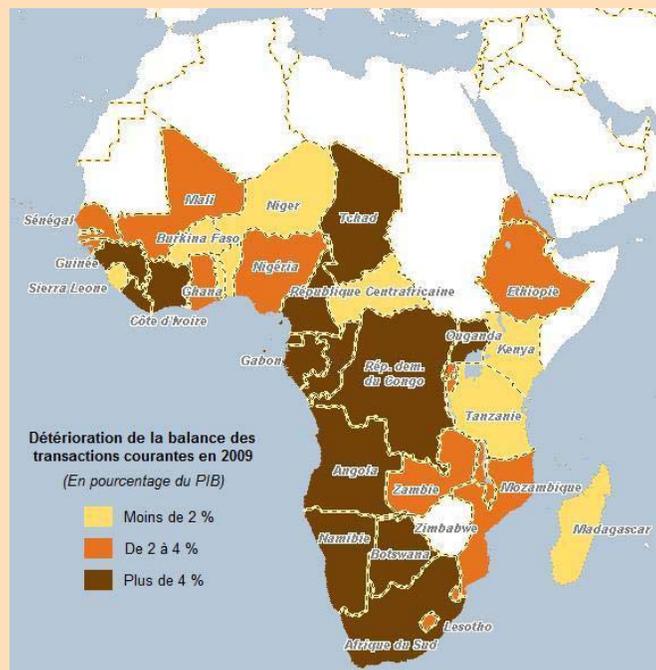
*durée attendue du choc et de leur position budgétaire par rapport à ce qui est soutenable à long terme. Les pays qui ont notablement accru leurs dépenses pendant l'envolée récente des cours des produits de base ne pourront peut-être plus faire face à cet accroissement.*

### Encadré 1.4. L'impact sur l'Afrique du reflux des capitaux : résultats des simulations

Des simulations permettent de mieux évaluer les effets d'une nouvelle détérioration de la conjoncture extérieure. La méthode employée s'appuie sur une analyse antérieure des prix des produits alimentaires et des carburants (*Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, octobre 2008). Elle tient compte des canaux de transmission reconnus comme particulièrement importants. Les simulations — un simple exercice d'équilibre partiel — n'incluent pas d'autres effets sur la croissance ou la demande ou une intervention particulière des pouvoirs publics.

#### Principales hypothèses

- Les simulations reposent sur les prévisions de l'évolution des balances des paiements en 2009, établies par le FMI. Ces prévisions tiennent déjà compte des effets probables de la crise financière mondiale et des premiers ajustements de l'action publique opérés dans certains pays.
- Les simulations supposent que les cours des produits de base, l'IDE, les transferts privés et les dons externes vont encore diminuer de 20 %.
- Les entrées nettes d'investissements de portefeuille tombent au plus faible niveau observé sur la période 2000–07 parce qu'elles sont particulièrement sensibles à l'évolution de l'environnement économique.



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Note : Les noms de pays et les frontières indiqués sur cette carte ne reflètent pas nécessairement la position officielle du FMI.

#### Résultats

Un nouveau choc de cette ampleur affecterait gravement presque tous les pays d'Afrique subsaharienne. Dans environ un tiers d'entre eux, le solde global de la balance des paiements diminuerait de plus de 4 % du PIB. Ce groupe de pays inclut des exportateurs de pétrole et d'autres produits de base ainsi que des pays où le secteur financier est relativement plus développé. En l'absence de nouveaux apports financiers, ces pays devront ajuster leurs politiques pour maintenir leurs réserves à des niveaux appropriés.

Note : Cet encadré a été rédigé par Norbert Funke, Victor Lledó et Gustavo Ramirez.

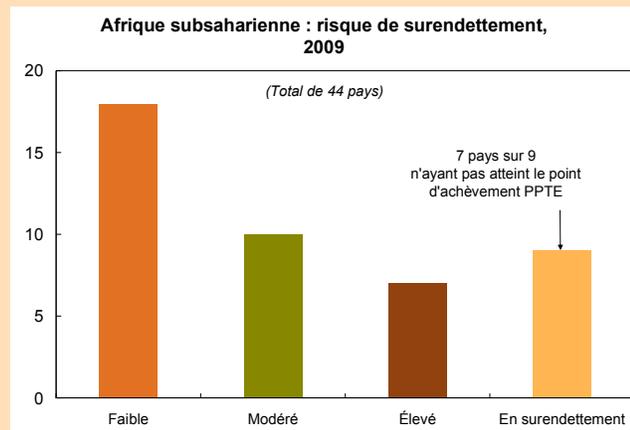
### Encadré 1.5. Les possibilités d'expansion budgétaire en Afrique subsaharienne

Les pays africains devront réagir aux effets de la crise financière mondiale rapidement, efficacement et sans compromettre les progrès économiques réalisés au cours des dix dernières années. À condition que les moyens de financement nécessaires soient disponibles, le recours à l'expansion budgétaire pourra s'avérer souhaitable dans de nombreux pays pour contrebalancer le ralentissement de la croissance.

Les questions clés à considérer pour se prononcer sur l'opportunité d'un tel recours sont les suivantes :

- *Quelle est l'ampleur de l'écart de production?* L'insuffisance des données ne permet pas d'estimer avec précision les écarts de production dans les pays d'Afrique subsaharienne. L'analyse effectuée à l'aide d'un filtre Hodrick-Prescott suggère que la plupart des pays africains connaîtront une croissance inférieure à la tendance en 2009, avec un écart moyen de production d'environ 1 % du PIB. Le recours à l'expansion budgétaire est généralement souhaitable en cas d'écart de production plus important.
- *Un plus grand déficit budgétaire peut-il être financé?* En l'absence d'un soutien accru des donateurs, les pays se caractérisant par une situation budgétaire maîtrisée, un faible endettement public, d'importantes réserves en devises ou des marchés financiers nationaux bien développés auront moins de mal à financer l'accroissement du déficit budgétaire. Ceux qui disposent de moyens de financement limités devront bénéficier de toute urgence d'un soutien accru des donateurs.
- *L'endettement qui en résultera sera-t-il supportable?* Sur la base des dernières analyses de soutenabilité de la dette, près des deux tiers des pays d'Afrique subsaharienne dont le niveau de surendettement est faible à modéré (grâce essentiellement aux allègements de dette précédemment opérés) pourraient envisager de recourir à l'expansion budgétaire.

- *Quelles autres considérations sont importantes?* L'expansion budgétaire doit être effectuée au moment opportun et être bien ciblée. Les dirigeants doivent considérer comment différents types de mesures fiscales et de dépenses affecteront le multiplicateur budgétaire. Des retards dans la détermination et la mise en œuvre des mesures appropriées associés aux faiblesses des systèmes de gestion des finances publiques dans certains pays augmenteraient le risque qu'une relance discrétionnaire soit introduite trop tardivement. Étant donné l'étroitesse de la base imposable dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, des réductions d'impôts ont peu de chances d'y stimuler la demande. L'attention doit donc se porter principalement sur les dépenses, en particulier sur des projets d'infrastructure à haute intensité de main-d'œuvre soutenant l'emploi et à faible teneur en importations. Les hausses de salaires dans le secteur public devraient être évitées parce qu'elles ne sont pas bien ciblées et qu'il est difficile de revenir sur ces décisions.



Au vu de ces considérations, un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne pourraient recourir à l'expansion budgétaire. Au Gabon, par exemple, un faible niveau d'endettement national est propice au fonctionnement des stabilisateurs automatiques du fait que la crise financière frappe durement les trois principales industries — pétrole, manganèse et bois d'œuvre. Des pays comme, le Mozambique et la Tanzanie, qui sont peu endettés, sont bien placés pour maintenir leurs dépenses alors que les recettes publiques diminuent. Il est peut-être aussi possible à quelques pays de recourir à des mesures de relance budgétaire discrétionnaires pour soutenir la demande.

Note : Cet encadré a été rédigé par Norbert Funke, Victor Lledó et Irene Yackovlev.

Ceux qui ne disposent pas de recettes suffisantes devront sans doute réduire leurs dépenses et dégager la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour protéger leurs dispositifs sociaux par d'autres moyens, en rationalisant, par exemple, leurs dépenses ou en améliorant leur efficacité.

- *Dans d'autres pays, les contraintes en matière de viabilité de la dette et de financement risquent de réduire la marge de manœuvre budgétaire disponible.* Dans leur cas, un accroissement du soutien des donateurs est essentiel pour réduire la nécessité d'ajustements budgétaires. Sans ce soutien accru, ces pays devront procéder à de vigoureux ajustements. Pour préserver leurs dépenses essentielles, ils devront redéfinir leurs priorités et privilégier des mesures influant sur les recettes, qui sont toutefois longues à mettre en œuvre. Ils pourraient à court terme supprimer progressivement les subventions, souvent mal ciblées, qui ont été mises en œuvre pour compenser provisoirement le coût de la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants.
- *En concevant leur intervention budgétaire et en redéfinissant la hiérarchie des dépenses, les dirigeants devraient être attentifs à l'impact économique et à la composition de ces dépenses.* Une politique budgétaire expansionniste ne suppléera peut-être pas directement à une diminution de la demande extérieure. Le recours à l'emprunt ne devrait en outre pas évincer le secteur privé national. Dans tous les cas, les programmes de dépenses devraient être établis dans une perspective à moyen terme avec des mesures ciblées pour protéger les plus vulnérables. Les dépenses publiques devraient privilégier les projets propres à stimuler la demande intérieure, surtout ceux qui créent des emplois et nécessitent peu d'intrants importés.

### **Autant que possible, assouplir la politique monétaire et laisser le taux de change s'adapter à la conjoncture externe**

La chute désinflationniste des cours des produits de base a réduit, pour de nombreux pays, la nécessité de durcir leur politique monétaire et peut même, dans certains cas, leur permettre d'appliquer une politique monétaire anticyclique. L'évolution des taux de change peut contribuer à rétablir la compétitivité et la croissance dans le contexte d'une baisse permanente des cours des produits de base ou d'une diminution des flux de financement. Dans certains pays, toutefois, de fortes dépréciations monétaires consécutives à des pressions sur la balance des paiements pourraient faire sentir leurs effets sur l'inflation.

Il est important que les banques centrales réitèrent leur engagement à atteindre leurs objectifs en matière d'inflation même si la politique monétaire doit être actuellement assouplie. Il est nécessaire de coordonner les politiques monétaire, budgétaire et de change pour faciliter l'ajustement et éviter de compromettre la réalisation d'autres objectifs gouvernementaux.

Dans les pays où le taux d'inflation est faible (certains ont même un taux mensuel négatif), les pressions inflationnistes sont modérées, et la monnaie flote (de manière contrôlée), un assouplissement de la politique monétaire peut faciliter l'ajustement. Il pourrait, jusqu'à un certain point, compenser l'impact négatif d'une baisse des recettes extérieures sur la demande intérieure et empêcher l'inflation de tomber au-dessous de son objectif. Il peut être idéal, dans certains pays, d'assouplir la politique même lorsque l'inflation est au-dessus de l'objectif, si les autorités s'attendent à ce que les pressions à la baisse sur l'inflation augmentent à bref délai. Là où un resserrement budgétaire est nécessaire en raison d'inquiétudes quant à la viabilité budgétaire, une politique monétaire anticyclique pourrait permettre de compenser les effets sur la demande.

Dans les pays appliquant un régime de taux de change flexible, qui ont subi un choc défavorable des termes de l'échange ou une raréfaction des flux de capitaux, les taux de change réels devraient être autorisés à se déprécier pour préserver la stabilité économique, et les politiques monétaire et budgétaire être soigneusement coordonnées pour éviter une spirale dévaluation–inflation.

Il serait probablement vain d'utiliser les réserves en devises pour soutenir un taux de change fondamentalement surévalué. Là où les sorties de capitaux semblent se généraliser ou un déficit extérieur courant persistant ne peut plus être financé par des entrées de fonds, une dépréciation du taux de change permettrait de faciliter l'ajustement. Cette décision devrait toutefois être prise à la lumière d'une évaluation de ses effets négatifs potentiels sur le bilan des institutions financières et des sociétés. Cela pourrait justifier la mise en œuvre, tout d'abord, de mesures destinées à remédier aux faiblesses des bilans bancaires pour que la dépréciation puisse contribuer à l'ajustement.

Les pays qui appliquent un régime de taux de change fixe ou qui définissent, *de facto*, des objectifs pour la stabilité du taux de change disposent d'une moindre marge de manœuvre pour mettre en œuvre une politique monétaire anticyclique. Même lorsque la mobilité des capitaux est limitée, le maintien d'un taux de change fixe requiert l'existence de réserves suffisantes qui pourraient être rapidement épuisées si la politique monétaire prenait un tour trop expansionniste. Un certain assouplissement monétaire serait toutefois possible dans la zone de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) compte tenu du net ralentissement de l'inflation, de l'affaiblissement de la demande, de l'absence de pressions sur les réserves en devises et de l'orientation de la politique monétaire dans la zone euro. Pour contrer la récente pénurie de liquidités, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a injecté davantage de liquidités dans le cadre d'une nouvelle facilité (*cf.* encadré 2.5 du chapitre II).

Les pays dans lesquels les pressions sur la demande persistent et le taux d'inflation est relativement élevé devront sans doute durcir leur politique monétaire. La combinaison des moyens d'action monétaires et budgétaires doit pouvoir contribuer à assurer l'équilibre extérieur sans compromettre l'équilibre intérieur. Associer un déficit budgétaire expansionniste à une politique monétaire plus souple pourrait avoir un effet très inflationniste en soumettant les taux de change nominaux à des pressions excessives pour faciliter l'ajustement extérieur.

Les pays affectés par un choc sur les flux de capitaux sous l'effet de la hausse des primes de risque devront aussi peut-être durcir leur politique monétaire. Si les taux d'intérêt intérieurs ne sont pas relevés par rapport aux taux étrangers, il peut en résulter des pressions à la baisse sur la monnaie, suivant le degré de mobilité des capitaux et la composition des entrées de capitaux. Mais les taux d'intérêt n'ayant jamais été si bas au niveau international, il devrait être moins nécessaire d'augmenter les taux d'intérêt nominaux.

Dans les pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne, en particulier, le contrôle des mouvements de capitaux a généralement été inefficace dans des conditions normales. La situation des pays devrait néanmoins être évaluée au cas par cas, car il se peut que des mesures de contrôle se justifient parfois. Il faudrait alors probablement commencer par faire respecter les mesures existantes avant d'en introduire de nouvelles.

### **Surveiller de près les facteurs de vulnérabilité dans les institutions financières et être prêt à agir rapidement**

L'Afrique subsaharienne n'a pas dû faire face à une crise financière systémique et ses banques ont peu de liens directs avec les actifs toxiques qui affectent les grandes places financières (*cf.* chapitre II). Toutefois, le ralentissement se poursuivant, les autorités monétaires doivent surveiller les vulnérabilités

financières, comme la montée des risques de crédit et une éventuelle contagion transfrontalière, et se protéger contre elles, étant donné que de nombreuses institutions financières d'Afrique sont sous contrôle étranger. Le contrôle réglementaire devrait en outre couvrir l'ensemble du secteur financier :

- Les autorités monétaires devraient recenser les faiblesses du système bancaire en commençant par établir quels sont les établissements qui risquent le plus de connaître des difficultés. Les autorités de contrôle des banques devraient également insister pour que celles-ci leur communiquent très fréquemment des données pour pouvoir évaluer constamment leur liquidité et leur solvabilité, déterminer les risques de crédit et procéder à des tests de résistance. La surveillance devrait être aussi complète que possible et couvrir les risques de change, les pratiques en matière de gestion des risques, les règles de prêt et la fiabilité des financements. Elle devrait s'étendre à toutes les institutions qui acceptent des dépôts et créent des crédits, y compris les institutions financières non bancaires.
- Les procédures à suivre en cas de crise systémique ou de défaillances sur l'ensemble des marchés de services financiers devraient être établies rapidement pour parer à toute éventualité.
- Les pays de la région devraient calquer les initiatives prises actuellement par les pays du G-20 pour renforcer la réglementation des flux financiers transfrontaliers et rétablir la confiance des investisseurs en vue de débloquer les marchés internationaux du crédit et de favoriser les entrées de capitaux et les prêts intrarégionaux.

Les gouvernements devraient planifier leur riposte à une crise bancaire éventuelle en

ne perdant pas de vue que les ressources disponibles pour soutenir leurs systèmes financiers risquent d'être limitées. La liquidité et les possibilités d'utilisation des avoirs de réserve, la situation des prêts bancaires improductifs et l'accès aux crédits commerciaux méritent une attention spéciale. Les gouvernements, les banques centrales et les autorités de surveillance bancaire devraient s'efforcer de coordonner étroitement leurs actions pour mieux observer la liquidité et les risques d'insolvabilité et empêcher l'adoption de réglementations excessives.

Des fonds publics ne devraient être utilisés que pour protéger la sécurité et le fonctionnement du système financier. Si une banque est en difficulté, les autorités devraient commencer par déterminer si elle souffre d'un problème de liquidité ou de solvabilité et quelles seraient les conséquences systémiques de sa faillite. Les banques se heurtant à des problèmes de solvabilité ne devraient être soutenues que lorsque leur faillite risquerait de compromettre la stabilité financière générale directement ou, de l'avis des autorités, en ébranlant la confiance du marché. Les fonds publics devraient être fournis en toute transparence et dans le but d'atténuer l'aléa moral.

### **Ne pas perdre de vue les objectifs à moyen terme**

La conjoncture difficile rend d'autant plus important le maintien de la stabilité économique. Les pays doivent éviter d'imposer de nouvelles restrictions aux flux commerciaux en essayant d'atténuer l'impact de la crise mondiale.

Il importe maintenant de faire avancer les réformes structurelles prévues, notamment celles destinées à :

- *Renforcer les systèmes de gestion des finances publiques* afin d'améliorer le ciblage, l'efficacité et le contrôle des ressources et d'augmenter ainsi la marge de manœuvre budgétaire et l'efficacité des mesures budgétaires expansionnistes.

- *Mettre en œuvre des dispositifs de protection sociale provisoires et ciblés ou intensifier ceux en place* en introduisant des stabilisateurs automatiques du côté des dépenses, ce qui pourrait renforcer le rôle des politiques budgétaires anticycliques.
- *Adopter des mesures à effet rapide pour réduire le coût de l'exercice d'activités dans les secteurs orientés vers l'exportation* qui doivent améliorer leur compétitivité, identifier de nouveaux clients à l'étranger pendant la récession et, dans le cas des pays appliquant un régime de rattachement de leur monnaie, favoriser un ajustement du taux de change en termes réels.

### **Le rôle de la communauté internationale et du FMI**

Toutes ces mesures doivent être soutenues par la communauté internationale. Un manque de ressources pourrait faire reculer l'Afrique de plusieurs années dans sa lutte contre la pauvreté et la mise en place d'infrastructures.

C'est le moment d'honorer et même d'aller plus loin que l'engagement de doubler l'aide annuelle qu'ont pris les chefs d'État du G-8 lors du sommet de Gleneagles en 2005. L'aide serait particulièrement utile maintenant, lorsque les pressions budgétaires s'intensifient, pour empêcher une réduction excessive des budgets d'équipement et maintenir l'étendue et le niveau des dispositifs de protection sociale. De nombreux pays donateurs sont, certes, eux-mêmes en proie à des difficultés mais, les flux d'aide ne représentant qu'une part relativement faible de leurs budgets, ils doivent pouvoir en assumer le coût, même compte tenu des nouvelles exigences. Les contraintes de financement actuelles rendent aussi d'autant plus important que les donateurs veillent, conformément aux termes de la Déclaration de Paris, à ce que l'aide soit prévisible, transparente et alignée sur les priorités des bénéficiaires.

Un accroissement de l'aide accordée à l'Afrique bénéficierait aussi aux pays riches en stimulant la demande mondiale, par exemple, de machines et d'équipements nécessaires aux projets

d'infrastructure dans les pays d'Afrique subsaharienne. En fait, une relance budgétaire coordonnée serait plus opérante si elle était dirigée vers les plus démunis qui ont une plus forte propension marginale à consommer — et à importer. Le renforcement du soutien des donateurs à l'Afrique et aux autres pays à faible revenu devrait donc être considéré comme un aspect de la riposte mondiale à la crise. Le coût marginal de l'accroissement de l'aide sera faible puisque le montant des engagements pris à Gleneagles ne représente qu'une fraction de celui des trains de mesures de relance budgétaire adoptés dans les pays avancés. Les simulations effectuées par les services du FMI pour plusieurs pays (encadré 1.6) ont montré qu'un accroissement de l'aide pourrait être supporté sans compromettre la stabilité économique.

Il faut relancer les négociations commerciales internationales en panne pour stimuler la croissance et la prospérité. Une heureuse conclusion du Cycle de Doha permettrait de mieux intégrer les pays en développement, y compris ceux d'Afrique subsaharienne, dans le système commercial mondial, ce qui donnerait une impulsion à la croissance mondiale et régionale et faciliterait la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique. Il faut résister à la tentation de réagir par des mesures protectionnistes à l'affaiblissement des balances des paiements. Une réduction du commerce mondial nuirait probablement à tous les pays.

Le FMI joue son rôle : il va accroître son soutien financier aux pays touchés par la crise. Pour répondre aux besoins divers et changeants des pays à faible revenu, il révisé actuellement ses instruments de prêt de manière à les assouplir et il vise à doubler ses prêts concessionnels en faveur de ces pays. Il continuera aussi à donner des conseils et à fournir une assistance technique étendue afin d'améliorer l'élaboration et la mise en œuvre de la politique économique en Afrique et aidera à concevoir des cadres plus élaborés pour la gestion macroéconomique et l'intégration progressive dans l'économie mondiale.

### Encadré 1.6. Les engagements de Gleneagles et la crise financière mondiale

En 2005, la communauté internationale a réitéré, au sommet du G-8 organisé à Gleneagles (Écosse), son engagement de doubler l'aide accordée aux pays d'Afrique subsaharienne à faible revenu pour leur permettre de progresser vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'aide devait être doublée et portée à 85 dollars EU par personne d'ici 2010. En juin 2007, M. Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, a mis en place le groupe de pilotage pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, qui inclut des représentants du FMI et de la Banque mondiale, afin de favoriser le respect de l'engagement de Gleneagles.

Les services du FMI ont produit des évaluations macroéconomiques quantitatives de l'engagement de Gleneagles pour six pays d'Afrique subsaharienne : le Bénin, la République Centrafricaine, le Niger, le Rwanda, la Sierra Leone et le Togo<sup>1</sup>. Ces évaluations reposent sur deux modèles : 1) un modèle macroéconomique traditionnel avec une demande type, une fonction de production (élargie pour inclure des projets d'équipement rentables à très court terme, comme la construction de routes, et des projets de développement du capital humain, rentables à long terme) et des équations réduites des échanges pour le secteur extérieur; et 2) un modèle d'équilibre général stochastique et dynamique avec rigidités nominales et multiplicité de secteurs.

Les résultats obtenus pour le Bénin indiquent que l'évaluation est robuste pour les diverses spécifications du modèle. Les apports d'aide supplémentaires (en moyenne de 2,4 % du PIB sur la période 2008–10 et de 2,0 % sur la période 2011–15) peuvent être intégrés dans le programme des autorités soutenu par le FMI sans que la stabilité économique soit fortement perturbée à condition que ces apports soient assortis de conditions fortement concessionnelles et qu'ils soient efficacement utilisés. Deux principaux risques entourent toutefois le scénario d'accroissement de l'aide : 1) les capacités d'absorption et les moyens administratifs du Bénin sont limités, ce qui peut impliquer que l'aide supplémentaire n'aurait qu'un effet minimal sur la croissance et la réduction de la pauvreté; et 2) les répercussions de la crise financière mondiale peuvent affecter la disponibilité de financement à des conditions concessionnelles pour accroître l'aide.

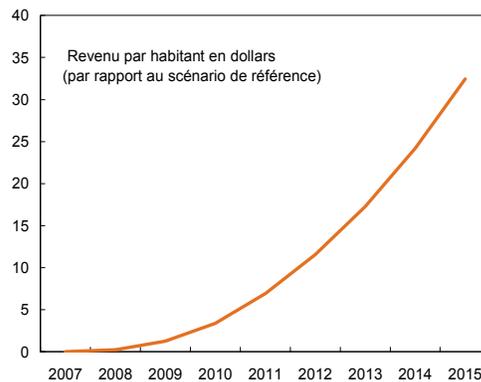
Le respect de l'engagement de Gleneagles pourrait permettre de maintenir la croissance en Afrique subsaharienne et d'atténuer les effets de la crise financière mondiale. Le scénario de Gleneagles offre, en particulier, la possibilité de financer des mesures budgétaires anticycliques permettant aux pays d'Afrique subsaharienne de maintenir leur rythme de croissance et de continuer à progresser sur la voie de la réalisation des OMD.

Note : Cet encadré a été rédigé par Joannes Mongardini et Issouf Samake.

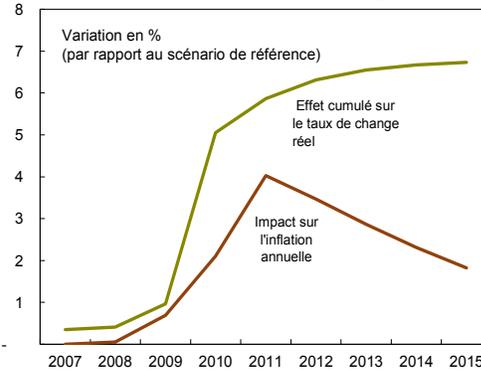
<sup>1</sup>Voir FMI (2008b) et Mongardini and Samake (2009).

Bénin : Impact macroéconomique de l'engagement de Gleneagles, 2007–15

Une utilisation efficace de l'aide dans le cadre du scénario de Gleneagles pourrait se traduire par un accroissement du revenu par habitant ...



... tandis que des politiques macroéconomiques efficaces pourraient atténuer les pressions inflationnistes et les pressions sur le taux de change réel.



Sources : autorités béninoises et estimations des services du FMI.

## II. Les systèmes financiers subsahariens et le choc financier mondial

### Introduction

Les systèmes financiers des pays subsahariens ont jusqu'à présent fait preuve de résilience face à la tourmente financière mondiale. Malgré les pressions substantielles que la crise a exercées sur eux, les marchés monétaires, financiers et des changes ont continué de fonctionner normalement et, dans la plupart des pays, les institutions financières sont restées stables sans intervention d'urgence des autorités monétaires. Cette stabilité relative tient à plusieurs facteurs, dont une intégration encore limitée, quoique croissante, aux marchés financiers mondiaux, une exposition minimale aux instruments financiers complexes, une liquidité bancaire assez élevée, une dépendance modérée à l'égard des financements étrangers et le faible endettement des institutions financières.

Les tensions se sont néanmoins accentuées, et les pays subsahariens sont durement frappés maintenant que la crise s'amplifie et s'approfondit. Les effets d'engrenage de la dépression économique mondiale et de l'aversion croissante au risque des investisseurs intensifient la menace qui pèse sur leurs systèmes financiers. La crise a eu sur les économies réelles des retombées qui se sont traduites par une baisse de la demande mondiale et des prix des produits de base, un fléchissement brutal des entrées de capitaux et des envois de fonds et une dégradation des perspectives de croissance économique dans la région. Cette conjoncture défavorable, si elle se prolongeait, pourrait ébranler le secteur financier par le biais

d'une intensification des risques de crédit et d'un affaiblissement des réserves de liquidités pour faire face aux chocs.

La crise soulève donc des problèmes stratégiques majeurs pour les systèmes financiers des pays subsahariens et la réforme de ces systèmes. Comment atténuer les risques qu'elle présente? Comment renforcer les systèmes financiers à l'heure où la conjoncture économique intérieure et extérieure se dégrade? Ces problèmes, que la durée incertaine des chocs accentue, montrent à quel point il est nécessaire d'appliquer durablement des politiques macroéconomiques judicieuses, d'assurer un contrôle exhaustif et une surveillance approfondie des systèmes financiers, d'améliorer la gestion des risques et la gouvernance des institutions financières, et de poursuivre les réformes structurelles pour consolider les infrastructures financières.

Le présent chapitre traite des questions suivantes :

- En quoi la conjoncture globale s'est-t-elle dégradée pour les systèmes financiers subsahariens et quel est le rôle des mécanismes de transmission?
- Quelles ont été les répercussions de la crise mondiale sur les systèmes et marchés financiers subsahariens?
- Quels sont les risques qu'elle présente pour les systèmes financiers subsahariens?
- Que peut-on faire pour atténuer les perturbations qu'elle provoque et continuer de développer les systèmes financiers de la région?

Pour faciliter l'analyse et tenir compte de l'hétérogénéité des systèmes financiers subsahariens, l'étude s'articule autour de groupes de pays établis en fonction de leurs caractéristiques économiques

---

Note : Ce chapitre a été rédigé par une équipe composée de membres du Département Afrique et du Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI : Paulo Drummond, Inutu Lukonga, Yanliang Miao, Gustavo Ramirez, Subramanian Sriram, Jérôme Vacher et Jahanara Zaman; ils ont été assistés d'Anne Grant et de Martha Bonilla pour la mise en forme, et de Natasha Minges, assistante d'administration.

communes. Elle complète et éclaire l'analyse présentée au chapitre I, qui examine les effets de la crise mondiale sur les économies et les ripostes des pays de la région. Néanmoins, la crise n'étant pas terminée, les conclusions auxquelles elle aboutit ne peuvent être que provisoires.

## Principaux messages

- La crise mondiale s'est maintenant étendue à l'Afrique et frappe profondément certains pays. Ses effets sur leurs systèmes financiers suivront forcément son évolution et se manifesteront en parallèle à la dégradation de l'économie mondiale, au reflux des mouvements de capitaux et à la décélération des économies nationales. Ainsi, bien que les réformes macroéconomiques et financières précédemment conduites dans les pays subsahariens aient considérablement renforcé la résilience de leurs systèmes financiers, aucun pays de la région n'est à l'abri.
- Les répercussions de la crise financière mondiale sur l'économie réelle et l'aversion croissante au risque des investisseurs pourraient secouer les systèmes financiers via leurs retombées sur l'économie nationale, la liquidité bancaire et l'aptitude des banques à lever des capitaux. Néanmoins, la vitesse de propagation et l'ampleur de ces effets sur les systèmes financiers nationaux varieront en fonction des structures propres aux pays et de leur situation initiale, notamment leur degré d'intégration aux marchés mondiaux, la structure de financement des banques, la profondeur et la liquidité des marchés nationaux, les vulnérabilités telles que les concentrations de risques, et la capacité des autorités à intervenir de façon rapide et globale.
- Il faudra donc éventuellement redéfinir l'ordre des priorités de manière à privilégier les mesures à court terme pour limiter la contagion, et à consolider les mécanismes de résolution des crises pour

atténuer les effets de la crise financière mondiale. Il conviendrait notamment de prévoir un renforcement de la surveillance afin de détecter plus rapidement les risques; des dispositifs d'intervention pour diminuer le risque de ruée sur les dépôts et protéger les déposants; une amélioration des modalités régissant les relations entre les pays d'origine et les pays d'accueil en matière de surveillance et de préparation à la gestion des crises; une politique monétaire facilitant l'injection de liquidités dans le système bancaire; et la consolidation des mécanismes d'intervention des autorités dans les banques pour assurer sans heurt la cessation d'activités des banques fragiles.

- Les priorités de court terme ne doivent cependant pas détourner les autorités des réformes nécessaires à plus longue échéance pour affermir et approfondir leurs systèmes financiers. Des systèmes financiers sains et diversifiés sont indispensables à une croissance robuste, et une conjoncture économique stable est essentielle au développement et à la solidité du système financier. Des réformes doivent être conduites en vue de : i) renforcer le contrôle des systèmes financiers et pallier les lacunes réglementaires, notamment la surveillance internationale sur une base consolidée; ii) corriger les défauts de l'infrastructure juridique et financière afin de faciliter l'intermédiation financière (audit et comptabilité, registres de crédit, dispositifs de protection financière, systèmes de paiement et procédures d'insolvabilité); iii) développer les marchés des capitaux et le rôle des investisseurs institutionnels détenteurs de contrats à long terme, dont les sociétés d'assurance et les fonds de pension pour garantir l'offre de financements à longue échéance; et iv) remédier aux insuffisances des données nécessaires à l'identification des risques et consolider les systèmes de suivi pour assurer une surveillance efficace du secteur financier.

## La conjoncture mondiale et les mécanismes de transmission

### La situation de l'Afrique subsaharienne peut-elle encore se dégrader?

La crise financière mondiale qui a débuté avec l'explosion de la bulle immobilière aux États-Unis s'est soldée par une inquiétude généralisée quant à la qualité du crédit dans les économies avancées, une contagion imprévue à d'autres actifs financiers et un resserrement brutal du crédit, aux pays en développement notamment. Dans les pays avancés, les interventions ont revêtu la forme d'injections massives de liquidités par les banques centrales et d'une mobilisation des ressources publiques pour recapitaliser les banques, assurer les dépôts, garantir les opérations sur le marché monétaire et racheter les actifs en difficulté. L'édition d'avril 2009 des *Perspectives de l'économie mondiale* prévoit toutefois un ralentissement mondial plus prononcé que celui envisagé il y a à peine six mois et un repli considérable des prix des produits de base cette année.

L'aversion grandissante au risque a favorisé l'accentuation des écarts de rémunération des emprunts internationaux et le reflux prononcé des flux de capitaux à destination des marchés émergents et des pays à faible revenu. Partout dans le monde, les écarts de taux se sont creusés dans les catégories d'actifs à risque. De la même manière, le coût de la protection contre le risque de défaillance des instruments des marchés émergents, comme les swaps de défaut, a augmenté. Comme le coût du risque souverain a augmenté, les prêts tels que les crédits commerciaux ont renchéri, et une baisse des volumes est prévue partout sous l'effet de la contraction des échanges et du désendettement des banques des pays avancés. Les difficultés de financement des institutions financières dans ces derniers ont conduit les investisseurs à réduire leurs investissements dans les pays subsahariens.

Les perspectives d'une reprise économique rapide semblent faibles. En raison de la vague de désendettement provoquée par la déflation des prix des actifs sur les marchés développés et du besoin

des marchés de lever des capitaux et de liquider des actifs, il faut s'attendre à ce que le crédit reste rare pendant un certain temps encore. Compte tenu de la moindre tolérance au risque, des pressions qui s'exercent en faveur d'une augmentation des fonds propres pour constituer un volant de sécurité, et du ralentissement mondial, la croissance du crédit dans les économies développées risque de ne pas connaître une reprise cyclique normale tant que le processus de désendettement ne sera pas achevé.

### Dans quelle mesure la région est-elle exposée à la crise?

Les pays subsahariens sont si hétérogènes que leur exposition à la crise varie considérablement en fonction de leurs différences en termes de i) développement des marchés financiers; ii) relations avec les institutions et les marchés financiers mondiaux; iii) solidité initiale de leurs systèmes financiers; et iv) capacité à réagir aux chocs de manière souple et globale. Les pays dotés d'un système financier solide, de réserves en devises substantielles et d'excédents budgétaires sont mieux placés pour lui résister; ceux qui sont plus intégrés aux marchés mondiaux ressentent plus rapidement les effets de contagion; ceux qui disposent de systèmes financiers plus robustes et de cadres d'action souples pourraient absorber plus facilement les chocs et en atténuer plus efficacement les effets.

Trois groupes de pays se distinguent en termes de diversification financière et de degré de développement des marchés financiers et des capitaux (graphique 2.1 et encadré 2.1). Le premier est constitué uniquement de l'Afrique du Sud, «marché émergent»; le deuxième comprend 12 pays, désormais communément désignés sous le nom de «marchés pionniers»; le dernier, le groupe de pays en voie de développement financier, regroupe ceux (la majorité) dont les systèmes financiers sont sous-développés :

- L'Afrique du Sud, en tant que marché émergent, est vulnérable aux variations des sentiments du marché et à la contagion. Elle est donc exposée à d'éventuelles

tensions sur les marchés financiers, même si la surveillance renforcée des banques et les améliorations apportées par ces dernières à la gestion des risques constituent des facteurs atténuants. Des tensions sur le système financier sud-africain pourraient aussi avoir des retombées régionales du fait que plusieurs de ses institutions financières (banques et compagnies d'assurances) exercent leurs activités ailleurs dans la région. Enfin, même si les entreprises et les administrations publiques sont moins tributaires des financements étrangers que dans d'autres marchés émergents, l'instabilité des marchés mondiaux compromet inévitablement leur accès aux marchés des capitaux internationaux, essentiellement du fait de l'augmentation des écarts de taux.

- Sur les *marchés pionniers*, l'intégration moindre des systèmes financiers aux marchés mondiaux, la taille de ces systèmes et l'état de leurs liens internes autorisent à penser que les tensions financières pourraient être localisées ou se propager plus lentement. Cependant, même si les investisseurs étrangers ne comptent que pour une part relativement restreinte des marchés obligataires et boursiers, ce qui tient à la relative étroitesse de ces derniers, leurs changements d'humeur peuvent créer des tensions sur les marchés obligataires, boursiers, monétaires et des changes. De plus, en raison de l'instabilité des marchés internationaux, il est plus difficile pour les émetteurs d'accéder aux marchés des capitaux.
- Dans les *pays en voie de développement financier*, le petit nombre d'institutions financières, leur taille relativement restreinte et le manque d'accès au crédit limitent les retombées directes de la crise. Ses effets se feront vraisemblablement sentir sous d'autres formes, comme la décélération de la croissance ou le repli des exportations et des prix des produits de base.

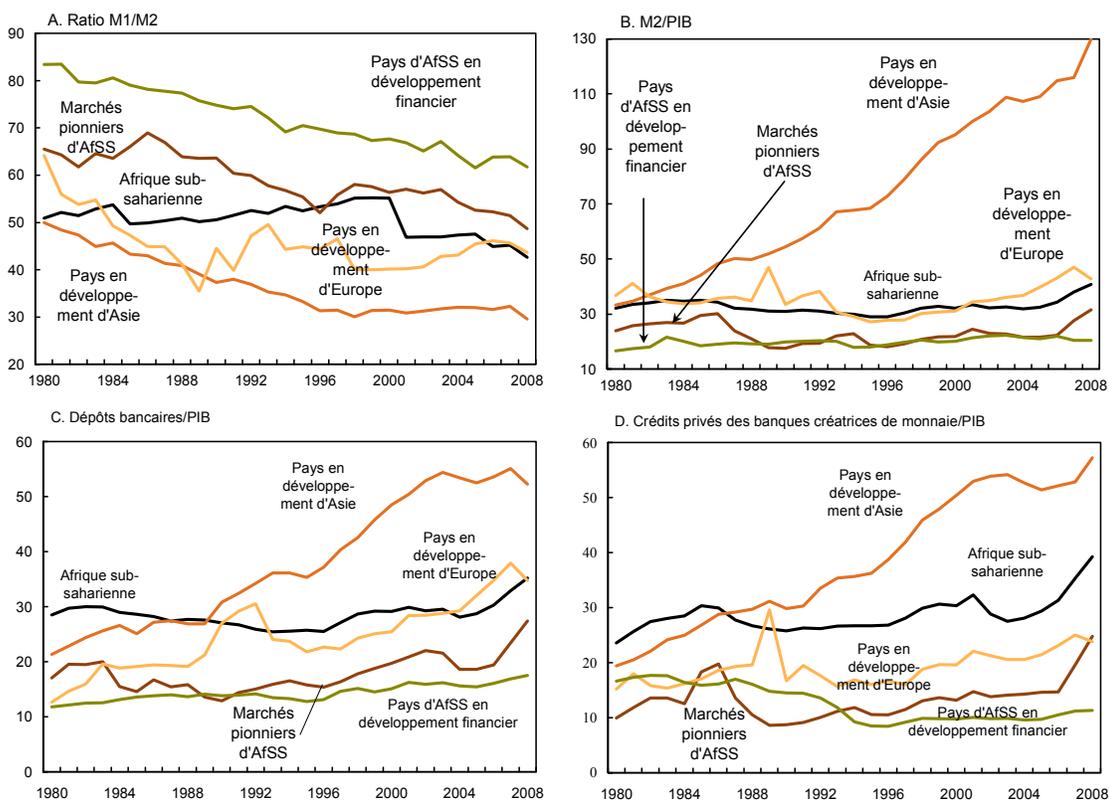
Les pays subsahariens sont-ils moins exposés à la crise que les autres? Les indicateurs d'intermédiation financière (graphique 2.1) des marchés émergents et pionniers indiquent que leur degré de développement financier approche celui de groupes de référence, sauf les pays asiatiques en développement. Les pays en voie de développement financier restent cependant à la traîne.

### **Le rôle des mécanismes de transmission**

Les circuits par lesquels la crise actuelle peut se transmettre aux systèmes financiers de la région sont directs — à cause des liens financiers avec les marchés obligataires et boursiers locaux et des effets sur les marchés des changes — et indirects, au travers des répercussions sur l'économie réelle, ainsi que sur la demande et la confiance. Le chapitre I a examiné les effets sur l'économie de mécanismes indirects tels que la baisse de la demande internationale, l'évolution des prix des produits de base et les fluctuations de l'aide. Ces effets se recourent manifestement et peuvent s'alimenter les uns les autres : les retombées sur l'économie réelle, le resserrement des conditions du crédit et l'aversion croissante au risque auront probablement un effet conjugué qui agira sur les systèmes financiers subsahariens de deux manières :

- *Diminution des entrées de capitaux étrangers (effet direct)*, notamment de l'investissement direct étranger (IDE) et des flux d'investissements de portefeuille, sur les marchés boursiers et obligataires nationaux, ce qui a plusieurs conséquences immédiates sur le secteur financier. La chute du cours des actions a des répercussions sur les banques, en termes de risque de crédit dans les cas où les clients ont beaucoup emprunté pour procéder directement à l'achat de titres (Nigéria et Ouganda; cf. encadré 2.2 sur le Nigéria), ou par le biais des instruments dérivés d'actions (Afrique du Sud). Elle limite aussi considérablement leur capacité de lever des fonds pour augmenter leurs capitaux

**Graphique 2.1. Afrique subsaharienne et groupes de référence : indicateurs d'intermédiation financière (En %)**



Sources : FMI, *Statistiques financières internationales* et *Perspectives de l'économie mondiale*.

de première catégorie quand elles en ont besoin et leur aptitude à résister aux chocs de grande ampleur. La dépréciation de la monnaie a des retombées directes sur les bilans des banques en cas d'asymétrie des monnaies. Le durcissement des conditions de crédit et la diminution des volumes de prêt (surtout pour les crédits commerciaux) pèsent sur la liquidité des banques, surtout quand les risques de refinancement sont élevés ou que le décalage des échéances est important. En réduisant la liquidité bancaire, ces éléments conjugués diminuent la capacité de prêt des banques ainsi que les réserves dont elles disposent pour faire face aux chocs de liquidité.

- *Affaiblissement des systèmes bancaires (effet secondaire)*, fragilisés, d'une part, par

l'accentuation du risque de crédit direct due aux diverses évolutions sectorielles (chute des prix des produits de base, par exemple, surtout en cas de forte concentration des risques) ou aux pressions substantielles sur les revenus et le patrimoine des ménages et, d'autre part, par le risque de crédit indirect à cause des effets de la dépréciation de la monnaie sur certains emprunteurs ou de la hausse des taux d'intérêt. Ces effets peuvent être aggravés par de graves lacunes en matière de surveillance. Les retombées de la crise sur l'économie réelle pourraient dégrader la rentabilité et la solidité des banques, exercer une influence négative sur le sentiment du marché et, en cas de doutes quant à la solidité et à la liquidité des institutions, provoquer une instabilité financière.

### Encadré 2.1. Systèmes financiers en Afrique : il n'y a pas de modèle universel

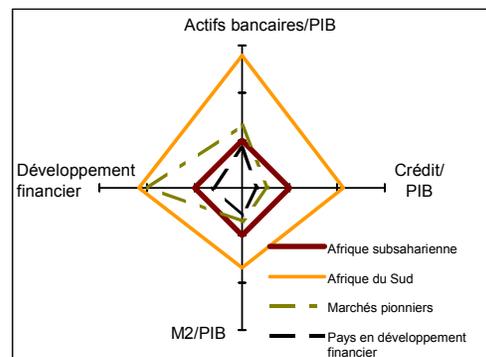
La structure des marchés financiers et le degré de financiarisation des pays subsahariens variant sensiblement, la nature et la vitesse de propagation des risques diffèrent également. Les indicateurs de diversification financière et de développement des marchés financiers permettent de distinguer trois groupes de pays<sup>1</sup> (tableau 2.A1) :

*Marchés émergents* : Le seul marché émergent de la région, l'Afrique du Sud, dispose d'un système financier bien développé, offrant une gamme complète de segments de marché reliés entre eux et également intégrés aux marchés mondiaux. Ce système comprend des filiales de banques et de compagnies d'assurances sous contrôle étranger, de grands conglomerats financiers nationaux, des sociétés de gestion de portefeuille, des compagnies d'assurances et des fonds de pension, beaucoup d'entre eux effectuant d'importantes opérations internationales en Afrique subsaharienne et dans d'autres régions, ainsi que des investisseurs non résidents et institutionnels (fonds de pension, assurances, fonds spéculatifs) qui investissent massivement sur les marchés boursiers et obligataires. Les émetteurs d'obligations souveraines et d'entreprises interviennent sur les marchés nationaux et internationaux, et peuvent procéder à des émissions dans leur propre monnaie sur les marchés extraterritoriaux développés.

*Marchés pionniers* : Ce groupe comprend cinq pays à revenu intermédiaire (Botswana, Cap-Vert, Maurice, Namibie et Seychelles) et sept pays à faible revenu (Ghana, Kenya, Mozambique, Nigéria, Ouganda, Tanzanie et Zambie). Leur degré de développement financier varie, mais les liens entre les segments financiers et avec les marchés mondiaux sont moins nombreux. Les investisseurs étrangers participent de plus en plus aux marchés locaux et obligataires. Les produits financiers gagnent en complexité et ces pays ont effectué quelques percées sur les marchés internationaux des capitaux.

*Pays en voie de développement financier* : Les 31 autres pays ont des secteurs financiers étroits, dont la plupart des segments sont sous-développés, et disposent de peu d'instruments financiers. L'accès aux marchés financiers mondiaux est inexistant ou extrêmement restreint et, là où des marchés de capitaux existent, ils manquent de profondeur et de liquidité. Des obstacles systémiques et institutionnels sont par ailleurs responsables du faible niveau d'intermédiation et de l'insuffisance des financements pour les investissements productifs<sup>2</sup>.

Afrique subsaharienne : indicateurs financiers  
(Moyennes arithmétiques, 2004-08)



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Afrique subsaharienne : indicateurs de développement financier, 1990-2008

	Afrique subsaharienne			Afrique du Sud			Marchés pionniers			En développement financier		
	1990-99	2000-04	2005-08	1990-99	2000-04	2005-08	1990-99	2000-04	2005-08	1990-99	2000-04	2005-08
Dépôts bancaires/PIB	26,7	29,2	31,8	46,6	50,5	58,1	16,0	20,5	22,2	13,7	15,8	16,4
Crédit au secteur privé/PIB	27,4	29,4	33,8	55,6	63,5	72,1	11,1	14,0	18,4	10,9	9,8	10,5
M2/PIB	30,7	32,5	36,4	49,4	52,8	61,3	20,0	22,7	25,8	19,5	21,5	21,0
Engagements liquides/PIB	16,1	18,1	22,4	28,7	33,0	43,5	10,2	12,4	14,2	6,9	8,4	8,5

Source : FMI, *Statistiques financières internationales*.

Note : Cet encadré a été rédigé par Subramanian Sriram.

<sup>1</sup>Les groupes sont définis en fonction du ratio actifs bancaires/PIB et du degré de développement des marchés des capitaux (qui va de 0 pour le moins développé à 4 pour le plus développé) tel qu'évalué dans le tableau 3.2 de l'édition d'avril 2008 des *Perspectives économiques régionales* pour l'Afrique subsaharienne. Les marchés pionniers affichent soit un ratio actifs bancaires/PIB de 30 % au minimum et un degré de développement des marchés des capitaux de 2 au moins, soit un degré de développement des marchés de capitaux de 4 et un ratio actifs bancaires/PIB d'au moins 15 %. Les pays dont les marchés sont très peu développés et les volumes d'échanges faibles n'ont pas été pris en considération. Le Zimbabwe n'a pas non plus été pris en compte en raison du manque de données.

<sup>2</sup>On citera notamment l'inefficacité des procédures judiciaires pour le recouvrement des prêts, les coûts d'intermédiation élevés, l'insuffisance des systèmes de gestion des risques de crédit et les pratiques opaques en matière de gouvernance d'entreprise.

## Les retombées immédiates de la crise sur les institutions et les marchés financiers

Avant la crise, la capitalisation, la rentabilité et la liquidité des banques (qui dominent les systèmes financiers en Afrique subsaharienne) allaient croissant, en dépit de quelques exceptions notables<sup>1</sup>. Les marchés des capitaux affichaient des gains, et les pays pionniers (Ghana, Kenya, Nigéria, Ouganda et Zambie) parvenaient à attirer un nombre considérable d'investisseurs étrangers sur leurs marchés obligataires et boursiers. La faiblesse des taux d'intérêt et les pressions à l'appréciation sur les marchés des changes témoignaient de la forte liquidité des marchés monétaires.

La crise financière née sur le marché américain des prêts hypothécaires à risque en 2007 n'a dans un premier temps guère touché les systèmes financiers des pays subsahariens du fait que leur exposition directe à une évolution défavorable des marchés financiers américains et européens était négligeable<sup>2</sup>. Comme dans d'autres pays émergents ou en développement, cela tient au fait que le secteur bancaire est relativement peu perfectionné et au nombre limité d'opérations hors bilan ainsi que, dans certains cas, aux effets de la réglementation des changes.

Néanmoins, avec l'expansion et l'aggravation de la crise, qui a perturbé le fonctionnement des marchés interbancaires aux États-Unis et en Europe, les tensions se sont aggravées sur les marchés financiers et de capitaux des pays africains. Les investisseurs étrangers ont

commencé à se désengager des marchés obligataires et boursiers africains pour satisfaire leurs besoins en liquidité, et leur aversion au risque s'est intensifiée. La confluence de ces facteurs a provoqué de fortes corrections des valeurs, des dépréciations monétaires et une hausse des taux interbancaires. En Afrique du Sud, les marchés monétaires en ont toutefois peu souffert, les tensions s'étant surtout traduites par une chute du rand et des cours des actions. Le marché de la titrisation s'est tari, mais les banques en étaient moins tributaires pour leur financement que celles des économies plus avancées. Quelques pays (Afrique du Sud, Botswana, Kenya, Namibie et Nigéria) dotés de fonds de pension assez développés investis sur les marchés locaux ont également enregistré une détérioration des résultats financiers de ces fonds. Dans certains pays (le Ghana et le Nigéria, par exemple), le coût des crédits commerciaux a déjà subi des pressions à la hausse (encadré 2.3).

## Marchés financiers

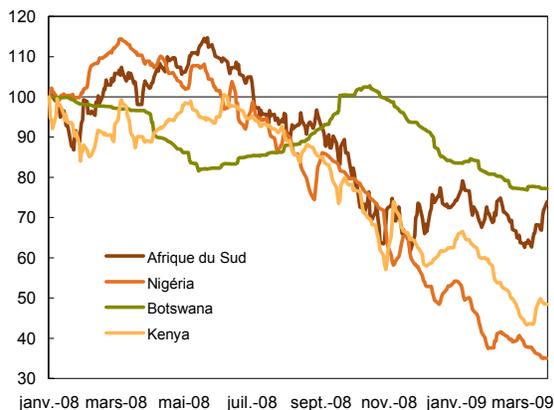
### Marchés des valeurs mobilières

Après plus de deux années de redressement pendant lesquels les marchés ont affiché des rendements à deux chiffres, les marchés des valeurs mobilières de la région ont subi une correction brutale suite à l'effondrement de Lehman Brothers (graphique 2.2). En Afrique du Sud, au Botswana, au Kenya, en Namibie, au Nigéria, en Ouganda et en Zambie, les indices boursiers ont accusé, en dollars, une forte baisse l'année dernière, et trois marchés seulement (Ghana, Malawi et Tanzanie) ont terminé l'année 2008 sur des rendements positifs. Bien que les tensions soient étroitement associées à la crise financière, celle-ci n'a fait qu'aggraver les vulnérabilités sous-jacentes dans certains pays. Au Kenya, par exemple, la correction a débuté avant septembre en raison des incertitudes et conflits politiques. Dans le

<sup>1</sup>Dans certains pays, le cadre institutionnel et le caractère limité des pouvoirs d'exécution entravent l'application des règlements prudentiels.

<sup>2</sup>Les banques sud-africaines, par exemple, étaient très peu exposées aux «produits toxiques» émis aux États-Unis ou en Europe.

**Graphique 2.2. Indices boursiers de divers pays africains**  
(1<sup>er</sup> janvier 2008 = 100)



Source : Bloomberg.

cas du Nigéria, la chute des cours a été accentuée par la pratique consistant à accorder des prêts pour l'achat d'actions.

Les effets du repli des marchés boursiers sur le reste du système financier et sur le patrimoine ont été dans la plupart des cas modérés, essentiellement parce que ces marchés sont petits et que les règlements prudentiels limitent l'exposition directe des banques aux titres. Les rares pays où la baisse des valeurs mobilières locales a atteint le secteur bancaire sont l'Afrique du Sud, le Kenya, le Nigéria et l'Ouganda. Dans certains de ces pays, la part des institutions financières dans la capitalisation des marchés des valeurs mobilières est élevée (tableau 2.1). Les retombées les plus marquées ont été observées au Nigéria, où les banques avaient davantage fait appel à ces marchés pour lever des capitaux et avaient commencé à consentir des prêts pour l'achat d'actions. Le retrait des investisseurs et les mauvais résultats connexes des marchés boursiers devraient mettre un frein aux plans d'expansion des banques nigérianes. Au Kenya et en Ouganda, les conséquences ont été modérées, quelques banques ayant signalé des pertes de bilan dues à des prêts improductifs associés à des crédits consentis pour l'achat d'actions. En Afrique du Sud, deux banques ont affiché des pertes

**Tableau 2.1. Afrique subsaharienne : capitalisation des marchés boursiers, fin juin 2008**

(Part des institutions financières en %)

	Part
Afrique du Sud	14,7
Botswana	76,8
Côte d'Ivoire	12,2
Ghana <sup>1</sup>	76,3
Kenya	34,3
Maurice	44,7
Nigéria	64,8
Ouganda	85,4
Zambie	17,9

Source : Africa Market Focus Databank.

<sup>1</sup>Sans Ashanti Gold.

résultant de l'incapacité de certains investisseurs à couvrir les appels de marge sur les instruments dérivés d'actions (contrats à terme sur actions individuelles et contrats pour différences). Les évolutions défavorables sur les marchés nationaux des titres devraient également affaiblir les résultats des grands investisseurs institutionnels sud-africains, notamment les fonds de pension et les sociétés d'assurance-vie.

### Marchés obligataires

Face à la diminution des liquidités sur les marchés mondiaux du crédit, les marchés obligataires de plusieurs pays subsahariens ont connu de fortes tensions. En Afrique du Sud, au Nigéria, en Ouganda et en Zambie, ils ont enregistré des sorties nettes substantielles. Par ailleurs, plusieurs pays (Kenya, Ouganda et Zambie) ont dû reporter des émissions obligataires en raison de la situation défavorable sur les marchés internationaux des capitaux (tableau 2.2). L'Afrique du Sud, quoique peu tributaire des emprunts internationaux, souffre de l'augmentation des écarts de taux (graphique 2.3 et encadré 2.4). Dans le même temps, le marché des financements structurés s'est tari.

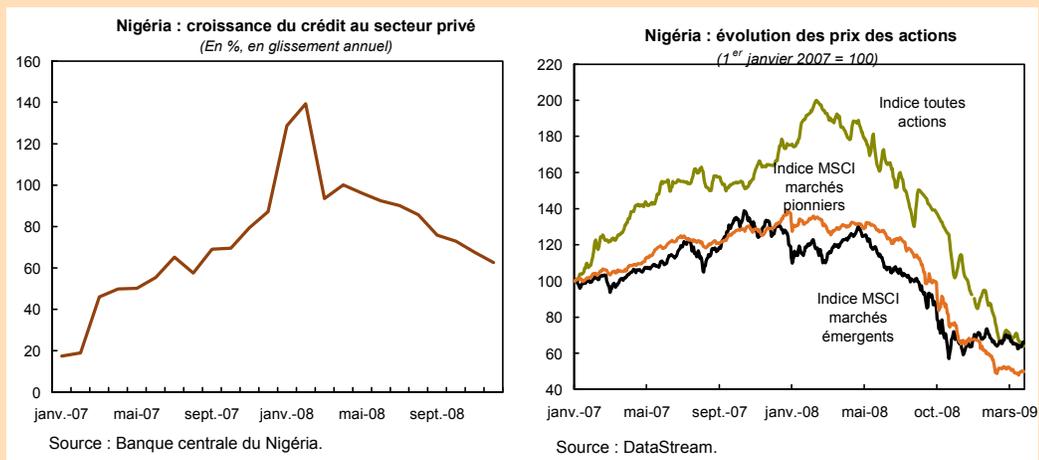
### Encadré 2.2. Le système financier nigérian et les retombées de la crise mondiale

L'économie nigériane est profondément ébranlée par la crise financière et la récession mondiale, essentiellement par suite du repli des prix du pétrole, qui représente l'essentiel des exportations et trois quarts des recettes de l'État. En conséquence, le solde des finances publiques et celui des transactions courantes devraient passer d'un excédent important à un grave déficit. Par ailleurs, la contraction mondiale du crédit s'est traduite par un durcissement des conditions d'offre de crédit international aux banques et par le retrait de l'investissement étranger du marché national des titres.

La chute des recettes d'exportations pétrolières a entamé la confiance des investisseurs et, conjuguée à la hausse des coûts et au raccourcissement de la durée des crédits commerciaux, a perturbé le marché des changes et créé des problèmes de liquidité pour certaines banques. Pour faire face à cette situation, les autorités ont appliqué diverses mesures afin d'injecter des liquidités dans le système et laissé se déprécier le taux de change par rapport au dollar EU. Dernièrement, les autorités ont restreint considérablement l'accès au marché des changes et eu recours à un système d'enchères au taux marginal; le taux par rapport au dollar EU est à peu près stable depuis la mi-février 2009, mais une prime importante est apparue sur le marché parallèle. Le prix de référence du pétrole pour le budget de 2009 a été ramené à 45 dollars EU le baril (contre 59 dollars EU en 2008), ce qui freinera les dépenses publiques.

Les répercussions directes de la crise financière mondiale sur le secteur financier nigérian ont été sensibles, mais pas déstabilisantes. Les banques nigérianes n'ont pas d'exposition aux instruments financiers complexes, nationaux ou étrangers, la participation étrangère dans les banques est très faible, le recours aux financements étrangers est limité, et les sorties des capitaux ont été freinées en partie par les restrictions au rapatriement du produit de la vente de titres nationaux.

Le secteur financier est cependant exposé à de graves risques intérieurs après deux à trois années de forte croissance du crédit (*cf.* premier graphique). L'assainissement réussi du secteur bancaire en 2005 s'est soldé par un renforcement bienvenu de l'intermédiation bancaire et a été suivi d'une envolée du crédit, les banques cherchant à augmenter le rendement du capital. Il existe un risque substantiel qu'une part croissante du portefeuille de prêts des banques ne devienne improductive, surtout dans une conjoncture de baisse des cours boursiers (*cf.* deuxième graphique), de chute des prix pétroliers et d'essoufflement de la croissance. Bien que les banques nigérianes signalent des positions de fonds propres très solides, les autorités devraient continuer à intensifier leur surveillance des banques pour mesurer l'évolution des risques.



Note : Cet encadré a été rédigé par Yuri Sobolev.

### **Encadré 2.3. Les conséquences de la crise mondiale sur les systèmes financiers d'Afrique subsaharienne : analyse détaillée des marchés émergents et pionniers**

L'analyse présentée ici porte sur quatre des marchés émergents et pionniers d'Afrique (Afrique du Sud, Ghana, Kenya et Nigéria) et résume les différents canaux par lesquels les flux financiers à destination de ces pays ont été altérés et la conjoncture financière externe a influé sur les entreprises et les systèmes financiers nationaux. Elle constate une réduction notable des investissements de portefeuille et des emprunts extérieurs, de même que le renchérissement et la raréfaction des crédits commerciaux. Si le volume des prêts improductifs demeure raisonnable, il devrait augmenter avec le ralentissement de l'activité économique. On observe un resserrement des conditions de crédit, surtout pour les petites et moyennes entreprises. Plus précisément :

La crise a eu un effet considérable sur les flux d'investissement de portefeuille et les activités d'emprunt extérieur des banques.

- L'afflux de capitaux sur les marchés boursiers et (dans certains cas) obligataires observé ces dernières années a cessé (Afrique du Sud) ou s'est sensiblement inversé (Ghana, Kenya, Nigéria).
- Les lignes de crédit accordées par les banques internationales aux banques nationales ont été assujetties à des contraintes substantielles (baisse des plafonds, réévaluation avec augmentation des écarts de rémunération et quelques annulations).

Les conditions régissant les crédits commerciaux sont moins favorables mais n'ont pas encore sensiblement perturbé les échanges.

- Les coûts (intérêts, commissions de confirmation) ont augmenté. Par ailleurs, une garantie en espèces des lettres de crédit est de plus en plus souvent réclamée dans certains pays<sup>1</sup>.
- Le financement s'effectue généralement par l'intermédiaire de grandes banques locales bien établies.

Les effets de contagion sur les filiales locales des banques internationales ont été modérés.

- Les filiales des grandes banques étrangères ne sont pas tributaires des financements des banques mères et s'appuient plutôt sur de solides bases de dépôts nationaux.
- Dans certains cas, des politiques de crédit plus prudentes ont été appliquées en raison des exigences réglementaires et de la pénurie de capitaux dans le pays d'origine.
- Il n'y a pas eu de transferts de capitaux inhabituels des filiales aux banques mères.

Les conditions de crédit ont été resserrées.

- Les banques imposent des critères de prêt plus rigoureux (garanties, cautionnements), et les crédits qu'elles consentent vont en priorité à la clientèle de haute qualité.
- Les banques montrent peu d'appétit pour de nouvelles opérations.
- Les marges de crédit ont sensiblement augmenté, surtout sur les prêts libellés en devises, mais aussi sur les prêts en monnaie locale.

Le volume des prêts improductifs demeure raisonnable, les variations appréciables des taux de change n'ayant pas eu d'effets notables, mais devrait augmenter avec le ralentissement de l'activité économique.

- De manière générale, les banques envisagent un cycle du crédit «normal mais intense», sans dérèglement systémique, mais la phase de ralentissement n'est pas encore assez avancée pour juger.
- Les tensions sur le crédit tiendront aussi, dans certains cas, à la hausse des taux d'intérêt, à sa concentration dans les secteurs économiques et à une conjoncture macroéconomique plus difficile.

Note : Cet encadré a été rédigé par Paulo Drummond, Sean Nolan et Effie Psalida.

<sup>1</sup>Dans certains cas, cette garantie était obligatoire même avant la crise.

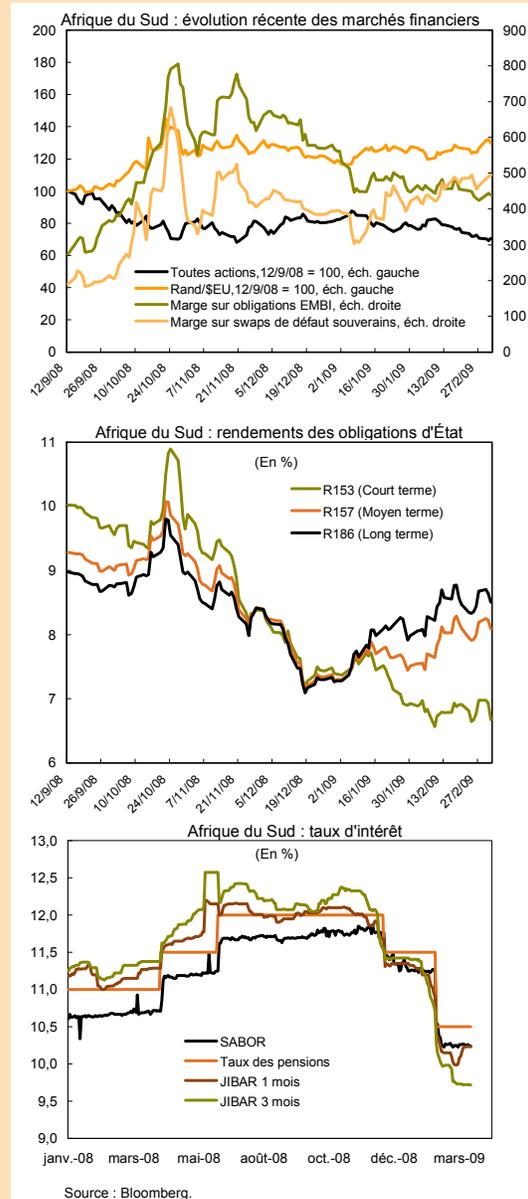
**Encadré 2.4. L’Afrique du Sud et les retombées de la crise financière mondiale**

Les retombées de la crise mondiale sur le secteur financier ont jusqu’à présent été gérables pour l’Afrique du Sud, mais ses répercussions macroéconomiques devraient être considérables, surtout sous l’effet de l’ajustement du compte des transactions courantes.

La crise financière mondiale a gravement affaibli le rand, le marché des valeurs mobilières et les mesures internationales du risque de crédit. À l’instar des monnaies d’autres marchés émergents, le rand a subi une forte dépréciation en octobre 2008, mais s’est quelque peu redressé depuis. Le principal indice boursier a enregistré une baisse considérable, la faiblesse des titres financiers ayant été aggravée par celle des actions des entreprises manufacturières et minières. Les marges des swaps de défaut et les écarts de rendement des titres EMBI ont augmenté, signe que le risque perçu par les investisseurs est plus élevé. Les entrées nettes au titre des investissements de portefeuille sont devenues négatives, le déficit substantiel du compte courant étant financé par un volume limité d’IDE, les dépôts de non-résidents et les actifs bancaires extérieurs rapatriés.

En revanche, les marchés obligataires et monétaires locaux ont continué de fonctionner sans grande perturbation, et les institutions financières sont restées stables et bien capitalisées, malgré une légère dégradation de la qualité des actifs. Les rendements obligataires ont diminué par rapport aux pics de 2008 en prévision d’une baisse sensible du taux directeur, mais ils sont remontés récemment en réaction à l’augmentation du besoin de financement du secteur public. La volatilité des taux d’intérêt interbancaires a été modérée, ce qui tient à des liquidités suffisantes et à un niveau de confiance convenable entre les participants aux marchés nationaux. La Banque de réserve sud-africaine n’a procédé à aucune injection exceptionnelle de liquidités. Étant donné le faible niveau des financements étrangers (moins de 6 % de leurs engagements) et le recours limité à la titrisation, les banques ont été relativement à l’abri des tensions mondiales sur la liquidité. Les liquidités en dollars restent suffisantes, en partie grâce à la profondeur du marché d’échange de devises et à la faiblesse relative des besoins de financement en dollars des banques. Par ailleurs, compte tenu du faible degré de dollarisation, les bilans de toute l’économie résistent mieux à la dépréciation des taux de change. Les institutions financières sont encore bien capitalisées, et l’exposition aux institutions et aux actifs extérieurs en difficulté est faible. Néanmoins, l’augmentation rapide du volume de prêts improductifs (à partir d’un bas niveau) appelle une hausse des provisions bancaires, ce qui a pour corollaire un effet négatif sur la rentabilité.

Les effets de la crise se font surtout ressentir au travers du ralentissement économique, de la chute des prix des produits de base et de l’ajustement probable du déficit du compte courant qui accompagne le resserrement du crédit extérieur. Au quatrième trimestre 2008, la croissance est devenue négative (-1,8 % en taux annualisé corrigé des variations saisonnières), la consommation et l’investissement privé ayant accusé un repli. La plupart des analystes prévoient une légère diminution du PIB en 2009, qui sera soutenu seulement par le programme d’investissement public. La progression du volume des exportations et des importations ralentit rapidement, freinée par l’affaiblissement de la demande des pays partenaires et de la demande intérieure. Suite à la chute brutale des cours du platine et du charbon, les petites mines ont perdu leur rentabilité, ce qui a eu pour effet de diminuer la production et l’emploi dans le secteur minier. Si les marchés financiers mondiaux restent fragiles, le financement extérieur devrait être limité.

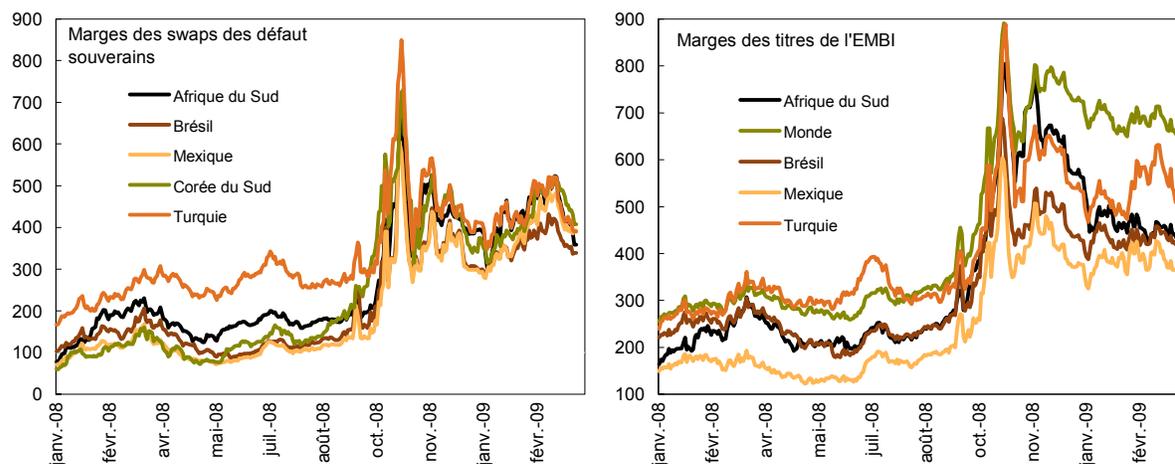


Source : Bloomberg.

Note : Cet encadré a été rédigé par Nikolay Gueorguiev et Jérôme Vacher.

**Graphique 2.3. Marchés émergents : marges des swaps de défaut et des titres de l'EMBI**

(Points de base)



Source: Bloomberg.

**Tableau 2.2. Afrique subsaharienne : émission d'obligations internationales, 2004–08**

(Millions de dollars EU)

	2004	2005	2006	2007	2008
Total	1.697	2.681	4.899	12.396	1.533
Afrique du Sud	1.697	2.681	4.699	9.814	1.533
Gabon	0	0	0	1.000	0
Ghana	0	0	0	950	0
Nigéria	0	0	0	525	0
Seychelles	0	0	200	107	0

Source : FMI, base de données du Département Afrique.

En Afrique du Sud, les émissions de titres adossés à des actifs se sont chiffrées à 5,3 milliards de rand en 2008, soit un huitième du montant élevé des émissions effectuées en 2007<sup>3</sup>. Compte tenu du ralentissement sensible des émissions d'obligations d'entreprises, ces dernières se sont rabattues sur le marché des billets de trésorerie.

Dans certains cas, les sorties de portefeuille ont peut-être été limitées par le contrôle des mouvements de capitaux — lequel constitue

<sup>3</sup>La contraction des opérations de titrisation (prêts hypothécaires et crédits automobiles essentiellement) était déjà observable sous l'effet du cycle de resserrement des taux d'intérêt (qui a débuté en juin 2006).

déjà un obstacle aux participations étrangères. Sur les marchés obligataires nigériens, la participation étrangère est limitée aux obligations à longue échéance, ce qui peut atténuer les risques de refinancement et la fuite des capitaux. L'Ouganda et la Zambie ont entièrement libéralisé leur compte de capital, alors que d'autres pays (Ghana et Nigéria) maintiennent quelques contrôles<sup>4</sup>.

**Marchés des changes**

Des tensions sur les taux de change sont apparues lorsque l'aversion grandissante au risque et l'inversion du levier financier ont déclenché des sorties de capitaux et, dans certains cas, le dénouement des opérations de portage<sup>5</sup>. Les monnaies des économies

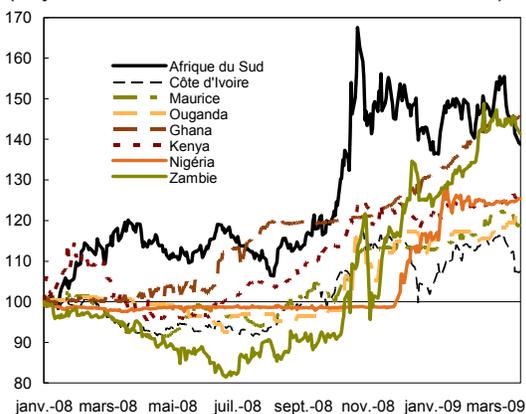
<sup>4</sup>En Afrique du Sud, les restrictions résiduelles visent principalement les investissements et les transferts des résidents. Conjugées à d'autres facteurs (le contrôle rigoureux exercé par la banque centrale, par exemple), elles ont probablement limité l'exposition des banques et des entreprises sud-africaines aux « produits toxiques » aux États-Unis et en Europe.

<sup>5</sup>Les pays de la zone CFA ont été épargnés, ce qui tient à leur régime d'ancrage et au régime plus restrictif de leur compte de capital.

relativement ouvertes de l'Afrique du Sud, du Kenya, de Maurice, de l'Ouganda et de la Zambie ont été particulièrement malmenées, et la plupart des monnaies se sont dépréciées par rapport au dollar (graphique 2.4).

**Graphique 2.4. Taux de change de divers pays africains**

(1<sup>er</sup> janvier 2008 = 100; monnaie nationale/dollar EU)



Source : DataStream.

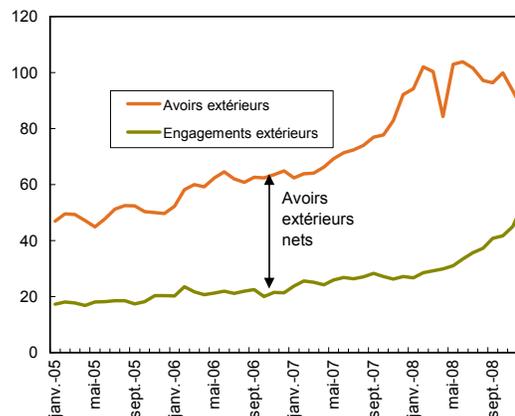
### Marchés monétaires et taux d'intérêt

Les marchés monétaires ont continué de fonctionner normalement, les tensions se traduisant essentiellement par une hausse des taux interbancaires et le raccourcissement des échéances. Pour parer à d'éventuelles répercussions, plusieurs pays, tel l'Ouganda, ont assoupli leur politique monétaire et procédé à des injections nettes de liquidités par le biais d'opérations monétaires. Au Nigéria, qui a connu les tensions les plus fortes en raison de l'accès restreint aux emprunts extérieurs à court terme libellés en dollars, la banque centrale a dû recourir à diverses mesures pour injecter des liquidités dans le système bancaire, dont une diminution des réserves obligatoires.

L'absence de tensions généralisées sur les liquidités tient notamment i) au manque de

**Graphique 2.5. Total des avoirs et des engagements extérieurs des banques créatrices de monnaie d'Afrique, 2005–08**

(Milliards de dollars EU)



Source : FMI, *Statistiques financières internationales*.

marchés interbancaires développés qui pourraient favoriser la contagion; ii) aux financements limités de l'étranger et des marchés de financement de gros; et iii) à la part appréciable de bons du Trésor et d'autres actifs liquides inscrits aux bilans des banques avant la crise<sup>6</sup>. Dans le passé, les prix élevés des produits de base, l'augmentation des envois de fonds, les capitaux de portefeuille, l'IDE et l'aide budgétaire — associés à des possibilités de crédit limitées — ont permis aux pays subsahariens d'accumuler des réserves de liquidité substantielles, qui ont souvent revêtu la forme d'avoirs extérieurs<sup>7</sup>. Il semblerait que les banques de la région aient commencé à puiser dans ces avoirs (graphique 2.5).

<sup>6</sup>En Afrique du Sud, les marchés monétaires sont bien développés, mais la confiance entre les participants du marché s'est maintenue, et il n'y a pas eu de tensions particulières associées à une demande excédentaire de liquidités en devises.

<sup>7</sup>Dans l'UEMOA, l'accumulation de liquidité a essentiellement pris la forme d'excédents de réserves à la banque centrale et d'investissements dans les bons et obligations du Trésor. Les excédents de réserves ont commencé à diminuer en 2007, avant l'intensification de la crise mondiale.

## Institutions financières

Les institutions financières des pays subsahariens ont fait preuve de résilience. Les systèmes bancaires, qui constituent l'essentiel du système financier, n'ont à ce stade signalé aucun cas d'insolvabilité associée à des effets de contagion, ni de recapitalisation publique de banques résultant directement des troubles actuels.

La résilience relative des banques tient à divers facteurs, notamment le faible niveau de complexité des produits bancaires. Bien que des filiales de banques dynamiques au niveau international, y compris de celles qui ont été directement frappées par la crise, soient installées dans les pays subsahariens, elles étaient peu exposées aux produits hypothécaires à risque ou aux produits dérivés. À l'exception de l'Afrique du Sud, lourdement tributaire de gros déposants nationaux, les banques subsahariennes s'appuient principalement sur les petits dépôts faiblement rémunérés pour les financements et contractent peu de prêts auprès des marchés des capitaux internationaux ou des institutions mères. Elles sont peu endettées et affichent des ratios prêts/dépôts modérés.

## Risques et vulnérabilités

### Risques

Les répercussions de la crise financière sur le secteur réel ont augmenté le risque d'une chaîne de réaction négative entre l'économie réelle et le secteur financier. L'affaiblissement des économies nationales, s'il se prolongeait, pourrait intensifier le risque de crédit et la diminution des liquidités provenant de sources intérieures (ménages et entreprises) après celle des liquidités extérieures (baisse des recettes d'exportation, des entrées au titre des investissements de portefeuille et des envois de fonds). À cela pourraient s'ajouter les effets de déséquilibres macroéconomiques

résultant des mesures adoptées (liés aux tensions budgétaires, par exemple) et de la volatilité accrue des taux de change.

### Risques de crédit

Le ralentissement économique, conjugué à l'évolution défavorable des prix des produits de base, sera sans doute l'effet le plus important dans plusieurs pays. Les données rétrospectives nationales ne permettent généralement pas d'évaluer par avance le risque de crédit associé à une décélération potentiellement prolongée de l'économie, mais celui-ci serait à terme très sensible dans la majeure partie des pays, car il toucherait les entreprises, les ménages et l'État. La qualité des portefeuilles d'actifs des banques va probablement diminuer. Les risques de crédit refléteront aussi la chute projetée des prix des produits de base, dont pâtiront surtout les pays exportateurs de pétrole et les pays exportateurs de produits de base autres que l'or (*cf.* chapitre I).

La forte concentration des risques observable dans plusieurs économies nationales amplifie le risque de dégradation de la qualité des actifs. C'est le cas des pays de l'UEMOA et de la CEMAC, où des plafonds d'engagements élevés sont régulièrement et largement dépassés<sup>8</sup>. Dans le cas de l'UEMOA, les engagements individuels sont assujettis à un plafond réglementaire généreux de 75 %, mais les plus élevés représentent souvent plusieurs fois le capital de la banque. L'évolution du secteur, peut-être en raison des variations des prix des produits de base ou des difficultés de bilan de certaines grandes entreprises, pourrait donc avoir de graves conséquences pour la solidité du système financier.

<sup>8</sup>Voir, par exemple, FMI (2006).

### **Effets de contagion de l'inversion du levier financier et des problèmes de refinancement**

Les pays où les banques étrangères détiennent des créances élevées sur les banques nationales sont également vulnérables. La région dans son ensemble détient des créances nettes sur les banques déclarantes à la Banque des règlements internationaux (BRI), mais l'encours des engagements envers des banques étrangères est élevé pour un petit nombre de pays africains (*cf.* graphique 2.6 et tableaux 2.A2 et 2.A3 pour les données nationales relatives aux créances et engagements bruts). Dans la mesure où ces engagements doivent être reconduits, ces pays risquent d'avoir des difficultés à les refinancer ou d'être assujettis à des taux d'intérêt supérieurs.

La participation des banques étrangères pourrait faire du tort à l'Afrique subsaharienne par trois canaux : i) les banques mères pourraient se montrer moins disposées à apporter des liquidités à leurs filiales; ii) elles pourraient être tentées de rapatrier le capital étant donné les pertes de bilan dans leur pays d'origine; iii) elles pourraient ne pas vouloir ou pouvoir injecter les nouveaux capitaux nécessaires dans leurs filiales ou succursales subsahariennes.

La prédominance des banques sous contrôle étranger dans les systèmes financiers des pays subsahariens expose la région au risque de rapatriement des capitaux dans le cas où ces banques devraient réduire leur ratio d'endettement ou mettre un terme à leurs activités locales. Dans 20 pays subsahariens environ, la majorité des actifs bancaires sont sous contrôle étranger (tableau 2.3). Des banques françaises opèrent dans la zone franc (encadré 2.5), et des banques britanniques (Barclays et Standard Chartered) en Afrique australe. Les principales exceptions sont le Nigéria, où les banques sous contrôle étranger

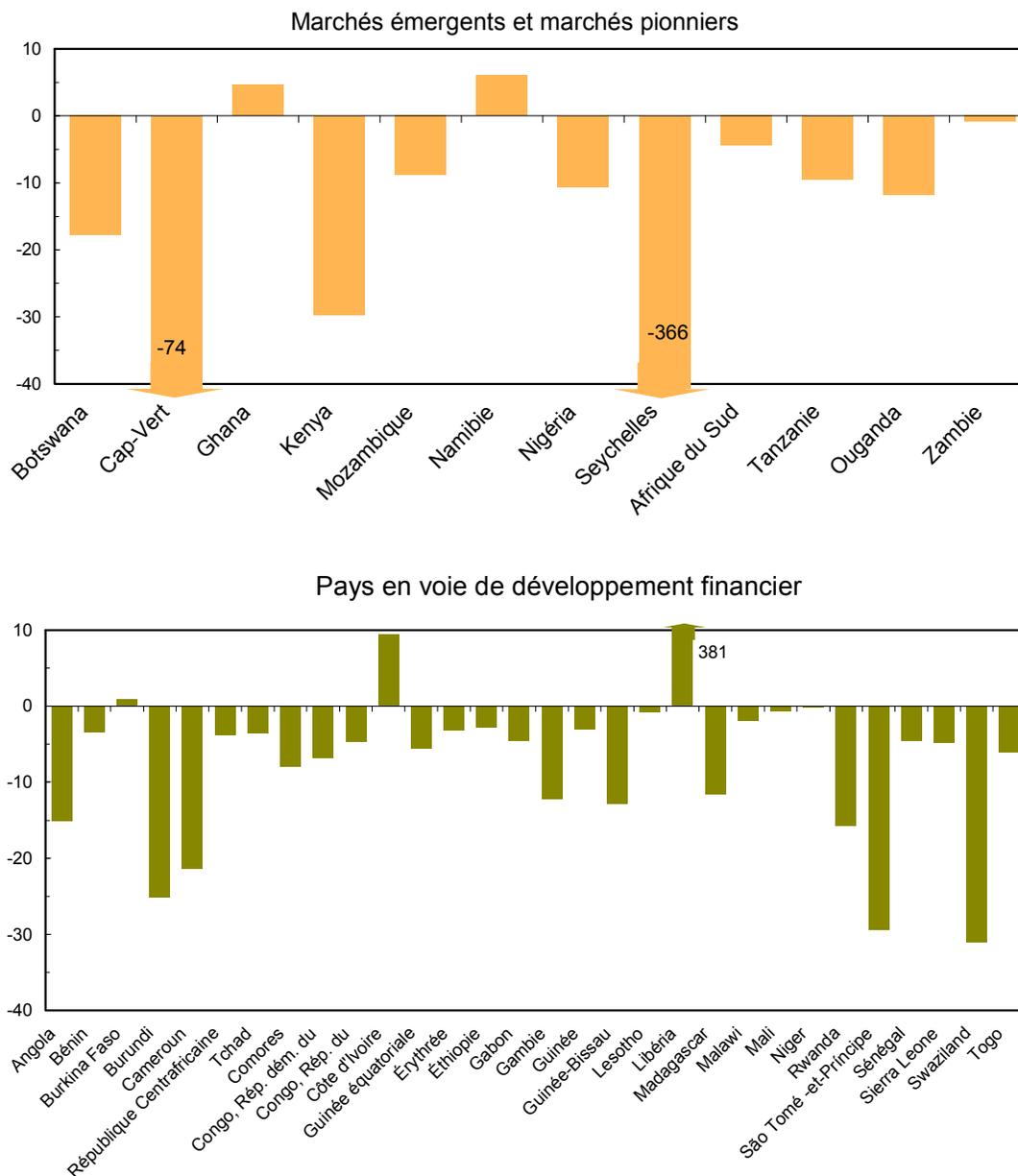
détiennent un faible pourcentage des actifs bancaires, et l'Afrique du Sud.

Cela posé, même si ces risques sont réels, il existe en Afrique subsaharienne des facteurs atténuants que l'on ne trouve pas dans d'autres régions. Le premier risque (réduction des financements) est amorti par le fait que, dans de nombreux pays, les filiales ont été en mesure de mobiliser des dépôts au niveau local et n'ont pas été financées par les banques mères. Le deuxième risque (rapatriement des capitaux) est atténué par le fait que la majeure partie des opérations des banques étrangères ont été rentables et ne représentent qu'un faible pourcentage des actifs des banques mères. Le troisième risque (incapacité d'augmenter le volant de réserve en capital) devrait se concrétiser dans plusieurs pays et pourrait poser un problème substantiel aux autorités de surveillance, surtout dans les pays où le niveau de capital dans le système était déjà faible.

L'expansion des participations croisées entre les banques de la région peut accentuer les risques. Les avantages potentiels de l'intégration financière (plus grandes possibilités de partage des risques et de diversification, meilleure allocation du capital entre les différents créneaux d'investissement et potentiel de croissance accrue) sont largement reconnus. Néanmoins, l'intensification des participations croisées au niveau régional (l'une des manifestations les plus visibles de l'intégration financière) pourrait augmenter la vulnérabilité de l'ensemble du système bancaire subsaharien aux crises si ces institutions ne font pas l'objet d'une surveillance adéquate. Certains systèmes bancaires entretiennent des liens étroits avec les pôles financiers régionaux, à savoir l'Afrique du Sud et le Nigéria. Les systèmes bancaires de pays tels que le Lesotho, la Namibie et le Swaziland sont en grande partie détenus par les banques sud-africaines. Les institutions financières nigérianes ont aussi rapidement

**Graphique 2.6. Afrique subsaharienne : créances nettes des banques déclarantes à la BRI, fin septembre 2008**

(En % du PIB)

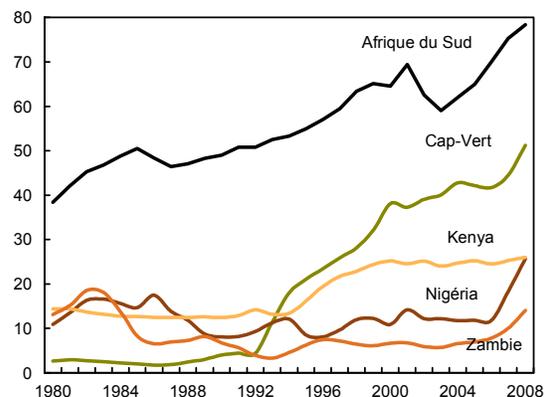


Sources : Banque des règlements internationaux et Fonds monétaire international.

Note : Les « créances nettes » sont par définition la différence entre les créances des banques déclarantes à la BRI et leurs engagements envers les pays individuels. Les données pour le Cap-Vert (-73,5), le Libéria (380,6) et les Seychelles (-366,4) sont tronquées dans les graphiques.

**Graphique 2.7. Afrique subsaharienne : crédit privé accordé par les banques créatrices de monnaie**

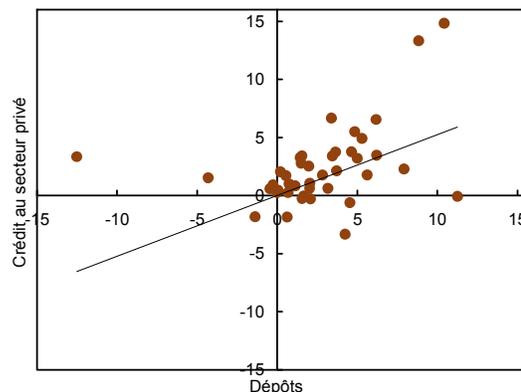
(En % du PIB)



Sources : FMI, *Statistiques financières internationales* et *Perspectives de l'économie mondiale*.

**Graphique 2.8. Afrique subsaharienne : crédit bancaire au secteur privé et dépôts**

(Variation de 2004 à 2007, points de PIB)



Sources : FMI, *Statistiques financières internationales* et *Perspectives de l'économie mondiale*.

développé leurs activités, en Afrique de l'Ouest notamment (Bénin et Côte d'Ivoire)<sup>9</sup>.

### Contraction du crédit et baisse des financements

L'augmentation de la liquidité qu'ont connue de nombreux pays subsahariens, souvent consécutive à la hausse des prix des produits de base, a stimulé la croissance du crédit dans plusieurs d'entre eux (graphique 2.7). Il est à craindre que, dans les pays où cette croissance a été relativement rapide avant la crise, une forte contraction du crédit ne provoque un «atterrissage brutal» qui déclencherait une réaction en chaîne sur l'économie (encadré 2.6). Les banques de la région ne font généralement pas appel aux emprunts extérieurs pour financer leurs opérations locales (graphique 2.8), mais, dans certains pays, la croissance vigoureuse du crédit au secteur privé a été alimentée par le recours à des financements extérieurs.

### Risques d'inversion des flux

Dans bon nombre de pays d'Afrique subsaharienne, les avoirs et les engagements extérieurs des résidents ont augmenté en pourcentage du PIB, et on a enregistré une baisse globale des engagements extérieurs nets (graphique 2.9, p. 50). Or, la composition de la position extérieure globale (PEG) est un élément très utile pour évaluer les risques associés à l'ouverture financière. Le graphique 2.10 (p. 50) présente pour chaque pays de la région sa position nette pour les investissements directs, qui représente en principe la partie la moins liquide de la PEG, et sa position nette pour les autres composantes. Dans la majorité des pays subsahariens, hormis le Botswana et le Nigéria, les engagements extérieurs sont supérieurs aux créances extérieures<sup>10</sup>.

Depuis 2000, les flux d'investissement de portefeuille ont représenté environ 0,2 % du PIB annuel pour l'ensemble de la région. Ils ont

<sup>9</sup>Ecobank, Nedbank et Standard Bank, qui sont toutes des banques à capitaux africains, ont récemment étendu leur activité dans les pays subsahariens.

<sup>10</sup>Une analyse par pays dépasse le cadre de ce chapitre. Elle nécessiterait une ventilation des avoirs et des engagements par pays de contrepartie (risque de contagion) et de la structure de la PEG elle-même.

**Tableau 2.3. Afrique subsaharienne : pays où les banques étrangères détiennent un fort pourcentage des actifs bancaires, 2008<sup>1</sup>**

(En %)

Pays hôte	% des actifs détenus par des banques étrangères	Banques étrangères les plus grandes		Pays d'origine des plus grandes banques étrangères
Angola	68	Angolan Development Bank	Espírito Santo Bank of Angola (BESA)	Portugal
		Totta Angola Bank (BTA)		Portugal
Botswana	99	Barclays Bank of Botswana	Standard Chartered Bank Botswana	Royaume-Uni
		First National Bank of Botswana		Royaume-Uni
Cameroun	70	BICEC	Société Générale	Afrique du Sud
		Attijariwafa Bank		France
Cap-Vert	74	Banco Comercial Atlantico	Banco Interatlantico	France
		Banco Caboverdiano de negocios		Portugal
Comores	92	Banque pour l'Industrie et le Commerce (BIC)	EXIM Bank Tanzania	Portugal
Congo, Rép. dém. du	90	Banque Congolaise	Banque commerciale du Congo (BCDC)	France
		Rawbank		Tanzanie
Congo, Rép. du	57	BGFI-Congo	Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE)	États-Unis
		Crédit Agricole		Belgique
Côte d'Ivoire	56	Société Générale	Banque Internationale pour le Commerce & l'Industrie en Côte d'Ivoire (BICICI)	Luxembourg
		Ecobank		Gabon
Ghana	55	Barclays Bank	Standard Chartered Bank	Maroc
		SSB Bank		France
Lesotho	97	Standard Bank		France
Madagascar	71	Mauritius Commercial Bank (MCB)	Banque Malgache de L'Océan Indien (BMOI)	Afrique du Sud
		BFV-Société Générale (SG)		Maurice
Maurice	72	Barclays Bank	Hong Kong and Shanghai Banking Corporation (HSBC) Mauritius Ltd.	France
		Standard Chartered Bank		Royaume-Uni
Mozambique	100	Banco Internacional de Mocambique (BIM)	BCI-Fomento	Royaume-Uni
		Standard Bank		Portugal
Namibie	73	Standard Bank Namibia	First National Bank	Portugal
				Afrique du Sud
São Tomé-et-Príncipe	100	Banco Internacional de STP (BISTP)	Afriland First Bank	Afrique du Sud
		Island Bank		Portugal
Sénégal	65	SGBS	B.I.C.I.S.	Cameroun
		Attijariwafa Bank		Nigéria
Seychelles	56	Barclays Bank	Mauritius Commercial Bank (MCB)	France
		Bank of Baroda		France
Swaziland	70	Standard Chartered Bank of Swaziland Ltd.	NedBank Swaziland Ltd.	Maroc
		First National Bank Swaziland Ltd.		Royaume-Uni
Tanzanie	52	NBC Ltd.	Stanchart	Afrique du Sud
		Barclays Bank		Royaume-Uni
Tchad	75	Société Générale Tchadienne de Banque (SGTB)	Ecobank	Royaume-Uni
		Commercial Bank Tchad		France
				Togo
				Cameroun

Source : FMI, questionnaires du Département Afrique sur le secteur financier.

<sup>1</sup>Sur la base des données les plus récentes disponibles (2008 ou avant). Ne sont indiqués que les pays où les banques étrangères détiennent plus de 50 % des actifs bancaires.

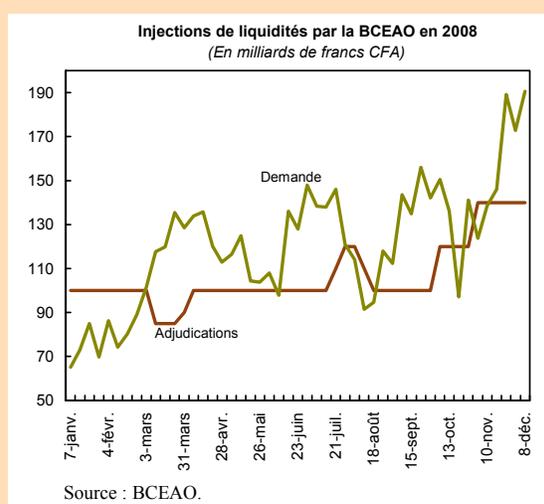
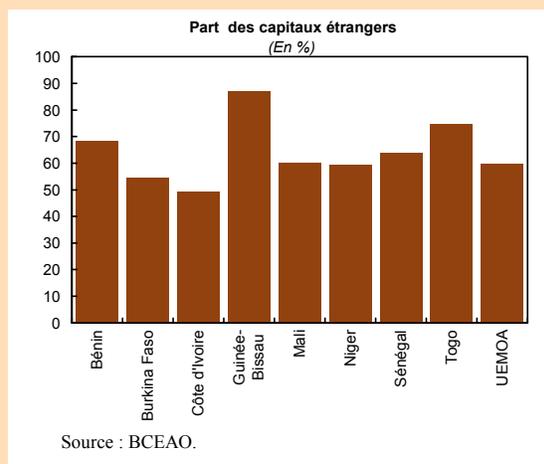
### Encadré 2.5. Le secteur financier de l'UEMOA face à la crise mondiale

La crise financière mondiale présente des risques pour le secteur bancaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). L'UEMOA, qui héberge d'importants groupes bancaires régionaux d'Afrique subsaharienne (Ecobank et Bank of Africa) et de nombreuses banques et filiales à participation étrangère, entretient des relations financières étroites avec l'Afrique et le reste du monde. La part des capitaux étrangers dans le système bancaire varie selon les pays, mais elle était d'au moins 50 % en décembre 2006, le tiers environ du capital bancaire total étant détenu par des entités ne faisant pas partie de l'UEMOA. Si les banques qui opèrent dans la région subissent des pertes à l'étranger, elles risquent de rapatrier les capitaux et de manifester une aversion croissante au risque, ce qui se traduirait par une contraction du crédit au sein de l'UEMOA. Ce risque de contagion ajoute aux différents facteurs qui rendent vulnérables les banques de la région.

Malgré la restructuration profonde qu'a connue le secteur bancaire ces dernières années, les banques de la région restent à la merci des chocs sectoriels et ont encore des engagements dans d'assez grandes entreprises publiques. Qui plus est, le volume des prêts improductifs demeure relativement élevé, surtout au Bénin, au Mali et au Togo. Si les banques de l'UEMOA ont de tout temps détenu un excédent substantiel de liquidités, ces marges ont diminué en 2008, laissant les banques vulnérables à une éventuelle contraction de la liquidité. De fait, les injections de liquidité demandées à la BCEAO par l'intermédiaire d'un nouveau mécanisme, instauré au dernier trimestre de 2007, sont en augmentation. Les prêts interbancaires internationaux ont également enregistré une forte progression entre les quatrièmes trimestres de 2007 et de 2008.

Une plus forte contraction de la liquidité aurait des répercussions sur les économies de l'UEMOA. Le secteur bancaire joue un rôle crucial dans le préfinancement de la production agricole et des échanges commerciaux. Au Bénin, au Mali et au Togo, par exemple, la production cotonnière est souvent préfinancée par les banques nationales; une baisse des préfinancements pourrait avoir de graves retombées sur la production et les exportations de coton. Bien qu'on ne dispose pas encore de statistiques sur l'évolution récente du volume total des crédits commerciaux, d'aucuns craignent que ces derniers, notamment ceux destinés aux produits de base (coton, cacao, par exemple), ne soient déjà compromis du fait que les banques internationales limitent leurs engagements.

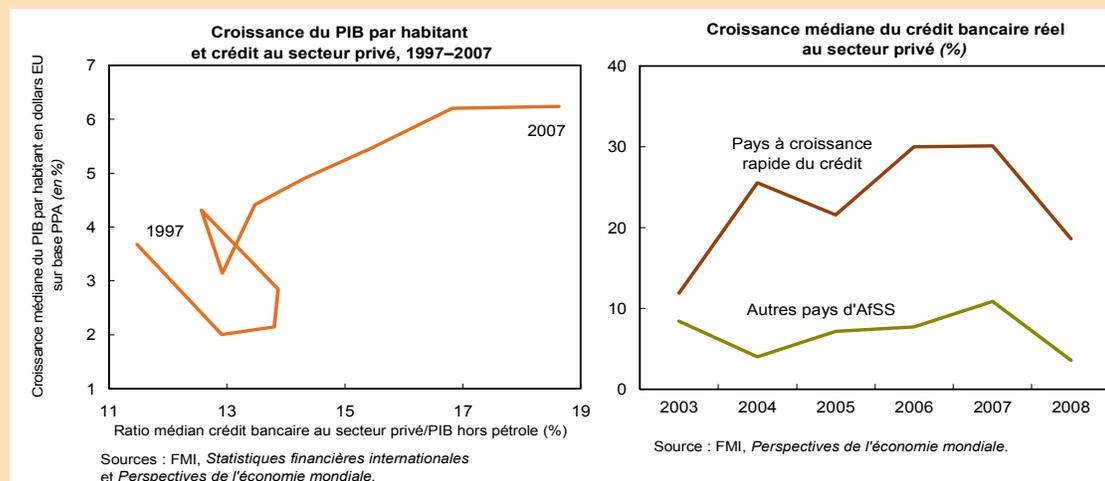
Note : Cet encadré a été rédigé par Jihad Dagher.



### Encadré 2.6. Essor du crédit en Afrique subsaharienne : risques et mesures à prendre

Depuis le milieu des années 90, la diversification financière est allée de pair avec l'accélération de la croissance économique en Afrique subsaharienne. Entre 2003 et 2007, plusieurs pays de la région ont vu le crédit bancaire au secteur privé augmenter en moyenne de plus de 20 % par an en termes réels, ce qui a eu pour effet de quasiment doubler le ratio crédit bancaire au secteur privé/PIB non pétrolier<sup>1</sup>. En général, il s'agit de pays dont le degré de développement financier était initialement faible et où l'accélération du crédit bancaire a fait suite à la stabilisation macroéconomique et s'est accompagnée d'une solide croissance économique.

L'expansion rapide du crédit comporte généralement des risques prudentiels et macroéconomiques. Une augmentation de l'offre de crédit risque d'alimenter les déséquilibres internes et externes, notamment l'inflation des prix des biens et des actifs, le creusement des déficits du compte des transactions courantes et l'augmentation de la dette extérieure. Sur le plan prudentiel, elle peut nuire à la qualité du crédit, l'intensification de l'activité mettant la gestion et le fonctionnement des banques à rude épreuve. Par ailleurs, la hausse des prix des actifs qui l'accompagne souvent accroît la valeur des garanties; de ce fait, les prêts semblent mieux provisionnés, et les banques et leurs clients sont incités à prendre davantage de risques. Un renversement des marchés des actifs peut entraîner une dégradation brutale de la qualité des prêts. Ces risques macroéconomiques et financiers sont imbriqués et se renforcent mutuellement, de sorte que la plupart des périodes de forte expansion du crédit<sup>2</sup> sur les marchés émergents ont été suivies de crises monétaires ou bancaires.



La crise financière mondiale a substantiellement freiné l'expansion du crédit dans la plupart des pays subsahariens, qui ont été ébranlés par le repli brutal de la demande mondiale dont font l'objet leurs exportations et l'assèchement des entrées de capitaux étrangers. En conséquence, l'expansion du crédit, qui est procyclique, a amorcé un net ralentissement.

Dans quelle mesure les pays subsahariens sont-ils vulnérables à un tarissement soudain du crédit? On ne sait toujours pas si, face à la dégradation des paramètres économiques fondamentaux, le ralentissement du crédit ira au-delà du niveau d'équilibre. Sur le plan positif, la plupart des pays subsahariens où l'expansion du crédit a été rapide ne connaissent pas de déséquilibres internes ou externes excessifs, leur solde budgétaire, celui de leur compte courant et leur endettement extérieur (par rapport au PIB non pétrolier) étant similaires à ceux des autres pays d'Afrique subsaharienne. Ils sont aussi, pour la plupart, restés à l'écart des sources de financement risquées et ont plutôt misé sur les dépôts intérieurs et leur rotation plus rapide pour accorder de nouveaux crédits. Côté négatif, la crise mondiale risque encore de provoquer des pertes financières associées à la dégradation de la qualité des prêts qui pourraient entraîner une nouvelle décélération du crédit. On ne peut exclure un «atterrissage brutal» dans les pays où les déséquilibres macroéconomiques sont prononcés et les secteurs financiers fragiles.

**Encadré 2.6 (fin)**

*Mesures à prendre.* Si la décélération se produit sans heurt et va dans le sens des fondamentaux, il se peut qu'aucune mesure spécifique ne s'impose. En revanche, dans les pays où une compression du crédit ou des pertes financières, ou les deux à la fois sont à craindre, les responsables publics devraient prévoir des mesures de protection pour le secteur réel et le secteur financier. L'existence d'un volant monétaire et budgétaire qui permettrait d'appliquer des mesures économiques et de contrôle anticipatoires faciliterait l'action des pouvoirs publics et accroîtrait son efficacité. En revanche, dans les pays où l'expansion du crédit demeure soutenue, le choix des mesures visant à contenir ses effets négatifs serait fonction des causes profondes. Il convient d'opter pour un resserrement des politiques monétaires et/ou budgétaires quand ces causes sont macroéconomiques ou que la stabilité macroéconomique est menacée. On renforcera les mesures prudentielles dans les cas où la stabilité financière est précaire, afin de préserver la qualité du crédit, de limiter l'exposition au risque et de veiller à ce qu'il existe des capitaux suffisants pour absorber les pertes potentielles.

Note : Cet encadré a été rédigé par Plamen Iossifov et s'appuie sur Iossifov (2009).

<sup>1</sup>Il s'agit des pays suivants : Angola, République démocratique du Congo, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Malawi, Nigéria, São Tomé-et-Príncipe, Sierra Leone, Swaziland, Tanzanie et Zambie.

<sup>2</sup>On entend par périodes de forte expansion du crédit les périodes de déviations extrêmes du log du crédit réel par rapport à sa tendance.

cependant atteint plus de 0,5 % du PIB en Afrique du Sud, au Gabon, au Ghana, au Kenya et au Togo. Pourtant, à l'exception de l'Afrique du Sud, les marchés de ces pays sont relativement illiquides. Quelques pays (essentiellement l'Afrique du Sud, le Gabon et les Seychelles, pays à revenu intermédiaire, mais aussi le Ghana et le Nigéria) ont fait appel aux marchés internationaux des capitaux ces dernières années. Avant la crise, les pays où les investisseurs non résidents détenaient plus de 10 % de la dette publique étaient le Ghana, le Malawi, le Nigéria, l'Ouganda et la Zambie.

### **Dans quelle mesure les bilans des systèmes financiers sont-ils vulnérables?**

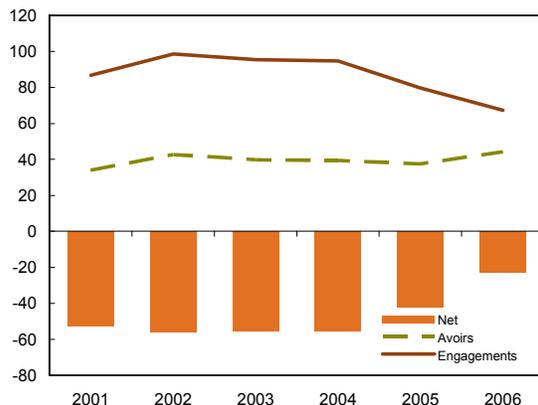
Si le capital et la liquidité des systèmes bancaires, qui dominent les systèmes financiers dans la plupart des pays subsahariens, sont généralement solides, des vulnérabilités persistent qui pourraient transmettre et aggraver

les difficultés financières. On citera notamment le risque de crédit élevé et la concentration des portefeuilles de prêts des banques, la gestion des risques par les institutions financières, qui n'a pas progressé au même rythme que les innovations, et les lacunes persistantes en matière de contrôle et de surveillance du secteur financier (*cf.* tableau 2.4 et graphique 2.11).

- Les systèmes bancaires sont généralement plus solides que dans les années 90, décennie au cours de laquelle le continent a été frappé par plusieurs crises bancaires, et affichent depuis quelques années des niveaux de capitalisation et de liquidité soutenus (*cf.* graphiques 2.12 et 2.13, ainsi que tableau 2.A4).
- On observe cependant qu'il existe, dans certains pays, un pourcentage élevé de prêts improductifs

**Graphique 2.9. Afrique subsaharienne : avoirs et engagements bruts, 2001–06**

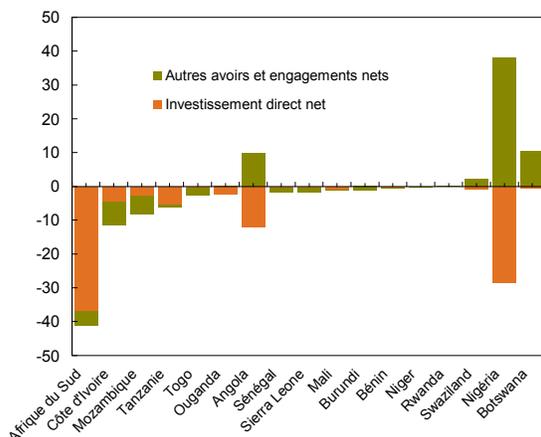
(En % du PIB)



Source : FMI, base de données sur les positions extérieures globales.

**Graphique 2.10. Afrique subsaharienne : investissement direct net et autres avoirs et engagements nets, fin 2006**

(En milliards de dollars)



Source : FMI, base de données sur les positions extérieures globales.

et de faibles ratios de fonds propres (par exemple, certains pays de l'UEMOA et de la CEMAC, et quelques pays postconflit). Les pays dotés de systèmes financiers moins diversifiés devraient, dans l'idéal, afficher des ratios de fonds propres supérieurs en considération du risque de crédit plus élevé, mais rares sont les pays subsahariens qui fixent un ratio minimal de plus de 8 %. Par ailleurs, il se peut que les indicateurs de solidité du système utilisés, outre qu'ils sont

**Tableau 2.4. Afrique subsaharienne : indicateurs de solidité financière, 2004 et 2007**

	Afrique subsaharienne	Marchés émergents	Marchés pionniers	Pays en développement
Prêts improductifs (% des prêts bruts)				
2004	16,3	1,8	11,8	19,1
2007	11,9	1,0	6,2	14,7
Capitaux réglementaires/actifs pondérés selon les risques (%)				
2004	15,6	14,0	17,0	15,1
2007	18,1	12,8	16,2	19,4
Actifs liquides (% du total des actifs)				
2004	42,7	4,7	42,7	45,1
2007	44,5	4,6	39,0	49,8

Source : FMI, questionnaires du Département Afrique sur le secteur financier.

Note : moyennes calculées sur la base des chiffres disponibles pour les pays et les années indiqués.

rétrospectifs, surévaluent la qualité réelle des portefeuilles étant donné les carences en matière de comptabilité, d'audit et de contrôles internes, et la conformité inégale aux Principes fondamentaux pour un contrôle bancaire efficace du Comité de Bâle.

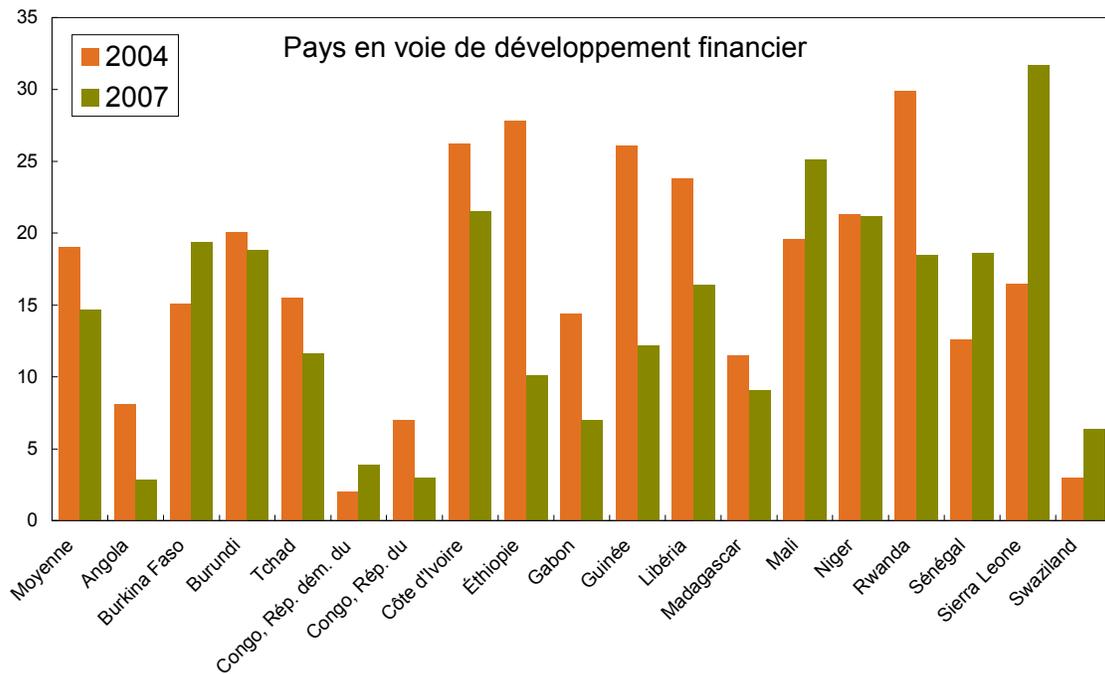
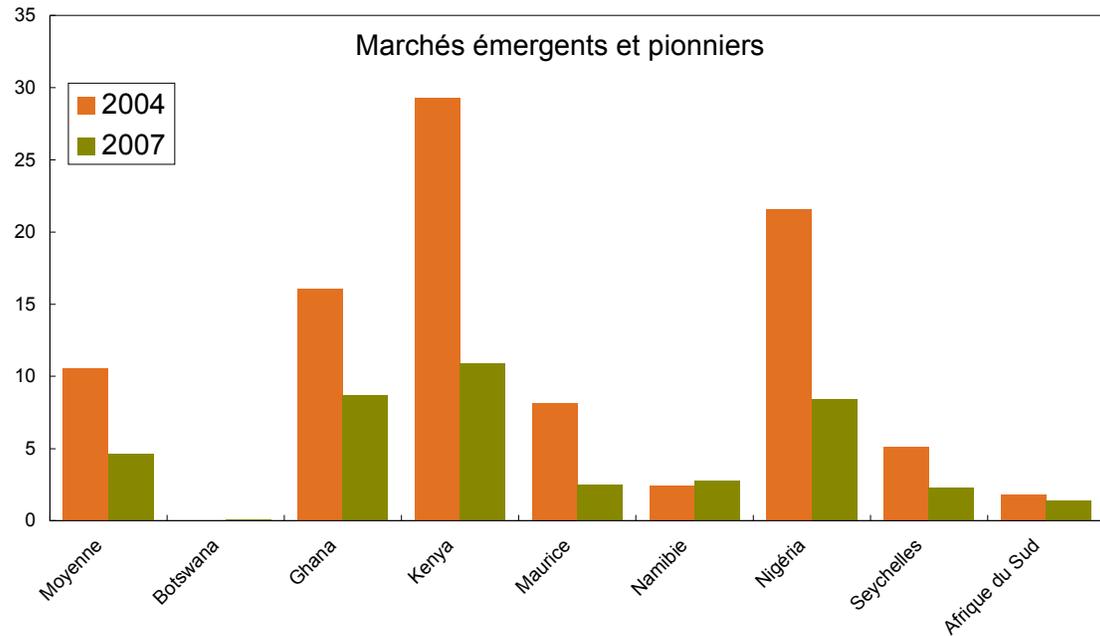
Plusieurs facteurs atténuants interviennent. D'abord, les systèmes bancaires subsahariens sont peu exposés aux instruments financiers complexes; de ce fait, ils risquent moins de pertes que les systèmes des marchés développés et émergents. Ensuite, l'abondance des dépôts nationaux faiblement rémunérés et des liquidités a permis aux banques de s'auto-financer sans avoir recours aux emprunts commerciaux, ce qui a limité l'endettement global inscrit à leur bilan. Enfin, de nombreuses banques disposent de volants de réserve en capital, ce qui tient en partie aux marges de bénéfices élevées et à la faible concurrence.

En résumé, cette analyse aboutit à quatre conclusions principales :

- Les marchés financiers subsahariens ne sont peut-être pas assujettis au même type de turbulences que ceux des

**Graphique 2.11. Afrique subsaharienne : prêts improductifs, 2004 et 2007**

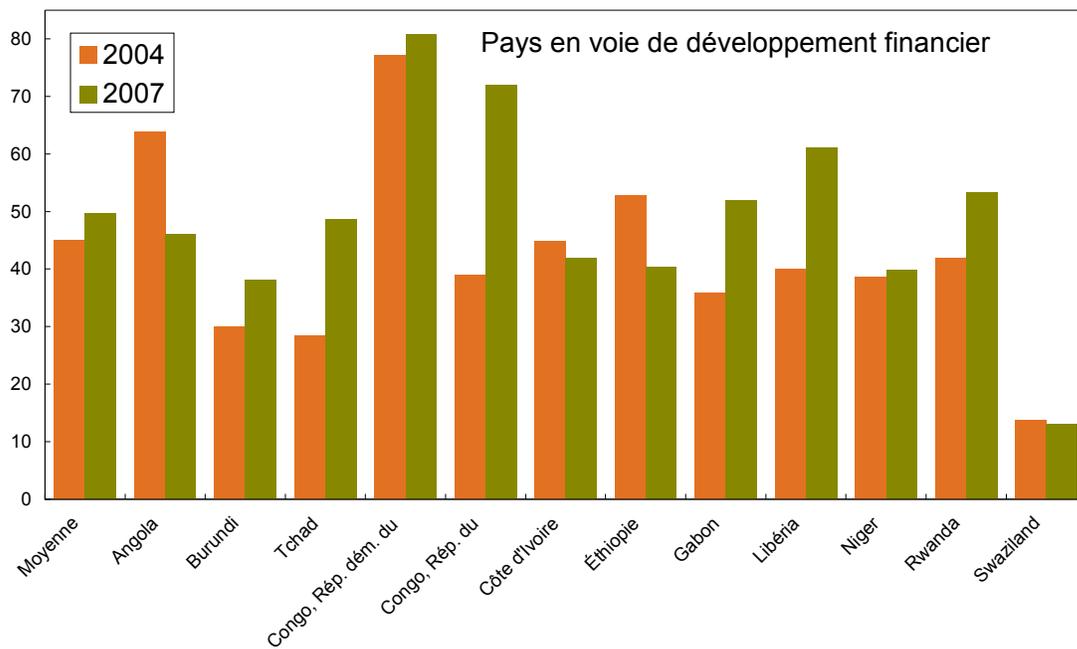
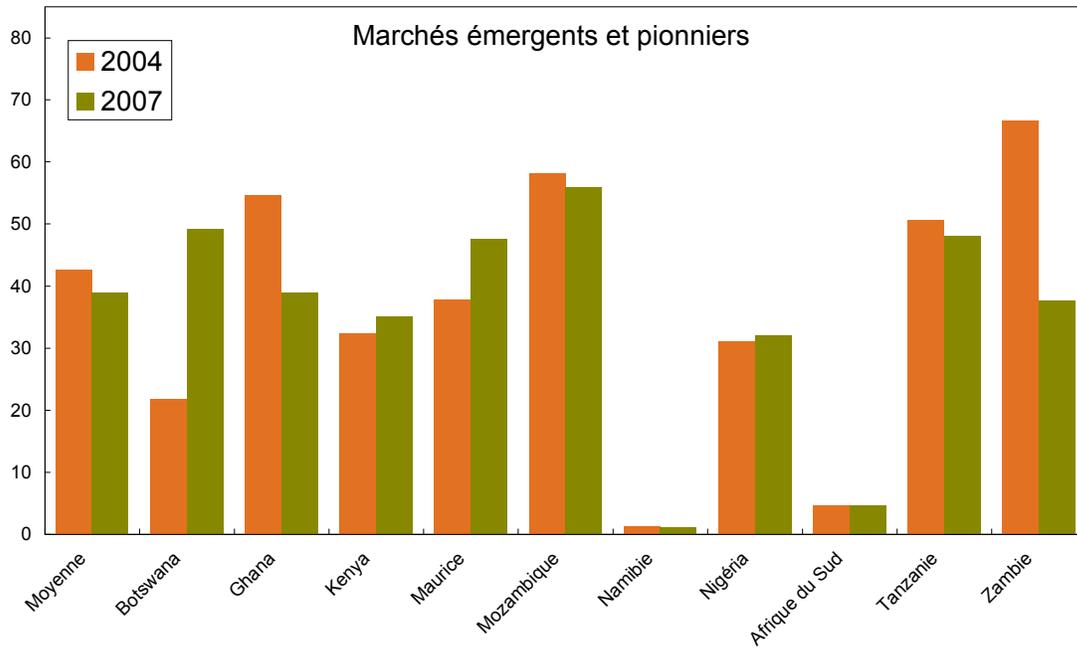
(En % du montant brut des prêts)



Source : FMI, questionnaires du Département Afrique sur le secteur financier.

**Graphique 2.12. Afrique subsaharienne : actifs liquides, 2004 et 2007**

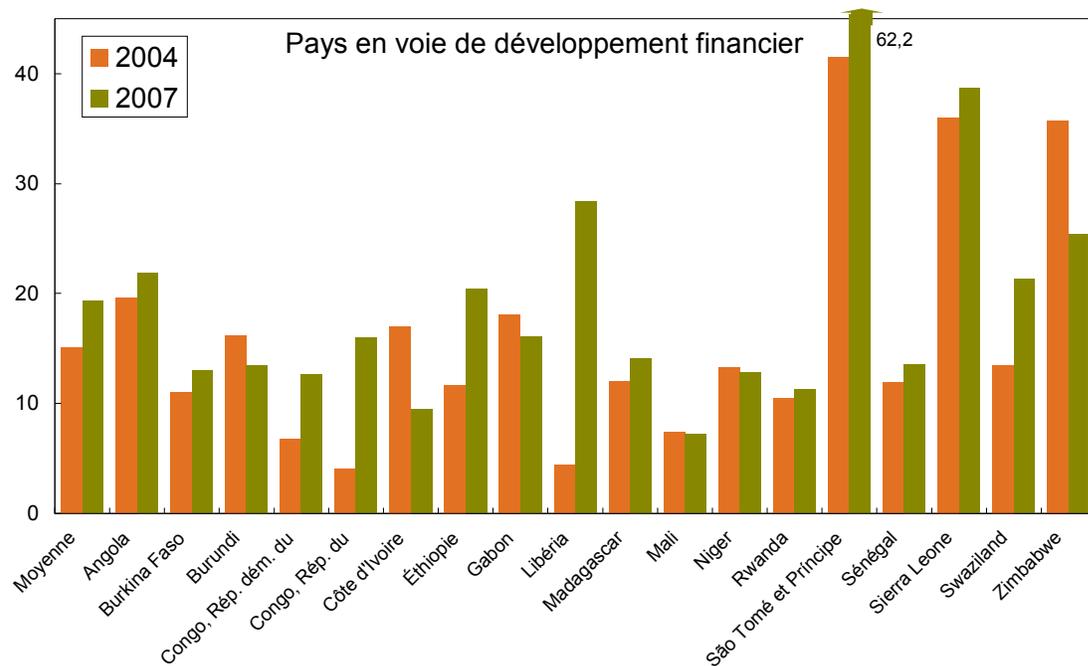
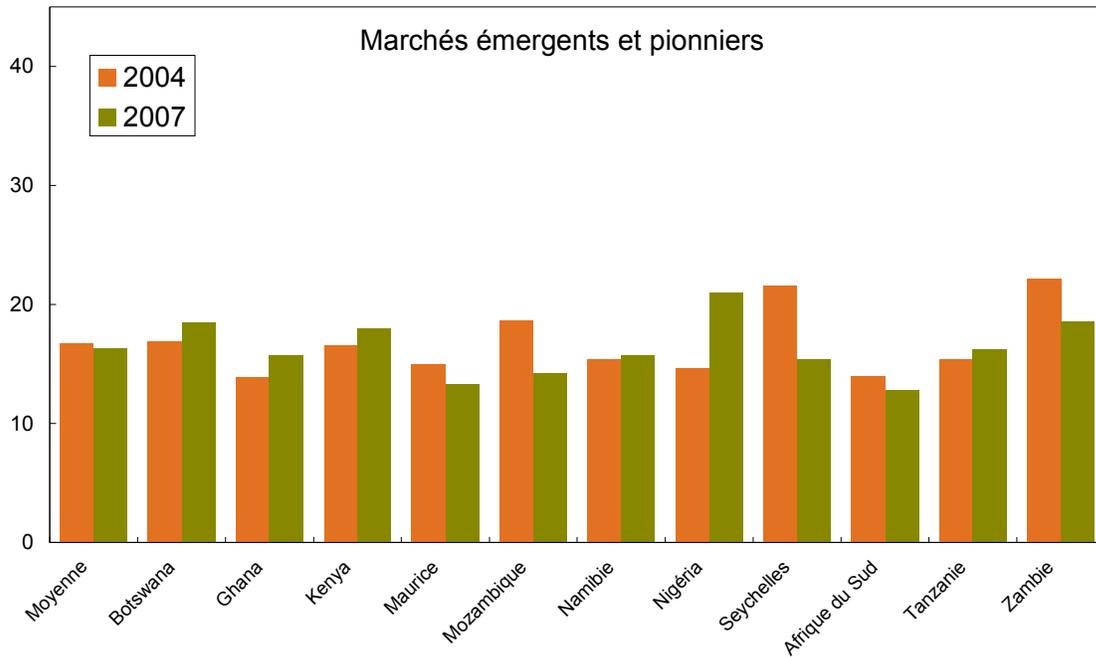
(En % du total des actifs)



Source : FMI, questionnaires du Département Afrique sur le secteur financier.

**Graphique 2.13. Afrique subsaharienne : fonds propres réglementaires, 2004 et 2007**

(En % des actifs pondérés en fonction des risques)



Source : FMI, questionnaires du Département Afrique sur le secteur financier.

Note : Dans le cas du Swaziland, les données se rapportent aux capitaux réglementaires de première catégorie.

économies avancées, mais les effets directs de ces troubles sur les banques et d'autres institutions financières devraient être plus prononcés dans les pays où les systèmes financiers sont plus diversifiés et plus développés. Cela dit, les systèmes moins développés sont également vulnérables.

- Les effets secondaires de la crise frapperont tous les pays sous forme de dégradation de la conjoncture économique et d'essoufflement de la croissance. Ils pourraient se manifester plus tard. Malgré quelques facteurs atténuants, les systèmes financiers subsahariens sont vulnérables.
- Étant donné le caractère exceptionnel de la crise mondiale, l'intégration croissante de nombreux marchés et institutions financières africains à l'économie mondiale et la taille relativement restreinte des marchés nationaux, le retrait des investisseurs pourrait avoir des conséquences substantielles sur les systèmes financiers de certains pays.
- La crise a limité l'aptitude de certains pays africains à accéder aux marchés mondiaux de capitaux, problème qui devrait persister tant que l'aversion croissante au risque et des écarts de rémunération élevés pèseront sur ces marchés.

## Enjeux et priorités d'action

La crise financière présente des défis pour les systèmes financiers subsahariens et la réforme de ces systèmes, notamment sur les points suivants : i) comment freiner la contagion de la crise financière mondiale actuelle qui s'est maintenant propagée à l'ensemble de l'économie; et ii) comment poursuivre le développement et la consolidation des systèmes financiers dans une conjoncture nationale et internationale nettement moins porteuse.

Pour y faire face, les autorités devront revoir leurs priorités d'action et améliorer leur coordination avec les principaux intervenants et homologues. Les pays subsahariens doivent certes poursuivre la réforme de leurs systèmes financiers, mais il leur faut : i) prendre en considération les nouveaux enseignements tirés de la crise et donner priorité aux mesures qui atténuent ses effets actuels et potentiels; et ii) tenir compte de la nécessité de coordonner les mesures macroéconomiques et celles concernant le secteur financier de manière à ce que les évolutions de ce dernier n'alimentent pas les déséquilibres macroéconomiques et que les mesures macroéconomiques n'accroissent pas ses vulnérabilités.

## Mesures d'atténuation à court terme

Les mesures destinées à atténuer la contagion doivent être préventives et complétées par des cadres de gestion de la crise. Les mesures préventives comportent des dispositions visant à i) intensifier rapidement la surveillance afin de vite détecter les risques et d'améliorer le suivi; ii) assurer un niveau de liquidité suffisant dans le système financier; et iii) donner au public confiance dans le fonctionnement des marchés et des institutions. Les mesures de gestion et de résolution de la crise comprennent des dispositions visant à i) renforcer la sécurité financière; ii) établir des mécanismes efficaces d'intervention dans les banques; et iii) mettre en place des procédures de coordination avec d'autres autorités monétaires et de contrôle.

### Intensification de la surveillance

La surveillance du système financier doit faciliter la détection rapide des difficultés dans les institutions et atténuer le risque de crises systémiques. La consolidation du cadre de réglementation et de contrôle (y compris la mise en place de systèmes de surveillance sur dossiers) n'a pas avancé au même rythme dans les différents pays de la région. Même dans ceux qui ont accompli des progrès sensibles à cet égard, des lacunes persistent en termes

d'exercices de simulation de crise et de données à fréquence élevée pour assurer le suivi régulier des risques. Par ailleurs, les relations d'interdépendance entre les acteurs du système financier sont mal identifiées, et les risques spécifiquement associés au bilan des entreprises ou au patrimoine des ménages sont peu connus.

Le renforcement de la surveillance dans les pays subsahariens appellerait diverses mesures, notamment : i) l'élaboration d'indicateurs de risque financier à fréquence élevée, tels que des données sur la situation de liquidité des banques, les engagements interbancaires, les lignes de crédit internationales et les créances contingentes hors bilan; ii) l'analyse de l'évolution du secteur financier; iii) la collecte de données sur le patrimoine et l'endettement des ménages et des entreprises; et iv) le développement des exercices de simulation de crise afin de couvrir plus complètement les risques macroéconomiques. L'amélioration de la surveillance commence souvent par l'établissement d'un comité de stabilité financière au sein de la banque centrale, et plus généralement de groupes de travail ordinaires auxquels participent d'autres autorités de surveillance (ministère des finances ou autres organismes de contrôle responsables de la surveillance des institutions financières non bancaires).

#### **Renforcement de la gestion des risques dans les banques**

L'amélioration de la gestion des risques a été assez lente dans les banques et devrait progresser en parallèle avec celle de la surveillance. La majorité des institutions financières ne soumettent pas leurs bilans à des tests de résistance fondés sur des scénarios macroéconomiques. Elles devraient donc être encouragées à y procéder pour évaluer les retombées potentielles de la crise et en communiquer les résultats aux autorités de surveillance. Ces tests pourraient être conçus

par les organismes réglementaires de manière à ce que leurs résultats guident utilement les politiques. Les filiales des banques étrangères devraient également être invitées par les autorités de supervision locales et celles de leur pays d'origine à faire appel à la capacité de simulation des crises des banques mères, qui a été sensiblement développée avec la mise en œuvre de Bâle II.

#### **Coordination avec d'autres pays**

Les dispositifs de surveillance internationale au sein de la région subsaharienne demeurent insuffisants malgré le développement rapide de groupes bancaires régionaux et de l'intégration régionale des marchés financiers. Les autorités monétaires et d'autres organismes de réglementation devraient également collaborer avec leurs homologues étrangers pour empêcher les crises qui surgissent dans une institution ou un système bancaire donné de prendre une ampleur régionale. Ceci particulièrement important pour les groupes bancaires régionaux, dont les opérations ont connu une expansion rapide dans la région, surtout si la capacité de surveillance est déficiente à différents égards. Il conviendrait ainsi d'améliorer divers éléments, notamment les informations relatives aux évaluations des risques des institutions, les réglementations, les provisions de liquidité et la répartition des charges.

Plusieurs pays subsahariens ont signé des protocoles d'accord et entrepris de renforcer les dispositifs de surveillance internationaux, mais un renforcement de la coordination et de l'échange de renseignements s'impose, surtout en période de crise mondiale. Les autorités de surveillance des pays d'accueil et des pays d'origine doivent se tenir prêtes à intensifier leurs échanges d'informations en vue d'améliorer la surveillance, mais aussi d'élaborer des mesures plus efficaces pour faire face à une éventuelle dégradation de la situation au sein des systèmes financiers qu'elles contrôlent.

### **Encadré 2.7. Enseignements pour l’Afrique subsaharienne sur la manière de gérer une crise bancaire**

Une étude récente a recensé 124 crises bancaires systémiques dans le monde depuis 1970, dont 40 en Afrique subsaharienne<sup>1</sup>. Bien que chacune ait ses propres caractéristiques, cette étude livre des enseignements intéressants. Le présent encadré examine les leçons utiles à la gestion des crises qui ont été tirées des dernières périodes de troubles<sup>2</sup>.

Une crise systémique survient quand une ou plusieurs banques sont confrontées à des difficultés assez graves pour ébranler le fonctionnement du système bancaire. Souvent déclenchés par des chocs externes, les problèmes de solvabilité et de liquidité de certaines institutions amènent parfois les déposants à retirer massivement leurs fonds. La crise peut en outre entraîner une contraction du crédit, une chute de la valeur des actifs et la faillite de nombreuses banques.

La gestion de crise vise à rétablir la confiance, à protéger le système de paiement et à améliorer la solvabilité. Les instances de réglementation en ont distingué trois composantes :

- *Endiguement de la crise* : La première étape consiste à mettre un terme à la panique bancaire, ce qui appelle généralement des injections de liquidités. L’apport de liquidités devrait cependant se limiter aux institutions solvables; parmi les autres, il est conseillé de fermer celles qui n’ont pas une importance systémique dans les plus brefs délais afin de limiter le risque d’aléa moral. Des mesures administratives telles que le gel des dépôts ou les fermetures temporaires de banques s’imposent parfois, mais elles risquent de provoquer de profondes perturbations et ne doivent être envisagées qu’en dernier ressort.
- *Restructuration bancaire* : La deuxième étape consiste à rétablir la rentabilité et la solvabilité. Les banques viables mais sous-capitalisées doivent soumettre des plans de restructuration acceptables; les banques non viables doivent être liquidées. Les autorités doivent également déterminer la répartition des pertes bancaires entre les actionnaires, les créanciers et les contribuables.
- *Gestion des actifs* : À ce stade, les banques doivent restructurer ou liquider les prêts improductifs, ou bien transférer les actifs à une structure de défaisance. Toute ingérence politique dans le processus de restructuration doit être évitée.

La coordination avec les politiques macroéconomiques est essentielle. Les injections de liquidités doivent être compatibles avec les objectifs d’inflation et de change. Dans certains cas, il faudra éventuellement renoncer à un ancrage insoutenable. Les autorités peuvent aussi envisager des contrôles temporaires sur les opérations en capital, mais l’efficacité de cette mesure ne fait pas l’unanimité.

Les crises bancaires peuvent s’avérer très coûteuses, surtout pour les contribuables. Les coûts sont associés aux injections de liquidités, à l’émission d’obligations à des fins de recapitalisation, au règlement des garanties de dépôt et aux pertes sur le rachat des prêts improductifs. Les recettes tirées du recouvrement des actifs sont souvent faibles. Selon des données récentes, la hausse des coûts est associée à des injections de liquidités illimitées et à des garanties universelles (l’annonce par le gouvernement qu’il honorera tous les engagements des banques hormis les fonds propres)<sup>3</sup>.

Dans les pays africains, en principe, compte tenu de la taille relativement restreinte de la plupart des systèmes bancaires de la région (*cf.* tableau 2.A1), les coûts budgétaires éventuels du renflouement des

**Encadré 2.7 (fin)**

banques pourraient être moindres que lors des crises qui ont récemment ébranlé les marchés émergents, où ils ont représenté entre 8 et 50 % du PIB. Néanmoins, étant donné la contraction considérable des financements extérieurs disponibles pour la région et ses conséquences sur la viabilité de la dette, de nombreux pays risquent de ne pas disposer du volant budgétaire nécessaire pour renflouer ne serait-ce que quelques banques, à moins de procéder à des ajustements budgétaires massifs et indésirables dans d'autres postes essentiels des dépenses publiques. Il conviendra donc d'éviter les plans de sauvetage de grande ampleur (à moins qu'ils ne soient jugés indispensables pour protéger les déposants ou parer à une crise systémique et qu'ils n'interviennent qu'après une analyse coûts-bénéfices approfondie), de même que les injections illimitées de liquidités et les garanties universelles. D'autres solutions (les fonds privés en tant que source principale de recapitalisation, par exemple) devront être examinées, qui appelleront éventuellement la réduction des obstacles à l'investissement étranger dans le secteur.

Note : Cet encadré a été rédigé par Rafael Portillo.

<sup>1</sup>Voir Laeven and Valencia (2008). Toutes les crises bancaires qui se sont produites en Afrique subsaharienne sauf une sont intervenues entre 1982 et 1995, souvent en raison d'une répression financière généralisée et de vastes déséquilibres macroéconomiques. Elles sont peut-être donc moins en commun avec le contexte actuel.

<sup>2</sup>Cet encadré s'appuie sur Hoelscher and Quintyn (2003).

<sup>3</sup>Voir Honohan and Klingebiel (2003).

**Préparation aux crises**

Une intervention rapide, fondée sur un programme exhaustif et crédible, peut parer à une crise systémique ou en gérer les effets négatifs éventuels (encadré 2.7). Si les enseignements dégagés de crises financières antérieures ont permis à certains pays subsahariens d'améliorer leurs mécanismes d'intervention dans les banques, cet exercice est loin d'être terminé et progresse de manière inégale dans la région. Il importe donc que les pays énoncent des principes, des mesures et des procédures claires pour gérer les crises systémiques ou la faillite de grosses banques, et ce d'autant plus que les autorités budgétaires, dont les capacités sont limitées, risquent d'être mises à contribution en l'absence d'autres sources de capitaux ou de

liquidités. À cet égard, il serait utile de définir au préalable quelles faillites constitueraient un risque systémique (selon la taille et le potentiel de contagion de l'institution) et de conduire en parallèle une analyse coûts-bénéfices des besoins éventuels de recapitalisation.

Les programmes devraient réglementer la cessation d'activités et, autant que possible, prévoir une protection appropriée des déposants afin de préserver la confiance dans le système financier (encadré 2.8). Il conviendrait de vérifier que les cadres juridiques et réglementaires offrent les instruments nécessaires pour permettre aux autorités d'aider les banques placées sous leur contrôle et, le cas échéant, d'y intervenir, et pour parer à tout dérèglement des systèmes de paiement.

### Encadré 2.8. Garantie des dépôts en Afrique subsaharienne

La garantie des dépôts a pour finalité première de maintenir la stabilité financière en offrant aux déposants une protection contre la baisse de valeur des dépôts à concurrence d'un montant prédéterminé en cas de faillite des banques. En ce sens, elle se distingue d'autres dispositifs de protection des dépôts tels que les garanties universelles et l'assurance implicite. Les garanties universelles, dont l'utilisation a été croissant pendant la crise actuelle, s'appliquent quand la perte de confiance s'étend à des institutions par ailleurs saines et qu'il faut rapidement mettre un terme aux retraits massifs de fonds. À ce stade, aucun pays subsaharien n'a eu à y recourir.

Pour l'instant, quatre pays subsahariens seulement (Kenya, Nigéria, Ouganda et Tanzanie) ont mis en place un système d'assurance explicite des dépôts (*cf.* tableau ci-dessous). Plusieurs pays de la région ont cependant envisagé d'établir un mécanisme de ce type. Les délais de mise en œuvre de ces dispositifs sont souvent longs, surtout quand un accord régional doit être conclu (ainsi, le projet d'assurance des dépôts dans la CEMAC a été lancé en 1999 mais n'a pas encore abouti).

Le bon fonctionnement des régimes d'assurance des dépôts repose généralement sur les éléments suivants : i) un contrôle bancaire efficace; ii) un champ et une couverture restreints pour limiter l'aléa moral; iii) l'application de primes ajustées selon le risque relatif de faillite. Les régimes actuellement en vigueur en Afrique subsaharienne se heurtent à diverses difficultés, notamment l'application d'un système de primes fondées sur les risques (difficile en l'absence de données et de surveillance adéquates) et la mobilisation de fonds suffisants pour que le régime couvre des faillites bancaires de grande ampleur.

#### Afrique subsaharienne : systèmes de garantie des dépôts

Systèmes	Kenya	Nigéria	Tanzanie	Ouganda
Année de mise en place	1985	1988/89	1994	1994
Types de dépôts couverts	Tous	Tous sauf devises	Tous sauf devises et interbancaires	Tous sauf devises et interbancaires
Garantie maximale (monnaie nationale et \$ EU)	100.000 K Sh (1366\$EU)	50.000 N (425\$EU)	500.000 T Sh (390\$EU)	3 millions de U Sh (1823\$EU)
Taux de couverture <sup>1</sup>	1,5	0,3	0,8	3,9
Coassurance	Non	Non	Non	Non
Fonds permanent	Capitalisé	Capitalisé	Capitalisé	Capitalisé
Primes annuelles	0,15 % des dépôts	0,9375 % des dépôts	0,1 % des dépôts	0,2 % des dépôts
Base de calcul de la prime	Dépôts constitutifs d'engagements	Dépôts constitutifs d'engagements	Dépôts constitutifs d'engagements	...
Prime ajustée en fonction des risques	Non	Non	Non	Non
Indépendance opérationnelle	Au sein de la banque centrale	Organisme indépendant	Au sein de la banque centrale	Organisme indépendant
Pouvoir d'intervention et de liquidation	Important	Important	Minime	...
Adhésion	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire

<sup>1</sup>Garantie maximale/PIB par habitant de 2008.

Sources : International Association of Deposit Insurers (IADI); Banque mondiale; *World Bank Deposit Insurance Schemes*; Demirguc-Kunt and Sobaci (2001).

Note : Cet encadré a été rédigé par Jérôme Vacher et Jahanara Zaman.

### **Injections de liquidités**

Les banques centrales doivent mettre en place des cadres d'intervention souples pour injecter des liquidités dans le système et permettre aux marchés de continuer à fonctionner. Il importe que les pays s'assurent que leurs systèmes monétaires et juridiques permettent à la banque centrale de faire office de prêteur en dernier ressort, et qu'ils adaptent leurs régimes de garantie. Les banques centrales font généralement appel à trois instruments fondamentaux pour fournir en urgence des liquidités à une institution financière. Il s'agit, par ordre de préférence décroissant, des instruments suivants : i) la prise en pension d'un ensemble de titres admissibles ou le recours à des swaps de devises; ii) les prêts garantis par divers actifs admissibles (les actifs non titrisés ne peuvent être utilisés dans le cadre d'opérations de pension); et iii) les prêts contre toute garantie dont la banque dispose. Pendant une crise, il importe que : i) les banques puissent amplement puiser dans leurs réserves à la banque centrale pour gérer leurs liquidités à court terme; et ii) des modifications soient apportées aux instruments de crédit d'urgence et, le cas échéant, au groupe de contreparties<sup>11</sup>. Pour empêcher les tensions actuelles de déstabiliser les marchés des changes, les pays doivent assurer un niveau suffisant de liquidités en dollars dans le système. À cet égard, il faudrait examiner le régime en vigueur pour déterminer dans quelle mesure il confère à la banque centrale

<sup>11</sup>Il n'existe pas de pratique optimale universelle en matière de politique de garantie, mais plutôt un éventail de dispositifs accompagnés des sauvegardes correspondantes. Le type de garantie requise pour la fourniture de liquidités est fonction du cadre institutionnel et juridique pour la prévention et la résolution des crises bancaires et du degré de développement du marché financier. Se reporter, par exemple, à FMI (2008a).

le pouvoir juridique de conclure des accords de swap avec d'autres banques centrales.

### **Préservation de la confiance du public**

Si, à ce stade, aucun cas de panique bancaire n'a été observé dans les pays subsahariens par suite de la crise mondiale, des pressions substantielles à la dépréciation des monnaies nationales se sont exercées dans certains d'entre eux. Si elles ne sont pas jugulées, ces pressions pourraient étendre leurs ramifications dans les systèmes financiers, surtout si les intervenants du marché perçoivent une augmentation du risque de règlement ou de pénurie du dollar. Pour préserver la stabilité financière des marchés, un renforcement de la communication entre les responsables publics et les participants aux marchés s'impose donc.

Les autorités doivent ainsi signaler leur volonté de prévenir la déstabilisation des marchés et leur capacité à le faire, y compris par une aide aux institutions solvables qui se heurtent temporairement à des difficultés de liquidité. Il faut assurer aux déposants qu'en cas de liquidation d'une banque, ils auront un accès immédiat, ou quasi immédiat, aux liquidités et un accès ininterrompu aux services bancaires et à leurs dépôts. Cela est d'autant plus important que la plupart des pays subsahariens n'ont pas de dispositifs de protection des dépôts et s'appuient sur des garanties de dépôt implicites, et que de nombreux systèmes bancaires demeurent vulnérables aux rumeurs en présence de fortes asymétries de l'information.

### **Mesures à moyen terme pour les systèmes financiers**

Les mesures à court terme visant à atténuer les retombées de la crise ne doivent pas être prises aux dépens de celles destinées à renforcer la résilience aux crises. Il ne s'agit pas seulement de procéder à des réformes du secteur financier, mais de continuer d'appliquer des politiques macroéconomiques éclairées. Si leurs objectifs ultimes sont similaires à ceux des mesures à court terme, certaines réformes nécessitent des délais

d'application relativement longs (*cf.* encadré 2.9 pour une analyse du programme de réformes après la crise mondiale). Elles consisteraient à combler toutes les lacunes des cadres de réglementation et de contrôle, à consolider l'infrastructure financière auxiliaire et à faire fond des mesures de prévention des crises à court terme pour renforcer la surveillance du secteur financier et la gestion des risques dans les banques. Elles doivent également remédier aux défauts de l'environnement opérationnel des institutions financières, par exemple améliorer l'accès au crédit ou accroître la transparence et la diffusion d'informations des intermédiaires financiers. Des efforts soutenus en vue de diversifier les marchés nationaux des capitaux pour mieux mobiliser l'épargne sont désormais encore plus nécessaires. Les pays qui parviennent à approfondir les marchés financiers locaux devraient être en mesure d'atténuer l'effet d'éviction des financements publics sur le secteur privé, mais aussi d'attirer des investisseurs institutionnels locaux pour participer au financement d'investissements indispensables dans l'infrastructure.

### **Suppression des lacunes de la réglementation et des contrôles**

Étant donné l'importance des systèmes bancaires dans les systèmes financiers subsahariens, les réformes ont en grande partie privilégié le renforcement de la réglementation et du contrôle des banques et ne commencent que maintenant à porter sur d'autres secteurs (marchés des capitaux, assurances, retraites et microfinance). Il faudrait renforcer la réglementation et le contrôle de l'ensemble du secteur financier pour atténuer les effets secondaires éventuels des secteurs non réglementés ou mal réglementés (encadré 2.10). La surveillance internationale sur une base consolidée des conglomerats financiers complexes doit être renforcée<sup>12</sup>. De manière

générale, il convient aussi de veiller à ce que le développement de la surveillance suive le rythme des innovations dans le secteur.

### **Consolidation de l'infrastructure institutionnelle pour les systèmes et marchés financiers**

Même avant la crise, les faiblesses de l'environnement opérationnel des institutions financières et de l'infrastructure connexe (systèmes de paiement, par exemple) constituaient une source de vulnérabilité. Si de nombreux pays ont accompli des progrès substantiels, d'autres mesures s'imposent pour améliorer la mise en œuvre i) des normes d'audit et de comptabilité; ii) des systèmes d'information sur le crédit, dont les registres et bureaux de crédit; iii) des systèmes de paiement et de règlement; et iv) de la capacité d'exécution nécessaire pour garantir les droits des créanciers et administrer les faillites.

### **Renforcement de la gestion des risques dans les institutions financières**

Si les volants de réserve en capital ont augmenté avant la crise mondiale, la gestion des risques demeure fragile et ne suit pas le rythme des innovations dans le secteur. Il convient donc de s'intéresser de plus près aux systèmes et aux contrôles en place dans les institutions financières, et plus particulièrement aux normes de crédit bancaire étant donné l'expansion récente du crédit suivie d'une dégradation rapide de la conjoncture économique pour les banques. Avant la crise, de nouvelles formes de crédit avaient commencé à se développer en Afrique subsaharienne, notamment pour les ménages (prêts hypothécaires et prêts non garantis comme les cartes de crédit). Il est de plus en plus important que les banques soient entièrement équipées pour évaluer convenablement les risques associés aux crédits consentis aux ménages, et que les mécanismes de recouvrement des dettes soient renforcés.

<sup>12</sup>Voir, par exemple, les recommandations du PESF (Programme d'évaluation du secteur financier) de l'Afrique du Sud récemment actualisé, FMI (2008d).

### **Encadré 2.9. Le programme de réformes du secteur financier en Afrique subsaharienne : quels changements la crise a-t-elle amenés ?**

Avant la crise, le programme de réformes du secteur financier était diversifié et comportait un vaste ensemble de mesures visant à remédier aux problèmes de stabilité financière et de développement. Les remous mondiaux actuels ont déjà entraîné un recentrage et une hiérarchisation de ses priorités. En particulier, la programmation des réformes donne désormais une priorité immédiate à : i) l'intensification de la surveillance; ii) l'atténuation des conséquences les plus directes de la crise (la chute des marchés des actions) par une amélioration ciblée de la réglementation; et iii) l'amélioration des structures pour la liquidité systémique et la capacité d'intervention en cas de crise.

L'accent a longtemps été placé sur l'amélioration des cadres de surveillance, et les éléments à réformer sont bien connus<sup>1</sup>. Même si les priorités à court terme ont évolué face à l'intensification de la tourmente mondiale, le programme et son application à moyen terme demeurent dans l'ensemble identiques : i) combler les lacunes en matière de réglementation et de supervision; ii) consolider l'infrastructure institutionnelle pour les systèmes et marchés financiers; iii) renforcer la gestion des risques dans les banques et les institutions financières non bancaires; iv) améliorer le climat économique et opérationnel pour les institutions financières; et v) diversifier les actifs et les financements et en faciliter l'accès pour les institutions financières.

Il se peut en fait que la crise ait hâté les réformes de fond nécessaires et confirmé l'utilité d'un programme de réformes de grande envergure. En particulier, le redressement sera plus facile, après la crise, si un cadre adapté est déjà en place. Il importe d'améliorer la transparence et les renseignements sur les emprunteurs pour atteindre l'objectif de moyen terme de faciliter l'accès au crédit. Dans les moments moins favorables, comme la tourmente actuelle, ils facilitent l'assainissement des banques et guident le redressement du système financier après une période de contraction du crédit ou une crise prolongée. La concentration des risques, tant du côté des prêts que des financements, est un problème de longue date que la période de troubles actuelle devrait révéler et qui doit être résolu à moyen terme. Il n'existe pas de solutions simples à un problème qui réside essentiellement dans la concentration de l'activité économique. Il est devenu difficile d'accroître la liquidité et la profondeur des marchés nationaux pour parer à certains des problèmes de concentration des risques dans les portefeuilles bancaires, mais cette mesure demeure prioritaire (dans les régions de l'UEMOA et de la CEMAC, par exemple, mais aussi dans la plupart des pays tributaires d'un petit nombre d'activités économiques comme l'exportation de produits de base).

La pénurie mondiale de capitaux et de liquidités, conjuguée aux effets négatifs de la décélération rapide de l'activité économique dans les économies avancées, signifie en outre que la marge de manœuvre nécessaire pour procéder à des réformes décisives dans le secteur financier est dorénavant nettement plus étroite. C'est, par exemple, le cas dans les pays où les autorités ont engagé des restructurations bancaires de grande envergure (le Togo) et où la participation des banques étrangères devait constituer un élément majeur d'une stratégie de sortie efficace pour les institutions en difficulté, notamment au travers d'un transfert substantiel de technologie et de savoir-faire. Cette pénurie pose aussi de graves problèmes dans le cas des systèmes bancaires où certaines institutions ont besoin de reconstituer rapidement leurs fonds propres lorsque le niveau de ces fonds diminue en deçà des normes. Dans une situation où les finances publiques sont déjà fragiles, la rareté des participations et des capitaux étrangers complique notablement la recapitalisation des banques (c'est le cas dans plusieurs pays de l'UEMOA).

L'État doit certes continuer de jouer un rôle substantiel dans le secteur bancaire, mais faire preuve d'une grande prudence avant de transposer des mesures qui ont été appliquées dans les économies avancées ou, par le passé, en Afrique subsaharienne sans grand succès (comme la forte expansion des banques publiques de développement). Ceci est d'autant plus vrai que la capacité des autorités et des organismes publics est limitée et, souvent, insuffisante pour gérer efficacement les problèmes du secteur privé. Il existe un risque que les autorités s'engagent dans des banques qui n'ont pas une importance systémique ou que les autorités de surveillance assouplissent les règles prudentielles pour faire face à la crise.

Note : Cet encadré a été rédigé par Jérôme Vacher, du Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI.

<sup>1</sup>Voir, par exemple, «Making Finance Work for Africa», Banque mondiale, et les conclusions publiées des PESF réalisés en Afrique subsaharienne, notamment au cours des trois dernières années (Afrique du Sud, Cameroun, CEMAC, Madagascar, Maurice, Namibie; <http://www.imf.org/external/np/fsap/fsap.asp#cp>).

### **Encadré 2.10. Système pyramidal, système de Ponzi et autres mécanismes de fraude financière**

Bien qu'aucun système pyramidal ou système de Ponzi n'ait été détecté en Afrique subsaharienne dans le prolongement de la crise mondiale, ils sont difficiles à identifier et risquent de constituer un facteur de vulnérabilité.

Ces deux mécanismes concernent généralement de vastes pans de la population, surtout dans les pays où les systèmes financiers sont peu diversifiés. Ils ne touchent pas uniquement des victimes naïves et ne sont pas plus répandus dans les systèmes financiers étroits. Ils sont difficiles à repérer lorsqu'ils sont présentés en des termes spécialisés visant à leur conférer une apparence plus élaborée et légitime. Dans les deux cas, il n'existe généralement pas d'activité économique ou d'investissements réels pour générer les hauts rendements promis, même si une entreprise, un produit ou un service sert parfois de vitrine.

Bien que parfois catastrophiques pour l'individu qui en est victime, ces mécanismes ne constituent qu'un désagrément pour l'économie en général, et non un risque systémique. Pour autant, lorsqu'ils interviennent sur une grande échelle, comme en Albanie en 1996 ou au Lesotho en 2007, ils peuvent ou risquent de provoquer d'immenses dégâts. À leur apogée, en Albanie, la valeur nominale de leurs engagements représentait près de la moitié du PIB. Leur effondrement a donné lieu à des émeutes, entraîné la chute du gouvernement, et quasiment déclenché une guerre civile. À la fin de 2007, la Banque centrale du Lesotho a pris des mesures pour suspendre les opérations d'une institution financière sans licence qui aurait fonctionné sous forme de système de Ponzi (et représenté 8 % environ du PIB) avant d'être fermée. Cette institution avait proposé plusieurs programmes pendant près de sept ans.

Les deux mécanismes opèrent généralement dans les domaines non couverts par la réglementation. Les progrès des technologies de communication, la complexité croissante des produits financiers et les opérations internationales ont multiplié les possibilités de fraude financière. Il est difficile pour les instances réglementaires de prouver que les opérateurs de ces systèmes conduisent des activités illégales ou assujetties à une licence; il se peut en outre que les autorités ne disposent guère d'informations sur les institutions qui n'ont pas déposé de demande de licence ou de statut. Qui plus est, il est parfois délicat, au plan politique, de mettre un terme à un système pyramidal, un système de Ponzi en particulier, surtout s'il compte des adhérents dans les cercles politiques. Les opérateurs du système de Ponzi deviennent parfois des piliers de leur communauté, par des contributions caritatives et politiques ostentatoires et l'étalage de leur richesse ou de celle de leur système.

La mise au point de méthodes visant à contrecarrer les mécanismes de fraude financière et à régler le problème des institutions financières sans licence est une priorité pour les instances de réglementation financière. Pour liquider une institution financière insolvable, il faut saisir et vendre ses actifs, et traiter les plaintes déposées à l'encontre de l'institution. Dans tous les cas, c'est une tâche complexe et de longue haleine. La liquidation des mécanismes de fraude financière peut s'avérer encore plus difficile du fait que leurs états financiers sont insuffisants, et la validation des plaintes problématique. En général, il y a peu d'actifs à saisir, à vendre et à répartir entre les plaignants légitimes. Étant donné que ces mécanismes tirent parti de la fragmentation des réglementations financières et de l'arbitrage réglementaire au niveau national et international, une collaboration efficace entre les organismes de surveillance financière et, souvent, d'autres organismes de répression s'impose pour les combattre au plan régional. Les programmes intensifs d'information du public jouent également un rôle déterminant dans la lutte contre ces activités.

**Encadré 2.10 (fin)**

**Système pyramidal et système de Ponzi**

**Système pyramidal**

N'atteint généralement pas une ampleur susceptible de poser des risques systémiques.

Adhésion soumise au versement d'une cotisation.

Les adhérents recrutent d'autres membres. Le niveau élevé de la rétribution promise attire de nouveaux membres; le nombre de nouvelles recrues nécessaire pour couvrir, à terme, toutes les rétributions augmente de façon exponentielle.

En général, dépasse rapidement la population visée et laisse la plupart des adhérents les mains vides.

Les systèmes s'effondrent assez rapidement du fait qu'ils sont à court de membres.

**Système de Ponzi**

Risque systémique possible.

Promet de verser des taux de rendement assez élevés sur les investissements à durée déterminée.

Les adhérents n'ont pas à recruter d'autres membres. L'opérateur du système verse les sommes initialement promises au moyen des investissements des membres ultérieurs. Ces versements renforcent la crédibilité du système et permet ainsi d'attirer un nombre grandissant d'investisseurs.

Le «roulement» des fonds permet aux systèmes de fonctionner pendant de nombreuses années. Si une simple opération arithmétique montre qu'ils finiront par s'effondrer, les opérateurs qui ont réussi ont effectué certains versements pour renforcer leur crédibilité et inciter les investisseurs à réinvestir plutôt que d'encaisser leurs gains.

L'accumulation d'engagements envers les investisseurs (principal et intérêts ou rendements promis) peut atteindre un niveau suffisant pour être systémique.

---

Note : Cet encadré a été rédigé par Philip Bartholomew, Wipada Soonthornsima et Mary Zephirin.

Tableau 2.A1. Groupes des pays

	Classification des pays <sup>1</sup>	Développement des marchés de capitaux <sup>2</sup>	Actifs des banques créatrices de monnaie/PIB (%) <sup>3</sup>	Actifs des banques commerciales/PIB (%) <sup>4</sup>	
<b>Marchés émergents</b>					
Afrique du Sud	Revenu intermédiaire	4	83,5	124,5	2007
<b>Marchés pionniers</b>					
Maurice	Revenu intermédiaire	3	94,7	295,0	2007
Seychelles	Revenu intermédiaire	2	84,3	24,2	2007
Namibie	Revenu intermédiaire	4	61,9	59,4	2007
Cap-Vert	Revenu intermédiaire	3	61,7	100,7	2007
Mozambique	Faible revenu	3	39,8	39,8	2007
Kenya	Faible revenu	4	32,2	...	...
Ghana	Faible revenu	4	27,1	55,0	2007
Nigéria	Faible revenu	4	23,9	...	...
Botswana	Revenu intermédiaire	4	19,8	43,7	2006
Tanzanie	Faible revenu	4	18,3	32,3	2007
Zambie	Faible revenu	4	16,4	...	...
Ouganda	Faible revenu	4	15,7	...	...
<b>Pays en développement</b>					
Érythrée	Faible revenu	0	171,0	...	...
Zimbabwe	Faible revenu	3	85,9	26,7	juin-06
São Tomé-et-Príncipe	Faible revenu	0	66,4	74,0	2007
Gambie	Faible revenu	2	27,9	...	...
Éthiopie	Faible revenu	1	27,5	42,3	2007
Libéria	Faible revenu	0	26,4	29,6	2007
Sénégal	Faible revenu	2	24,1	46,6	2007
Burundi	Faible revenu	0	23,8	44,3	2007
Cameroun	Revenu intermédiaire	0	22,6	22,6	2007
Swaziland	Revenu intermédiaire	4	22,6	33,5	2007
Togo	Faible revenu	1	21,7	33,3	2007
Comores	Faible revenu	0	19,0	14,2	2007
Côte d'Ivoire	Faible revenu	2	17,8	25,3	2008T1
Bénin	Faible revenu	3	17,7	...	...
Mali	Faible revenu	0	17,3	...	...
Burkina Faso	Faible revenu	3	16,8	18,5	2007
Lesotho	Revenu intermédiaire	1	14,6	35,8	2007
Guinée	Faible revenu	1	14,1	18,9	2007
Gabon	Revenu intermédiaire	0	14,1	22,0	2006
Rwanda	Faible revenu	3	13,0	20,6	2007
Madagascar	Faible revenu	1	11,4	15,6	2007
Angola	Revenu intermédiaire	2	11,4	14,8	2007
Malawi	Faible revenu	1	10,0	...	...
Sierra Leone	Faible revenu	1	9,3	21,3	2007
Niger	Faible revenu	0	9,0	17,0	2007
République Centrafricaine	Faible revenu	0	8,8	12,0	2007
Guinée-Bissau	Faible revenu	1	7,7	11,5	2007
Tchad	Faible revenu	0	4,5	9,0	2007
Congo, Rép. dém. du	Faible revenu	1	3,6	11,9	2007
Congo, Rép. du	Revenu intermédiaire	0	2,8	...	...
Guinée équatoriale	Revenu élevé	0	2,6	...	...

Sources : Gulde *et al.* (2006); FMI (2008); questionnaires du Département Afrique sur le secteur financier; Banque mondiale.

<sup>1</sup>Pays à faible revenu : revenu national brut (RNB) par habitant de 2007 (calculé selon la méthode de l'Atlas de la Banque mondiale) inférieur ou égal à 935 dollars; pays à revenu intermédiaire : RNB par habitant compris entre 936 et 11.455 dollars; pays à revenu élevé : RNB par habitant supérieur à 11.455 dollars.

<sup>2</sup>Indicateur de la structure du marché des capitaux, telle que définie au tableau 3.2 dans FMI (2008). «0» indique l'absence de marché; «1» — marché pour les bons du Trésor uniquement; «2» — marché pour les bons et les obligations du Trésor; «3» — marché pour les bons et les obligations du Trésor et marché pour les obligations de sociétés ou marché des actions; et «4» — existence des quatre marchés.

<sup>3</sup>Sauf indication contraire, les données se rapportent à 2007 et sont tirées de la base de données internationale de la Banque mondiale sur les structures financières. Les exceptions sont les suivantes : 2004 — Guinée équatoriale; 2005 — République Centrafricaine et Rwanda; et 2006 — Gambie, Ghana et Swaziland. Les données afférentes aux pays suivants se rapportent à 2004 et sont tirées de Gulde *et al.* (2006) : Comores, Érythrée, Guinée, Libéria, Namibie, São Tomé-et-Príncipe et Zimbabwe.

<sup>4</sup>Données provenant des questionnaires du Département Afrique sur le secteur financier.

Tableau 2.A2. Créances sur les banques déclarantes à la BRI, 2005-08T3

	2005T4	2006T4	2007T4	2008T1	2008T2	2008T3	2005T4	2006T4	2007T4	2008T1	2008T2	2008T3	2008T4	2008T5
	(Milliards de dollars EU)													
	(% du total)													
<b>Total</b>	<b>117,1</b>	<b>160,5</b>	<b>199,4</b>	<b>198,6</b>	<b>210,4</b>	<b>194,4</b>	<b>100,0</b>							
Afrique du Sud	41,0	50,1	60,3	50,8	51,2	48,9	35,0	31,2	30,2	25,6	24,3	25,6	24,3	25,1
Angola	4,3	7,9	9,3	10,8	14,9	20,4	3,7	4,9	4,6	5,4	7,1	5,4	7,1	10,5
Bénin	0,2	0,3	0,4	0,4	0,3	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Botswana	1,4	2,1	2,5	2,3	1,9	2,3	1,2	1,3	1,3	1,2	0,9	1,2	0,9	1,2
Burkina Faso	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Burundi	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Cameroun	1,2	1,2	5,0	4,7	5,2	6,4	1,0	0,8	2,5	2,4	2,5	2,4	2,5	3,3
Cap-Vert	0,8	1,0	1,6	1,7	2,1	1,9	0,7	0,6	0,8	0,8	1,0	0,8	1,0	1,0
Comores	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Congo, Rép. dém. du	0,9	0,9	1,3	1,3	1,3	1,3	0,8	0,6	0,7	0,7	0,6	0,7	0,6	0,7
Congo, Rép. du	0,4	0,6	0,7	0,8	0,9	0,8	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Côte d'Ivoire	1,6	2,2	2,5	3,2	3,0	2,1	1,4	1,4	1,3	1,6	1,4	1,4	1,4	1,1
Érythrée	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Éthiopie	1,2	0,8	0,9	0,9	0,7	0,8	1,0	0,5	0,5	0,5	0,3	0,4	0,3	0,4
Gabon	0,7	1,1	1,2	1,6	1,5	1,5	0,6	0,7	0,6	0,8	0,7	0,8	0,7	0,8
Gambie	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Ghana	1,5	1,8	1,5	1,5	1,7	1,6	1,2	1,1	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Guinée	0,3	0,4	0,5	0,5	0,6	0,5	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3
Guinée équatoriale	0,3	0,4	0,7	0,7	0,9	1,1	0,3	0,2	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,6
Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Kenya	6,3	7,7	9,6	9,7	9,9	10,4	5,4	4,8	4,8	4,9	4,7	4,9	4,7	5,3
Lesotho	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Libéria	14,5	16,1	17,7	18,0	17,2	17,5	12,4	10,0	8,9	9,1	8,2	9,1	8,2	9,0
Madagascar	0,9	1,1	1,5	1,4	1,7	1,6	0,8	0,7	0,7	0,7	0,8	0,7	0,8	0,8
Malawi	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Mali	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Maurice	9,5	15,8	27,2	34,1	38,6	19,4	8,1	9,8	13,7	17,2	18,4	17,2	18,4	10,0
Mozambique	0,9	1,2	1,3	1,5	1,5	1,4	0,8	0,7	0,7	0,8	0,7	0,8	0,7	0,7
Namibie	0,2	0,3	0,5	0,4	0,4	0,4	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Niger	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Nigéria	18,3	34,8	36,8	36,0	37,7	36,8	15,7	21,7	18,5	18,1	17,9	18,1	17,9	18,9
Ouganda	0,9	1,4	1,7	1,8	1,9	2,2	0,7	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	1,1
République Centrafricaine	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Rwanda	0,4	0,5	0,7	0,6	0,5	0,7	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
São Tomé-et-Principe	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Sénégal	0,9	1,4	1,7	1,7	1,9	1,5	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,8
Seychelles	1,9	2,1	3,3	3,9	4,1	4,1	1,7	1,3	1,7	1,9	1,9	1,9	1,9	2,1
Sierra Leone	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Swaziland	0,3	0,5	0,7	0,7	0,7	0,9	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3	0,4	0,3	0,5
Tanzanie	2,1	2,5	2,9	2,6	2,5	2,5	1,8	1,5	1,4	1,3	1,2	1,3	1,2	1,3
Tchad	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Togo	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Zambie	0,8	1,0	1,1	1,1	1,1	1,0	0,7	0,6	0,5	0,6	0,5	0,6	0,5	0,5
Zimbabwe	0,8	1,0	1,0	1,0	1,1	1,0	0,7	0,6	0,5	0,6	0,5	0,6	0,5	0,5

Source : Banque des règlements internationaux.

**Tableau 2.A3. Engagements transnationaux envers les banques déclarantes à la BRI, 2005-08T3**  
(Milliards de dollars EU)

	Total										Dont : secteur non bancaire		
	2005T4	2006T4	2007T4	2008T1	2008T2	2008T3	2005T4	2006T4	2007T4	2008T1	2008T2	2008T3	
<b>Total pour l'Afrique</b>	<b>63,2</b>	<b>81,2</b>	<b>108,9</b>	<b>113,9</b>	<b>116,6</b>	<b>117,6</b>	<b>9,0</b>	<b>14,6</b>	<b>19,7</b>	<b>20,4</b>	<b>23,4</b>	<b>26,3</b>	
Afrique du Sud	18,6	28,4	33,7	33,8	32,1	32,8	5,7	10,0	12,4	13,1	12,9	13,6	
Angola	3,3	3,5	5,1	5,0	5,9	7,1	0,3	0,4	0,8	0,5	0,7	0,9	
Bénin	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Botswana	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Burkina Faso	0,1	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	
Burundi	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Cameroun	2,1	1,7	1,7	1,4	1,3	1,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	
Cap-Vert	0,3	0,4	0,4	0,4	1,3	0,8	0,2	0,0	0,0	0,3	1,2	0,6	
Comores	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Congo, Rép. dém. du	0,4	0,4	0,6	0,5	0,5	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Congo, Rép. du	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Côte d'Ivoire	3,2	4,0	4,0	4,4	4,1	3,9	0,4	0,8	0,2	0,2	0,1	0,1	
Érythrée	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	...	0,0	0,0	0,0	...	0,0	
Éthiopie	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Gabon	0,4	0,6	1,2	0,8	0,8	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Gambie	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Ghana	1,4	2,0	2,5	2,9	2,6	2,6	0,1	...	0,2	0,2	0,4	0,3	
Guinée	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Guinée équatoriale	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	
Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	...	...	0,0	0,0	0,0	0,0	
Kenya	1,2	1,3	1,6	1,7	1,8	1,8	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3	
Lesotho	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	...	0,0	0,0	...	
Libéria	18,9	20,5	24,7	26,9	29,5	28,6	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	
Madagascar	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Malawi	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Mali	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	
Maurice	2,9	5,3	15,0	14,2	12,3	12,1	0,6	0,8	1,7	1,2	1,4	1,3	
Mozambique	0,9	0,7	1,0	1,3	1,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	
Namibie	0,3	0,6	0,7	0,6	0,6	0,6	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	
Niger	0,2	0,0	0,3	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	
Nigéria	4,0	6,0	8,6	11,0	13,1	14,8	0,5	1,1	2,3	3,2	5,0	8,1	
Ouganda	0,2	0,3	0,6	0,7	0,8	0,8	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
République Centrafricaine	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	...	...	...	...	...	...	
Rwanda	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	...	...	n.d.	...	0,0	0,0	
São Tomé-et-Principe	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sénégal	0,4	0,4	1,1	0,7	0,7	0,7	0,1	0,0	0,4	0,0	0,1	0,0	
Seychelles	0,4	0,8	1,3	1,5	1,6	1,5	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	
Sierra Leone	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	...	...	
Swaziland	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Tanzanie	0,7	0,6	0,7	0,8	0,8	1,0	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	
Tchad	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	...	0,0	0,0	0,0	0,0	...	
Togo	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	
Zambie	0,3	0,5	0,6	1,4	1,7	1,6	0,0	0,1	0,0	0,1	0,2	0,2	
Zimbabwe	0,8	0,8	1,0	0,9	1,0	0,8	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	

Source : Banque des règlements internationaux.

**Tableau 2.A4. Fonds propres réglementaires/actifs pondérés en fonction des risques, 2004–08***(En %)*

	2004	2005	2006	2007	2008	Dernières données (2008)
<b>Marchés émergents</b>						
<b>Moyenne</b>	<b>14,0</b>	<b>12,7</b>	<b>12,3</b>	<b>12,8</b>	<b>12,5</b>	
Afrique du Sud	14,0	12,7	12,3	12,8	12,5	2 <sup>e</sup> trimestre
<b>Marchés pionniers</b>						
<b>Moyenne</b>	<b>17,0</b>	<b>17,2</b>	<b>16,5</b>	<b>16,2</b>	<b>16,9</b>	
Botswana	16,9	17,3	16,8	18,5	...	...
Cap-Vert	...	12,1	11,1	11,4	...	...
Ghana <sup>1</sup>	13,9	16,2	15,8	15,7	13,9	3 <sup>e</sup> trimestre
Kenya	16,6	16,4	16,5	18,0	18,1	Nov. 2008
Maurice	15,0	15,4	15,8	13,3	14,6	3 <sup>e</sup> trimestre
Mozambique <sup>1</sup>	18,7	16,0	12,5	14,2	17,8	3 <sup>e</sup> trimestre
Namibie	15,4	14,6	14,2	15,7	15,8	3 <sup>e</sup> trimestre
Nigéria	14,7	17,8	22,6	21,0	22,0	4 <sup>e</sup> trimestre
Ouganda	...	...	...	...	...	...
Seychelles	21,6	20,3	19,6	15,4	...	...
Tanzanie <sup>1</sup>	15,4	15,1	16,3	16,2	15,7	3 <sup>e</sup> trimestre
Zambie	22,2	28,4	20,4	18,6	17,0	2 <sup>e</sup> trimestre
<b>Pays en voie de développement financier</b>						
<b>Moyenne</b>	<b>15,1</b>	<b>15,3</b>	<b>15,4</b>	<b>19,4</b>	<b>19,6</b>	
Angola	19,6	19,4	18,5	21,9	...	...
Bénin	...	...	...	...	...	...
Burkina Faso	11,0	...	10,2	13,0	13,0	2 <sup>e</sup> trimestre
Burundi <sup>1</sup>	16,2	17,0	13,2	13,5	14,1	3 <sup>e</sup> trimestre
Cameroun	8,0	11,2	12,0	...	...	...
Comores	...	...	...	...	...	...
Congo, Rép. dém. du	6,8	7,7	10,5	12,6	11,7	3 <sup>e</sup> trimestre
Congo, Rép. du	4,0	12,0	14,0	16,0	...	...
Côte d'Ivoire	17,0	13,7	12,4	9,5	10,0	2 <sup>e</sup> trimestre
Érythrée	19,9	13,9	14,4	...	...	...
Éthiopie	11,7	11,5	11,4	20,4	17,8	7 juillet
Gabon	18,1	27,5	21,6	16,1	25,0	3 <sup>e</sup> trimestre
Gambie	...	...	...	...	...	...
Guinée	12,1	11,1	13,8	...	26,2	3 <sup>e</sup> trimestre
Guinée équatoriale	...	...	...	...	...	...
Guinée-Bissau	...	...	...	...	...	...
Lesotho	...	25,0	19,0	14,0	15,0	3 <sup>e</sup> trimestre
Libéria <sup>1</sup>	4,4	2,3	12,3	28,4	23,3	3 <sup>e</sup> trimestre
Madagascar	12,0	12,0	12,7	14,1	...	...
Malawi	23,0	17,1	17,0	...	...	...
Mali	7,4	9,7	9,2	7,2	7,4	Année entière
Niger	13,3	17,9	13,7	12,8	...	...
République Centrafricaine	...	12,4	10,8	15,4	...	...
Rwanda <sup>1</sup>	10,5	9,2	7,2	11,3	12,3	3 <sup>e</sup> trimestre
São Tomé-et-Príncipe	41,5	33,4	39,4	62,2	40,5	2 <sup>e</sup> trimestre
Sénégal	11,9	11,1	13,1	13,6	13,7	2 <sup>e</sup> trimestre
Sierra Leone <sup>1</sup>	36,0	35,7	36,0	38,7	46,0	3 <sup>e</sup> trimestre
Swaziland <sup>2</sup>	13,5	14,6	19,5	21,3	18,0	2 <sup>e</sup> trimestre
Tchad	...	...	...	...	...	...
Togo	-6,0	-0,8	-1,9	...	...	...
Zimbabwe <sup>3</sup>	35,7	22,6	25,4	25,4	...	...

Sources : autorités nationales; FMI, questionnaires du Département Afrique sur le secteur financier.

<sup>1</sup> Les données de 2007 se rapportent au quatrième trimestre.<sup>2</sup> Capitaux réglementaires de première catégorie/actifs pondérés en fonction des risques.<sup>3</sup> 2006 (juin); 2007 (octobre).

Note : En raison des différences entre pays sur le plan des pratiques comptables, des méthodes utilisées pour déterminer les fonds propres et les actifs, de la fiscalité et des systèmes de surveillance, les ratios ne sont pas rigoureusement comparables d'un pays à l'autre.

## Appendice statistique

Sauf indication contraire, les estimations et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 14 avril 2009 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'avril 2009 des *Perspectives de l'économie mondiale*.

La base de données couvre 44 pays qui relèvent du Département Afrique. Elles obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

### Groupes de pays

Comme dans les éditions précédentes des *Perspectives économiques régionales*, les pays sont répartis en quatre groupes distincts : pays exportateurs de pétrole et pays non exportateurs de pétrole, eux-mêmes répartis entre pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et États fragiles (voir les tableaux de l'appendice).

- Les sept pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales. Hormis l'Angola et le Nigéria, ils appartiennent à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Les pays exportateurs de pétrole sont classés comme tels même s'ils pourraient appartenir à un autre groupe.
- Les huit pays à revenu intermédiaire ne sont pas exportateurs de pétrole et leur revenu national brut par habitant dépassait 905 dollars EU en 2006, selon les calculs de la Banque mondiale.
- Les quinze pays à faible revenu ne sont pas exportateurs de pétrole et leur revenu national brut par habitant était égal ou inférieur à 905 dollars EU en 2006; ils ont obtenu une note supérieure à 3,2 dans l'évaluation de la politique et des institutions nationales de la Banque mondiale, suivant la classification du *Rapport de suivi mondial* de 2007.
- Les quatorze pays qui ne sont pas exportateurs de pétrole, dont le revenu national brut par habitant était égal ou inférieur à 905 dollars EU en 2006, et qui ont obtenu une note égale ou inférieure à 3,2 dans l'évaluation de la politique

et des institutions nationales sont classés dans la catégorie des États fragiles.

En outre, les pays sont considérés comme riches en ressources naturelles si les rentes qu'ils tirent de ces matières premières dépassent 10 % du PIB. Les pays pauvres en ressources naturelles sont répartis entre pays côtiers et pays enclavés (tableau AS MN 1).

Enfin, les pays sont groupés en fonction des organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC); la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5); la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC); le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA); et l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) (tableau AS MN 2).

Sauf indication contraire, les chiffres se rapportant aux divers groupes en prennent pas en compte l'Érythrée, le Libéria ni le Zimbabwe en raison de la mauvaise qualité des données. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes aux Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007. Les données relatives au COMESA ne prennent pas en compte le Soudan.

### Méthodes d'agrégation

Pour les tableaux AS1-2, AS21 et AS22, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives*.

Pour les tableaux AS3-4, AS6-12, AS14-20 et AS23-25, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB converti en dollars EU aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré. Pour le tableau AS5, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat et exprimé en pourcentage du PIB du

groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives*. Pour le tableau AS13, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne

géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB converti en dollars EU aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré.

**Tableau AS MN 1. Afrique subsaharienne : groupes de pays**

Pays riches en ressources naturelles		Pays pauvres en ressources naturelles	
Pays pétroliers	Pays non pétroliers	Pays côtiers	Pays enclavés
Angola	Botswana	Afrique du Sud	Burkina Faso*
Cameroun*	Côte d'Ivoire	Bénin*	Burundi*
Congo, Rép. du	Guinée	Cap-Vert	Congo, Rép. dém. du
Gabon	Namibie	Comores	Éthiopie*
Guinée équatoriale	São Tomé-et-Príncipe*	Gambie*	Lesotho
Nigéria	Sierra Leone*	Ghana*	Malawi*
Tchad	Zambie*	Guinée-Bissau	Mali*
		Kenya	Niger*
		Madagascar*	Ouganda*
		Maurice	République Centrafricaine
		Mozambique*	Rwanda*
		Sénégal*	Swaziland
		Seychelles	Zimbabwe
		Tanzanie*	
		Togo	

L'astérisque (\*) signale les pays qui ont atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée et remplissent les conditions requises pour bénéficier d'un allègement de dette au titre de l'IADM.

**Tableau AS MN 2. Composition des groupements régionaux en Afrique**

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)
Bénin	Cameroun	Angola	Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Burundi	Kenya	Angola	Botswana
Côte d'Ivoire	Gabon	Comores	Ouganda	Botswana	Lesotho
Guinée-Bissau	Guinée	Congo, Rép. dém.	Rwanda	Congo, Rép. dém.	Namibie
Mali	équatoriale	Djibouti	Tanzanie	Lesotho	Swaziland
Niger	République	Égypte		Malawi	
Sénégal	Centrafricaine	Érythrée		Maurice	
Togo	Tchad	Éthiopie		Mozambique	
		Kenya		Namibie	
		Madagascar		Seychelles	
		Malawi		Swaziland	
		Maurice		Tanzanie	
		Ouganda		Zambie	
		Rwanda		Zimbabwe	
		Seychelles			
		Soudan			
		Swaziland			
		Zambie			
		Zimbabwe			

**Liste des tableaux**

AS1. Croissance du PIB réel	71
AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole	72
AS3. Croissance du PIB réel par habitant	73
AS4. PIB réel par habitant	74
AS5. Prix à la consommation	75
AS6. Investissement total	76
AS7. Épargne intérieure	77
AS8. Solde budgétaire global, dons compris	78
AS9. Solde budgétaire global, hors dons	79
AS10. Recettes publiques, hors dons	80
AS11. Dépenses publiques	81
AS12. Masse monétaire au sens large	82
AS13. Expansion de la masse monétaire au sens large	83
AS14. Créances sur le secteur privé non financier	84
AS15. Exportations de biens et de services	85
AS16. Importations de biens et de services	86
AS17. Balance commerciale	87
AS18. Solde extérieur courant, dons compris	88
AS19. Solde extérieur courant, hors dons	89
AS20. Dons officiels	90
AS21. Taux de change effectifs réels	91
AS22. Taux de change effectifs nominaux	92
AS23. Dette extérieure envers des créanciers publics	93
AS24. Termes de l'échange	94
AS25. Réserves	95

<b>Tableau AS1. Croissance du PIB réel</b> (Pourcentages)									
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>6,4</b>	<b>8,3</b>	<b>11,2</b>	<b>7,6</b>	<b>7,4</b>	<b>8,9</b>	<b>6,9</b>	<b>1,4</b>	<b>4,0</b>
<b>Hors Nigéria</b>	<b>5,6</b>	<b>4,9</b>	<b>12,3</b>	<b>11,2</b>	<b>9,3</b>	<b>12,5</b>	<b>9,3</b>	<b>-0,8</b>	<b>6,0</b>
Angola	4,9	3,3	11,2	20,6	18,6	20,3	14,8	-3,6	9,3
Cameroun	4,5	4,0	3,7	2,3	3,2	3,5	3,4	2,4	2,6
Congo, Rép. du	2,7	0,8	3,5	7,8	6,2	-1,6	5,6	9,5	11,9
Gabon	0,0	2,4	1,1	3,0	1,2	5,6	2,0	0,7	2,7
Guinée équatoriale	50,1	14,0	38,0	9,7	1,3	21,4	11,3	-5,4	-2,8
Nigéria	6,8	10,3	10,6	5,4	6,2	6,4	5,3	2,9	2,6
Tchad	5,2	14,7	33,6	7,9	0,2	0,2	-0,4	2,8	2,5
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>2,9</b>	<b>3,3</b>	<b>5,0</b>	<b>4,7</b>	<b>5,4</b>	<b>5,0</b>	<b>3,1</b>	<b>-0,8</b>	<b>2,5</b>
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>5,7</b>	<b>5,0</b>	<b>6,5</b>	<b>2,1</b>	<b>5,8</b>	<b>4,5</b>	<b>2,9</b>	<b>-5,8</b>	<b>8,8</b>
Afrique du Sud	2,7	3,1	4,9	5,0	5,3	5,1	3,1	-0,3	1,9
Botswana	8,0	6,3	6,0	1,6	5,1	4,4	2,9	-10,4	14,3
Cap-Vert	7,8	4,7	4,3	6,5	10,8	7,8	5,9	2,5	3,0
Lesotho	2,4	3,9	4,6	0,7	8,1	5,1	3,5	0,6	3,0
Maurice	5,1	4,1	4,3	3,4	3,5	4,2	6,6	2,1	2,3
Namibie	3,6	4,3	12,3	2,5	7,2	4,1	2,9	-0,7	1,8
Seychelles	3,3	-5,9	-2,9	7,5	8,3	7,3	0,1	-9,6	2,6
Swaziland	2,3	3,9	2,5	2,2	2,9	3,5	2,5	0,5	2,6
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>4,1</b>	<b>4,5</b>	<b>6,1</b>	<b>7,1</b>	<b>7,3</b>	<b>7,3</b>	<b>6,9</b>	<b>4,5</b>	<b>4,8</b>
Bénin	5,1	4,0	3,0	2,9	3,8	4,6	5,0	3,8	3,0
Burkina Faso	5,7	7,3	4,6	7,1	5,5	3,6	5,0	3,5	4,1
Éthiopie	3,4	-3,5	9,8	12,6	11,5	11,5	11,6	6,5	6,5
Ghana	4,3	5,2	5,6	5,9	6,4	6,1	7,2	4,5	4,7
Kenya	1,9	2,8	4,6	5,9	6,4	7,0	2,0	3,0	4,0
Madagascar	1,7	9,8	5,3	4,6	5,0	6,2	5,0	-0,2	2,0
Malawi	1,6	5,7	5,4	3,3	6,7	8,6	9,7	6,9	6,0
Mali	5,0	7,2	1,2	6,1	5,3	4,3	5,0	3,9	4,1
Mozambique	9,0	6,5	7,9	8,4	8,7	7,0	6,2	4,3	4,0
Niger	4,2	7,1	-0,8	8,4	5,8	3,3	9,5	3,0	4,5
Ouganda	6,1	6,5	6,8	6,3	10,8	8,6	9,5	6,2	5,5
Rwanda	9,7	0,3	5,3	7,2	7,3	7,9	11,2	5,6	5,8
Sénégal	4,0	6,7	5,9	5,6	2,4	4,7	2,5	3,1	3,4
Tanzanie	4,8	6,9	7,8	7,4	6,7	7,1	7,5	5,0	5,7
Zambie	2,6	5,1	5,4	5,3	6,2	6,3	6,0	4,0	4,5
<b>États fragiles</b>	<b>0,8</b>	<b>1,2</b>	<b>3,3</b>	<b>3,7</b>	<b>3,0</b>	<b>3,3</b>	<b>3,7</b>	<b>3,1</b>	<b>4,4</b>
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>0,6</b>	<b>0,8</b>	<b>3,1</b>	<b>3,4</b>	<b>2,8</b>	<b>3,0</b>	<b>3,7</b>	<b>3,1</b>	<b>4,4</b>
Burundi	1,6	-1,2	4,8	0,9	5,1	3,6	4,5	3,5	3,8
Comores	2,7	2,5	-0,2	4,2	1,2	0,5	1,0	0,8	1,5
Congo, Rép. dém. du	-2,8	5,8	6,6	7,9	5,6	6,3	6,2	2,7	5,5
Côte d'Ivoire	1,0	-1,7	1,6	1,9	0,7	1,6	2,3	3,7	4,2
Érythrée	1,6	-2,7	1,5	2,6	-1,0	1,3	1,0	1,1	4,7
Gambie	4,3	6,9	7,0	5,1	6,5	6,3	5,9	4,0	4,4
Guinée	4,2	1,2	2,3	3,0	2,5	1,8	4,0	2,6	4,1
Guinée-Bissau	-1,7	-0,6	2,2	3,5	0,6	2,7	3,3	1,9	3,1
Libéria	11,9	-31,3	2,6	5,3	7,8	9,5	7,1	4,9	7,5
République Centrafricaine	2,8	-7,1	1,0	2,4	3,8	3,7	2,2	2,4	3,1
São Tomé-et-Príncipe	3,5	5,4	6,6	5,7	6,7	6,0	5,8	5,0	6,0
Sierra Leone	3,8	9,5	7,4	7,3	7,4	6,4	5,5	4,5	5,3
Togo	0,1	5,2	2,4	1,2	3,9	1,9	1,1	1,7	2,1
Zimbabwe	-2,7	-10,4	-3,6	-4,0	-5,4	-6,1	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>4,1</b>	<b>5,1</b>	<b>7,2</b>	<b>6,2</b>	<b>6,4</b>	<b>6,8</b>	<b>5,4</b>	<b>1,5</b>	<b>3,8</b>
Zimbabwe compris	4,1	5,0	7,2	6,2	6,4	6,8	5,4	1,5	3,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,1	4,2	7,4	7,4	7,2	8,1	7,0	2,1	5,4
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>3,2</b>	<b>3,6</b>	<b>5,3</b>	<b>5,5</b>	<b>5,9</b>	<b>5,8</b>	<b>4,6</b>	<b>1,6</b>	<b>3,6</b>
Hors Afrique du Sud	3,6	4,0	5,6	6,1	6,4	6,4	6,1	3,3	5,1
<b>Zone franc</b>	<b>4,4</b>	<b>4,6</b>	<b>7,7</b>	<b>4,8</b>	<b>2,9</b>	<b>4,6</b>	<b>4,1</b>	<b>2,6</b>	<b>3,4</b>
UEMOA	3,2	3,8	2,8	4,5	3,2	3,3	3,9	3,4	3,8
CEMAC	5,8	5,5	12,5	5,1	2,5	6,0	4,3	1,7	3,0
CAE-5	4,0	4,6	6,2	6,4	7,5	7,4	6,0	4,5	5,0
SADC	3,1	3,9	5,9	6,6	7,0	7,2	5,3	-0,3	3,9
Union douanière d'Afrique australe	2,9	3,3	5,0	4,7	5,3	5,0	3,0	-0,8	2,5
COMESA	3,2	3,1	7,6	10,3	10,6	11,3	9,2	2,0	6,1
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>5,8</b>	<b>7,2</b>	<b>10,0</b>	<b>6,8</b>	<b>6,8</b>	<b>8,0</b>	<b>6,4</b>	<b>1,1</b>	<b>4,4</b>
Pétrolières	6,4	8,3	11,2	7,6	7,4	8,9	6,9	1,4	4,0
Non pétrolières	3,5	2,6	4,7	2,7	3,9	3,6	3,5	-0,4	6,6
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>3,1</b>	<b>3,7</b>	<b>5,3</b>	<b>5,9</b>	<b>6,1</b>	<b>6,0</b>	<b>4,8</b>	<b>1,9</b>	<b>3,3</b>
Pays côtiers	3,0	3,8	5,1	5,3	5,5	5,5	3,6	0,9	2,7
Pays enclavés	3,6	3,0	6,2	8,1	8,5	7,9	8,8	5,1	5,5
IADM	4,6	4,8	6,0	6,8	7,0	6,9	7,3	4,5	4,7
Régime de taux de change fixe	4,6	4,7	7,4	4,3	3,4	4,6	3,9	1,1	4,3
Régime de taux de change flottant	4,0	5,2	7,2	6,7	7,1	7,3	5,7	1,6	3,6

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

**Tableau AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole**  
 (Pourcentages)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>8,5</b>	<b>6,5</b>	<b>11,3</b>	<b>8,3</b>	<b>12,2</b>	<b>12,1</b>	<b>9,5</b>	<b>4,5</b>	<b>4,9</b>
<b>Hors Nigéria</b>	<b>6,8</b>	<b>7,2</b>	<b>8,1</b>	<b>10,4</b>	<b>16,4</b>	<b>16,0</b>	<b>12,1</b>	<b>5,3</b>	<b>7,5</b>
Angola	8,4	10,3	9,0	14,1	27,5	20,1	18,4	9,0	11,4
Cameroun	4,9	4,9	4,9	3,2	2,9	4,1	4,1	3,2	3,3
Congo, Rép. du	2,8	5,4	5,0	5,4	5,9	6,6	5,4	3,5	6,0
Gabon	2,4	0,9	2,3	4,3	4,9	6,2	3,0	-0,5	2,8
Guinée équatoriale	28,3	13,9	28,4	22,8	29,8	47,2	17,6	-0,5	4,6
Nigéria	9,5	6,1	13,3	7,0	9,6	9,5	7,6	4,0	3,0
Tchad	4,6	6,0	2,1	11,0	4,7	3,1	3,2	4,0	3,5
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>2,9</b>	<b>3,3</b>	<b>5,0</b>	<b>4,7</b>	<b>5,4</b>	<b>5,0</b>	<b>3,1</b>	<b>-0,8</b>	<b>2,5</b>
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>5,7</b>	<b>5,0</b>	<b>6,5</b>	<b>2,2</b>	<b>5,8</b>	<b>4,5</b>	<b>2,9</b>	<b>-5,8</b>	<b>8,8</b>
Afrique du Sud	2,7	3,1	4,9	5,0	5,3	5,1	3,1	-0,3	1,9
Botswana	8,0	6,3	6,0	1,6	5,1	4,4	2,9	-10,4	14,3
Cap-Vert	7,8	4,7	4,2	7,3	10,8	7,8	5,9	2,5	3,0
Lesotho	2,4	3,9	4,6	0,7	8,1	5,1	3,5	0,6	3,0
Maurice	5,1	4,1	4,3	3,4	3,5	4,2	6,6	2,1	2,3
Namibie	3,6	4,3	12,3	2,5	7,2	4,1	2,9	-0,7	1,8
Seychelles	3,3	-5,9	-2,9	7,5	8,3	7,3	0,1	-9,6	2,6
Swaziland	2,3	3,9	2,5	2,2	2,9	3,5	2,5	0,5	2,6
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>4,1</b>	<b>4,5</b>	<b>6,5</b>	<b>7,1</b>	<b>7,3</b>	<b>7,3</b>	<b>6,9</b>	<b>4,5</b>	<b>4,8</b>
Bénin	5,1	4,0	3,0	2,9	3,8	4,6	5,0	3,8	3,0
Burkina Faso	5,7	7,3	4,6	7,1	5,5	3,6	5,0	3,5	4,1
Éthiopie	3,4	-3,5	13,1	12,6	11,5	11,5	11,6	6,5	6,5
Ghana	4,3	5,2	5,6	5,9	6,4	6,1	7,2	4,5	4,7
Kenya	1,9	2,8	4,6	5,9	6,4	7,0	2,0	3,0	4,0
Madagascar	1,7	9,8	5,3	4,6	5,0	6,2	5,0	-0,2	2,0
Malawi	1,6	5,7	5,4	3,3	6,7	8,6	9,7	6,9	6,0
Mali	5,0	7,2	1,2	6,1	5,3	4,3	5,0	3,9	4,1
Mozambique	9,0	6,5	7,9	8,4	8,7	7,0	6,2	4,3	4,0
Niger	4,2	7,1	-0,8	8,4	5,8	3,3	9,5	3,0	4,5
Ouganda	6,1	6,5	6,8	6,3	10,8	8,6	9,5	6,2	5,5
Rwanda	9,7	0,3	5,3	7,2	7,3	7,9	11,2	5,6	5,8
Sénégal	4,0	6,7	5,9	5,6	2,4	4,7	2,5	3,1	3,4
Tanzanie	4,8	6,9	7,8	7,4	6,7	7,1	7,5	5,0	5,7
Zambie	2,6	5,1	5,4	5,3	6,2	6,3	6,0	4,0	4,5
<b>États fragiles</b>	<b>0,8</b>	<b>5,9</b>	<b>3,3</b>	<b>3,4</b>	<b>2,8</b>	<b>3,5</b>	<b>3,8</b>	<b>3,1</b>	<b>4,4</b>
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>0,6</b>	<b>5,2</b>	<b>3,1</b>	<b>3,2</b>	<b>2,5</b>	<b>3,2</b>	<b>3,8</b>	<b>3,1</b>	<b>4,4</b>
Burundi	1,6	-1,2	4,8	0,9	5,1	3,6	4,5	3,5	3,8
Comores	2,7	2,5	-0,2	4,2	1,2	0,5	1,0	0,8	1,5
Congo, Rép. dém. du	-2,8	5,8	6,6	7,9	5,6	6,3	6,2	2,7	5,5
Côte d'Ivoire	0,9	-2,2	1,6	1,3	0,0	2,1	2,5	3,6	4,2
Érythrée	1,6	-2,7	1,5	2,6	-1,0	1,3	1,0	1,1	4,7
Gambie	4,3	6,9	7,0	5,1	6,5	6,3	5,9	4,0	4,4
Guinée	4,2	37,8	2,3	3,0	2,5	1,8	4,0	2,6	4,1
Guinée-Bissau	-1,7	-0,6	2,2	3,5	0,6	2,7	3,3	1,9	3,1
Libéria	3,3	-31,3	2,6	5,3	7,8	9,5	7,1	4,9	7,5
République Centrafricaine	2,8	-7,1	1,0	2,4	3,8	3,7	2,2	2,4	3,1
São Tomé-et-Principe	3,5	5,4	6,6	5,7	6,7	6,0	5,8	5,0	6,0
Sierra Leone	3,8	9,5	7,4	7,3	7,4	6,4	5,5	4,5	5,3
Togo	0,1	5,2	2,4	1,2	3,9	1,9	1,1	1,7	2,1
Zimbabwe	-2,7	-10,4	-3,6	-4,0	-5,4	-6,1	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>4,8</b>	<b>4,8</b>	<b>7,4</b>	<b>6,4</b>	<b>8,0</b>	<b>7,9</b>	<b>6,3</b>	<b>2,6</b>	<b>4,1</b>
Zimbabwe compris	4,7	4,7	7,4	6,4	8,0	7,9	6,3	2,6	4,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,4	5,4	6,5	7,2	9,1	9,1	7,8	3,9	5,8
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>3,2</b>	<b>4,0</b>	<b>5,4</b>	<b>5,5</b>	<b>5,9</b>	<b>5,8</b>	<b>4,6</b>	<b>1,6</b>	<b>3,6</b>
Hors Afrique du Sud	3,6	4,8	6,0	6,0	6,4	6,4	6,1	3,3	5,1
<b>Zone franc</b>	<b>4,4</b>	<b>4,3</b>	<b>5,1</b>	<b>6,1</b>	<b>5,5</b>	<b>7,9</b>	<b>5,2</b>	<b>2,7</b>	<b>3,8</b>
UEMOA	3,2	3,6	2,8	4,3	3,0	3,5	4,0	3,4	3,8
CEMAC	5,7	5,0	7,4	7,9	8,1	12,2	6,3	2,0	3,8
CAE-5	4,0	4,6	6,2	6,4	7,5	7,4	6,0	4,5	5,0
SADC	3,4	4,5	5,7	6,0	8,0	7,2	5,7	1,4	4,2
Union douanière d'Afrique australe	2,9	3,3	5,0	4,7	5,3	5,0	3,0	-0,8	2,5
COMESA	3,8	4,6	7,7	8,8	12,9	11,3	10,2	5,5	6,7
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>7,5</b>	<b>6,5</b>	<b>10,1</b>	<b>7,3</b>	<b>10,7</b>	<b>10,7</b>	<b>8,5</b>	<b>3,7</b>	<b>5,1</b>
Pétrolières	8,5	6,5	11,3	8,3	12,2	12,1	9,5	4,5	4,9
Non pétrolières	3,5	6,4	4,7	2,5	3,6	3,7	3,5	-0,4	6,6
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>3,1</b>	<b>3,7</b>	<b>5,5</b>	<b>5,9</b>	<b>6,1</b>	<b>6,0</b>	<b>4,8</b>	<b>1,9</b>	<b>3,3</b>
Pays côtiers	3,0	3,8	5,1	5,3	5,5	5,5	3,6	0,9	2,7
Pays enclavés	3,6	3,0	7,1	8,1	8,5	7,9	8,8	5,1	5,5
IADM	4,6	4,9	6,7	6,9	6,9	7,0	7,4	4,6	4,8
Régime de taux de change fixe	4,6	4,4	5,3	5,4	5,6	7,3	4,8	1,2	4,7
Régime de taux de change flottant	4,8	4,9	7,9	6,7	8,5	8,0	6,6	2,9	3,9

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

**Tableau AS3. Croissance du PIB réel par habitant**  
*(Pourcentages)*

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>3,4</b>	<b>5,2</b>	<b>8,2</b>	<b>4,7</b>	<b>4,5</b>	<b>6,0</b>	<b>4,1</b>	<b>-1,4</b>	<b>1,2</b>
<b>Hors Nigéria</b>	<b>2,4</b>	<b>1,5</b>	<b>9,2</b>	<b>8,1</b>	<b>6,3</b>	<b>9,4</b>	<b>6,4</b>	<b>-3,5</b>	<b>3,2</b>
Angola	1,9	0,4	8,0	17,2	15,2	16,9	11,5	-6,4	6,1
Cameroun	1,5	1,2	0,9	-0,5	0,4	0,7	0,6	-0,3	0,1
Congo, Rép. du	-0,1	-2,0	0,6	4,7	3,2	-4,4	2,6	6,5	8,7
Gabon	-2,4	-0,1	-1,4	0,5	-1,3	3,0	0,5	-0,7	1,3
Guinée équatoriale	40,0	10,7	34,1	6,7	-1,6	18,0	8,2	-8,1	-5,6
Nigéria	3,9	7,4	7,6	2,6	3,4	3,6	2,5	0,1	-0,1
Tchad	2,6	4,8	30,4	5,3	-2,3	-2,3	-2,8	0,3	0,0
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>1,5</b>	<b>2,2</b>	<b>4,0</b>	<b>3,8</b>	<b>4,2</b>	<b>4,0</b>	<b>1,5</b>	<b>-1,8</b>	<b>1,4</b>
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>3,8</b>	<b>3,5</b>	<b>5,0</b>	<b>2,2</b>	<b>4,2</b>	<b>3,4</b>	<b>2,8</b>	<b>-4,9</b>	<b>6,1</b>
Afrique du Sud	1,2	2,1	3,8	4,0	4,2	4,1	1,3	-1,4	0,8
Botswana	6,0	5,1	4,8	0,8	4,3	3,5	1,8	-11,5	13,0
Cap-Vert	5,4	2,8	2,4	4,6	8,8	6,3	3,3	0,6	1,0
Lesotho	0,7	2,1	2,3	-1,1	6,2	3,2	1,7	-1,2	1,1
Maurice	3,9	2,7	3,9	2,6	2,7	3,6	5,7	1,3	1,5
Namibie	1,2	2,9	11,0	5,2	5,3	2,2	2,0	-1,6	1,0
Seychelles	2,8	-7,7	-3,7	7,4	6,3	7,2	0,4	-10,0	0,4
Swaziland	1,5	3,5	2,1	1,8	2,5	3,1	2,1	0,1	2,3
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>1,3</b>	<b>2,0</b>	<b>3,5</b>	<b>4,5</b>	<b>4,8</b>	<b>4,7</b>	<b>4,4</b>	<b>2,0</b>	<b>2,4</b>
Bénin	1,7	2,0	0,1	0,0	0,8	1,4	1,7	0,6	-0,2
Burkina Faso	2,7	3,9	1,5	4,6	3,1	1,3	2,6	1,2	1,7
Éthiopie	0,4	-6,1	6,8	9,6	8,5	8,4	8,8	3,8	4,0
Ghana	1,7	2,6	3,0	3,2	3,8	3,5	4,5	1,9	2,1
Kenya	-0,3	0,7	2,6	3,9	4,5	5,1	0,2	1,2	2,2
Madagascar	-1,2	6,7	2,4	1,8	2,2	3,4	2,3	-2,8	-0,6
Malawi	-1,2	3,4	3,2	1,2	4,6	6,5	7,5	4,8	3,9
Mali	2,5	4,8	-1,1	3,7	2,9	2,0	2,6	1,5	1,8
Mozambique	6,8	4,5	5,8	6,3	6,6	4,9	4,1	2,3	2,0
Niger	0,9	3,8	-3,8	5,2	2,6	0,2	6,2	-0,1	1,4
Ouganda	2,9	2,9	3,2	2,7	6,9	4,8	5,7	2,5	1,8
Rwanda	3,9	-1,4	3,8	5,4	5,4	5,7	8,9	3,4	3,6
Sénégal	1,4	4,2	3,4	3,2	0,0	2,3	0,1	0,7	1,0
Tanzanie	2,3	4,8	5,5	5,1	4,8	5,0	5,4	2,9	3,6
Zambie	0,3	2,7	2,9	2,8	3,8	3,8	3,5	1,6	2,1
<b>États fragiles</b>	<b>-1,6</b>	<b>-1,0</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,9</b>	<b>0,2</b>	<b>0,4</b>	<b>0,8</b>	<b>0,2</b>	<b>1,5</b>
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>-1,7</b>	<b>-1,4</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	<b>0,8</b>	<b>0,2</b>	<b>1,5</b>
Burundi	-0,7	-4,0	2,8	-1,1	3,1	1,5	2,5	1,5	1,8
Comores	0,7	0,4	-2,3	2,1	-0,8	-1,6	-1,1	-1,2	-0,6
Congo, Rép. dém. du	-5,0	2,8	3,5	4,7	2,5	3,2	3,1	-0,3	2,5
Côte d'Ivoire	-1,3	-3,2	-3,3	-0,8	-2,2	-1,4	-0,7	0,7	1,2
Érythrée	-1,9	-6,9	-2,8	-1,4	-7,1	-2,0	-2,1	-1,9	1,6
Gambie	0,9	4,2	4,3	2,5	3,8	3,6	3,2	1,3	1,8
Guinée	1,0	-2,0	-0,9	-0,2	-0,7	-1,4	0,7	-0,7	0,9
Guinée-Bissau	-6,2	-3,7	-0,9	0,4	-2,4	-0,3	0,4	-1,0	0,1
Libéria	7,7	-32,2	0,8	2,4	3,7	4,5	1,9	0,0	3,1
République Centrafricaine	0,8	-8,9	-1,0	0,4	1,8	1,7	0,2	0,4	1,1
São Tomé-et-Principe	1,7	3,6	4,8	3,9	5,0	4,3	4,1	3,3	4,3
Sierra Leone	1,1	6,7	4,6	4,5	4,7	3,7	2,8	1,8	2,6
Togo	-3,2	2,4	-0,3	-1,4	1,4	-0,6	-1,4	-0,8	-0,4
Zimbabwe	-2,4	-11,3	-3,3	-4,0	-5,4	-6,1	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>1,8</b>	<b>2,9</b>	<b>5,0</b>	<b>4,1</b>	<b>4,2</b>	<b>4,6</b>	<b>3,1</b>	<b>-0,6</b>	<b>1,6</b>
Zimbabwe compris	1,8	2,9	5,0	4,1	4,2	4,6	3,1	-0,6	1,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	1,4	1,6	4,6	4,8	4,6	5,4	4,4	-0,3	2,8
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>1,2</b>	<b>1,9</b>	<b>3,4</b>	<b>3,8</b>	<b>4,1</b>	<b>4,0</b>	<b>2,5</b>	<b>-0,1</b>	<b>1,8</b>
Hors Afrique du Sud	1,1	1,7	3,0	3,7	3,9	3,9	3,7	0,9	2,7
<b>Zone franc</b>	<b>1,5</b>	<b>1,6</b>	<b>4,5</b>	<b>2,1</b>	<b>0,2</b>	<b>1,9</b>	<b>1,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,8</b>
UEMOA	0,5	1,5	-0,7	1,8	0,5	0,6	1,2	0,7	1,1
CEMAC	2,6	1,8	9,6	2,4	-0,2	3,2	1,7	-0,8	0,5
CAE-5	1,3	2,2	3,7	4,0	5,1	5,0	3,7	2,2	2,7
SADC	1,4	2,4	4,4	5,1	5,4	5,6	3,3	-1,8	2,3
Union douanière d'Afrique australe	1,4	2,3	4,0	3,8	4,2	4,0	1,3	-1,9	1,4
COMESA	0,6	0,6	4,9	7,4	7,6	8,3	6,4	-0,5	3,4
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>2,9</b>	<b>4,4</b>	<b>7,0</b>	<b>4,1</b>	<b>4,0</b>	<b>5,2</b>	<b>3,6</b>	<b>-1,6</b>	<b>1,7</b>
Pétrolières	3,4	5,2	8,2	4,7	4,5	6,0	4,1	-1,4	1,2
Non pétrolières	1,2	0,8	1,7	1,1	1,6	1,3	1,2	-2,6	4,4
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>1,2</b>	<b>2,0</b>	<b>3,6</b>	<b>4,1</b>	<b>4,3</b>	<b>4,3</b>	<b>2,7</b>	<b>0,1</b>	<b>1,5</b>
Pays côtiers	1,3	2,4	3,7	3,9	4,0	4,1	1,8	-0,5	1,2
Pays enclavés	0,7	0,2	3,3	5,3	5,6	5,1	6,0	2,4	2,8
IADM	1,7	2,1	3,3	4,1	4,3	4,2	4,6	1,9	2,2
Régime de taux de change fixe	1,9	2,0	4,6	2,1	0,9	2,1	1,5	-1,2	2,0
Régime de taux de change flottant	1,8	3,1	5,1	4,6	5,0	5,2	3,4	-0,4	1,5

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

<b>Tableau AS4. PIB réel par habitant</b>									
<i>(En dollars EU, aux prix de 2000, calculés aux taux de change de 2000)</i>									
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>493</b>	<b>589</b>	<b>632</b>	<b>657</b>	<b>684</b>	<b>719</b>	<b>746</b>	<b>737</b>	<b>745</b>
<b>Hors Nigéria</b>	<b>747</b>	<b>791</b>	<b>845</b>	<b>902</b>	<b>949</b>	<b>1.026</b>	<b>1.084</b>	<b>1.049</b>	<b>1.080</b>
Angola	700	766	828	970	1.117	1.306	1.456	1.363	1.447
Cameroun	649	673	679	675	678	683	687	685	686
Congo, Rép. du	1.109	1.114	1.120	1.173	1.211	1.158	1.188	1.265	1.375
Gabon	4.475	4.097	4.040	4.061	4.009	4.128	4.150	4.120	4.172
Guinée équatoriale	1.465	2.572	3.449	3.679	3.620	4.273	4.621	4.247	4.010
Nigéria	405	517	556	571	590	611	626	627	626
Tchad	197	224	293	308	301	294	286	287	287
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>2.809</b>	<b>3.009</b>	<b>3.129</b>	<b>3.250</b>	<b>3.387</b>	<b>3.522</b>	<b>3.569</b>	<b>3.503</b>	<b>3.547</b>
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>1.797</b>	<b>1.995</b>	<b>2.102</b>	<b>2.147</b>	<b>2.246</b>	<b>2.315</b>	<b>2.354</b>	<b>2.207</b>	<b>2.339</b>
Afrique du Sud	2.971	3.174	3.296	3.428	3.572	3.718	3.766	3.713	3.743
Botswana	3.334	3.987	4.179	4.211	4.391	4.544	4.624	4.094	4.628
Cap-Vert	1.187	1.365	1.398	1.462	1.590	1.690	1.747	1.756	1.774
Lesotho	370	382	391	386	410	423	430	425	430
Maurice	3.667	4.090	4.248	4.358	4.474	4.633	4.897	4.960	5.036
Namibie	2.048	2.177	2.416	2.542	2.676	2.735	2.790	2.747	2.774
Seychelles	9.207	8.546	8.229	8.836	9.395	10.070	10.114	9.100	9.140
Swaziland	1.505	1.611	1.645	1.674	1.716	1.769	1.806	1.808	1.849
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>249</b>	<b>263</b>	<b>272</b>	<b>284</b>	<b>296</b>	<b>310</b>	<b>322</b>	<b>329</b>	<b>336</b>
Bénin	374	394	394	394	397	403	410	412	412
Burkina Faso	231	252	256	267	276	279	287	290	295
Éthiopie	125	120	128	141	153	166	180	187	195
Ghana	269	287	296	306	317	328	343	349	357
Kenya	413	413	424	440	460	484	485	491	502
Madagascar	232	223	229	233	238	246	252	245	243
Malawi	151	146	150	152	159	169	182	191	198
Mali	252	281	278	288	297	302	310	315	321
Mozambique	240	291	307	327	348	365	380	389	396
Niger	161	172	166	174	179	179	190	190	193
Ouganda	252	281	290	297	318	333	352	361	368
Rwanda	224	237	246	259	273	289	315	325	337
Sénégal	446	474	490	506	506	517	518	521	527
Tanzanie	304	344	363	382	400	420	443	456	472
Zambie	315	334	343	353	366	380	394	400	408
<b>États fragiles</b>	<b>233</b>	<b>229</b>	<b>228</b>	<b>230</b>	<b>230</b>	<b>231</b>	<b>233</b>	<b>233</b>	<b>237</b>
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>285</b>	<b>263</b>	<b>260</b>	<b>259</b>	<b>256</b>	<b>253</b>	<b>233</b>	<b>233</b>	<b>237</b>
Burundi	111	104	107	105	109	110	113	115	117
Comores	374	380	371	379	376	370	366	361	359
Congo, Rép. dém. du	92	85	88	92	94	97	101	100	103
Côte d'Ivoire	639	574	555	551	539	531	528	532	538
Érythrée	222	190	185	182	169	166	162	159	162
Gambie	312	323	337	345	358	371	383	388	395
Guinée	389	529	524	523	519	512	515	512	516
Guinée-Bissau	179	145	143	144	140	140	140	139	139
Libéria	172	118	119	122	126	132	134	134	139
République Centrafricaine	242	216	214	215	218	222	223	223	226
São Tomé-et-Principe	561	630	660	686	720	751	782	809	843
Sierra Leone	151	202	212	221	232	240	247	252	258
Togo	245	227	227	224	227	225	222	220	220
Zimbabwe	720	577	558	536	507	476	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>536</b>	<b>575</b>	<b>597</b>	<b>616</b>	<b>638</b>	<b>661</b>	<b>677</b>	<b>669</b>	<b>675</b>
Zimbabwe compris	539	575	597	615	636	658	677	669	675
Hors Afrique du Sud et Nigéria	319	335	347	361	375	392	407	405	416
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>552</b>	<b>570</b>	<b>585</b>	<b>601</b>	<b>620</b>	<b>639</b>	<b>650</b>	<b>643</b>	<b>649</b>
Hors Afrique du Sud	273	285	293	302	313	323	333	335	343
Zone franc	465	472	484	493	494	501	508	508	512
UEMOA	360	356	354	359	360	362	366	369	373
CEMAC	707	736	782	797	798	819	833	826	831
CAE-5	306	325	337	350	368	386	401	409	420
SADC	892	935	966	1.002	1.044	1.088	1.112	1.086	1.098
Union douanière d'Afrique australe	2.813	3.015	3.136	3.257	3.394	3.528	3.576	3.511	3.555
COMESA	244	249	260	276	295	317	335	333	343
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>521</b>	<b>604</b>	<b>640</b>	<b>660</b>	<b>683</b>	<b>712</b>	<b>734</b>	<b>723</b>	<b>733</b>
Pétrolières	493	589	632	657	684	719	746	737	745
Non pétrolières	624	660	669	671	678	683	687	668	689
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>543</b>	<b>560</b>	<b>575</b>	<b>593</b>	<b>614</b>	<b>634</b>	<b>646</b>	<b>640</b>	<b>645</b>
Pays côtiers	959	1.000	1.030	1.063	1.101	1.139	1.154	1.140	1.147
Pays enclavés	163	166	171	179	189	197	208	213	218
IADM	252	269	278	288	300	312	325	331	338
Régime de taux de change fixe	549	565	581	590	595	605	612	602	612
Régime de taux de change flottant	533	577	601	623	648	674	692	685	691

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

**Tableau AS5. Prix à la consommation**  
*(Pourcentage moyen de variation annuelle)*

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>25,2</b>	<b>19,8</b>	<b>14,9</b>	<b>14,8</b>	<b>8,1</b>	<b>5,7</b>	<b>10,3</b>	<b>11,5</b>	<b>8,4</b>
<b>Hors Nigéria</b>	<b>50,2</b>	<b>30,2</b>	<b>14,6</b>	<b>10,2</b>	<b>7,9</b>	<b>6,0</b>	<b>9,0</b>	<b>7,7</b>	<b>6,1</b>
Angola	193,9	98,3	43,6	23,0	13,3	12,2	12,5	12,1	8,9
Cameroun	3,5	0,6	0,3	2,0	4,9	1,1	5,3	2,3	2,0
Congo, Rép. du	3,7	1,7	3,7	2,5	4,7	2,6	6,0	9,5	5,1
Gabon	0,9	2,1	0,4	1,2	-1,4	5,0	5,3	2,6	3,0
Guinée équatoriale	5,4	7,3	4,2	5,7	4,5	2,8	5,9	4,1	6,1
Nigéria	10,6	14,0	15,0	17,8	8,3	5,5	11,2	14,2	10,1
Tchad	3,8	-1,8	-4,8	3,7	7,7	-7,4	8,3	3,0	3,0
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>6,9</b>	<b>5,9</b>	<b>1,9</b>	<b>3,7</b>	<b>5,1</b>	<b>7,1</b>	<b>11,5</b>	<b>6,4</b>	<b>5,7</b>
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>7,4</b>	<b>7,0</b>	<b>5,3</b>	<b>5,7</b>	<b>8,5</b>	<b>7,5</b>	<b>11,6</b>	<b>8,5</b>	<b>5,8</b>
Afrique du Sud	6,8	5,8	1,4	3,4	4,7	7,1	11,5	6,1	5,6
Botswana	7,7	9,2	7,0	8,6	11,6	7,1	12,6	8,1	5,2
Cap-Vert	3,4	1,2	-1,9	0,4	4,8	4,4	6,8	3,5	2,7
Lesotho	8,4	7,3	5,0	3,4	6,1	8,0	10,7	6,6	6,1
Maurice	6,1	3,9	4,7	4,9	8,9	9,1	8,8	7,3	5,1
Namibie	8,9	7,2	4,1	2,3	5,1	6,7	10,3	9,1	6,3
Seychelles	3,7	3,3	3,9	0,6	-1,9	5,3	37,0	39,2	17,9
Swaziland	8,0	7,4	3,4	4,8	5,3	8,2	13,1	7,9	6,7
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>7,3</b>	<b>8,6</b>	<b>7,6</b>	<b>8,7</b>	<b>9,0</b>	<b>8,6</b>	<b>13,1</b>	<b>14,0</b>	<b>6,8</b>
Bénin	3,4	1,5	0,9	5,4	3,8	1,3	8,0	4,0	2,8
Burkina Faso	2,3	2,0	-0,4	6,4	2,4	-0,2	10,7	4,7	2,3
Éthiopie	-0,7	15,1	8,6	6,8	12,3	15,8	25,3	42,2	13,3
Ghana	21,6	26,7	12,6	15,1	10,2	10,7	16,5	14,6	7,6
Kenya	7,0	9,8	11,6	10,3	14,5	9,8	13,1	8,4	5,0
Madagascar	8,8	-1,1	14,0	18,4	10,8	10,4	9,2	9,4	8,1
Malawi	26,3	9,6	11,4	15,5	13,9	7,9	8,7	10,1	8,0
Mali	1,9	-1,2	-3,1	6,4	1,5	1,5	9,1	2,5	2,8
Mozambique	8,4	13,5	12,6	6,4	13,2	8,2	10,3	5,4	5,2
Niger	2,5	-1,8	0,4	7,8	0,1	0,1	11,3	5,0	2,3
Ouganda	3,7	5,7	5,0	8,0	6,6	6,8	7,3	13,7	7,4
Rwanda	4,2	7,4	12,0	9,0	8,9	9,1	15,4	11,5	6,3
Sénégal	1,6	0,0	0,5	1,7	2,1	5,9	5,8	1,1	2,2
Tanzanie	8,9	4,4	4,1	4,4	7,3	7,0	10,3	10,9	5,7
Zambie	24,3	21,4	18,0	18,3	9,0	10,7	12,4	12,2	8,3
<b>États fragiles</b>	<b>29,0</b>	<b>6,7</b>	<b>4,8</b>	<b>8,9</b>	<b>8,6</b>	<b>9,7</b>	<b>12,4</b>	<b>14,2</b>	<b>8,1</b>
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>30,1</b>	<b>13,0</b>	<b>10,2</b>	<b>12,9</b>	<b>16,3</b>	<b>23,9</b>	<b>12,4</b>	<b>14,2</b>	<b>8,1</b>
Burundi	13,2	10,7	8,0	13,4	2,8	8,3	24,4	10,9	7,5
Comores	3,1	3,7	4,5	3,0	3,4	4,5	4,8	4,9	2,4
Congo, Rép. dém. du	240,9	12,8	4,0	21,4	13,2	16,7	18,0	33,9	19,9
Côte d'Ivoire	3,2	3,3	1,5	3,9	2,5	1,9	6,3	5,9	3,2
Érythrée	12,2	22,7	25,1	12,5	15,1	9,3	11,0	10,5	9,7
Gambie	3,6	17,0	14,3	5,0	2,1	5,4	4,5	6,4	5,8
Guinée	5,1	3,0	11,0	17,5	31,4	34,7	22,9	18,4	5,9
Guinée-Bissau	10,8	-3,5	0,8	5,6	-0,1	4,6	10,4	3,6	3,6
Libéria	10,5	10,3	3,6	6,9	7,2	11,4	17,5	2,0	4,5
République Centrafricaine	1,3	4,4	-2,2	2,9	6,7	0,9	9,3	5,2	2,6
São Tomé-et-Principe	25,3	9,6	12,8	17,2	23,1	18,5	26,0	17,5	12,8
Sierra Leone	13,8	7,5	14,2	12,1	9,5	11,7	14,8	10,6	8,9
Togo	2,5	-0,9	0,4	6,8	2,2	1,0	8,4	2,8	2,1
Zimbabwe	61,7	365,0	350,0	237,8	1.016,7	10.452,6	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>13,3</b>	<b>10,9</b>	<b>7,6</b>	<b>8,8</b>	<b>7,3</b>	<b>7,2</b>	<b>11,6</b>	<b>10,5</b>	<b>7,1</b>
Zimbabwe compris	13,4	11,3	7,9	9,0	7,7	7,9	11,6	10,5	7,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	19,2	13,2	8,8	8,8	8,6	7,9	11,7	11,7	6,7
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>8,9</b>	<b>7,0</b>	<b>4,2</b>	<b>6,0</b>	<b>6,9</b>	<b>7,9</b>	<b>12,2</b>	<b>10,0</b>	<b>6,3</b>
Hors Afrique du Sud	11,0	8,1	6,8	8,4	8,9	8,6	12,8	13,3	6,9
Zone franc	2,7	1,4	0,4	3,7	3,1	1,5	7,0	3,9	3,1
UEMOA	2,7	1,1	0,3	4,8	2,2	2,0	7,9	3,9	2,7
CEMAC	2,7	1,6	0,4	2,7	4,1	1,0	6,0	3,8	3,5
CAE-5	6,9	7,1	7,7	7,8	9,8	8,2	11,2	10,6	5,9
SADC	19,8	12,3	6,3	6,8	6,8	8,2	11,6	8,4	6,6
Union douanière d'Afrique australe	6,9	6,0	1,8	3,6	5,0	7,1	11,5	6,3	5,7
COMESA	37,6	23,8	15,6	13,0	11,4	11,4	14,3	17,1	9,1
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>21,2</b>	<b>17,6</b>	<b>13,5</b>	<b>13,5</b>	<b>8,3</b>	<b>6,1</b>	<b>10,5</b>	<b>11,1</b>	<b>8,0</b>
Pétrolières	25,2	19,8	14,9	14,8	8,1	5,7	10,3	11,5	8,4
Non pétrolières	8,0	8,7	7,6	7,6	9,0	8,5	11,3	9,3	5,4
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>9,1</b>	<b>6,8</b>	<b>3,8</b>	<b>5,8</b>	<b>6,6</b>	<b>7,8</b>	<b>12,3</b>	<b>10,0</b>	<b>6,4</b>
Pays côtiers	7,3	6,5	3,5	5,0	6,2	7,4	11,4	7,0	5,6
Pays enclavés	17,1	7,9	5,0	9,0	8,3	9,5	15,8	21,6	9,5
IADM	6,9	7,3	6,1	7,7	7,7	7,6	12,3	13,5	6,6
Régime de taux de change fixe	3,6	2,5	1,2	4,1	4,0	2,5	7,9	4,7	3,6
Régime de taux de change flottant	15,9	13,0	9,2	9,9	8,0	8,2	12,4	11,8	7,8

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

<b>Tableau AS6. Investissement total</b>										
<i>(En pourcentage du PIB)</i>										
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>24,1</b>	<b>24,4</b>	<b>21,6</b>	<b>20,7</b>	<b>21,3</b>	<b>22,1</b>	<b>21,5</b>	<b>26,1</b>	<b>24,0</b>	
<b>Hors Nigéria</b>	<b>23,3</b>	<b>22,9</b>	<b>19,3</b>	<b>17,6</b>	<b>17,4</b>	<b>19,2</b>	<b>17,1</b>	<b>22,1</b>	<b>19,8</b>	
Angola	21,4	12,7	9,1	8,1	11,3	14,0	12,7	18,7	16,7	
Cameroun	18,3	17,5	18,9	19,1	16,8	18,2	19,1	17,8	18,2	
Congo, Rép. du	24,8	26,1	22,5	22,5	23,4	27,0	22,0	33,3	26,7	
Gabon	27,4	23,8	24,4	21,3	24,7	25,0	24,2	29,5	28,9	
Guinée équatoriale	70,3	59,7	43,7	39,9	32,5	35,3	26,7	39,7	32,3	
Nigéria	24,5	25,3	23,2	22,7	23,8	24,1	24,7	28,9	27,3	
Tchad	27,0	55,7	25,8	21,4	21,4	19,1	15,7	16,7	15,9	
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>17,2</b>	<b>17,1</b>	<b>19,5</b>	<b>19,2</b>	<b>21,7</b>	<b>22,6</b>	<b>23,3</b>	<b>22,7</b>	<b>23,2</b>	
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>29,8</b>	<b>26,2</b>	<b>26,7</b>	<b>23,4</b>	<b>26,0</b>	<b>27,8</b>	<b>32,4</b>	<b>27,7</b>	<b>29,5</b>	
Afrique du Sud	15,9	16,1	18,6	18,7	21,2	21,9	22,1	22,0	22,3	
Botswana	35,0	31,8	35,4	24,3	30,8	34,0	40,9	36,0	40,4	
Cap-Vert	34,8	31,2	39,7	41,0	43,0	47,4	43,0	39,4	40,0	
Lesotho	43,8	30,9	24,8	24,7	24,3	24,3	28,4	31,5	34,4	
Maurice	25,6	24,9	22,8	23,4	22,5	26,4	29,8	23,1	23,9	
Namibie	21,2	19,4	19,1	19,7	22,8	20,9	24,9	22,2	21,8	
Seychelles	34,9	17,9	18,9	34,3	28,1	32,5	36,0	30,3	31,1	
Swaziland	18,0	18,8	19,2	18,6	16,7	16,2	17,3	17,5	17,0	
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>17,5</b>	<b>19,7</b>	<b>20,7</b>	<b>22,6</b>	<b>23,2</b>	<b>24,6</b>	<b>24,6</b>	<b>23,6</b>	<b>23,7</b>	
Bénin	19,2	19,6	19,0	19,6	18,1	21,4	20,7	24,5	24,8	
Burkina Faso	20,5	17,2	15,6	20,5	17,2	19,5	18,1	18,2	19,5	
Éthiopie	17,1	21,6	25,5	23,0	24,2	25,0	21,8	19,1	16,4	
Ghana	23,3	22,9	22,4	29,0	30,4	33,8	34,6	29,1	35,3	
Kenya	13,4	13,1	14,4	16,4	19,0	18,6	16,2	17,3	16,8	
Madagascar	15,1	16,8	25,8	23,8	25,0	28,3	35,1	26,4	25,3	
Malawi	13,9	17,1	18,2	22,7	22,0	25,9	26,5	22,1	23,9	
Mali	21,3	24,5	21,5	22,1	20,9	21,0	20,4	19,4	19,7	
Mozambique	23,3	22,3	18,6	18,7	17,7	18,0	22,0	23,5	21,2	
Niger	12,6	16,3	14,6	23,1	23,6	23,6	26,4	36,1	45,2	
Ouganda	18,8	21,0	20,2	22,4	21,2	22,1	23,6	26,4	26,3	
Rwanda	17,1	18,6	20,3	21,6	20,4	21,0	22,7	23,7	23,5	
Sénégal	18,8	25,9	26,0	28,5	28,2	30,9	30,2	28,6	28,4	
Tanzanie	15,3	19,2	22,6	25,1	27,6	29,6	31,8	30,8	31,9	
Zambie	18,2	25,6	24,3	23,5	23,5	25,0	23,6	23,0	23,3	
<b>États fragiles</b>	<b>13,7</b>	<b>12,2</b>	<b>12,5</b>	<b>12,1</b>	<b>11,7</b>	<b>12,2</b>	<b>14,4</b>	<b>14,9</b>	<b>18,3</b>	
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>12,0</b>	<b>5,4</b>	<b>11,5</b>	<b>11,2</b>	<b>12,0</b>	<b>14,7</b>	<b>14,4</b>	<b>14,9</b>	<b>18,3</b>	
Burundi	6,3	10,6	13,3	10,8	16,3	17,5	19,7	20,6	20,9	
Comores	10,4	10,3	9,4	9,3	9,2	10,4	13,5	12,3	13,9	
Congo, Rép. dém. du	14,6	12,2	12,8	13,8	13,3	18,3	21,9	24,3	31,7	
Côte d'Ivoire	12,8	10,1	10,8	9,7	9,3	8,7	10,1	11,2	13,5	
Érythrée	31,3	26,5	20,3	20,3	13,7	11,5	10,9	10,7	11,1	
Gambie	20,0	20,0	17,4	13,3	13,2	8,9	14,6	15,9	16,9	
Guinée	18,1	21,6	20,7	19,5	17,2	14,2	17,2	7,0	10,0	
Guinée-Bissau	28,1	22,9	25,4	25,4	24,2	24,3	24,8	41,9	39,3	
Libéria	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
République Centrafricaine	9,7	6,3	6,8	9,8	10,1	10,0	11,6	10,9	12,4	
São Tomé-et-Principe	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Sierra Leone	6,1	14,0	10,6	17,1	15,2	13,1	14,5	14,4	15,6	
Togo	12,0	10,9	11,1	11,8	12,8	10,9	12,4	14,5	16,1	
Zimbabwe	11,5	-13,0	5,1	4,3	13,7	23,6	...	...	...	
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>18,6</b>	<b>19,3</b>	<b>19,9</b>	<b>19,9</b>	<b>21,3</b>	<b>22,2</b>	<b>22,4</b>	<b>23,7</b>	<b>23,3</b>	
Zimbabwe compris	18,1	18,4	19,8	19,8	21,3	22,3	22,4	23,7	23,3	
Hors Afrique du Sud et Nigéria	19,1	19,9	19,9	19,8	20,2	21,6	21,4	22,5	22,3	
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>16,9</b>	<b>17,4</b>	<b>19,3</b>	<b>19,6</b>	<b>21,4</b>	<b>22,3</b>	<b>23,0</b>	<b>22,3</b>	<b>23,0</b>	
Hors Afrique du Sud	18,1	19,0	20,1	20,8	21,6	22,9	23,8	22,6	23,5	
<b>Zone franc</b>	<b>19,4</b>	<b>21,4</b>	<b>20,2</b>	<b>20,9</b>	<b>20,0</b>	<b>21,2</b>	<b>20,3</b>	<b>22,6</b>	<b>22,7</b>	
UEMOA	16,2	17,0	16,6	18,1	17,4	18,4	18,7	20,1	21,8	
CEMAC	23,7	27,0	24,1	23,6	22,4	24,0	21,7	25,6	23,6	
CAE-5	15,1	16,8	18,5	20,5	21,9	22,5	22,7	23,7	23,4	
SADC	17,2	17,0	18,9	18,5	20,5	21,6	21,9	22,5	22,6	
Union douanière d'Afrique australe	17,0	17,0	19,4	19,0	21,6	22,3	23,0	22,5	23,1	
COMESA	16,8	16,5	17,3	17,0	17,9	19,4	18,9	20,6	19,6	
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>22,8</b>	<b>23,2</b>	<b>21,4</b>	<b>20,1</b>	<b>21,0</b>	<b>21,7</b>	<b>21,5</b>	<b>24,9</b>	<b>23,6</b>	
Pétrolières	24,1	24,4	21,6	20,7	21,3	22,1	21,5	26,1	24,0	
Non pétrolières	19,5	19,5	20,5	17,7	19,7	19,6	21,8	19,1	21,3	
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>16,6</b>	<b>17,1</b>	<b>19,1</b>	<b>19,8</b>	<b>21,6</b>	<b>22,7</b>	<b>23,1</b>	<b>22,7</b>	<b>23,2</b>	
Pays côtiers	16,4	16,8	19,1	19,7	21,8	22,9	23,4	22,9	23,3	
Pays enclavés	17,5	18,8	19,1	20,6	20,1	21,7	21,9	22,0	22,6	
IADM	18,2	20,4	21,3	23,0	22,9	24,7	25,1	23,9	24,2	
Régime de taux de change fixe	21,5	22,4	21,7	21,3	21,3	22,5	22,4	23,7	24,0	
Régime de taux de change flottant	17,8	18,4	19,5	19,6	21,3	22,2	22,4	23,6	23,2	

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

**Tableau AS7. Épargne intérieure**  
(En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>28,7</b>	<b>28,0</b>	<b>35,8</b>	<b>39,6</b>	<b>41,6</b>	<b>38,1</b>	<b>39,6</b>	<b>25,7</b>	<b>27,0</b>
<b>Hors Nigéria</b>	<b>29,0</b>	<b>28,0</b>	<b>33,5</b>	<b>41,3</b>	<b>45,9</b>	<b>43,7</b>	<b>46,4</b>	<b>28,8</b>	<b>26,0</b>
Angola	24,3	19,2	25,1	37,9	49,1	45,0	49,1	26,1	19,7
Cameroun	19,1	17,8	18,5	18,1	18,9	19,1	20,5	11,5	12,7
Congo, Rép. du	47,5	30,9	52,2	52,2	42,0	29,7	39,1	35,7	44,0
Gabon	48,6	48,0	54,6	58,3	57,1	56,2	59,1	46,8	49,7
Guinée équatoriale	63,4	80,1	78,9	83,7	86,1	86,9	72,8	72,2	65,4
Nigéria	28,3	28,0	37,4	38,5	38,8	34,2	34,5	23,5	27,8
Tchad	-3,8	19,1	16,9	28,3	26,4	21,7	21,0	4,6	10,8
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>19,0</b>	<b>19,0</b>	<b>19,0</b>	<b>18,3</b>	<b>18,8</b>	<b>19,4</b>	<b>19,4</b>	<b>17,9</b>	<b>18,4</b>
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>23,1</b>	<b>24,9</b>	<b>24,7</b>	<b>22,1</b>	<b>25,9</b>	<b>24,2</b>	<b>22,2</b>	<b>11,2</b>	<b>14,4</b>
Afrique du Sud	18,6	18,4	18,2	17,9	17,9	18,8	19,0	18,8	18,9
Botswana	43,7	42,8	42,8	41,0	47,2	46,1	45,5	26,6	33,1
Cap-Vert	-6,0	-7,2	-5,7	2,9	4,8	6,4	3,8	3,6	5,7
Lesotho	-28,1	-24,7	-23,0	-26,7	-22,1	-25,5	-32,7	-37,2	-33,5
Maurice	24,4	25,8	23,3	19,0	15,6	15,4	16,1	7,2	7,7
Namibie	13,2	12,8	15,6	16,6	25,2	19,9	15,7	10,2	11,2
Seychelles	24,3	21,7	14,7	15,6	14,2	13,3	7,8	14,4	16,7
Swaziland	4,8	20,8	17,6	3,6	3,8	5,9	-3,2	0,2	1,9
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>7,1</b>	<b>9,2</b>	<b>8,9</b>	<b>9,5</b>	<b>10,4</b>	<b>9,6</b>	<b>7,3</b>	<b>7,8</b>	<b>8,6</b>
Bénin	7,1	6,7	6,7	10,2	6,8	6,1	7,2	10,5	11,7
Burkina Faso	6,1	4,2	1,8	4,8	3,3	5,3	2,1	2,9	5,2
Éthiopie	6,6	3,6	5,0	3,0	3,7	5,6	0,6	2,1	0,3
Ghana	6,4	10,9	1,3	3,3	5,7	7,0	2,1	5,4	8,5
Kenya	6,0	6,2	6,6	7,4	8,3	6,5	3,3	7,4	7,0
Madagascar	8,3	15,0	11,0	9,6	13,7	11,5	8,2	8,4	8,5
Malawi	2,7	3,2	0,0	-5,5	-4,1	5,3	5,4	3,8	7,6
Mali	13,3	17,2	13,1	13,2	15,7	11,9	9,9	12,6	12,7
Mozambique	6,0	5,0	8,9	7,6	10,3	10,1	10,4	6,2	8,7
Niger	3,8	6,4	3,5	8,7	10,5	11,4	11,2	11,1	13,9
Ouganda	7,7	7,2	10,1	11,7	8,1	8,8	6,4	7,5	7,5
Rwanda	-0,8	0,4	8,2	8,6	6,0	6,3	4,9	6,8	7,5
Sénégal	11,1	13,8	13,4	13,1	10,7	8,5	7,8	8,8	10,3
Tanzanie	7,6	14,9	16,2	16,2	14,5	12,8	14,8	15,0	16,5
Zambie	8,3	13,2	20,0	22,3	32,1	27,3	22,1	14,7	16,3
<b>États fragiles</b>	<b>15,1</b>	<b>14,6</b>	<b>13,2</b>	<b>10,7</b>	<b>12,1</b>	<b>10,3</b>	<b>10,0</b>	<b>8,0</b>	<b>9,6</b>
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>12,0</b>	<b>4,9</b>	<b>11,0</b>	<b>8,6</b>	<b>11,7</b>	<b>13,1</b>	<b>10,0</b>	<b>8,0</b>	<b>9,6</b>
Burundi	-4,4	-8,7	-11,0	-18,3	-22,2	-22,2	-16,0	-4,2	-2,7
Comores	-7,2	-3,4	-8,5	-12,2	-15,2	-16,5	-18,3	-17,8	-15,9
Congo, Rép. dém. du	15,5	10,0	8,8	2,4	8,5	14,9	6,8	-5,4	1,7
Côte d'Ivoire	21,2	21,0	20,0	17,2	19,6	14,6	17,9	19,2	18,0
Érythrée	-22,5	-34,6	-33,8	-28,4	-17,8	-17,7	-13,7	-8,2	-6,0
Gambie	13,5	10,7	-3,6	-9,5	-4,0	-7,3	-4,4	-6,2	-3,8
Guinée	14,6	21,5	18,4	18,3	13,9	5,8	6,9	5,0	7,0
Guinée-Bissau	5,7	6,6	14,1	11,5	-3,8	7,7	4,8	19,9	18,4
Libéria	...	...	...	...	...	...	...	...	...
République Centrafricaine	4,8	1,7	0,3	1,7	2,4	0,8	0,3	-1,3	-0,6
São Tomé-et-Principe	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Sierra Leone	-4,1	-3,5	-0,5	3,9	7,6	5,8	3,8	6,8	8,5
Togo	-1,0	-3,1	-3,9	8,1	0,3	-2,8	-5,2	-1,6	0,3
Zimbabwe	9,0	-21,1	-3,7	-6,6	9,1	23,1	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>18,1</b>	<b>19,0</b>	<b>21,3</b>	<b>22,8</b>	<b>24,7</b>	<b>23,6</b>	<b>24,5</b>	<b>17,6</b>	<b>18,7</b>
Zimbabwe compris	17,5	18,0	21,1	22,6	24,6	23,6	24,5	17,6	18,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	14,5	16,2	18,0	20,6	23,7	22,5	23,1	14,4	14,8
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>14,9</b>	<b>15,7</b>	<b>15,8</b>	<b>15,3</b>	<b>15,8</b>	<b>15,7</b>	<b>14,4</b>	<b>13,1</b>	<b>13,7</b>
Hors Afrique du Sud	10,8	12,4	12,5	11,8	13,2	11,9	9,8	8,3	9,4
Zone franc	20,5	21,5	23,9	27,6	27,7	26,1	27,3	20,8	22,5
UEMOA	13,4	13,8	12,3	12,8	12,6	10,1	10,4	12,1	12,6
CEMAC	29,7	31,1	36,7	42,3	41,9	41,1	42,4	31,0	33,4
CAE-5	6,3	8,7	10,2	10,6	9,3	8,2	7,1	9,4	9,7
SADC	17,7	18,0	18,6	19,3	22,0	22,4	23,8	17,7	17,5
Union douanière d'Afrique australe	19,1	19,1	19,0	18,4	19,0	19,6	19,6	18,3	18,8
COMESA	10,2	10,5	13,6	16,9	23,3	22,5	23,0	12,0	10,8
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>26,8</b>	<b>26,8</b>	<b>33,2</b>	<b>36,4</b>	<b>39,3</b>	<b>35,7</b>	<b>37,1</b>	<b>24,2</b>	<b>25,6</b>
Pétrolières	28,7	28,0	35,8	39,6	41,6	38,1	39,6	25,7	27,0
Non pétrolières	21,7	23,3	24,1	23,1	28,5	23,7	22,9	16,8	18,2
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>14,0</b>	<b>14,7</b>	<b>14,7</b>	<b>14,3</b>	<b>14,2</b>	<b>14,7</b>	<b>13,2</b>	<b>12,7</b>	<b>13,1</b>
Pays côtiers	15,4	16,2	16,2	16,0	15,8	16,1	15,4	15,3	15,7
Pays enclavés	6,8	6,5	6,1	4,7	5,3	7,1	3,5	3,1	3,9
IADM	8,9	10,9	10,7	11,0	11,9	11,4	9,6	8,3	9,3
Régime de taux de change fixe	20,9	22,1	24,0	26,5	27,7	26,0	26,6	19,4	21,5
Régime de taux de change flottant	17,4	18,2	20,7	21,9	24,1	23,1	24,0	17,2	18,1

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

<b>Tableau AS8. Solde budgétaire global, dons compris</b> (Administration centrale; pourcentage du PIB)										
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>-3,0</b>	<b>-2,1</b>	<b>5,6</b>	<b>8,8</b>	<b>11,3</b>	<b>3,4</b>	<b>7,8</b>	<b>-7,5</b>	<b>-2,5</b>	
<b>Hors Nigéria</b>	<b>-4,3</b>	<b>-0,2</b>	<b>1,8</b>	<b>8,1</b>	<b>17,9</b>	<b>10,1</b>	<b>11,6</b>	<b>-6,1</b>	<b>-2,1</b>	
Angola	-13,0	-6,4	-0,5	7,3	14,8	11,6	12,4	-10,8	-7,2	
Cameroun	-0,8	1,2	-0,5	3,6	33,1	4,5	1,4	0,0	-1,5	
Congo, Rép. du	-7,1	0,4	3,6	14,6	16,5	10,3	25,9	-1,9	19,0	
Gabon	1,2	7,4	7,6	8,6	9,2	8,5	11,4	0,7	3,8	
Guinée équatoriale	4,0	11,8	12,3	20,6	23,5	17,8	15,3	2,0	6,2	
Nigéria	-2,1	-3,3	8,1	9,3	7,0	-1,3	4,9	-8,4	-2,8	
Tchad	-5,1	-6,3	-3,0	-0,4	2,4	3,1	6,4	-6,3	1,6	
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>-2,2</b>	<b>-2,0</b>	<b>-1,7</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,8</b>	<b>1,1</b>	<b>-0,8</b>	<b>-3,5</b>	<b>-3,8</b>	
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>-1,6</b>	<b>-2,7</b>	<b>-2,0</b>	<b>1,0</b>	<b>4,3</b>	<b>3,5</b>	<b>-2,4</b>	<b>-6,0</b>	<b>-5,8</b>	
Afrique du Sud	-2,2	-2,0	-1,6	-0,6	0,4	0,8	-0,6	-3,2	-3,6	
Botswana	1,5	-1,0	0,9	6,9	10,5	6,3	-3,1	-11,1	-8,1	
Cap-Vert	-10,6	-4,3	-3,8	-6,3	-4,9	-0,7	-1,2	-6,8	-4,4	
Lesotho	-3,9	-0,5	5,8	5,0	12,7	16,5	6,2	2,6	-7,0	
Maurice	-5,1	-6,2	-5,3	-5,0	-5,4	-4,2	-3,4	-4,5	-6,0	
Namibie	-3,1	-5,9	-3,7	-1,0	2,1	4,1	-3,3	-2,9	-2,6	
Seychelles	-10,3	-0,8	-0,9	1,7	-6,1	-9,6	2,5	-6,3	-1,9	
Swaziland	-1,3	-2,9	-4,9	-1,6	10,8	6,8	-0,1	-4,9	-5,8	
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>-3,4</b>	<b>-3,1</b>	<b>-2,7</b>	<b>-2,8</b>	<b>3,8</b>	<b>-3,3</b>	<b>-3,5</b>	<b>-3,9</b>	<b>-3,7</b>	
Bénin	-0,2	-1,9	-1,0	-2,5	-0,5	1,6	-1,8	-2,6	-2,9	
Burkina Faso	-3,7	-2,9	-4,3	-5,1	16,7	-5,7	-4,5	-5,1	-4,6	
Éthiopie	-5,9	-7,0	-3,0	-4,4	-3,9	-3,6	-3,0	-1,5	-1,1	
Ghana	-10,0	-3,8	-4,6	-3,7	-7,0	-8,5	-13,5	-6,8	-8,2	
Kenya	-1,3	-1,7	-0,1	-1,8	-2,5	-3,0	-3,9	-4,2	-3,8	
Madagascar	-4,1	-4,8	-5,7	-4,3	37,4	-2,9	-2,6	-3,3	-3,8	
Malawi	-6,2	-4,7	-4,8	-1,3	1,3	-2,7	-5,8	-2,3	-3,8	
Mali	-3,4	-1,3	-2,6	-3,1	31,3	-3,2	-2,2	-4,7	-3,9	
Mozambique	-3,5	-3,7	-4,4	-2,8	-4,1	-3,0	-4,0	-7,1	-6,2	
Niger	-3,7	-2,8	-3,6	-2,0	40,3	-1,0	1,5	-4,6	-3,1	
Ouganda	-3,3	-4,1	-1,4	-0,5	0,1	-1,1	-2,1	-3,9	-3,9	
Rwanda	-2,0	-2,1	-0,2	0,6	-0,4	-1,5	1,2	-1,4	-2,6	
Sénégal	-0,5	-1,3	-3,1	-3,0	-5,7	-3,7	-4,3	-4,4	-4,0	
Tanzanie	-0,9	-1,2	-2,7	-2,8	-4,7	-3,7	0,0	-4,6	-5,0	
Zambie	-4,5	-6,0	-2,9	-2,7	19,8	-1,3	-1,5	-2,6	-1,7	
<b>États fragiles</b>	<b>-2,9</b>	<b>-3,2</b>	<b>-2,8</b>	<b>-2,3</b>	<b>-1,5</b>	<b>0,6</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,5</b>	
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>-4,2</b>	<b>-2,4</b>	<b>-3,4</b>	<b>-2,8</b>	<b>-2,2</b>	<b>0,4</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,5</b>	
Burundi	-4,2	-6,2	-4,9	-5,1	-1,4	1,0	0,2	62,6	0,5	
Comores	-3,1	-3,4	-1,7	0,1	-2,6	-2,0	-2,5	-1,2	-2,1	
Congo, Rép. dém. du	-4,6	-4,7	-4,9	-3,5	-1,1	-1,0	-0,1	-4,1	-9,2	
Côte d'Ivoire	-1,4	-2,2	-1,7	-1,7	-1,8	-0,8	-0,6	-1,3	-1,7	
Érythrée	-31,3	-15,1	-16,9	-21,2	-12,0	-10,0	-8,6	-8,9	-8,0	
Gambie	-5,0	-4,7	-5,7	-8,6	-7,1	0,2	-2,4	-2,6	-3,2	
Guinée	-3,1	-6,5	-5,4	-1,6	-3,1	0,3	-1,3	-0,5	44,7	
Guinée-Bissau	-10,4	-12,2	-14,2	-11,9	-9,4	-10,1	-5,8	-3,9	-3,6	
Libéria	-0,6	-2,6	2,0	0,8	2,1	3,8	1,2	-13,8	...	
République Centrafricaine	-1,4	1,3	0,9	-0,8	1,1	-0,7	-1,6	-2,0	-2,0	
São Tomé-et-Principe	-16,2	-10,5	-15,8	37,1	-13,7	120,4	16,6	9,6	-2,9	
Sierra Leone	-8,9	-6,7	-3,5	-2,7	9,3	25,2	-4,0	-3,8	-4,2	
Togo	-2,4	2,4	1,0	-3,5	-3,8	-1,9	-1,0	-3,1	-2,0	
Zimbabwe <sup>1</sup>	-7,7	-0,2	-7,6	-5,9	-7,2	-0,5	...	...	...	
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>-2,6</b>	<b>-2,4</b>	<b>0,1</b>	<b>1,9</b>	<b>4,9</b>	<b>1,0</b>	<b>2,1</b>	<b>-4,8</b>	<b>-3,1</b>	
Zimbabwe compris	-2,8	-2,3	0,0	1,8	4,8	1,0	2,1	-4,8	-3,1	
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,3	-2,4	-1,4	1,0	7,7	2,3	2,4	-4,3	-2,9	
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-2,6</b>	<b>-2,5</b>	<b>-2,1</b>	<b>-1,2</b>	<b>1,5</b>	<b>-0,3</b>	<b>-1,7</b>	<b>-3,4</b>	<b>-3,4</b>	
Hors Afrique du Sud	-3,1	-3,1	-2,6	-2,1	2,9	-1,6	-2,8	-3,5	-3,3	
<b>Zone franc</b>	<b>-1,4</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>2,8</b>	<b>13,6</b>	<b>3,3</b>	<b>4,6</b>	<b>-2,0</b>	<b>0,6</b>	
UEMOA	-1,9	-1,9	-2,4	-2,8	6,8	-2,1	-2,0	-3,2	-3,0	
CEMAC	-1,0	2,7	3,0	8,3	20,0	8,4	10,5	-0,5	4,5	
CAE-5	-1,7	-2,1	-1,3	-1,8	-2,5	-2,7	-2,0	-2,8	-4,0	
SADC	-2,8	-2,5	-1,9	0,0	3,2	2,1	1,5	-4,8	-4,7	
Union douanière d'Afrique australe	-2,1	-2,0	-1,6	-0,3	1,0	1,3	-0,7	-3,5	-3,8	
COMESA	-4,7	-4,6	-2,3	0,2	6,8	2,7	3,1	-5,1	-4,7	
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>-2,5</b>	<b>-2,5</b>	<b>3,9</b>	<b>7,1</b>	<b>10,4</b>	<b>3,3</b>	<b>6,3</b>	<b>-6,8</b>	<b>-2,1</b>	
Pétrolières	-3,0	-2,1	5,6	8,8	11,3	3,4	7,8	-7,5	-2,5	
Non pétrolières	-1,9	-3,5	-1,9	0,3	6,2	2,5	-1,7	-3,4	0,3	
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>-2,7</b>	<b>-2,3</b>	<b>-2,1</b>	<b>-1,4</b>	<b>0,9</b>	<b>-0,6</b>	<b>-1,7</b>	<b>-3,4</b>	<b>-3,9</b>	
Pays côtiers	-2,5	-2,1	-1,9	-1,2	-0,2	-0,4	-1,7	-3,7	-4,0	
Pays enclavés	-4,2	-3,9	-2,9	-2,6	6,8	-1,7	-1,9	-2,1	-3,5	
IADM	-3,5	-2,7	-2,8	-2,0	8,9	-2,0	-2,8	-3,4	-3,5	
Régime de taux de change fixe	-1,5	-0,4	-0,1	2,8	12,2	3,7	3,5	-2,7	-0,4	
Régime de taux de change flottant	-2,9	-2,9	0,1	1,7	3,2	0,4	1,8	-5,3	-3,6	

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

<sup>1</sup>Pour 2005-07, les ratios représentent la somme des flux mensuels déflatés, divisée par le PIB réel annuel. Les flux annuels calculés selon la méthode classique par rapport au PIB nominal sont faussés en situation d'hyperinflation.

**Tableau AS9. Solde budgétaire global, hors dons**  
(Administration centrale; pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>-3,4</b>	<b>-2,5</b>	<b>5,4</b>	<b>8,6</b>	<b>9,1</b>	<b>3,3</b>	<b>7,7</b>	<b>-7,6</b>	<b>-2,7</b>
<b>Hors Nigéria</b>	<b>-5,2</b>	<b>-1,2</b>	<b>1,3</b>	<b>7,6</b>	<b>12,4</b>	<b>9,8</b>	<b>11,4</b>	<b>-6,4</b>	<b>-2,5</b>
Angola	-15,0	-7,2	-1,0	7,1	14,8	11,5	12,4	-10,8	-7,3
Cameroun	-1,0	0,7	-0,8	3,0	4,7	3,3	0,5	-1,0	-2,3
Congo, Rép. du	-7,4	-0,1	3,3	14,5	16,4	9,9	25,5	-2,5	18,2
Gabon	1,2	7,4	7,5	8,6	9,2	8,5	11,3	0,6	3,8
Guinée équatoriale	3,7	11,8	12,3	20,6	23,5	17,8	15,3	2,0	6,2
Nigéria	-2,1	-3,3	8,1	9,3	7,0	-1,3	4,9	-8,4	-2,8
Tchad	-10,5	-14,0	-6,0	-3,7	0,5	1,7	4,9	-7,6	-0,3
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>-2,3</b>	<b>-2,1</b>	<b>-1,8</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>	<b>-0,9</b>	<b>-3,7</b>	<b>-4,0</b>
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>-2,5</b>	<b>-3,3</b>	<b>-2,8</b>	<b>0,4</b>	<b>3,7</b>	<b>2,8</b>	<b>-3,1</b>	<b>-7,1</b>	<b>-6,8</b>
Afrique du Sud	-2,2	-2,0	-1,6	-0,6	0,4	0,8	-0,6	-3,2	-3,6
Botswana	1,1	-1,2	0,3	6,6	10,0	5,6	-3,8	-11,6	-8,5
Cap-Vert	-19,3	-9,8	-12,8	-12,7	-10,4	-5,5	-6,2	-12,3	-8,7
Lesotho	-7,0	-3,2	3,1	2,8	11,7	15,2	4,0	-1,6	-12,9
Maurice	-5,2	-6,4	-5,7	-5,3	-5,6	-4,4	-3,5	-6,0	-7,3
Namibie	-3,3	-6,0	-3,9	-1,1	2,0	3,9	-3,6	-3,1	-2,8
Seychelles	-10,7	-0,8	-1,0	0,7	-7,5	-9,9	-1,1	-6,5	-1,9
Swaziland	-2,2	-3,9	-5,6	-2,7	9,9	6,5	-0,5	-5,3	-6,2
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>-7,2</b>	<b>-7,9</b>	<b>-7,5</b>	<b>-7,6</b>	<b>-7,8</b>	<b>-7,9</b>	<b>-7,9</b>	<b>-8,6</b>	<b>-7,9</b>
Bénin	-2,8	-3,7	-3,7	-4,6	-2,7	-1,4	-3,4	-5,8	-6,1
Burkina Faso	-10,4	-8,2	-8,8	-9,7	-11,3	-12,2	-10,6	-11,2	-10,6
Éthiopie	-9,0	-13,6	-7,6	-8,7	-7,4	-8,1	-7,2	-5,4	-4,3
Ghana	-12,4	-8,5	-10,9	-8,9	-12,4	-14,6	-18,1	-12,2	-12,5
Kenya	-2,2	-3,6	-1,3	-3,0	-3,6	-4,1	-5,1	-5,4	-5,1
Madagascar	-7,8	-9,9	-13,9	-10,1	-10,5	-7,2	-7,1	-6,0	-8,0
Malawi	-12,2	-12,6	-15,1	-13,4	-14,2	-17,2	-15,9	-13,8	-12,3
Mali	-7,9	-5,7	-6,5	-7,1	-7,6	-7,9	-5,6	-9,5	-8,1
Mozambique	-13,1	-13,0	-11,7	-8,8	-12,0	-12,3	-16,1	-19,7	-16,9
Niger	-8,7	-7,7	-9,4	-9,5	-6,8	-8,2	-4,4	-12,4	-9,5
Ouganda	-9,1	-10,3	-9,2	-8,0	-5,3	-5,6	-4,8	-8,1	-6,9
Rwanda	-9,4	-9,8	-11,3	-12,0	-11,4	-11,3	-10,3	-14,0	-12,6
Sénégal	-2,5	-3,3	-5,2	-4,6	-7,2	-6,2	-6,6	-6,8	-6,3
Tanzanie	-4,1	-6,4	-7,7	-9,2	-9,7	-8,3	-6,4	-9,7	-10,6
Zambie	-11,1	-13,0	-8,4	-8,3	-6,2	-5,9	-5,4	-7,6	-6,1
<b>États fragiles</b>	<b>-4,3</b>	<b>-5,0</b>	<b>-4,9</b>	<b>-5,2</b>	<b>-5,9</b>	<b>-3,2</b>	<b>-4,0</b>	<b>-6,4</b>	<b>-7,6</b>
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>-5,3</b>	<b>-3,7</b>	<b>-5,2</b>	<b>-5,3</b>	<b>-6,1</b>	<b>-2,6</b>	<b>-4,0</b>	<b>-6,4</b>	<b>-7,6</b>
Burundi	-6,9	-13,8	-19,7	-16,8	-19,3	-19,8	-25,7	-23,2	-22,3
Comores	-9,0	-5,7	-4,5	-4,2	-7,6	-9,7	-12,9	-8,5	-8,2
Congo, Rép. dém. du	-4,7	-6,7	-6,8	-8,7	-9,1	-4,4	-4,0	-12,4	-16,5
Côte d'Ivoire	-2,0	-2,8	-2,6	-2,8	-2,4	-1,3	-2,3	-2,0	-2,6
Érythrée	-42,4	-34,0	-31,9	-30,6	-16,1	-12,5	-10,6	-10,7	-9,6
Gambie	-7,2	-7,2	-10,2	-10,3	-8,3	-1,0	-4,5	-5,7	-7,0
Guinée	-5,7	-9,4	-6,5	-2,3	-4,6	-0,5	-1,8	-1,2	-1,6
Guinée-Bissau	-20,1	-22,0	-30,5	-24,6	-21,0	-25,0	-20,8	-40,6	-36,5
Libéria	-1,2	-3,3	1,8	0,8	1,9	3,6	0,5	-16,5	...
République centrafricaine	-7,2	-0,2	-2,5	-4,9	-12,2	-4,8	-6,2	-6,4	-6,3
São Tomé-et-Príncipe	-36,8	-30,1	-35,0	20,0	-29,6	0,2	-14,4	-44,3	-24,2
Sierra Leone	-13,9	-14,4	-12,4	-12,8	-11,0	-6,8	-8,9	-10,3	-9,2
Togo	-3,3	1,9	0,2	-4,6	-5,2	-3,6	-2,5	-5,3	-6,3
Zimbabwe <sup>1</sup>	-8,4	-0,4	-7,6	-5,9	-7,2	-0,5	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>-3,7</b>	<b>-3,7</b>	<b>-1,1</b>	<b>0,7</b>	<b>1,7</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,9</b>	<b>-6,4</b>	<b>-4,6</b>
Zimbabwe compris	-3,9	-3,6	-1,1	0,7	1,6	-0,2	0,9	-6,4	-4,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-5,8	-5,4	-4,2	-1,8	0,2	-0,4	0,0	-7,6	-6,0
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-4,0</b>	<b>-4,1</b>	<b>-3,6</b>	<b>-2,8</b>	<b>-2,3</b>	<b>-2,1</b>	<b>-3,6</b>	<b>-5,8</b>	<b>-5,8</b>
Hors Afrique du Sud	-6,0	-6,7	-6,2	-5,8	-5,7	-5,5	-6,6	-8,1	-7,7
Zone franc	-3,2	-1,6	-1,4	1,1	2,3	1,5	2,9	-4,1	-1,5
UEMOA	-4,3	-4,2	-4,9	-5,4	-5,6	-5,1	-4,9	-6,6	-6,3
CEMAC	-1,8	1,7	2,4	7,6	9,7	7,7	9,8	-1,3	3,8
CAE-5	-4,7	-6,2	-5,8	-6,7	-6,4	-6,2	-6,1	-8,2	-7,8
SADC	-3,6	-3,4	-2,7	-0,9	1,1	1,3	0,5	-6,0	-5,8
Union douanière d'Afrique australe	-2,2	-2,1	-1,6	-0,3	1,0	1,2	-0,8	-3,5	-3,8
COMESA	-7,4	-8,0	-5,4	-2,8	0,8	0,4	1,0	-8,3	-7,0
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>-3,3</b>	<b>-3,1</b>	<b>3,4</b>	<b>6,6</b>	<b>7,5</b>	<b>2,7</b>	<b>6,0</b>	<b>-7,2</b>	<b>-3,0</b>
Pétrolières	-3,4	-2,5	5,4	8,6	9,1	3,3	7,7	-7,6	-2,7
Non pétrolières	-3,5	-5,1	-3,5	-1,5	-0,3	-0,1	-3,6	-5,3	-4,7
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>-4,1</b>	<b>-3,9</b>	<b>-3,6</b>	<b>-3,0</b>	<b>-2,5</b>	<b>-2,3</b>	<b>-3,6</b>	<b>-5,9</b>	<b>-6,0</b>
Pays côtiers	-3,3	-3,1	-2,8	-2,1	-1,7	-1,4	-2,8	-5,1	-5,3
Pays enclavés	-8,2	-9,0	-8,1	-8,4	-7,3	-7,1	-6,7	-8,8	-8,4
IADM	-7,3	-7,4	-7,5	-6,8	-6,9	-7,1	-7,3	-8,3	-7,8
Régime de taux de change fixe	-3,1	-2,0	-1,6	1,3	3,0	2,0	1,9	-4,7	-2,3
Régime de taux de change flottant	-3,9	-4,1	-1,0	0,6	1,4	-0,6	0,7	-6,8	-5,2

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

<sup>1</sup>Pour 2005-07, les ratios représentent la somme des flux mensuels déflatés, divisée par le PIB réel annuel. Les flux annuels calculés selon la méthode classique par rapport au PIB nominal sont faussés en situation d'hyperinflation.

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

**Tableau AS10. Recettes publiques, hors dons**  
 (En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>23,3</b>	<b>21,5</b>	<b>24,1</b>	<b>27,4</b>	<b>27,6</b>	<b>25,0</b>	<b>27,8</b>	<b>18,9</b>	<b>21,4</b>
<b>Hors Nigéria</b>	<b>26,6</b>	<b>26,3</b>	<b>26,8</b>	<b>31,3</b>	<b>37,2</b>	<b>37,6</b>	<b>40,1</b>	<b>29,3</b>	<b>31,1</b>
Angola	42,4	37,2	37,5	40,4	46,4	46,7	47,6	35,0	35,4
Cameroun	14,6	16,1	15,2	17,6	19,3	18,8	20,4	17,7	16,5
Congo, Rép. du	26,9	29,7	30,0	38,6	44,3	42,7	51,3	29,6	42,5
Gabon	32,5	30,1	30,1	31,3	31,7	29,5	31,8	25,7	25,0
Guinée équatoriale	22,6	27,5	29,8	34,7	40,8	38,3	36,8	29,3	31,4
Nigéria	20,9	18,4	22,3	24,8	21,2	16,0	18,6	11,4	13,9
Tchad	7,8	7,8	8,5	9,4	16,9	22,8	27,4	13,2	17,0
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>24,5</b>	<b>24,2</b>	<b>24,8</b>	<b>26,2</b>	<b>27,2</b>	<b>27,6</b>	<b>27,0</b>	<b>26,6</b>	<b>26,5</b>
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>34,7</b>	<b>33,8</b>	<b>30,2</b>	<b>32,0</b>	<b>33,7</b>	<b>33,1</b>	<b>30,0</b>	<b>31,1</b>	<b>29,2</b>
Afrique du Sud	23,5	23,2	24,1	25,5	26,4	26,9	26,6	26,0	26,1
Botswana	39,2	39,1	36,6	40,1	39,2	36,7	31,1	36,1	34,2
Cap-Vert	20,9	21,5	23,0	23,5	23,6	24,9	25,3	25,8	27,7
Lesotho	46,7	44,2	47,8	50,4	57,6	63,5	58,4	59,6	47,0
Maurice	19,4	20,0	19,9	19,8	19,9	19,1	20,9	21,6	20,1
Namibie	30,5	26,5	25,6	27,3	29,4	31,8	29,6	29,6	28,8
Seychelles	35,1	39,3	41,6	41,1	42,0	35,9	35,6	36,7	34,8
Swaziland	26,1	27,4	32,1	33,2	43,5	40,6	38,9	35,8	30,8
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>14,4</b>	<b>15,3</b>	<b>16,0</b>	<b>16,1</b>	<b>16,5</b>	<b>17,1</b>	<b>17,1</b>	<b>16,4</b>	<b>16,6</b>
Bénin	15,2	17,0	16,4	16,6	16,8	20,6	19,5	19,4	19,3
Burkina Faso	12,1	12,0	13,0	12,8	13,0	13,6	11,4	13,5	13,2
Éthiopie	15,1	16,2	16,1	14,6	14,8	12,8	12,5	12,5	12,5
Ghana	15,4	20,2	22,4	21,8	21,9	22,7	22,8	22,4	22,3
Kenya	20,2	19,7	21,4	21,2	21,1	22,2	22,0	21,5	21,1
Madagascar	10,2	10,3	12,0	10,9	11,2	11,7	13,5	11,4	11,9
Malawi	16,3	16,0	16,8	19,2	17,5	18,7	20,0	21,0	21,3
Mali	13,9	16,4	17,3	17,5	17,3	16,6	15,5	16,7	16,1
Mozambique	11,1	13,2	13,1	14,1	15,0	16,0	16,3	16,0	16,6
Niger	9,7	10,2	11,4	10,6	13,0	15,2	18,4	12,2	12,3
Ouganda	11,2	11,5	10,9	12,2	12,5	12,6	13,0	12,4	12,3
Rwanda	11,1	12,8	12,8	13,5	13,1	13,6	15,6	13,1	13,7
Sénégal	16,5	18,1	18,3	19,2	19,7	21,1	19,4	19,1	19,2
Tanzanie	10,0	10,1	10,4	11,1	11,8	13,1	14,6	14,7	15,4
Zambie	18,8	18,0	18,2	17,4	16,9	18,7	19,0	17,7	17,9
<b>États fragiles</b>	<b>13,5</b>	<b>13,8</b>	<b>14,6</b>	<b>15,2</b>	<b>16,1</b>	<b>16,8</b>	<b>17,7</b>	<b>17,3</b>	<b>17,6</b>
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>16,2</b>	<b>16,8</b>	<b>17,1</b>	<b>18,6</b>	<b>20,7</b>	<b>34,6</b>	<b>17,7</b>	<b>17,3</b>	<b>17,6</b>
Burundi	17,7	21,1	20,1	20,0	18,9	18,6	19,1	19,4	19,5
Comores	12,9	15,8	15,6	15,7	13,6	12,7	13,1	13,0	13,3
Congo, Rép. dém. du	5,8	7,7	9,5	11,3	12,9	14,8	18,5	16,5	16,4
Côte d'Ivoire	17,7	16,8	17,5	17,0	18,4	19,2	18,9	18,9	19,4
Érythrée	28,2	31,0	23,2	25,9	23,0	22,8	23,2	23,1	25,6
Gambie	17,9	15,7	20,9	19,7	21,2	21,4	18,4	21,9	21,4
Guinée	11,3	11,0	11,5	14,5	14,4	14,3	15,5	15,3	15,7
Guinée-Bissau	14,1	14,4	16,3	17,6	19,0	14,6	16,8	14,1	14,8
Libéria	13,6	9,3	15,9	15,0	16,7	23,6	28,6	33,0	...
République Centrafricaine	9,4	8,1	8,3	8,2	9,5	10,3	10,5	11,6	12,2
São Tomé-et-Príncipe	16,7	15,6	16,9	64,0	20,9	40,1	16,6	18,6	30,2
Sierra Leone	9,4	12,4	12,3	11,9	11,8	10,8	11,4	12,2	13,2
Togo	13,7	17,0	16,8	15,7	16,9	17,0	17,1	16,9	17,6
Zimbabwe <sup>1</sup>	24,0	24,9	33,7	42,9	50,8	97,4	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>21,1</b>	<b>20,8</b>	<b>22,3</b>	<b>24,1</b>	<b>24,7</b>	<b>24,0</b>	<b>24,7</b>	<b>20,8</b>	<b>21,6</b>
Zimbabwe compris	21,1	20,9	22,4	24,2	24,9	25,1	24,7	20,8	21,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	18,6	19,5	20,5	22,4	25,0	25,5	26,6	21,6	22,4
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>20,2</b>	<b>20,6</b>	<b>21,6</b>	<b>22,6</b>	<b>23,2</b>	<b>23,5</b>	<b>22,7</b>	<b>21,9</b>	<b>21,8</b>
Hors Afrique du Sud	16,5	17,4	18,2	18,6	19,1	19,4	18,9	18,3	18,2
Zone franc	17,4	18,0	18,5	20,5	23,1	23,3	24,8	19,6	21,0
UEMOA	15,6	16,0	16,5	16,4	17,3	18,3	17,6	17,5	17,5
CEMAC	19,9	20,6	20,7	24,6	28,6	28,0	31,3	22,1	24,9
CAE-5	14,7	14,7	15,3	15,8	16,3	17,2	17,6	16,9	17,3
SADC	23,2	23,2	24,1	25,9	27,7	28,6	29,1	26,1	26,4
Union douanière d'Afrique australe	24,4	24,2	24,8	26,4	27,3	27,8	27,1	26,8	26,6
COMESA	20,2	20,8	22,2	24,1	27,3	28,2	29,6	22,9	23,5
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>23,3</b>	<b>21,8</b>	<b>23,8</b>	<b>26,7</b>	<b>26,9</b>	<b>24,8</b>	<b>26,9</b>	<b>19,5</b>	<b>21,5</b>
Pétrolières	23,3	21,5	24,1	27,4	27,6	25,0	27,8	18,9	21,4
Non pétrolières	22,7	22,7	22,7	23,8	23,9	24,1	22,3	22,3	22,2
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>19,9</b>	<b>20,3</b>	<b>21,4</b>	<b>22,4</b>	<b>23,1</b>	<b>23,5</b>	<b>22,8</b>	<b>21,8</b>	<b>21,7</b>
Pays côtiers	21,2	21,4	22,5	23,6	24,3	24,8	24,3	23,6	23,6
Pays enclavés	13,3	14,3	15,2	15,5	16,4	16,2	16,1	15,1	14,8
IADM	13,3	14,6	15,0	15,5	16,0	16,4	16,6	15,7	15,7
Régime de taux de change fixe	21,0	21,3	21,6	23,5	25,9	25,8	26,1	22,0	22,8
Régime de taux de change flottant	21,1	20,7	22,4	24,2	24,5	23,7	24,4	20,5	21,4

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

<sup>1</sup>Pour 2005-07, les ratios représentent la somme des flux mensuels déflatés, divisée par le PIB réel annuel. Les flux annuels calculés selon la méthode classique par rapport au PIB nominal sont faussés en situation d'hyperinflation.

<b>Tableau AS11. Dépenses publiques</b> (Administration centrale; pourcentage du PIB)									
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>26,7</b>	<b>24,0</b>	<b>18,7</b>	<b>18,8</b>	<b>18,5</b>	<b>21,7</b>	<b>20,1</b>	<b>26,5</b>	<b>24,1</b>
<b>Hors Nigéria</b>	<b>31,8</b>	<b>27,5</b>	<b>25,5</b>	<b>23,7</b>	<b>24,8</b>	<b>27,8</b>	<b>28,7</b>	<b>35,8</b>	<b>33,6</b>
Angola	57,4	44,3	38,5	33,3	31,6	35,2	35,2	45,9	42,7
Cameroun	15,6	15,4	16,0	14,6	14,5	15,5	19,9	18,7	18,9
Congo, Rép. du	34,3	29,8	26,7	24,2	27,9	32,8	25,8	32,0	24,2
Gabon	31,3	22,8	22,6	22,8	22,5	21,0	20,5	25,1	21,2
Guinée équatoriale	18,9	15,7	17,5	14,1	17,3	20,5	21,5	27,2	25,2
Nigéria	23,0	21,7	14,2	15,6	14,3	17,3	13,7	19,8	16,7
Tchad	18,3	21,9	14,4	13,1	16,5	21,1	22,5	20,8	17,3
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>26,7</b>	<b>26,3</b>	<b>26,6</b>	<b>26,7</b>	<b>26,5</b>	<b>26,6</b>	<b>27,8</b>	<b>30,3</b>	<b>30,4</b>
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>37,2</b>	<b>37,2</b>	<b>33,0</b>	<b>31,6</b>	<b>30,0</b>	<b>30,2</b>	<b>33,1</b>	<b>38,2</b>	<b>36,0</b>
Afrique du Sud	25,7	25,2	25,7	26,1	26,0	26,1	27,1	29,2	29,7
Botswana	38,1	40,3	36,3	33,5	29,2	31,1	34,9	47,7	42,7
Cap-Vert	40,1	31,3	35,8	36,2	34,0	30,4	31,5	38,0	36,4
Lesotho	53,7	47,4	44,7	47,6	45,9	48,3	54,4	61,2	59,9
Maurice	24,6	26,4	25,6	25,1	25,5	23,6	24,5	27,6	27,4
Namibie	33,8	32,6	29,4	28,4	27,4	27,9	33,2	32,6	31,6
Seychelles	45,8	40,1	42,6	40,4	49,5	45,9	36,7	43,2	36,6
Swaziland	28,3	31,3	37,7	35,9	33,5	34,1	39,4	41,1	37,0
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>21,6</b>	<b>23,2</b>	<b>23,6</b>	<b>23,7</b>	<b>24,4</b>	<b>25,1</b>	<b>25,0</b>	<b>25,0</b>	<b>24,5</b>
Bénin	18,0	20,6	20,1	21,1	19,5	22,0	22,9	25,2	25,4
Burkina Faso	22,5	20,2	21,7	22,4	24,3	25,8	22,0	24,7	23,8
Éthiopie	24,1	29,7	23,7	23,3	22,3	20,8	19,6	18,0	16,7
Ghana	27,8	28,8	33,3	30,7	34,4	37,2	40,9	34,6	34,7
Kenya	22,3	23,4	22,7	24,2	24,8	26,3	27,2	26,9	26,2
Madagascar	18,0	20,2	26,0	21,0	21,7	18,8	20,5	17,5	19,9
Malawi	28,5	28,6	31,9	32,6	31,6	36,0	35,8	34,8	33,7
Mali	21,8	22,1	23,8	24,6	24,9	24,5	21,2	26,2	24,2
Mozambique	24,1	26,3	24,8	22,9	27,0	28,2	32,4	35,7	33,5
Niger	18,5	17,9	20,8	20,2	19,8	23,4	22,9	24,6	21,8
Ouganda	20,3	21,8	20,1	20,2	17,8	18,2	17,8	20,6	19,1
Rwanda	20,6	22,6	24,1	25,6	24,5	24,9	25,9	27,1	26,3
Sénégal	19,0	21,3	23,5	23,8	26,9	27,3	25,9	26,0	25,5
Tanzanie	14,1	16,4	18,1	20,3	21,6	21,4	21,0	24,4	26,1
Zambie	29,9	30,9	26,6	25,7	23,1	24,5	24,4	25,3	24,0
<b>États fragiles</b>	<b>17,8</b>	<b>18,8</b>	<b>19,5</b>	<b>20,4</b>	<b>22,0</b>	<b>20,0</b>	<b>21,6</b>	<b>23,6</b>	<b>25,3</b>
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>21,5</b>	<b>20,6</b>	<b>22,3</b>	<b>23,9</b>	<b>26,8</b>	<b>37,1</b>	<b>21,6</b>	<b>23,6</b>	<b>25,3</b>
Burundi	24,6	34,9	39,8	36,8	38,2	38,5	44,7	42,6	41,8
Comores	21,9	21,5	20,1	19,9	21,2	22,3	26,0	21,5	21,5
Congo, Rép. dém. du	10,5	14,4	16,3	20,0	22,0	19,2	22,5	28,9	32,9
Côte d'Ivoire	19,7	19,6	20,1	19,9	20,8	20,5	21,1	20,9	22,0
Érythrée	70,6	64,9	55,1	56,5	39,1	35,3	33,8	33,8	35,2
Gambie	25,1	22,9	31,1	30,0	29,5	22,4	22,9	27,7	28,4
Guinée	17,0	20,4	17,9	16,9	19,0	14,8	17,4	16,5	17,3
Guinée-Bissau	34,2	36,4	46,8	42,1	40,0	39,5	37,6	54,7	51,3
Libéria	14,9	12,7	14,1	14,2	14,8	20,0	28,2	49,5	...
République Centrafricaine	16,6	8,3	10,8	13,1	21,7	15,1	16,7	18,0	18,5
São Tomé-et-Príncipe	53,5	45,7	51,9	44,0	50,5	39,9	31,0	62,9	54,4
Sierra Leone	23,4	26,7	24,8	24,6	22,7	17,6	20,2	22,5	22,4
Togo	17,0	15,2	16,6	20,4	22,1	20,6	19,7	22,2	23,9
Zimbabwe <sup>1</sup>	32,4	25,3	41,3	48,8	58,0	97,8	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>24,8</b>	<b>24,5</b>	<b>23,4</b>	<b>23,4</b>	<b>23,1</b>	<b>24,2</b>	<b>23,8</b>	<b>27,2</b>	<b>26,3</b>
Zimbabwe compris	25,0	24,5	23,5	23,6	23,3	25,3	23,8	27,2	26,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,4	24,9	24,7	24,2	24,8	25,9	26,7	29,1	28,4
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>24,2</b>	<b>24,7</b>	<b>25,2</b>	<b>25,4</b>	<b>25,5</b>	<b>25,6</b>	<b>26,3</b>	<b>27,7</b>	<b>27,6</b>
Hors Afrique du Sud	22,5	24,1	24,4	24,4	24,8	24,9	25,5	26,3	25,9
Zone franc	20,6	19,6	20,0	19,4	20,8	21,9	21,9	23,7	22,5
UEMOA	19,9	20,2	21,4	21,8	22,8	23,4	22,5	24,0	23,8
CEMAC	21,7	18,9	18,4	17,0	18,9	20,4	21,4	23,4	21,1
CAE-5	19,3	21,0	21,0	22,5	22,7	23,4	23,6	25,1	25,1
SADC	26,7	26,6	26,7	26,7	26,6	27,3	28,6	32,2	32,2
Union douanière d'Afrique australe	26,6	26,3	26,5	26,7	26,4	26,6	27,9	30,3	30,5
COMESA	27,6	28,8	27,6	26,9	26,5	27,8	28,6	31,2	30,6
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>26,6</b>	<b>24,9</b>	<b>20,4</b>	<b>20,1</b>	<b>19,5</b>	<b>22,1</b>	<b>21,0</b>	<b>26,7</b>	<b>24,5</b>
Pétrolières	26,7	24,0	18,7	18,8	18,5	21,7	20,1	26,5	24,1
Non pétrolières	26,3	27,8	26,2	25,3	24,2	24,2	25,9	27,6	26,9
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>24,0</b>	<b>24,3</b>	<b>25,0</b>	<b>25,4</b>	<b>25,7</b>	<b>25,8</b>	<b>26,3</b>	<b>27,7</b>	<b>27,7</b>
Pays côtiers	24,5	24,5	25,3	25,7	26,0	26,2	27,1	28,7	28,9
Pays enclavés	21,5	23,3	23,3	23,9	23,7	23,3	22,8	24,0	23,2
IADM	20,6	22,0	22,5	22,3	22,9	23,5	23,9	24,1	23,5
Régime de taux de change fixe	24,0	23,2	23,2	22,2	22,9	23,8	24,2	26,7	25,1
Régime de taux de change flottant	25,0	24,8	23,4	23,6	23,1	24,3	23,7	27,4	26,5

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

<sup>1</sup>Pour 2005-07, les ratios représentent la somme des flux mensuels déflatés, divisée par le PIB réel annuel. Les flux annuels calculés selon la méthode classique par rapport au PIB nominal sont faussés en situation d'hyperinflation.

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

<b>Tableau AS12. Masse monétaire au sens large</b>									
<i>(En pourcentage du PIB)</i>									
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>18,6</b>	<b>20,1</b>	<b>17,7</b>	<b>16,6</b>	<b>19,6</b>	<b>24,4</b>	<b>31,8</b>	<b>40,4</b>	<b>39,1</b>
<b>Hors Nigéria</b>	<b>15,1</b>	<b>16,0</b>	<b>15,1</b>	<b>14,8</b>	<b>16,7</b>	<b>19,4</b>	<b>25,3</b>	<b>36,0</b>	<b>35,0</b>
Angola	19,4	17,3	16,4	16,2	19,0	22,6	33,6	49,3	46,8
Cameroun	14,1	17,7	18,1	17,9	18,3	20,5	22,1	22,7	22,5
Congo, Rép. du	14,3	14,0	13,4	14,0	16,4	19,5	19,2	27,0	22,6
Gabon	14,0	15,5	16,1	17,1	18,9	18,9	17,5	23,6	21,8
Guinée équatoriale	6,4	9,0	7,5	6,4	6,3	7,5	7,5	8,2	8,6
Nigéria	21,0	22,7	19,4	17,8	21,5	27,8	36,5	43,5	42,3
Tchad	12,0	11,5	8,1	8,0	9,1	11,8	13,4	16,9	16,2
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>56,5</b>	<b>61,4</b>	<b>63,6</b>	<b>69,0</b>	<b>76,0</b>	<b>81,9</b>	<b>81,7</b>	<b>85,0</b>	<b>86,6</b>
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>33,4</b>	<b>35,5</b>	<b>48,8</b>	<b>49,8</b>	<b>65,0</b>	<b>69,4</b>	<b>72,6</b>	<b>85,5</b>	<b>85,0</b>
Afrique du Sud	58,8	64,1	65,5	71,3	77,3	83,4	83,0	84,9	86,8
Botswana	25,5	29,1	28,1	28,0	37,4	42,6	42,8	57,6	53,1
Cap-Vert	65,7	71,6	76,7	81,1	80,9	80,6	79,1	79,1	79,5
Lesotho	33,9	30,6	28,5	29,6	34,2	34,7	34,7	34,7	34,7
Maurice	77,6	92,4	98,4	103,4	161,0	177,2	169,3	177,6	186,4
Namibie	36,8	36,5	37,1	37,6	41,7	40,4	42,0	41,5	42,5
Seychelles	75,4	92,3	104,1	100,6	94,4	75,9	65,8	64,8	65,8
Swaziland	21,4	21,6	22,2	21,6	24,0	25,9	27,4	29,7	31,6
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>24,8</b>	<b>29,0</b>	<b>28,6</b>	<b>28,1</b>	<b>29,7</b>	<b>31,0</b>	<b>30,9</b>	<b>30,1</b>	<b>30,7</b>
Bénin	28,0	29,4	26,5	29,8	32,5	35,6	40,9	40,9	40,9
Burkina Faso	21,9	26,8	23,5	21,0	21,9	25,1	25,3	25,3	25,3
Éthiopie	35,5	44,3	39,0	38,0	36,1	33,3	29,2	22,7	22,1
Ghana	25,9	32,0	33,4	31,3	36,2	40,9	45,6	49,5	49,5
Kenya	38,3	39,5	40,1	39,3	40,3	41,2	42,6	42,1	42,6
Madagascar	19,8	21,4	21,3	18,0	19,2	20,4	20,0	20,6	21,4
Malawi	15,5	18,1	19,8	20,2	17,8	20,9	23,3	22,0	22,0
Mali	22,1	30,6	29,1	29,6	29,1	29,7	26,1	26,7	26,7
Mozambique	22,6	29,1	26,6	28,6	29,7	32,4	34,4	36,7	37,4
Niger	8,9	12,6	15,2	14,0	15,2	17,5	16,7	19,2	20,6
Ouganda	14,6	19,1	16,9	17,5	18,0	18,1	20,5	20,0	20,6
Rwanda	17,6	17,5	16,5	16,4	18,4	20,1	19,1	19,0	19,7
Sénégal	23,4	32,1	34,1	33,8	35,8	36,5	33,7	32,2	32,7
Tanzanie	16,2	20,7	21,2	22,2	26,0	26,7	26,6	27,9	29,9
Zambie	20,5	21,8	22,4	18,0	21,6	23,4	24,3	24,7	24,7
<b>États fragiles</b>	<b>18,0</b>	<b>18,6</b>	<b>20,4</b>	<b>20,7</b>	<b>22,0</b>	<b>24,8</b>	<b>25,1</b>	<b>25,2</b>	<b>25,0</b>
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>23,3</b>	<b>29,4</b>	<b>23,4</b>	<b>28,4</b>	<b>35,0</b>	<b>190,1</b>	<b>25,1</b>	<b>25,2</b>	<b>25,0</b>
Burundi	19,8	27,0	27,7	29,9	31,7	31,1	28,7	26,8	28,5
Comores	20,5	22,4	20,7	20,0	20,2	19,3	17,4	16,9	16,9
Congo, Rép. dém. du	6,0	6,2	8,7	8,4	10,4	12,5	13,3	11,4	11,2
Côte d'Ivoire	23,7	22,1	23,7	24,1	25,3	29,9	29,0	30,0	29,5
Érythrée	127,0	146,2	129,0	129,3	123,9	123,8	118,9	115,7	111,3
Gambie	34,0	45,8	45,1	46,6	54,4	51,1	54,5	54,5	54,9
Guinée	10,7	15,8	18,2	19,0	21,5	19,6	22,5	24,4	24,4
Guinée-Bissau	36,4	20,8	28,8	32,9	33,3	37,9	40,6	42,7	43,2
Libéria	4,4	7,7	10,2	12,0	14,0	16,3	20,3	20,4	21,4
République Centrafricaine	16,9	14,6	16,4	18,0	16,0	14,6	12,5	12,7	12,9
São Tomé-et-Principe	19,0	30,1	28,0	36,0	38,9	41,9	43,4	39,4	37,0
Sierra Leone	16,5	20,5	19,6	21,5	21,3	22,7	24,5	24,6	24,6
Togo	24,7	27,6	31,1	28,9	33,9	38,8	41,8	44,4	46,9
Zimbabwe <sup>1</sup>	36,6	58,7	43,7	83,4	119,8	776,1	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>37,3</b>	<b>40,4</b>	<b>41,5</b>	<b>42,4</b>	<b>44,9</b>	<b>48,4</b>	<b>48,2</b>	<b>52,1</b>	<b>51,5</b>
Zimbabwe compris	37,3	40,8	41,5	42,7	45,5	59,1	48,2	52,1	51,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	22,4	24,8	26,4	25,7	28,4	30,2	31,8	35,8	35,6
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>42,7</b>	<b>47,8</b>	<b>50,6</b>	<b>53,9</b>	<b>58,2</b>	<b>61,7</b>	<b>59,2</b>	<b>58,5</b>	<b>58,9</b>
Hors Afrique du Sud	24,2	27,7	30,5	30,3	33,9	35,6	35,5	35,7	35,9
Zone franc	18,8	21,1	20,7	20,1	21,1	23,2	22,7	25,5	25,0
UEMOA	22,8	25,8	26,3	26,3	27,7	30,7	30,0	30,5	30,6
CEMAC	13,6	15,3	14,5	14,0	14,8	16,2	16,2	19,8	18,8
CAE-5	25,2	28,3	27,9	28,2	30,5	31,3	31,8	31,3	33,0
SADC	48,2	52,5	55,0	58,1	62,2	66,0	64,5	69,0	68,6
Union douanière d'Afrique australe	56,3	61,2	62,5	68,0	74,0	79,8	79,3	81,9	83,4
COMESA	25,8	27,3	31,2	29,3	31,9	33,1	36,4	40,5	40,2
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>20,1</b>	<b>21,3</b>	<b>19,6</b>	<b>18,4</b>	<b>21,3</b>	<b>25,6</b>	<b>31,8</b>	<b>39,3</b>	<b>38,2</b>
Pétrolières	18,6	20,1	17,7	16,6	19,6	24,4	31,8	40,4	39,1
Non pétrolières	23,5	25,0	26,1	25,8	29,4	32,0	31,9	34,2	33,4
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>45,3</b>	<b>50,8</b>	<b>53,7</b>	<b>57,3</b>	<b>61,9</b>	<b>65,4</b>	<b>62,9</b>	<b>61,6</b>	<b>62,3</b>
Pays côtiers	50,2	55,6	58,7	63,0	68,8	73,3	71,8	72,6	73,6
Pays enclavés	20,1	24,2	23,2	23,1	23,5	24,1	23,3	21,4	21,4
IADM	20,7	25,4	25,0	24,7	26,2	27,7	27,9	27,5	27,7
Régime de taux de change fixe	21,8	24,1	23,8	23,2	25,1	26,9	26,1	29,4	28,7
Régime de taux de change flottant	41,2	44,7	45,9	46,9	49,3	53,2	53,3	57,1	56,5

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

<sup>1</sup> Ratio masse monétaire au sens large/PIB calculé en utilisant le PIB nominal aux prix de fin de période.

**Tableau AS13. Expansion de la masse monétaire au sens large**  
*(Pourcentages)*

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>36,7</b>	<b>22,9</b>	<b>17,9</b>	<b>23,5</b>	<b>46,4</b>	<b>40,2</b>	<b>58,7</b>	<b>13,0</b>	<b>13,0</b>
<b>Hors Nigéria</b>	<b>51,3</b>	<b>21,1</b>	<b>23,9</b>	<b>35,5</b>	<b>36,5</b>	<b>34,8</b>	<b>59,7</b>	<b>5,6</b>	<b>12,7</b>
Angola	252,1	67,5	49,8	59,7	59,6	49,5	104,1	13,9	16,0
Cameroun	16,2	-0,9	7,3	4,2	9,3	18,6	13,4	0,4	4,2
Congo, Rép. du	10,9	-2,4	15,9	36,3	47,9	7,4	28,9	13,6	11,7
Gabon	7,7	-0,3	11,8	27,6	21,0	11,0	8,9	3,8	4,7
Guinée équatoriale	36,4	56,7	33,5	34,7	14,1	41,3	38,2	-31,3	17,9
Nigéria	28,0	24,1	14,0	16,0	53,4	44,2	58,0	18,6	13,2
Tchad	7,5	-3,1	3,3	32,0	20,0	33,4	26,2	7,3	7,1
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>14,0</b>	<b>12,9</b>	<b>13,3</b>	<b>19,3</b>	<b>25,1</b>	<b>23,3</b>	<b>14,0</b>	<b>9,2</b>	<b>11,5</b>
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>15,9</b>	<b>13,3</b>	<b>14,4</b>	<b>10,5</b>	<b>47,8</b>	<b>20,7</b>	<b>16,6</b>	<b>11,0</b>	<b>11,4</b>
Afrique du Sud	13,8	12,9	13,1	20,5	22,5	23,6	13,6	9,0	11,5
Botswana	21,8	17,6	13,9	10,6	67,4	31,2	21,1	14,1	9,1
Cap-Vert	10,8	8,6	10,6	15,8	18,0	10,8	7,9	5,3	5,6
Lesotho	8,7	6,0	3,4	9,1	35,3	16,4	13,3	7,7	11,2
Maurice	12,2	24,3	18,3	13,6	68,5	23,8	9,7	11,2	13,5
Namibie	13,0	9,6	16,2	9,7	29,6	10,2	17,9	5,8	10,8
Seychelles	15,4	6,0	14,0	1,7	3,0	-8,0	12,4	19,9	22,4
Swaziland	10,9	14,1	10,4	5,9	25,1	21,4	21,7	17,9	16,7
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>15,2</b>	<b>24,1</b>	<b>12,8</b>	<b>12,1</b>	<b>22,4</b>	<b>20,8</b>	<b>20,1</b>	<b>16,7</b>	<b>14,2</b>
Bénin	13,3	6,6	-6,7	21,8	16,5	17,7	29,3	7,1	6,2
Burkina Faso	5,2	54,0	-7,2	-3,8	10,2	22,9	12,0	6,6	6,3
Éthiopie	8,9	14,7	10,9	19,6	17,4	19,7	22,7	18,4	18,5
Ghana	37,7	38,1	25,9	14,3	38,8	36,3	39,8	37,5	10,5
Kenya	6,1	11,5	13,4	9,1	17,1	14,6	20,4	14,5	15,0
Madagascar	15,4	6,4	19,4	4,6	24,9	24,2	12,1	12,7	14,7
Malawi	35,8	32,2	31,9	16,2	16,5	36,9	33,1	11,3	15,0
Mali	12,4	25,5	-2,4	11,7	8,8	9,3	0,4	9,5	6,6
Mozambique	28,1	18,7	5,9	27,1	23,4	25,2	19,9	19,1	13,1
Niger	6,5	42,2	20,3	6,6	16,2	23,0	12,7	22,5	15,4
Ouganda	18,9	23,3	9,0	8,7	16,4	17,4	31,8	20,5	16,6
Rwanda	14,2	15,2	12,1	16,7	31,3	30,8	24,2	16,4	14,9
Sénégal	10,3	31,5	12,9	7,4	12,7	12,7	1,7	0,6	7,3
Tanzanie	14,3	39,4	18,5	19,6	31,3	20,1	18,1	22,0	20,0
Zambie	32,0	23,4	30,2	0,4	45,1	26,3	21,8	14,0	13,8
<b>États fragiles</b>	<b>33,2</b>	<b>-1,0</b>	<b>23,0</b>	<b>15,3</b>	<b>22,8</b>	<b>24,8</b>	<b>17,2</b>	<b>9,9</b>	<b>11,5</b>
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>47,5</b>	<b>54,5</b>	<b>39,3</b>	<b>41,6</b>	<b>71,6</b>	<b>393,3</b>	<b>17,2</b>	<b>9,9</b>	<b>11,5</b>
Burundi	15,8	23,3	16,7	27,1	16,4	10,1	20,0	12,8	16,2
Comores	11,4	-1,1	-6,3	3,1	4,3	1,1	-4,2	3,1	6,2
Congo, Rép. dém. du	225,5	57,3	59,9	26,4	48,5	49,6	35,6	9,2	28,4
Côte d'Ivoire	10,2	-26,6	9,5	7,4	10,3	23,6	7,4	8,3	3,4
Érythrée	25,9	15,1	11,7	10,7	5,7	8,6	7,7	8,8	10,7
Gambie	22,5	43,4	18,3	13,1	26,2	6,7	18,4	10,7	10,9
Guinée	14,9	35,3	37,0	37,2	59,4	4,7	38,3	18,3	14,4
Guinée-Bissau	34,7	-65,3	44,0	20,6	5,3	25,5	20,7	8,5	6,6
Libéria	30,5	8,3	49,3	35,7	34,4	40,1	41,4	2,1	14,8
République Centrafricaine	-2,7	-8,0	14,2	16,5	-4,2	-3,7	-6,3	8,0	7,5
São Tomé-et-Principe	34,5	43,9	7,4	45,9	39,3	36,4	35,5	13,0	9,1
Sierra Leone	28,8	26,2	18,9	32,8	18,9	25,9	26,4	14,3	11,0
Togo	3,3	11,4	18,3	1,4	22,1	18,2	15,9	10,0	10,0
Zimbabwe	67,7	413,5	222,6	520,0	1.416,6	64.113,0	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>20,4</b>	<b>16,8</b>	<b>15,0</b>	<b>18,9</b>	<b>31,4</b>	<b>28,6</b>	<b>31,8</b>	<b>12,4</b>	<b>12,7</b>
Zimbabwe compris	22,5	21,2	16,1	20,4	34,0	40,9	31,8	12,4	12,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,9	18,0	17,3	18,8	29,4	25,8	32,5	12,0	13,2
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>16,1</b>	<b>14,7</b>	<b>13,9</b>	<b>17,0</b>	<b>24,1</b>	<b>22,6</b>	<b>16,4</b>	<b>12,1</b>	<b>12,5</b>
Hors Afrique du Sud	18,9	17,0	15,1	12,4	26,2	21,5	19,1	14,8	13,4
<b>Zone franc</b>	<b>10,9</b>	<b>3,8</b>	<b>9,0</b>	<b>14,2</b>	<b>15,2</b>	<b>19,8</b>	<b>15,0</b>	<b>2,5</b>	<b>7,3</b>
UEMOA	9,3	4,3	6,2	7,5	12,0	18,6	8,7	7,7	6,4
CEMAC	12,8	3,1	12,1	21,1	18,2	20,8	20,9	-3,2	8,3
CAE-5	11,7	22,6	14,1	12,9	21,6	17,5	22,2	18,1	16,7
SADC	23,0	18,2	16,9	22,1	29,9	27,3	27,8	11,1	13,4
Union douanière d'Afrique australe	14,0	13,0	13,2	19,5	24,4	23,4	14,2	9,2	11,4
COMESA	41,0	26,6	24,9	23,0	36,7	30,3	48,5	14,5	16,4
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>30,2</b>	<b>16,6</b>	<b>17,6</b>	<b>20,7</b>	<b>44,2</b>	<b>37,0</b>	<b>51,6</b>	<b>12,6</b>	<b>12,3</b>
Pétrolières	36,7	22,9	17,9	23,5	46,4	40,2	58,7	13,0	13,0
Non pétrolières	15,6	-0,7	16,5	9,8	34,2	22,2	17,0	11,1	8,8
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>16,1</b>	<b>17,0</b>	<b>13,6</b>	<b>17,9</b>	<b>22,9</b>	<b>22,7</b>	<b>16,3</b>	<b>12,2</b>	<b>13,0</b>
Pays côtiers	14,1	15,0	13,5	18,7	23,4	22,7	15,2	11,4	12,2
Pays enclavés	27,9	28,4	14,2	13,2	20,2	22,9	21,2	15,3	16,3
IADM	17,3	22,2	11,9	11,6	21,4	21,7	19,3	15,1	12,9
Régime de taux de change fixe	11,8	5,6	9,8	13,2	20,2	19,7	15,5	3,8	7,8
Régime de taux de change flottant	22,7	20,0	16,3	20,3	34,1	30,7	35,9	14,4	13,8

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

<b>Tableau AS14. Créances sur le secteur privé non financier</b>									
<i>(En pourcentage de la masse monétaire au sens large)</i>									
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>56,7</b>	<b>55,4</b>	<b>57,5</b>	<b>60,8</b>	<b>55,2</b>	<b>67,0</b>	<b>63,2</b>	<b>59,6</b>	<b>59,9</b>
<b>Hors Nigéria</b>	<b>51,5</b>	<b>48,6</b>	<b>44,3</b>	<b>41,6</b>	<b>43,6</b>	<b>46,4</b>	<b>42,9</b>	<b>47,6</b>	<b>49,0</b>
Angola	21,1	32,2	35,2	34,7	42,0	50,0	40,7	43,6	45,5
Cameroun	60,3	61,0	56,9	59,7	55,7	51,1	53,6	57,6	60,5
Congo, Rép. du	53,5	28,2	25,4	18,9	14,1	14,1	20,6	20,9	21,3
Gabon	80,9	75,5	61,3	53,6	53,7	56,8	55,3	56,1	56,1
Guinée équatoriale	62,5	33,2	30,3	33,6	40,6	40,8	45,7	72,0	78,7
Nigéria	63,5	59,7	66,1	73,8	62,8	81,6	78,3	68,3	68,3
Tchad	50,2	53,8	49,3	43,9	45,7	30,3	35,5	35,5	35,5
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>105,0</b>	<b>101,3</b>	<b>102,1</b>	<b>101,3</b>	<b>102,1</b>	<b>100,5</b>	<b>99,9</b>	<b>99,5</b>	<b>99,7</b>
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>67,5</b>	<b>78,2</b>	<b>84,3</b>	<b>83,1</b>	<b>68,1</b>	<b>67,3</b>	<b>65,7</b>	<b>65,3</b>	<b>64,2</b>
Afrique du Sud	108,7	103,8	104,4	103,5	106,3	104,6	104,5	104,1	104,6
Botswana	57,2	66,5	72,3	70,1	50,3	47,8	49,6	47,2	44,9
Cap-Vert	48,8	51,4	50,7	48,1	53,0	60,1	68,2	67,9	67,8
Lesotho	57,2	22,1	23,8	31,2	26,3	30,7	30,7	30,7	30,7
Maurice	70,5	88,3	80,2	74,9	52,3	47,5	56,7	55,2	58,5
Namibie	102,4	123,6	128,2	123,3	110,3	111,2	102,2	99,8	95,9
Seychelles	19,3	23,8	27,2	30,8	28,7	42,3	41,6	47,2	56,4
Swaziland	59,2	75,7	89,3	102,0	98,9	99,1	86,5	91,9	88,9
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>52,0</b>	<b>45,5</b>	<b>48,6</b>	<b>53,6</b>	<b>54,7</b>	<b>57,5</b>	<b>62,8</b>	<b>65,2</b>	<b>67,4</b>
Bénin	33,0	49,2	55,0	54,5	50,8	54,1	53,6	58,4	61,9
Burkina Faso	53,5	50,7	61,2	79,2	82,0	67,2	66,2	69,7	70,6
Éthiopie	49,5	34,3	34,5	45,7	50,6	55,1	66,8	68,0	67,9
Ghana	52,8	48,9	49,2	58,8	59,6	72,0	67,7	65,3	65,2
Kenya	71,0	58,9	64,6	65,4	63,6	69,1	71,2	72,4	78,6
Madagascar	46,9	41,2	47,2	55,9	52,8	49,9	57,6	59,7	59,4
Malawi	35,2	29,2	30,6	37,2	50,1	48,6	53,1	69,2	73,7
Mali	68,3	61,4	67,2	56,3	61,7	60,7	57,9	57,5	49,8
Mozambique	66,8	44,4	39,5	48,8	51,2	46,0	56,0	53,7	54,0
Tanzanie	25,1	29,1	35,8	37,4	38,2	43,3	49,4	56,6	60,7
Niger	53,5	42,8	43,3	48,7	55,2	54,0	65,5	60,7	61,1
Rwanda	56,3	60,5	59,5	60,6	56,7	52,4	73,5	75,5	78,5
Sénégal	71,4	61,3	59,3	68,7	63,5	62,2	71,7	78,5	81,2
Ouganda	42,2	36,1	39,6	41,2	45,7	48,1	56,5	60,0	64,9
Zambie	50,0	33,7	38,4	45,2	46,2	53,8	61,9	64,2	64,7
<b>États fragiles</b>	<b>50,6</b>	<b>47,8</b>	<b>46,3</b>	<b>45,5</b>	<b>44,1</b>	<b>44,0</b>	<b>48,8</b>	<b>47,5</b>	<b>50,7</b>
Zimbabwe compris	60,0	57,8	48,6	43,8	42,8	48,5	48,8	47,5	50,7
République Centrafricaine	37,0	51,2	50,0	42,1	45,9	49,9	58,1	59,0	63,1
Comores	42,4	36,1	35,0	33,5	29,4	30,5	36,9	37,5	38,1
Congo, Rép. dém. du	14,6	16,3	20,2	24,9	26,7	30,7	46,8	44,2	52,9
Côte d'Ivoire	67,3	61,8	60,6	57,2	56,2	53,6	55,9	53,5	54,2
Érythrée	31,6	22,2	23,5	24,4	23,5	23,4	23,6	23,9	24,6
Gambie	38,0	43,0	30,9	32,2	32,2	34,2	32,7	33,4	34,1
Guinée	48,4	40,9	32,2	34,6	29,7	28,6	25,0	23,4	22,6
Guinée-Bissau	19,0	8,8	5,2	6,4	11,5	15,1	15,0	16,2	17,5
Burundi	3,3	94,5	85,0	60,9	65,4	65,6	74,1	84,1	103,1
Libéria	58,5	63,6	56,7	47,1	47,9	45,9	44,4	39,6	38,7
São Tomé-et-Principe	20,1	27,6	56,9	72,0	75,7	73,7	65,4	78,0	...
Sierra Leone	15,9	20,3	24,5	21,7	21,7	24,1	30,2	30,7	32,9
Togo	63,0	62,2	54,9	60,6	49,9	54,8	45,1	47,2	49,3
Zimbabwe <sup>1</sup>	84,1	84,8	63,9	31,4	34,2	64,5	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>78,0</b>	<b>73,3</b>	<b>76,0</b>	<b>76,7</b>	<b>73,9</b>	<b>77,1</b>	<b>74,8</b>	<b>73,8</b>	<b>74,0</b>
Zimbabwe compris	78,1	73,6	75,9	76,3	73,6	77,0	74,8	73,8	74,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	53,0	49,8	51,8	52,4	51,3	53,1	54,2	57,8	59,3
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>83,3</b>	<b>79,8</b>	<b>83,1</b>	<b>83,7</b>	<b>83,7</b>	<b>82,7</b>	<b>82,6</b>	<b>81,6</b>	<b>82,5</b>
Hors Afrique du Sud	53,5	50,2	54,4	57,0	54,9	56,5	60,7	62,2	64,3
Zone franc	62,1	57,0	54,3	53,4	52,3	50,1	52,5	57,2	58,0
UEMOA	62,2	57,5	58,9	60,8	60,1	57,7	60,2	61,2	61,6
CEMAC	62,1	56,4	49,2	46,2	45,0	43,0	45,6	52,6	54,0
CAE-5	50,9	45,6	50,3	51,4	52,5	56,7	62,0	65,5	71,2
SADC	90,3	87,0	89,5	88,0	87,4	86,4	82,5	83,4	82,8
Union douanière d'Afrique australe	105,7	101,9	103,1	102,4	103,7	102,0	101,5	101,4	101,4
COMESA	49,8	46,3	52,1	52,6	52,2	56,3	56,0	59,6	61,5
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>59,2</b>	<b>57,7</b>	<b>59,8</b>	<b>61,9</b>	<b>55,8</b>	<b>65,5</b>	<b>62,6</b>	<b>59,3</b>	<b>59,4</b>
Pétrolières	56,7	55,4	57,5	60,8	55,2	67,0	63,2	59,6	59,9
Non pétrolières	63,9	64,7	67,7	66,4	58,8	58,4	59,0	57,6	57,2
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>86,0</b>	<b>81,8</b>	<b>85,0</b>	<b>85,8</b>	<b>86,9</b>	<b>85,8</b>	<b>85,8</b>	<b>84,7</b>	<b>85,8</b>
Pays côtiers	93,5	89,1	91,7	92,0	93,1	92,0	91,3	90,5	91,5
Pays enclavés	45,1	41,1	44,5	49,4	52,6	53,0	61,1	63,5	65,2
IADM	49,2	45,3	47,1	52,2	53,0	54,3	60,0	62,9	64,3
Régime de taux de change fixe	63,1	61,3	60,8	59,8	56,2	54,3	55,0	59,1	59,2
Régime de taux de change flottant	81,7	76,4	79,8	80,7	77,8	82,3	79,4	77,1	77,2

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

<sup>1</sup> Ratio crédit/PIB calculé en utilisant le PIB aux prix de fin de période.

**Tableau AS15. Exportations de biens et de services**  
(En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>46,0</b>	<b>47,0</b>	<b>49,5</b>	<b>53,4</b>	<b>51,4</b>	<b>51,5</b>	<b>52,2</b>	<b>35,7</b>	<b>37,5</b>
<b>Hors Nigéria</b>	<b>51,9</b>	<b>52,9</b>	<b>57,1</b>	<b>65,1</b>	<b>65,1</b>	<b>67,0</b>	<b>70,2</b>	<b>46,3</b>	<b>47,9</b>
Angola	75,0	69,6	69,7	79,3	73,8	75,4	78,6	45,3	45,8
Cameroun	24,7	24,0	22,7	24,5	28,1	32,7	35,0	22,9	23,0
Congo, Rép. du	77,1	80,9	80,5	84,2	84,2	87,6	83,9	78,4	86,2
Gabon	58,2	55,1	62,2	64,7	62,2	62,5	66,9	51,4	54,7
Guinée équatoriale	98,5	96,8	90,1	87,4	86,8	81,9	78,3	74,1	71,3
Nigéria	42,2	43,2	44,4	45,5	42,4	40,5	38,8	28,0	29,5
Tchad	16,8	24,6	51,4	55,5	56,4	54,8	54,7	39,0	42,5
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>29,7</b>	<b>29,9</b>	<b>29,3</b>	<b>30,0</b>	<b>32,0</b>	<b>33,7</b>	<b>37,1</b>	<b>36,5</b>	<b>37,4</b>
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>49,3</b>	<b>47,5</b>	<b>49,4</b>	<b>50,9</b>	<b>51,3</b>	<b>52,1</b>	<b>49,9</b>	<b>44,9</b>	<b>46,3</b>
Afrique du Sud	27,8	28,1	26,7	27,4	29,7	31,5	35,4	35,4	36,2
Botswana	49,7	45,4	44,2	51,4	47,0	47,6	43,5	38,5	42,8
Cap-Vert	26,9	31,6	32,2	36,5	41,6	42,7	39,0	34,1	33,6
Lesotho	36,9	52,3	60,0	51,1	50,0	52,7	51,6	43,9	39,9
Maurice	56,6	58,4	55,5	57,2	60,5	60,8	56,0	49,9	49,7
Namibie	42,8	33,7	34,7	34,1	39,9	40,3	43,7	37,4	39,3
Seychelles	60,0	72,8	74,7	81,4	88,6	95,7	121,6	113,9	106,6
Swaziland	75,4	86,8	90,1	76,0	72,9	76,9	64,7	63,7	63,1
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>20,1</b>	<b>21,2</b>	<b>23,6</b>	<b>23,4</b>	<b>24,9</b>	<b>24,9</b>	<b>24,2</b>	<b>20,9</b>	<b>20,8</b>
Bénin	14,9	13,7	14,3	12,9	11,4	16,2	15,3	13,6	13,7
Burkina Faso	10,1	8,4	10,9	9,9	11,5	10,6	9,3	9,8	12,8
Éthiopie	12,6	14,2	14,9	15,1	13,9	12,8	11,9	9,6	9,8
Ghana	39,1	40,7	39,3	36,1	40,2	40,1	45,2	44,4	48,3
Kenya	22,3	23,7	26,9	28,4	25,9	26,1	27,2	24,6	21,9
Madagascar	23,9	23,1	32,6	26,8	29,9	30,0	26,1	26,5	25,5
Malawi	25,5	19,7	20,6	20,4	19,1	22,2	22,5	20,0	20,8
Mali	25,6	26,0	24,3	24,5	30,0	26,5	24,2	24,7	25,0
Mozambique	18,2	29,0	32,1	32,9	39,9	37,6	31,6	20,3	23,3
Niger	17,9	15,7	18,3	16,8	16,4	17,6	18,5	17,1	19,7
Ouganda	11,5	11,4	12,5	13,1	15,5	16,9	21,7	20,0	20,4
Rwanda	7,5	7,9	13,8	13,7	13,1	13,0	13,2	10,0	10,1
Sénégal	28,2	26,6	27,1	27,0	25,6	25,5	24,9	21,3	22,0
Tanzanie	13,0	14,7	18,0	19,7	21,7	21,2	20,1	21,9	19,9
Zambie	28,7	28,6	37,7	34,5	37,5	41,9	36,7	23,3	21,7
<b>États fragiles</b>	<b>31,4</b>	<b>35,2</b>	<b>37,5</b>	<b>40,5</b>	<b>41,6</b>	<b>44,8</b>	<b>43,0</b>	<b>32,9</b>	<b>33,1</b>
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>29,0</b>	<b>30,5</b>	<b>38,1</b>	<b>40,7</b>	<b>40,9</b>	<b>38,7</b>	<b>43,0</b>	<b>32,9</b>	<b>33,1</b>
Burundi	7,7	8,4	9,6	11,5	10,1	8,6	10,1	7,0	8,0
Comores	15,2	17,5	15,1	14,3	14,2	14,8	12,9	13,0	13,1
Congo, Rép. dém. du	22,0	26,1	30,2	33,4	37,8	65,6	61,3	31,9	33,3
Côte d'Ivoire	42,2	45,8	48,6	51,1	52,7	47,8	46,5	41,7	39,9
Érythrée	13,4	6,4	5,8	6,2	6,9	6,8	7,3	7,7	13,4
Gambie	45,2	45,2	49,4	44,3	43,6	35,5	27,7	29,5	29,0
Guinée	22,9	25,1	23,5	33,8	39,3	30,1	32,4	28,9	32,1
Guinée-Bissau	23,8	27,8	32,1	31,3	18,7	28,0	29,8	29,4	26,3
Libéria	36,0	36,8	70,0	62,0	81,5	75,4	92,4	76,3	76,4
République centrafricaine	19,6	13,5	13,8	12,8	14,2	14,1	10,8	9,1	9,6
São Tomé-et-Principe	17,9	17,7	14,1	13,9	13,7	9,3	12,3	9,7	10,0
Sierra Leone	15,7	23,2	23,0	24,1	24,9	20,9	17,0	15,9	17,6
Togo	28,5	34,7	37,2	36,9	24,7	26,3	23,5	21,5	26,7
Zimbabwe	29,1	17,6	42,5	42,0	36,3	17,1	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>31,2</b>	<b>32,9</b>	<b>34,3</b>	<b>36,5</b>	<b>37,9</b>	<b>38,9</b>	<b>40,8</b>	<b>32,1</b>	<b>33,1</b>
Zimbabwe compris	30,8	32,6	34,3	36,6	37,9	38,6	40,8	32,1	33,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	31,3	33,7	37,7	41,2	42,7	44,0	45,2	31,9	32,9
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>26,9</b>	<b>27,8</b>	<b>28,5</b>	<b>29,0</b>	<b>30,7</b>	<b>31,9</b>	<b>33,2</b>	<b>30,2</b>	<b>30,4</b>
Hors Afrique du Sud	26,0	27,6	30,8	31,1	32,1	32,5	31,0	25,7	25,7
Zone franc	35,1	36,0	39,8	43,0	44,4	44,1	45,1	35,4	37,3
UEMOA	30,0	29,9	31,3	31,6	31,9	30,1	28,8	26,0	26,3
CEMAC	41,7	43,7	49,2	54,3	56,2	57,3	59,6	46,2	49,5
CAE-5	16,1	17,4	20,2	21,5	21,7	21,9	22,9	21,5	20,1
SADC	30,1	31,1	31,7	34,0	36,8	39,8	43,9	35,8	36,6
Union douanière d'Afrique australe	29,5	29,7	28,5	29,1	31,2	32,9	36,3	35,8	36,8
COMESA	30,2	33,0	38,6	42,8	43,8	47,1	49,0	30,3	30,8
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>44,1</b>	<b>45,1</b>	<b>47,6</b>	<b>51,6</b>	<b>50,2</b>	<b>50,1</b>	<b>50,6</b>	<b>35,5</b>	<b>37,1</b>
Pétrolières	46,0	47,0	49,5	53,4	51,4	51,5	52,2	35,7	37,5
Non pétrolières	39,0	39,3	41,1	43,9	44,7	43,4	41,5	34,6	34,5
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>25,2</b>	<b>26,3</b>	<b>26,9</b>	<b>27,2</b>	<b>28,9</b>	<b>30,5</b>	<b>32,1</b>	<b>29,6</b>	<b>29,9</b>
Pays côtiers	26,5	27,4	27,6	28,1	30,1	31,4	33,9	32,9	33,1
Pays enclavés	18,6	20,3	22,4	21,6	22,7	25,9	24,1	17,7	18,4
IADM	20,3	21,3	22,9	22,8	25,2	25,7	25,0	20,5	20,8
Régime de taux de change fixe	37,9	38,3	41,4	44,2	45,2	45,1	45,5	36,5	38,5
Régime de taux de change flottant	29,5	31,5	32,5	34,7	36,2	37,5	39,7	31,2	31,9

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

<b>Tableau AS16. Importations de biens et de services</b>										
<i>(En pourcentage du PIB)</i>										
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>40,7</b>	<b>43,4</b>	<b>35,4</b>	<b>34,6</b>	<b>31,2</b>	<b>35,4</b>	<b>34,1</b>	<b>36,0</b>	<b>34,5</b>	
<b>Hors Nigéria</b>	<b>46,3</b>	<b>47,8</b>	<b>43,3</b>	<b>41,7</b>	<b>36,9</b>	<b>42,4</b>	<b>40,9</b>	<b>39,6</b>	<b>41,7</b>	
Angola	72,2	63,1	53,7	49,4	36,1	44,4	42,2	37,9	42,8	
Cameroun	23,2	23,4	24,5	26,4	27,5	31,5	33,6	29,2	28,5	
Congo, Rép. du	57,1	76,1	50,8	54,5	65,6	84,9	66,8	76,0	68,9	
Gabon	37,2	31,0	32,0	27,7	29,8	31,3	31,9	34,1	33,9	
Guinée équatoriale	105,3	76,4	55,0	43,6	33,1	30,3	32,1	41,6	38,2	
Nigéria	36,8	40,6	30,2	29,7	27,5	30,5	29,1	33,5	29,0	
Tchad	47,7	61,1	60,3	48,6	51,5	52,2	49,3	51,1	47,7	
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>27,9</b>	<b>28,0</b>	<b>29,8</b>	<b>30,8</b>	<b>34,9</b>	<b>36,8</b>	<b>41,1</b>	<b>41,3</b>	<b>42,3</b>	
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>55,7</b>	<b>48,7</b>	<b>51,0</b>	<b>51,8</b>	<b>50,9</b>	<b>55,5</b>	<b>60,7</b>	<b>61,8</b>	<b>61,9</b>	
Afrique du Sud	25,1	25,8	27,1	28,2	32,9	34,6	38,5	38,6	39,6	
Botswana	40,9	34,4	36,5	34,6	30,7	36,3	42,0	50,6	53,0	
Cap-Vert	61,7	67,8	70,1	64,3	67,0	71,1	66,9	60,3	58,2	
Lesotho	108,9	107,9	107,8	102,5	96,4	102,5	112,8	112,6	107,8	
Maurice	62,3	57,4	55,0	61,6	67,4	71,7	69,8	65,8	65,9	
Namibie	50,8	40,2	38,2	37,2	37,5	41,3	52,9	49,3	49,9	
Seychelles	70,2	69,1	78,9	100,1	102,5	114,9	149,8	129,8	120,9	
Swaziland	88,6	84,7	91,7	91,0	85,7	87,2	85,2	81,0	78,2	
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>30,5</b>	<b>31,7</b>	<b>34,5</b>	<b>36,1</b>	<b>37,2</b>	<b>38,8</b>	<b>40,4</b>	<b>35,7</b>	<b>35,0</b>	
Bénin	27,0	26,5	26,6	22,3	22,7	31,6	28,8	27,6	26,8	
Burkina Faso	24,5	21,5	24,7	25,5	25,5	24,8	25,4	25,0	27,1	
Éthiopie	23,6	29,2	31,5	35,5	36,6	32,3	32,3	26,6	25,8	
Ghana	56,0	52,7	60,3	61,7	64,9	66,9	77,7	68,1	75,1	
Kenya	28,0	28,2	32,9	35,9	35,1	36,2	40,1	34,5	31,7	
Madagascar	30,7	32,1	47,5	41,0	41,1	46,8	53,0	44,5	42,3	
Malawi	37,5	35,1	37,6	45,9	42,8	40,9	41,4	35,7	34,8	
Mali	33,6	33,2	32,6	33,4	35,1	35,6	34,7	31,5	32,0	
Mozambique	34,6	45,2	40,7	42,3	45,7	44,3	42,1	36,6	34,8	
Niger	26,7	25,6	29,4	31,1	29,5	29,8	33,7	42,1	51,0	
Ouganda	22,6	25,4	22,1	23,9	26,8	27,9	31,8	32,4	32,5	
Rwanda	25,4	26,1	26,0	26,7	27,5	27,7	31,1	26,9	26,1	
Sénégal	36,2	38,7	39,8	42,4	43,1	47,9	47,4	41,1	40,1	
Tanzanie	22,1	20,8	23,4	27,0	32,6	34,1	34,5	34,6	32,5	
Zambie	40,4	41,5	42,6	36,2	29,6	39,6	38,2	31,6	28,7	
<b>États fragiles</b>	<b>29,9</b>	<b>33,0</b>	<b>36,9</b>	<b>42,0</b>	<b>41,4</b>	<b>47,0</b>	<b>47,5</b>	<b>39,9</b>	<b>42,0</b>	
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>28,1</b>	<b>29,7</b>	<b>38,8</b>	<b>43,3</b>	<b>41,3</b>	<b>40,5</b>	<b>47,5</b>	<b>39,9</b>	<b>42,0</b>	
Burundi	18,3	27,7	33,9	40,6	48,6	48,3	45,9	31,8	31,6	
Comores	34,3	31,2	33,0	35,8	38,6	41,6	44,6	43,1	42,9	
Congo, Rép. dém. du	21,2	28,4	34,3	44,9	42,6	69,0	76,4	61,5	63,3	
Côte d'Ivoire	33,2	34,9	39,4	43,6	42,4	41,9	38,8	33,8	35,4	
Érythrée	66,8	67,6	59,8	54,9	38,4	36,0	31,8	26,7	30,5	
Gambie	51,7	54,0	70,4	67,1	60,8	51,7	46,7	51,6	49,9	
Guinée	26,4	25,2	25,8	35,1	42,6	38,5	42,6	30,9	35,1	
Guinée-Bissau	40,6	44,1	43,4	45,2	46,7	44,6	49,8	51,3	47,1	
Libéria	#N/A	46,4	218,7	219,9	280,5	237,9	233,9	237,9	241,1	
République Centrafricaine	24,5	18,0	20,3	20,9	21,9	23,4	22,1	20,0	21,3	
São Tomé-et-Principe	50,5	54,4	51,8	52,9	70,4	66,6	73,9	85,4	76,2	
Sierra Leone	28,4	40,8	34,2	37,2	32,6	28,3	27,8	23,4	24,8	
Togo	42,9	49,7	53,1	40,7	37,2	40,0	41,0	37,6	42,6	
Zimbabwe	29,4	20,7	51,2	52,9	40,9	17,6	...	...	...	
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>31,5</b>	<b>33,2</b>	<b>32,7</b>	<b>33,6</b>	<b>34,4</b>	<b>37,3</b>	<b>38,5</b>	<b>38,0</b>	<b>37,6</b>	
Zimbabwe compris	31,1	32,9	32,9	33,7	34,4	37,0	38,5	38,0	37,6	
Hors Afrique du Sud et Nigéria	35,9	37,4	39,3	40,3	39,1	42,6	43,1	39,5	40,0	
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>28,8</b>	<b>29,5</b>	<b>31,7</b>	<b>33,1</b>	<b>36,1</b>	<b>38,3</b>	<b>41,5</b>	<b>39,0</b>	<b>39,4</b>	
Hors Afrique du Sud	33,2	34,2	37,8	39,8	40,1	42,7	44,4	39,4	39,2	
Zone franc	33,9	36,0	36,4	36,5	36,9	39,2	38,1	37,2	37,5	
UEMOA	32,5	33,1	35,7	37,0	36,6	38,3	37,1	34,1	35,5	
CEMAC	35,8	39,5	37,2	36,0	37,3	40,0	39,0	40,9	39,7	
CAE-5	24,7	25,1	27,3	30,3	32,6	33,7	36,3	33,5	31,7	
SADC	29,8	30,4	31,9	33,1	35,2	38,8	42,0	40,5	41,6	
Union douanière d'Afrique australe	27,5	27,6	28,9	29,7	33,8	35,7	39,9	40,1	41,2	
COMESA	36,7	38,9	41,4	42,6	38,3	43,5	44,3	38,4	39,1	
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>39,5</b>	<b>41,5</b>	<b>35,9</b>	<b>35,4</b>	<b>32,1</b>	<b>36,1</b>	<b>35,1</b>	<b>36,3</b>	<b>35,1</b>	
Pétrolières	40,7	43,4	35,4	34,6	31,2	35,4	34,1	36,0	34,5	
Non pétrolières	36,8	35,6	37,6	38,6	36,2	39,6	41,1	37,6	38,2	
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>27,8</b>	<b>28,7</b>	<b>30,9</b>	<b>32,5</b>	<b>36,0</b>	<b>38,1</b>	<b>41,5</b>	<b>39,2</b>	<b>39,5</b>	
Pays côtiers	27,4	28,1	30,4	31,7	35,8	37,8	41,6	40,2	40,5	
Pays enclavés	29,6	32,2	34,4	37,4	37,6	40,0	41,0	35,5	36,0	
IADM	29,9	31,1	33,2	34,7	36,1	38,2	39,5	35,1	34,8	
Régime de taux de change fixe	38,4	38,6	39,3	39,0	38,9	41,5	41,4	40,9	41,1	
Régime de taux de change flottant	29,7	31,8	31,1	32,3	33,4	36,3	37,8	37,3	36,8	

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

**Tableau AS17. Balance commerciale**  
(En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>17,9</b>	<b>14,8</b>	<b>24,8</b>	<b>29,3</b>	<b>28,1</b>	<b>26,7</b>	<b>27,3</b>	<b>9,6</b>	<b>13,1</b>
<b>Hors Nigéria</b>	<b>23,2</b>	<b>21,4</b>	<b>30,6</b>	<b>40,1</b>	<b>41,8</b>	<b>42,3</b>	<b>45,8</b>	<b>22,5</b>	<b>22,6</b>
Angola	36,4	28,9	38,6	51,4	51,1	51,9	55,9	25,2	21,6
Cameroun	3,7	1,9	0,0	0,3	3,0	3,6	3,9	-3,9	-3,3
Congo, Rép. du	47,4	39,2	53,0	56,5	52,6	45,9	46,7	35,8	47,9
Gabon	34,6	35,1	41,9	47,4	44,5	45,2	49,6	32,0	35,7
Guinée équatoriale	41,1	53,8	59,0	60,8	65,3	62,7	56,2	45,1	44,9
Nigéria	14,3	10,6	21,0	22,0	19,2	15,6	13,6	0,3	5,7
Tchad	-15,4	-8,4	28,0	37,4	32,8	30,4	29,8	12,4	18,3
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>2,4</b>	<b>1,7</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,6</b>	<b>-2,3</b>	<b>-2,4</b>	<b>-2,9</b>	<b>-3,7</b>	<b>-3,9</b>
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>-4,3</b>	<b>-2,1</b>	<b>-3,1</b>	<b>-2,6</b>	<b>-1,6</b>	<b>-5,3</b>	<b>-12,9</b>	<b>-19,3</b>	<b>-18,0</b>
Afrique du Sud	3,0	2,1	-0,1	-0,4	-2,3	-2,0	-1,6	-1,7	-2,0
Botswana	11,9	11,1	8,3	17,1	16,9	12,8	3,3	-9,8	-8,4
Cap-Vert	-35,8	-38,1	-41,3	-34,7	-38,5	-45,6	-40,9	-38,6	-38,2
Lesotho	-71,0	-52,1	-45,9	-47,7	-44,0	-47,8	-57,7	-65,2	-64,6
Maurice	-12,2	-5,8	-6,3	-11,3	-13,2	-17,4	-22,0	-21,8	-19,8
Namibie	-5,7	-9,3	-4,3	-3,7	1,2	-2,0	-9,5	-15,9	-16,0
Seychelles	-24,6	-10,5	-18,5	-33,9	-29,9	-37,6	-45,2	-28,1	-25,1
Swaziland	-4,8	5,7	4,0	-10,2	-9,4	-8,5	-20,0	-16,8	-14,6
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>-8,5</b>	<b>-8,9</b>	<b>-10,3</b>	<b>-12,1</b>	<b>-12,0</b>	<b>-13,6</b>	<b>-15,2</b>	<b>-14,0</b>	<b>-13,3</b>
Bénin	-10,4	-11,3	-11,0	-8,7	-10,4	-13,4	-12,9	-13,2	-12,5
Burkina Faso	-10,4	-8,8	-9,2	-10,2	-8,4	-8,8	-11,0	-9,9	-7,9
Éthiopie	-12,8	-17,1	-19,8	-22,6	-23,7	-20,3	-20,8	-17,5	-16,5
Ghana	-15,1	-10,3	-17,1	-23,7	-23,7	-25,9	-30,9	-22,7	-25,6
Kenya	-7,7	-7,7	-10,1	-11,4	-15,1	-16,4	-17,5	-13,3	-12,9
Madagascar	-3,1	-3,5	-10,1	-11,8	-9,9	-13,6	-20,8	-14,1	-13,2
Malawi	-4,8	-9,2	-10,7	-18,1	-17,1	-12,7	-12,9	-10,9	-8,8
Mali	0,6	-1,4	-2,5	-3,2	0,8	-3,4	-4,7	-1,1	-1,6
Mozambique	-15,4	-14,9	-9,3	-11,0	-7,4	-8,4	-11,5	-17,1	-12,6
Niger	-3,2	-5,0	-5,3	-8,7	-6,6	-5,5	-7,3	-14,4	-17,9
Ouganda	-7,0	-9,4	-8,5	-9,1	-9,3	-8,4	-6,3	-8,6	-8,4
Rwanda	-9,9	-10,2	-9,0	-9,5	-10,6	-11,9	-14,0	-13,5	-12,7
Sénégal	-7,6	-11,8	-12,3	-15,1	-17,1	-22,1	-21,4	-19,4	-18,7
Tanzanie	-7,1	-5,6	-6,9	-8,0	-11,8	-14,7	-16,3	-15,2	-13,9
Zambie	-5,5	-7,4	-1,0	1,0	11,2	7,9	2,8	-4,4	-3,3
<b>États fragiles</b>	<b>7,5</b>	<b>8,4</b>	<b>6,5</b>	<b>4,4</b>	<b>6,5</b>	<b>5,4</b>	<b>3,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>-2,0</b>
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>5,4</b>	<b>5,9</b>	<b>4,9</b>	<b>2,8</b>	<b>5,2</b>	<b>4,2</b>	<b>3,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>-2,0</b>
Burundi	-7,3	-15,3	-15,2	-16,6	-20,2	-24,8	-22,2	-11,4	-12,1
Comores	-15,3	-11,7	-16,4	-20,7	-22,4	-24,9	-29,1	-28,3	-28,1
Congo, Rép. dém. du	6,1	2,1	0,9	-5,6	0,4	8,9	-1,1	-18,5	-18,5
Côte d'Ivoire	15,7	18,5	16,6	14,6	17,5	12,9	14,0	13,6	10,5
Érythrée	-50,0	-54,0	-49,6	-44,2	-29,2	-27,2	-23,5	-18,0	-16,1
Gambie	-12,7	-10,0	-26,4	-30,9	-27,2	-26,3	-26,9	-28,2	-28,0
Guinée	3,2	6,8	3,1	5,4	4,2	-2,5	-3,3	4,0	3,7
Guinée-Bissau	-3,7	-4,2	1,5	-1,8	-16,6	-7,5	-11,9	-12,9	-12,5
Libéria	2,0	-4,7	-25,2	-36,4	-45,7	-39,5	-48,7	-64,8	-71,1
République Centrafricaine	2,5	0,9	-1,4	-3,5	-3,1	-4,2	-6,7	-6,7	-7,2
São Tomé-et-Principe	-23,1	-26,0	-28,3	-30,4	-41,1	-41,3	-44,8	-52,9	-49,5
Sierra Leone	-6,1	-14,8	-8,3	-12,1	-6,6	-6,0	-8,6	-6,3	-5,7
Togo	-11,6	-10,5	-13,9	-3,9	-9,0	-10,0	-13,8	-13,4	-12,7
Zimbabwe	1,1	-1,0	-6,5	-8,5	-3,1	-0,2	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>3,7</b>	<b>3,4</b>	<b>5,1</b>	<b>6,7</b>	<b>6,8</b>	<b>6,1</b>	<b>7,0</b>	<b>-1,3</b>	<b>0,3</b>
Zimbabwe compris	3,6	3,2	5,0	6,6	6,8	6,0	7,0	-1,3	0,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	1,3	1,8	3,8	6,7	8,7	8,2	9,2	-1,8	-0,7
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,8</b>	<b>-2,5</b>	<b>-3,4</b>	<b>-4,4</b>	<b>-5,2</b>	<b>-6,6</b>	<b>-7,4</b>	<b>-7,4</b>
Hors Afrique du Sud	-4,5	-4,4	-5,7	-7,5	-7,0	-9,0	-11,6	-12,3	-11,9
<b>Zone franc</b>	<b>8,8</b>	<b>8,4</b>	<b>12,2</b>	<b>15,4</b>	<b>16,8</b>	<b>14,6</b>	<b>15,9</b>	<b>6,6</b>	<b>8,6</b>
UEMOA	2,3	1,5	0,3	-0,9	0,1	-3,5	-3,8	-3,6	-4,6
CEMAC	17,1	17,1	25,4	31,5	32,6	31,8	33,5	18,6	23,0
CAE-5	-7,4	-7,6	-8,8	-9,9	-12,9	-14,2	-14,7	-12,8	-12,3
SADC	2,9	2,4	1,6	3,2	3,9	4,8	6,7	-0,6	-0,3
Union douanière d'Afrique australe	2,7	1,9	-0,1	-0,2	-1,8	-1,7	-2,0	-2,9	-3,1
COMESA	-0,3	-0,7	1,7	5,8	9,4	10,9	12,8	-1,9	-1,3
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>14,9</b>	<b>13,1</b>	<b>20,8</b>	<b>25,3</b>	<b>25,3</b>	<b>23,5</b>	<b>23,9</b>	<b>8,1</b>	<b>10,9</b>
Pétrolières	17,9	14,8	24,8	29,3	28,1	26,7	27,3	9,6	13,1
Non pétrolières	7,5	7,7	7,2	8,7	12,0	7,9	4,4	0,4	-0,5
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>-1,5</b>	<b>-1,9</b>	<b>-3,7</b>	<b>-4,9</b>	<b>-6,5</b>	<b>-6,8</b>	<b>-8,1</b>	<b>-8,3</b>	<b>-8,3</b>
Pays côtiers	-0,5	-0,8	-2,8	-3,6	-5,6	-6,2	-7,2	-6,8	-6,9
Pays enclavés	-7,0	-8,3	-9,3	-12,7	-11,5	-10,0	-12,3	-13,9	-13,5
IADM	-6,9	-7,5	-8,7	-10,5	-9,4	-10,8	-12,4	-12,9	-12,2
Régime de taux de change fixe	6,0	6,2	9,0	12,1	13,6	11,3	11,5	2,5	4,4
Régime de taux de change flottant	3,1	2,6	4,1	5,4	5,3	5,0	6,0	-2,2	-0,6

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

**Tableau AS18. Solde extérieur courant, dons compris**  
(En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>-3,6</b>	<b>-6,7</b>	<b>3,3</b>	<b>7,5</b>	<b>13,3</b>	<b>6,6</b>	<b>8,0</b>	<b>-8,4</b>	<b>-2,3</b>
<b>Hors Nigéria</b>	<b>-6,5</b>	<b>-8,2</b>	<b>-0,9</b>	<b>8,5</b>	<b>12,9</b>	<b>7,7</b>	<b>12,8</b>	<b>-7,5</b>	<b>-0,8</b>
Angola	-12,7	-5,2	3,5	16,8	25,2	15,9	21,2	-8,1	0,1
Cameroun	-3,1	-1,8	-3,4	-3,4	0,6	0,8	0,4	-5,8	-5,1
Congo, Rép. du	-8,1	-23,5	8,8	4,2	-4,7	-25,9	-6,8	-12,7	1,2
Gabon	7,0	9,5	11,2	22,9	12,7	15,6	17,3	1,5	3,6
Guinée équatoriale	-33,9	-33,3	-21,6	-6,2	7,1	4,3	9,8	-7,7	-2,9
Nigéria	-1,5	-5,7	6,0	6,9	13,5	5,8	4,5	-9,0	-3,5
Tchad	-28,8	-48,8	-17,4	2,4	-9,0	-10,5	-11,4	-14,9	-5,5
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,6</b>	<b>-2,6</b>	<b>-3,1</b>	<b>-4,8</b>	<b>-5,9</b>	<b>-6,6</b>	<b>-6,0</b>	<b>-6,2</b>
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>1,6</b>	<b>3,8</b>	<b>2,4</b>	<b>4,3</b>	<b>7,5</b>	<b>5,3</b>	<b>-0,9</b>	<b>-7,4</b>	<b>-7,7</b>
Afrique du Sud	-0,5	-1,1	-3,2	-4,0	-6,3	-7,3	-7,4	-5,8	-6,0
Botswana	8,5	5,7	3,5	15,2	17,2	14,3	7,0	-6,5	-4,8
Cap-Vert	-10,6	-11,2	-14,4	-3,4	-5,0	-9,1	-12,3	-13,3	-14,3
Lesotho	-23,7	-12,8	-5,7	-7,5	4,3	12,7	-3,2	-11,0	-22,2
Maurice	-3,9	2,4	0,8	-3,5	-5,3	-8,0	-8,7	-11,2	-12,1
Namibie	3,1	6,1	7,0	4,7	13,8	9,2	2,3	-0,7	-0,8
Seychelles	-13,1	0,2	-6,0	-19,7	-13,9	-23,4	-32,1	-26,7	-24,6
Swaziland	-2,1	6,8	3,1	-4,1	-7,4	-1,4	-6,4	-5,5	-7,7
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>-6,5</b>	<b>-5,0</b>	<b>-4,8</b>	<b>-6,0</b>	<b>-6,2</b>	<b>-7,4</b>	<b>-9,7</b>	<b>-8,3</b>	<b>-8,5</b>
Bénin	-7,0	-8,3	-7,2	-5,5	-5,7	-9,9	-8,3	-9,6	-9,0
Burkina Faso	-9,8	-8,7	-10,6	-11,7	-9,6	-8,3	-11,0	-10,1	-10,7
Éthiopie	-3,7	-1,4	-4,0	-6,0	-9,1	-4,5	-5,8	-5,8	-5,8
Ghana	-7,5	0,6	-4,0	-8,1	-9,7	-11,7	-18,2	-10,9	-14,0
Kenya	-2,1	-0,2	0,1	-0,8	-2,5	-4,1	-6,7	-3,6	-4,6
Madagascar	-5,3	-4,9	-9,1	-10,9	-8,8	-14,5	-24,4	-16,8	-15,6
Malawi	-6,8	-5,8	-7,3	-11,7	-7,2	-1,7	-6,3	-3,7	-4,4
Mali	-7,5	-6,3	-8,5	-8,6	-4,2	-7,9	-8,2	-6,7	-7,0
Mozambique	-16,1	-15,5	-8,9	-11,4	-9,2	-9,5	-12,6	-11,7	-10,9
Niger	-7,2	-7,5	-7,3	-8,9	-9,7	-9,0	-12,6	-22,0	-30,9
Ouganda	-6,0	-4,7	0,1	-1,4	-3,4	-3,1	-3,2	-6,2	-6,5
Rwanda	-8,5	-12,4	1,9	2,3	-3,9	-1,7	-7,2	-6,6	-6,4
Sénégal	-4,9	-6,1	-6,1	-7,7	-9,5	-11,8	-12,3	-11,9	-10,0
Tanzanie	-6,5	-4,2	-3,6	-4,1	-7,7	-9,0	-9,7	-8,7	-8,8
Zambie	-14,7	-14,7	-11,7	-8,3	1,2	-6,6	-7,4	-8,5	-7,2
<b>États fragiles</b>	<b>-2,7</b>	<b>0,4</b>	<b>-0,8</b>	<b>-2,6</b>	<b>-0,6</b>	<b>-2,7</b>	<b>-5,2</b>	<b>-7,2</b>	<b>-9,6</b>
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>-2,6</b>	<b>-0,5</b>	<b>-1,8</b>	<b>-3,6</b>	<b>-1,3</b>	<b>-2,4</b>	<b>-5,2</b>	<b>-7,2</b>	<b>-9,6</b>
Burundi	-4,7	-4,6	-8,4	-1,2	-14,5	-15,7	-11,1	-7,4	-5,6
Comores	-5,4	-3,2	-4,6	-7,2	-6,1	-6,7	-9,2	-8,5	-9,3
Congo, Rép. dém. du	-4,0	1,0	-2,4	-10,4	-2,1	-1,5	-15,4	-26,1	-28,7
Côte d'Ivoire	-0,4	2,1	1,6	0,2	2,8	-0,7	2,4	1,6	-1,6
Érythrée	-5,5	9,7	-0,7	0,3	-3,6	-3,7	-2,7	1,0	2,0
Gambie	-2,5	-4,9	-13,4	-20,1	-14,6	-13,4	-17,1	-19,4	-18,2
Guinée	-5,7	-0,4	-2,2	0,2	-1,4	-7,4	-10,3	-1,2	-3,2
Guinée-Bissau	-8,4	-5,6	6,2	-0,5	-11,3	10,1	-2,0	-3,6	-5,6
Libéria	-13,0	-26,4	-21,1	-38,4	-13,8	-31,7	-26,3	-43,2	-62,7
République Centrafricaine	-2,5	-2,2	-1,7	-6,5	-3,0	-6,1	-8,6	-8,0	-8,6
São Tomé-et-Principe	-17,5	-14,5	-16,8	-10,3	-28,8	-29,9	-32,8	-44,3	-39,1
Sierra Leone	-3,1	-4,8	-5,8	-7,1	-3,5	-3,8	-8,4	-4,8	-4,6
Togo	-6,9	-4,2	-3,0	7,8	-2,9	-3,9	-6,6	-6,1	-5,9
Zimbabwe	-1,7	-2,9	-8,3	-11,0	-6,1	-1,4	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>-2,7</b>	<b>-3,1</b>	<b>-1,3</b>	<b>-0,3</b>	<b>1,4</b>	<b>-1,6</b>	<b>-1,3</b>	<b>-7,5</b>	<b>-5,5</b>
Zimbabwe compris	-2,7	-3,1	-1,3	-0,4	1,4	-1,6	-1,3	-7,5	-5,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-5,0	-4,0	-2,3	0,0	2,1	-0,5	-0,2	-7,8	-6,1
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-2,4</b>	<b>-1,8</b>	<b>-3,0</b>	<b>-3,9</b>	<b>-4,9</b>	<b>-6,1</b>	<b>-7,5</b>	<b>-7,0</b>	<b>-7,4</b>
Hors Afrique du Sud	-4,7	-2,7	-2,7	-3,6	-3,0	-4,7	-7,7	-8,0	-8,6
<b>Zone franc</b>	<b>-4,3</b>	<b>-6,2</b>	<b>-3,7</b>	<b>-1,0</b>	<b>-0,9</b>	<b>-3,3</b>	<b>-1,1</b>	<b>-6,8</b>	<b>-5,4</b>
UEMOA	-4,3	-3,6	-4,1	-4,6	-3,9	-6,2	-6,0	-6,8	-8,3
CEMAC	-4,4	-9,4	-3,2	2,6	1,9	-0,5	3,3	-6,9	-2,3
CAE-5	-4,6	-3,0	-1,1	-1,8	-4,5	-5,3	-7,0	-5,9	-6,3
SADC	-2,0	-1,7	-2,6	-2,0	-1,3	-3,1	-2,5	-7,4	-6,1
Union douanière d'Afrique australe	-0,2	-0,6	-2,6	-3,1	-4,7	-5,8	-6,5	-5,7	-5,9
COMESA	-5,3	-2,8	-0,6	1,5	5,9	2,7	3,1	-8,0	-5,4
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>-2,7</b>	<b>-4,8</b>	<b>2,7</b>	<b>6,6</b>	<b>12,1</b>	<b>5,9</b>	<b>6,8</b>	<b>-7,4</b>	<b>-2,6</b>
Pétrolières	-3,6	-6,7	3,3	7,5	13,3	6,6	8,0	-8,4	-2,3
Non pétrolières	-0,7	1,0	0,6	2,8	6,8	2,2	-0,1	-2,8	-3,7
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>-2,7</b>	<b>-2,2</b>	<b>-3,5</b>	<b>-4,7</b>	<b>-6,4</b>	<b>-7,1</b>	<b>-8,6</b>	<b>-7,5</b>	<b>-7,9</b>
Pays côtiers	-2,0	-1,9	-3,4	-4,3	-6,4	-7,7	-8,7	-6,9	-7,2
Pays enclavés	-6,0	-4,0	-4,1	-6,6	-6,0	-4,2	-7,9	-9,4	-10,6
IADM	-6,8	-5,3	-5,4	-6,5	-5,9	-6,8	-8,9	-8,7	-8,8
Régime de taux de change fixe	-3,1	-4,1	-2,3	0,5	1,4	-1,0	-0,7	-6,7	-5,5
Régime de taux de change flottant	-2,6	-2,8	-1,0	-0,5	1,4	-1,7	-1,4	-7,6	-5,5

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

**Tableau AS19. Solde extérieur courant, hors dons**  
(En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>-3,8</b>	<b>-6,8</b>	<b>3,2</b>	<b>7,4</b>	<b>13,3</b>	<b>6,6</b>	<b>8,0</b>	<b>-8,4</b>	<b>-2,4</b>
<b>Hors Nigéria</b>	<b>-7,2</b>	<b>-8,8</b>	<b>-1,2</b>	<b>8,0</b>	<b>12,8</b>	<b>7,6</b>	<b>12,8</b>	<b>-7,7</b>	<b>-1,0</b>
Angola	-13,8	-5,9	3,4	16,7	25,6	16,2	21,5	-7,7	0,3
Cameroun	-3,4	-2,4	-3,5	-3,9	0,0	-0,2	-0,6	-6,8	-5,8
Congo, Rép. du	-8,4	-23,7	8,6	3,2	-4,9	-26,0	-6,9	-13,3	0,5
Gabon	6,8	10,2	11,9	23,5	12,7	15,6	17,2	1,4	3,5
Guinée équatoriale	-35,4	-33,9	-22,0	-6,5	7,1	4,3	9,8	-7,6	-2,8
Nigéria	-1,3	-5,5	6,1	7,0	13,6	5,9	4,5	-8,9	-3,4
Tchad	-31,5	-52,1	-20,5	-1,1	-11,8	-13,0	-13,3	-17,8	-8,2
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,7</b>	<b>-2,5</b>	<b>-2,8</b>	<b>-4,7</b>	<b>-6,1</b>	<b>-6,7</b>	<b>-6,0</b>	<b>-6,2</b>
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>-5,5</b>	<b>-2,4</b>	<b>-3,7</b>	<b>-2,5</b>	<b>-0,8</b>	<b>-4,4</b>	<b>-9,7</b>	<b>-16,1</b>	<b>-15,3</b>
Afrique du Sud	0,1	-0,5	-2,4	-2,9	-5,2	-6,3	-6,3	-4,7	-5,0
Botswana	4,6	2,1	-1,8	8,6	9,5	5,4	-0,6	-14,3	-12,1
Cap-Vert	-17,9	-17,3	-20,2	-8,0	-9,1	-13,4	-18,3	-19,1	-17,8
Lesotho	-42,2	-29,1	-24,2	-28,6	-20,2	-24,8	-35,2	-44,6	-45,5
Maurice	-4,1	1,9	0,4	-3,6	-5,5	-8,1	-8,8	-12,4	-13,4
Namibie	-7,4	-2,8	-2,8	-4,2	2,2	-2,0	-10,1	-12,7	-11,8
Seychelles	-14,7	-1,1	-7,6	-22,3	-16,2	-24,5	-35,6	-30,3	-28,7
Swaziland	-10,2	-1,2	-6,2	-17,5	-21,6	-22,2	-26,9	-24,3	-22,4
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>-9,6</b>	<b>-8,4</b>	<b>-8,4</b>	<b>-9,7</b>	<b>-9,4</b>	<b>-10,7</b>	<b>-12,7</b>	<b>-11,6</b>	<b>-11,5</b>
Bénin	-9,8	-11,6	-10,4	-7,5	-8,8	-12,7	-11,2	-12,3	-11,7
Burkina Faso	-13,0	-12,9	-13,6	-15,0	-12,6	-12,6	-14,7	-14,0	-13,2
Éthiopie	-7,6	-8,8	-9,6	-12,4	-14,8	-10,7	-10,9	-10,7	-10,3
Ghana	-10,7	-3,5	-8,9	-12,4	-12,8	-15,5	-22,1	-15,2	-17,6
Kenya	-2,3	-0,6	0,1	-0,8	-2,8	-4,3	-6,7	-3,6	-4,6
Madagascar	-6,2	-7,5	-12,9	-12,2	-10,0	-15,0	-25,4	-17,1	-16,1
Malawi	-14,0	-11,1	-14,2	-21,5	-20,5	-15,7	-16,3	-15,3	-12,9
Mali	-9,3	-8,9	-10,4	-10,7	-6,8	-9,7	-10,0	-8,4	-8,6
Mozambique	-21,6	-20,4	-14,6	-16,8	-15,4	-15,9	-20,2	-18,9	-17,2
Niger	-9,8	-10,3	-10,5	-12,2	-10,9	-10,0	-13,6	-24,7	-32,1
Ouganda	-12,5	-12,0	-8,3	-9,5	-8,0	-7,6	-6,2	-10,7	-10,8
Rwanda	-17,6	-18,2	-12,1	-12,2	-12,7	-12,3	-17,0	-16,7	-15,8
Sénégal	-6,9	-7,9	-7,8	-9,1	-10,1	-12,8	-12,9	-12,7	-10,6
Tanzanie	-10,6	-7,3	-6,8	-8,2	-11,2	-12,0	-12,9	-11,8	-12,0
Zambie	-16,5	-15,8	-12,1	-10,1	-0,7	-9,3	-9,6	-10,8	-9,2
<b>États fragiles</b>	<b>-5,1</b>	<b>-2,2</b>	<b>-3,0</b>	<b>-5,0</b>	<b>-3,6</b>	<b>-5,9</b>	<b>-9,0</b>	<b>-10,6</b>	<b>-12,7</b>
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>-4,4</b>	<b>-2,5</b>	<b>-3,7</b>	<b>-5,8</b>	<b>-4,1</b>	<b>-5,0</b>	<b>-9,0</b>	<b>-10,6</b>	<b>-12,7</b>
Burundi	-11,5	-21,1	-25,8	-29,1	-36,3	-37,4	-32,7	-21,9	-20,7
Comores	-7,7	-3,2	-4,7	-7,7	-7,6	-9,5	-12,0	-11,0	-9,8
Congo, Rép. dém. du	-8,7	-6,3	-7,9	-15,8	-9,8	-8,6	-24,2	-34,6	-35,3
Côte d'Ivoire	-0,8	1,9	1,7	0,4	3,0	-1,5	1,0	1,1	-2,4
Érythrée	-15,0	-9,2	-15,7	-9,0	-7,7	-6,2	-4,7	-0,7	0,3
Gambie	-10,4	-13,0	-14,7	-20,2	-14,7	-13,5	-17,3	-21,1	-19,3
Guinée	-6,7	-1,0	-2,5	-0,2	-2,0	-8,0	-10,7	-1,9	-3,5
Guinée-Bissau	-19,0	-12,1	-4,9	-8,2	-24,4	-8,5	-13,8	-15,6	-14,6
Libéria	-21,7	-92,1	-171,4	-181,4	-199,7	-180,6	-148,4	-175,8	-182,2
République centrafricaine	-6,2	-4,9	-6,9	-8,6	-8,2	-9,7	-12,1	-11,8	-11,8
São Tomé-et-Principe	-36,1	-36,4	-37,8	-39,5	-53,5	-51,7	-57,5	-71,1	-61,2
Sierra Leone	-10,8	-10,7	-13,1	-14,2	-8,8	-7,3	-10,8	-7,8	-7,2
Togo	-9,3	-4,8	-3,7	6,6	-4,2	-5,6	-8,2	-8,3	-10,2
Zimbabwe	-2,6	-3,3	-8,8	-11,6	-7,2	-1,9	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>-3,7</b>	<b>-4,1</b>	<b>-2,1</b>	<b>-1,1</b>	<b>0,7</b>	<b>-2,5</b>	<b>-2,2</b>	<b>-8,5</b>	<b>-6,4</b>
Zimbabwe compris	-3,7	-4,1	-2,2	-1,2	0,6	-2,5	-2,2	-8,5	-6,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-7,9	-6,9	-5,1	-3,0	-0,6	-3,4	-2,8	-10,7	-8,5
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-3,7</b>	<b>-3,1</b>	<b>-4,1</b>	<b>-4,9</b>	<b>-6,0</b>	<b>-7,5</b>	<b>-9,0</b>	<b>-8,6</b>	<b>-8,9</b>
Hors Afrique du Sud	-8,1	-6,3	-6,5	-7,6	-7,0	-8,9	-11,6	-12,0	-12,1
<b>Zone franc</b>	<b>-5,5</b>	<b>-7,5</b>	<b>-4,7</b>	<b>-2,0</b>	<b>-1,9</b>	<b>-4,5</b>	<b>-2,2</b>	<b>-8,1</b>	<b>-6,6</b>
UEMOA	-6,0	-5,4	-5,6	-6,0	-5,2	-8,0	-7,7	-8,5	-9,8
CEMAC	-5,1	-10,0	-3,8	1,9	1,2	-1,3	2,7	-7,8	-3,0
CAE-5	-7,9	-6,1	-4,9	-6,0	-7,4	-8,1	-9,4	-8,8	-8,9
SADC	-2,8	-2,3	-3,0	-2,3	-1,8	-3,8	-3,2	-8,2	-6,7
Union douanière d'Afrique australe	-0,2	-0,6	-2,5	-2,7	-4,7	-5,9	-6,5	-5,7	-5,8
COMESA	-8,8	-6,6	-4,2	-2,0	2,9	-0,3	0,5	-11,0	-7,8
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>-3,7</b>	<b>-5,5</b>	<b>1,9</b>	<b>5,8</b>	<b>11,4</b>	<b>5,1</b>	<b>6,2</b>	<b>-8,1</b>	<b>-3,2</b>
Pétrolières	-3,8	-6,8	3,2	7,4	13,3	6,6	8,0	-8,4	-2,4
Non pétrolières	-3,5	-1,6	-2,4	-0,7	2,8	-2,4	-4,3	-6,6	-7,2
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>-3,7</b>	<b>-3,3</b>	<b>-4,4</b>	<b>-5,4</b>	<b>-7,1</b>	<b>-8,1</b>	<b>-9,6</b>	<b>-8,9</b>	<b>-9,1</b>
Pays côtiers	-2,3	-2,1	-3,4	-4,0	-6,1	-7,5	-8,6	-7,0	-7,2
Pays enclavés	-11,2	-10,3	-10,5	-13,7	-12,6	-11,4	-14,0	-15,7	-15,9
IADM	-10,1	-8,8	-9,1	-10,4	-9,2	-10,4	-12,2	-12,3	-12,1
Régime de taux de change fixe	-5,5	-6,4	-4,7	-2,1	-1,4	-4,3	-3,5	-9,7	-8,0
Régime de taux de change flottant	-3,3	-3,5	-1,5	-0,9	1,1	-2,1	-1,8	-8,3	-6,1

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

<b>Tableau AS20. Dons officiels</b> (En pourcentage du PIB)									
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Hors Nigéria</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>
Angola	1,0	0,7	0,0	0,1	-0,4	-0,4	-0,3	-0,4	-0,2
Cameroun	0,3	0,6	0,2	0,5	0,6	1,0	0,9	1,0	0,8
Congo, Rép. du	0,2	0,2	0,2	1,0	0,2	0,2	0,1	0,6	0,7
Gabon	0,2	-0,7	-0,7	-0,6	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Guinée équatoriale	1,5	0,6	0,4	0,2	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1
Nigéria	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	-0,1	-0,1
Tchad	2,7	3,3	3,2	3,5	2,9	2,5	1,9	2,9	2,7
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,1</b>
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>7,0</b>	<b>6,2</b>	<b>6,0</b>	<b>6,7</b>	<b>8,1</b>	<b>9,4</b>	<b>8,6</b>	<b>8,5</b>	<b>7,4</b>
Afrique du Sud	-0,6	-0,6	-0,8	-1,2	-1,1	-1,0	-1,1	-1,1	-1,0
Botswana	3,9	3,6	5,2	6,6	7,7	9,0	7,6	7,9	7,2
Cap-Vert	7,2	6,0	5,8	4,6	4,1	4,3	6,1	5,8	3,5
Lesotho	18,5	16,2	18,5	21,1	24,5	37,5	32,0	33,6	23,3
Maurice	0,1	0,4	0,4	0,2	0,2	0,1	0,1	1,2	1,3
Namibie	10,6	8,9	9,7	8,9	11,6	11,3	12,4	11,9	11,0
Seychelles	1,6	1,2	1,6	2,6	2,4	1,1	3,6	3,6	4,0
Swaziland	8,0	8,0	9,3	13,5	14,2	20,8	20,5	18,8	14,7
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>3,1</b>	<b>3,4</b>	<b>3,6</b>	<b>3,7</b>	<b>3,2</b>	<b>3,3</b>	<b>3,0</b>	<b>3,3</b>	<b>2,9</b>
Bénin	2,8	3,2	3,2	2,0	3,1	2,8	2,9	2,8	2,7
Burkina Faso	3,2	4,2	3,1	3,4	3,0	4,3	3,7	4,0	2,6
Éthiopie	3,9	7,5	5,6	6,4	5,7	6,2	5,1	4,9	4,5
Ghana	3,1	4,1	4,9	4,3	3,1	3,7	3,9	4,4	3,6
Kenya	0,3	0,4	0,0	0,0	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0
Madagascar	0,9	2,6	3,8	1,3	1,3	0,4	1,0	0,3	0,5
Malawi	7,3	5,4	7,0	9,8	13,4	14,1	10,1	11,6	8,6
Mali	1,8	2,6	2,0	2,1	2,7	1,8	1,8	1,7	1,6
Mozambique	5,5	5,0	5,7	5,4	6,3	6,4	7,6	7,2	6,3
Niger	2,5	2,8	3,2	3,3	1,2	1,0	1,0	2,7	1,2
Ouganda	6,5	7,3	8,4	8,0	4,6	4,5	2,9	4,5	4,3
Rwanda	9,1	5,8	14,0	14,5	8,8	10,6	9,8	10,1	9,4
Sénégal	2,0	1,8	1,7	1,4	0,6	1,0	0,5	0,8	0,6
Tanzanie	4,1	3,1	3,2	4,1	3,5	3,0	3,2	3,1	3,2
Zambie	1,8	1,0	0,4	1,8	1,9	2,6	2,2	2,4	2,0
<b>États fragiles</b>	<b>2,3</b>	<b>2,5</b>	<b>2,1</b>	<b>2,3</b>	<b>3,0</b>	<b>3,2</b>	<b>3,7</b>	<b>3,3</b>	<b>3,0</b>
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>1,7</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>	<b>2,1</b>	<b>2,7</b>	<b>2,6</b>	<b>3,7</b>	<b>3,3</b>	<b>3,0</b>
Burundi	6,8	16,5	17,4	27,9	21,8	21,6	21,7	14,4	15,1
Comores	2,3	0,0	0,1	0,4	1,6	2,8	2,8	2,5	0,5
Congo, Rép. dém. du	4,6	7,3	5,5	5,4	7,7	7,0	8,8	8,5	6,6
Côte d'Ivoire	0,4	0,3	-0,1	-0,1	-0,2	0,8	1,4	0,5	0,7
Érythrée	9,5	18,8	15,1	9,3	4,1	2,5	2,0	1,7	1,6
Gambie	7,9	8,1	1,3	0,1	0,1	0,1	0,2	1,7	1,1
Guinée	1,0	0,6	0,3	0,4	0,6	0,5	0,4	0,7	0,3
Guinée-Bissau	10,6	6,5	11,1	7,6	13,0	18,6	11,8	12,0	9,0
Libéria	8,7	65,7	150,3	142,9	185,9	148,9	122,1	132,6	119,5
République Centrafricaine	3,7	2,7	5,2	2,0	5,3	3,5	3,6	3,8	3,2
São Tomé-et-Principe	18,6	21,8	21,0	29,2	24,8	21,9	24,7	26,8	22,0
Sierra Leone	7,7	5,9	7,3	7,1	5,3	3,5	2,4	3,0	2,6
Togo	2,4	0,6	0,8	1,2	1,4	1,7	1,6	2,2	4,3
Zimbabwe	0,8	0,4	0,5	0,6	1,0	0,5	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>0,8</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>0,8</b>	<b>0,8</b>	<b>1,0</b>	<b>0,9</b>
Zimbabwe compris	1,0	0,9	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	1,0	0,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	2,8	2,8	2,8	2,9	2,7	2,8	2,5	2,8	2,4
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>1,2</b>	<b>1,3</b>	<b>1,1</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>1,6</b>	<b>1,4</b>
Hors Afrique du Sud	3,4	3,6	3,7	3,9	3,9	4,2	3,9	3,9	3,4
<b>Zone franc</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>	<b>1,0</b>	<b>1,2</b>	<b>1,1</b>	<b>1,3</b>	<b>1,1</b>
UEMOA	1,6	1,8	1,5	1,4	1,2	1,7	1,8	1,7	1,5
CEMAC	0,7	0,6	0,5	0,7	0,7	0,7	0,6	0,9	0,8
CAE-5	3,2	3,0	3,6	4,0	2,9	2,7	2,4	2,8	2,5
SADC	0,7	0,6	0,4	0,2	0,4	0,5	0,6	0,7	0,6
Union douanière d'Afrique australe	0,0	0,0	-0,1	-0,4	-0,1	0,0	0,0	-0,1	-0,1
COMESA	3,4	3,8	3,5	3,4	3,0	2,9	2,5	2,9	2,4
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>0,9</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>0,8</b>	<b>0,7</b>	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>
Pétrolières	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non pétrolières	2,8	2,5	3,0	3,4	3,9	4,5	4,2	3,7	3,4
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>	<b>0,9</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>0,9</b>	<b>1,0</b>	<b>1,3</b>	<b>1,1</b>
Pays côtiers	0,2	0,2	0,0	-0,3	-0,3	-0,2	-0,1	0,0	0,0
Pays enclavés	5,1	6,2	6,3	6,9	6,5	7,0	6,0	6,1	5,2
IADM	3,3	3,5	3,7	3,9	3,3	3,5	3,2	3,6	3,2
Régime de taux de change fixe	2,4	2,2	2,4	2,5	2,7	3,2	2,7	2,9	2,4
Régime de taux de change flottant	0,6	0,6	0,4	0,3	0,3	0,3	0,4	0,6	0,5

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

**Tableau AS21. Taux de change effectifs réels <sup>1</sup>**  
(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>116,4</b>	<b>108,5</b>	<b>113,5</b>	<b>126,5</b>	<b>136,8</b>	<b>138,1</b>	<b>150,5</b>
<b>Hors Nigéria</b>	<b>104,1</b>	<b>114,6</b>	<b>123,5</b>	<b>130,3</b>	<b>142,6</b>	<b>149,7</b>	<b>159,1</b>
Angola	103,3	117,5	140,0	158,5	190,6	206,9	223,4
Cameroun	106,5	110,5	110,6	109,7	113,2	114,6	119,0
Congo, Rép. du	105,3	111,2	116,1	115,5	116,7	120,7	121,5
Gabon	104,7	104,8	105,1	103,8	99,7	105,7	109,7
Guinée équatoriale	107,8	134,4	143,8	147,8	149,7	158,9	170,7
Nigéria	131,6	105,0	107,8	124,3	133,4	130,9	145,1
Tchad	110,5	119,1	114,2	119,9	125,8	116,8	125,8
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>98,8</b>	<b>98,8</b>	<b>108,1</b>	<b>108,6</b>	<b>104,6</b>	<b>95,8</b>	<b>80,0</b>
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>98,1</b>	<b>106,9</b>	<b>107,4</b>	<b>105,3</b>	<b>103,0</b>	<b>99,1</b>	<b>97,5</b>
Afrique du Sud	99,0	97,4	107,7	108,6	104,3	94,9	77,3
Botswana	99,3	115,0	110,3	107,2	104,1	97,5	92,8
Cap-Vert	101,9	99,9	97,2	94,5	97,1	99,5	103,8
Lesotho	102,1	112,2	132,1	133,4	129,4	128,8	117,0
Maurice	96,2	94,3	92,0	88,4	87,7	88,9	100,3
Namibie	97,7	104,6	111,9	112,7	109,8	105,2	98,5
Seychelles	98,7	101,0	94,2	92,1	87,6	71,4	66,4
Swaziland	96,3	102,8	113,3	113,3	111,0	106,6	93,6
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>101,5</b>	<b>97,5</b>	<b>94,3</b>	<b>99,1</b>	<b>104,1</b>	<b>106,7</b>	<b>116,7</b>
Bénin	104,1	115,2	118,0	120,6	122,1	123,3	129,1
Burkina Faso	105,8	112,1	111,5	115,3	115,4	114,7	122,3
Éthiopie	97,0	90,1	84,9	91,2	99,4	104,3	125,8
Ghana	125,7	100,9	99,5	99,5	106,6	108,2	118,1
Kenya	101,0	106,6	104,1	116,1	135,2	146,5	168,7
Madagascar	101,8	105,7	80,2	84,8	85,4	100,0	110,2
Malawi	106,4	80,4	73,5	75,4	73,5	65,0	50,8
Mali	107,3	109,9	106,6	109,9	108,5	109,0	117,7
Mozambique	89,1	128,2	134,2	136,9	137,6	137,3	157,0
Niger	105,1	108,2	108,8	113,6	110,1	111,1	121,7
Ouganda	107,2	81,8	84,6	88,7	87,8	90,0	92,7
Rwanda	102,1	72,6	69,6	75,1	79,0	79,3	83,0
Sénégal	104,7	106,6	106,7	105,4	105,3	110,9	115,6
Tanzanie	97,4	76,1	69,2	67,5	63,3	62,6	66,9
Zambie	104,2	101,7	108,0	135,0	176,9	151,5	145,3
<b>États fragiles</b>	<b>92,7</b>	<b>85,4</b>	<b>83,6</b>	<b>81,3</b>	<b>83,3</b>	<b>87,9</b>	<b>90,3</b>
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>94,0</b>	<b>92,3</b>	<b>88,4</b>	<b>85,8</b>	<b>88,4</b>	<b>123,1</b>	<b>126,5</b>
Burundi	103,4	69,0	66,5	74,2	76,9	72,3	72,1
Comores	103,6	116,7	120,5	121,3	124,1	131,2	135,5
Congo, Rép. dém. du	74,2	31,7	29,8	29,4	33,0	33,9	34,1
Côte d'Ivoire	104,0	115,0	116,5	116,5	116,1	118,0	123,3
Érythrée	94,7	95,0	83,6	106,0	118,7	118,9	128,6
Gambie	96,4	51,8	51,2	54,5	54,4	59,7	68,3
Guinée	105,5	88,3	83,2	64,6	60,1	79,7	74,5
Guinée-Bissau	102,2	107,2	108,9	106,9	108,0	111,4	122,3
Libéria	...	...	...	...	...	...	...
République Centrafricaine	102,3	111,3	108,4	109,1	113,5	115,2	123,6
São Tomé-et-Principe	90,9	86,9	84,2	94,7	112,6	121,4	120,2
Sierra Leone	102,2	77,7	69,5	61,5	65,3	66,1	71,3
Togo	104,2	109,5	110,9	114,5	113,4	114,3	121,3
Zimbabwe	143,0	199,2	66,3	61,0	76,5	1.043,0	813.927,5
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>102,5</b>	<b>101,6</b>	<b>105,6</b>	<b>110,9</b>	<b>114,0</b>	<b>112,0</b>	<b>111,7</b>
Zimbabwe compris	102,6	102,1	106,0	111,3	114,4	114,5	114,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	100,0	100,8	100,8	104,5	110,0	113,3	121,0
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>98,7</b>	<b>98,5</b>	<b>102,2</b>	<b>104,1</b>	<b>104,2</b>	<b>101,0</b>	<b>96,0</b>
Hors Afrique du Sud	98,9	96,5	94,0	96,8	100,4	102,6	109,8
<b>Zone franc</b>	<b>105,5</b>	<b>112,2</b>	<b>113,0</b>	<b>114,1</b>	<b>114,8</b>	<b>116,9</b>	<b>123,0</b>
UEMOA	104,7	111,7	112,1	113,6	113,1	115,0	121,6
CEMAC	106,4	112,8	113,9	114,7	116,5	118,9	124,5
CAE-5	100,9	88,7	85,7	90,3	94,3	97,4	106,0
SADC	96,4	98,6	105,9	108,3	108,3	103,0	92,9
Union douanière d'Afrique australe	98,9	98,7	108,5	109,1	104,9	95,8	79,1
COMESA	96,3	94,9	96,3	104,4	116,1	121,3	131,5
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>112,0</b>	<b>108,2</b>	<b>112,3</b>	<b>123,0</b>	<b>132,1</b>	<b>132,9</b>	<b>142,6</b>
Pétrolières	116,4	108,5	113,5	126,5	136,8	138,1	150,5
Non pétrolières	102,2	107,8	107,9	108,5	112,2	111,5	109,9
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>98,3</b>	<b>97,2</b>	<b>101,3</b>	<b>103,4</b>	<b>103,0</b>	<b>99,6</b>	<b>94,3</b>
Pays côtiers	99,3	99,9	105,6	107,1	105,6	100,7	91,7
Pays enclavés	95,1	85,3	83,5	87,3	90,6	92,0	99,1
IADM	102,2	97,3	94,3	97,3	100,2	101,7	109,6
Régime de taux de change fixe	104,2	112,0	112,9	113,6	113,6	114,3	118,1
Régime de taux de change flottant	102,2	99,0	103,7	110,0	113,7	111,1	109,9

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

<sup>1</sup>Une augmentation indique une appréciation.

<b>Tableau AS22. Taux de change effectifs nominaux <sup>1</sup></b>							
<i>(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)</i>							
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>131,8</b>	<b>66,8</b>	<b>62,2</b>	<b>61,7</b>	<b>63,3</b>	<b>62,1</b>	<b>63,8</b>
<b>Hors Nigéria</b>	<b>138,3</b>	<b>56,6</b>	<b>54,2</b>	<b>52,8</b>	<b>54,6</b>	<b>55,4</b>	<b>56,1</b>
Angola	782,3	10,8	9,0	8,4	9,2	9,1	9,1
Cameroun	103,8	108,6	110,8	110,1	110,3	113,0	115,2
Congo, Rép. du	104,6	112,8	116,6	116,3	115,1	119,1	123,3
Gabon	103,1	106,3	108,5	108,2	107,5	110,7	112,4
Guinée équatoriale	106,4	114,0	119,8	119,7	119,3	126,3	132,0
Nigéria	132,6	74,2	67,9	68,1	69,4	66,4	69,0
Tchad	104,2	109,3	113,2	112,9	112,4	116,9	120,1
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>100,7</b>	<b>91,4</b>	<b>103,2</b>	<b>104,7</b>	<b>102,6</b>	<b>97,4</b>	<b>87,6</b>
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>100,2</b>	<b>100,0</b>	<b>98,8</b>	<b>95,1</b>	<b>90,5</b>	<b>87,8</b>	<b>88,9</b>
Afrique du Sud	100,9	89,8	103,2	105,4	103,7	98,1	86,8
Botswana	101,5	112,4	105,2	99,1	93,4	92,9	98,1
Cap-Vert	100,1	104,4	106,2	105,3	105,4	106,3	107,5
Lesotho	105,8	92,0	105,8	106,4	100,1	94,6	80,8
Maurice	97,8	86,7	82,9	76,8	71,5	68,4	74,3
Namibie	100,5	89,6	93,9	95,0	91,0	85,2	77,0
Seychelles	99,9	100,5	92,7	92,6	92,1	73,8	53,7
Swaziland	100,0	98,5	109,6	110,7	112,4	113,3	111,6
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>104,5</b>	<b>87,9</b>	<b>82,3</b>	<b>81,6</b>	<b>81,6</b>	<b>80,7</b>	<b>81,4</b>
Bénin	104,8	112,1	117,0	116,5	116,2	119,3	121,2
Burkina Faso	102,4	114,3	117,7	118,3	119,0	122,0	123,8
Éthiopie	100,5	90,3	84,9	84,0	83,5	76,6	69,0
Ghana	141,9	55,2	49,5	44,1	43,7	41,2	40,3
Kenya	105,0	97,5	87,8	91,4	96,1	98,2	94,4
Madagascar	105,8	92,8	63,9	58,0	54,1	58,8	61,8
Malawi	137,9	68,0	62,1	60,6	61,4	66,8	80,8
Mali	103,2	109,2	111,8	111,3	111,7	114,5	118,4
Mozambique	85,9	99,7	94,4	92,8	84,9	82,0	91,7
Niger	103,6	111,4	114,7	114,2	113,5	117,4	120,5
Ouganda	108,4	80,7	83,7	84,1	81,6	82,6	82,3
Rwanda	101,2	69,5	61,3	63,0	63,5	60,9	59,3
Sénégal	102,7	109,1	111,5	111,2	111,5	113,7	116,8
Tanzanie	102,1	73,8	65,8	63,0	57,0	54,7	56,7
Zambie	120,1	70,8	69,2	78,8	107,9	103,8	130,4
<b>États fragiles</b>	<b>110,8</b>	<b>68,4</b>	<b>65,2</b>	<b>58,7</b>	<b>56,8</b>	<b>55,8</b>	<b>53,7</b>
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>111,6</b>	<b>67,1</b>	<b>61,8</b>	<b>54,7</b>	<b>51,4</b>	<b>49,7</b>	<b>47,8</b>
Burundi	115,6	61,4	56,9	58,0	60,6	54,7	46,4
Comores	103,5	112,3	113,3	113,5	115,5	120,4	127,1
Congo, Rép. dém. du	438,3	3,6	3,2	2,6	2,7	2,2	2,0
Côte d'Ivoire	103,0	112,2	114,9	113,6	113,2	115,7	118,4
Érythrée	100,4	62,9	45,5	52,5	51,8	48,7	47,5
Gambie	94,9	42,3	37,5	39,2	39,4	42,4	48,7
Guinée	106,5	80,2	66,9	41,0	28,9	32,0	26,5
Guinée-Bissau	104,1	112,0	116,2	115,2	115,4	117,3	120,5
Libéria	...	...	...	...	...	...	...
République centrafricaine	103,2	106,3	108,1	107,9	107,3	110,3	111,8
São Tomé-et-Principe	103,1	72,6	63,7	62,6	62,3	58,3	45,1
Sierra Leone	120,0	78,4	62,7	50,5	50,2	46,8	45,7
Togo	102,0	115,7	120,5	120,9	120,8	124,4	128,0
Zimbabwe	142,2	18,1	0,9	0,3	0,0	0,0	0,0
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>108,2</b>	<b>82,3</b>	<b>82,8</b>	<b>82,3</b>	<b>82,3</b>	<b>79,9</b>	<b>77,9</b>
Zimbabwe compris	108,3	82,1	82,5	81,9	81,8	79,4	77,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	109,6	78,0	74,0	72,0	72,1	71,6	72,0
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>102,7</b>	<b>89,4</b>	<b>93,3</b>	<b>92,9</b>	<b>91,7</b>	<b>88,7</b>	<b>84,0</b>
Hors Afrique du Sud	104,7	85,8	81,2	78,9	78,1	77,0	77,1
Zone franc	103,4	110,6	113,7	113,2	113,1	116,4	119,3
UEMOA	103,0	111,7	114,8	114,3	114,3	117,1	119,9
CEMAC	103,9	109,3	112,5	112,0	111,7	115,6	118,6
CAE-5	104,6	83,9	77,7	78,1	76,8	76,3	75,7
SADC	107,3	75,9	80,4	80,1	79,6	76,3	71,9
Union douanière d'Afrique australe	100,9	91,3	103,6	105,4	103,4	98,2	87,8
COMESA	122,4	57,6	52,4	51,4	53,3	52,2	51,5
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>122,1</b>	<b>72,6</b>	<b>68,1</b>	<b>67,1</b>	<b>68,6</b>	<b>67,5</b>	<b>69,5</b>
Pétrolières	131,8	66,8	62,2	61,7	63,3	62,1	63,8
Non pétrolières	104,5	98,5	95,4	91,4	92,2	92,3	95,5
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>102,6</b>	<b>88,2</b>	<b>92,7</b>	<b>92,8</b>	<b>91,3</b>	<b>88,0</b>	<b>82,4</b>
Pays côtiers	101,4	90,8	97,2	97,7	95,9	92,3	85,8
Pays enclavés	108,0	76,1	74,4	72,9	72,6	70,1	67,7
IADM	104,4	88,6	84,4	82,7	82,2	81,0	82,4
Régime de taux de change fixe	102,9	109,5	112,0	111,1	110,1	112,3	114,5
Régime de taux de change flottant	110,4	76,2	76,4	76,0	76,1	73,1	70,5

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

<sup>1</sup>Une augmentation indique une appréciation.

**Tableau AS23. Dette extérieure envers les créanciers publics**  
(En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>67,4</b>	<b>49,5</b>	<b>41,7</b>	<b>21,6</b>	<b>8,0</b>	<b>6,7</b>	<b>4,5</b>	<b>6,2</b>	<b>5,7</b>
<b>Hors Nigéria</b>	<b>73,3</b>	<b>55,3</b>	<b>46,1</b>	<b>29,2</b>	<b>17,1</b>	<b>13,0</b>	<b>8,1</b>	<b>10,6</b>	<b>9,0</b>
Angola	65,8	44,3	33,3	23,8	12,1	6,7	4,8	6,3	5,0
Cameroun	61,0	44,9	42,0	35,5	5,4	4,9	5,5	7,0	7,9
Congo, Rép. du	182,2	176,2	176,5	76,5	62,0	70,2	44,9	61,9	47,0
Gabon	69,0	58,3	40,3	29,4	33,9	28,2	7,4	9,7	8,4
Guinée équatoriale	39,3	10,4	6,1	3,0	1,6	1,1	0,7	1,1	0,9
Nigéria	63,3	45,7	38,8	16,4	2,1	2,2	1,7	2,8	2,9
Tchad	62,3	50,5	37,1	27,6	28,6	25,1	18,7	24,5	21,5
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>5,2</b>	<b>4,4</b>	<b>3,5</b>	<b>3,0</b>	<b>2,8</b>	<b>2,6</b>	<b>2,7</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>17,2</b>	<b>14,4</b>	<b>12,5</b>	<b>10,8</b>	<b>9,9</b>	<b>9,6</b>	<b>9,3</b>	<b>9,2</b>	<b>9,7</b>
Afrique du Sud	3,6	3,0	2,3	2,1	2,0	1,8	1,8	2,0	1,9
Botswana	9,8	5,3	4,5	3,8	3,4	2,8	2,8	3,0	2,9
Cap-Vert	53,7	60,7	58,1	49,0	48,0	43,9	38,7	42,9	42,7
Lesotho	72,6	63,6	50,7	41,6	37,5	34,2	35,4	34,4	31,7
Maurice	23,8	17,6	14,0	12,6	10,8	10,0	8,6	5,5	6,3
Namibie	2,9	4,9	5,1	4,4	4,5	5,1	5,2	8,1	9,8
Seychelles	24,2	34,8	39,6	44,9	29,2	35,2	32,6	36,4	31,8
Swaziland	15,8	17,5	16,4	12,5	12,0	12,8	12,6	16,2	16,3
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>79,2</b>	<b>67,8</b>	<b>60,9</b>	<b>47,8</b>	<b>25,8</b>	<b>19,1</b>	<b>18,0</b>	<b>19,9</b>	<b>21,6</b>
Bénin	70,4	49,2	41,3	36,3	10,8	11,9	12,4	13,9	15,0
Burkina Faso	53,5	41,0	41,8	38,9	21,1	19,8	19,2	22,5	24,7
Éthiopie	63,3	83,4	72,4	48,2	36,7	11,3	11,1	13,4	17,7
Ghana	112,9	109,9	95,7	59,2	17,1	23,7	24,7	29,4	36,1
Kenya	37,6	31,7	29,7	25,4	20,9	18,8	17,9	18,9	19,2
Madagascar	111,7	83,2	76,7	69,8	29,5	25,4	23,9	27,5	29,2
Malawi	132,2	119,7	112,6	107,8	14,3	14,5	16,5	17,6	19,5
Mali	97,6	49,3	48,8	47,7	22,2	22,7	22,0	25,2	26,4
Mozambique	122,5	85,2	76,6	72,0	44,7	21,6	23,9	28,0	31,8
Niger	90,9	69,9	58,8	51,6	15,8	16,0	14,4	17,3	19,2
Ouganda	57,5	63,7	61,8	47,9	44,8	12,4	11,7	13,1	14,4
Rwanda	76,0	88,5	84,9	63,0	16,9	16,8	15,4	15,0	17,0
Sénégal	66,1	54,0	46,3	40,3	18,7	19,2	17,9	22,4	22,5
Tanzanie	69,9	48,8	44,9	41,2	41,7	36,6	30,7	30,7	29,4
Zambie	195,3	154,5	114,4	56,8	4,9	5,9	5,5	7,1	7,0
<b>États fragiles</b>	<b>122,0</b>	<b>108,5</b>	<b>100,2</b>	<b>93,8</b>	<b>69,7</b>	<b>75,1</b>	<b>61,7</b>	<b>37,1</b>	<b>32,7</b>
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>93,9</b>	<b>88,2</b>	<b>97,2</b>	<b>89,1</b>	<b>66,3</b>	<b>63,0</b>	<b>61,7</b>	<b>37,1</b>	<b>32,7</b>
Burundi	145,9	224,0	207,3	182,0	159,6	150,6	126,7	26,5	28,4
Comores	99,1	90,5	81,6	67,7	73,4	61,2	47,3	48,1	45,1
Congo, Rép. dém. du	250,2	184,7	163,8	153,1	59,8	105,4	86,6	22,9	22,8
Côte d'Ivoire	72,0	66,0	61,8	55,4	59,2	59,3	47,7	40,5	36,7
Érythrée	38,5	62,3	54,0	65,7	60,9	64,6	59,2	57,1	56,2
Gambie	112,3	145,5	133,8	121,8	116,0	36,2	33,4	35,4	37,4
Guinée	96,7	97,4	87,8	107,6	111,8	77,6	68,7	30,0	27,3
Guinée-Bissau	381,5	386,9	378,7	332,0	322,5	284,4	235,3	223,5	160,2
Libéria	799,9	1.084,2	988,6	876,8	822,8	571,8	482,8	500,1	14,6
République Centrafricaine	83,1	93,9	88,4	86,1	69,7	55,1	48,2	48,3	42,6
São Tomé-et-Principe	377,2	325,4	302,9	282,8	258,8	105,8	63,6	57,7	56,4
Sierra Leone	172,7	160,9	165,9	117,6	8,3	7,1	6,0	5,4	4,9
Togo	92,0	103,3	96,6	81,9	82,8	85,6	64,1	61,9	37,3
Zimbabwe	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>45,3</b>	<b>36,9</b>	<b>31,0</b>	<b>22,2</b>	<b>12,5</b>	<b>11,1</b>	<b>9,7</b>	<b>10,1</b>	<b>10,0</b>
Zimbabwe compris	44,5	36,9	31,4	22,5	12,7	11,3	9,7	10,1	10,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	77,9	64,6	56,6	44,0	26,7	22,8	18,6	18,0	17,5
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>39,3</b>	<b>32,5</b>	<b>27,0</b>	<b>22,5</b>	<b>14,8</b>	<b>13,6</b>	<b>13,2</b>	<b>12,2</b>	<b>12,5</b>
Hors Afrique du Sud	79,3	67,4	60,4	50,2	31,2	27,7	24,6	21,2	21,7
<b>Zone franc</b>	<b>76,2</b>	<b>61,6</b>	<b>55,3</b>	<b>42,5</b>	<b>29,9</b>	<b>28,5</b>	<b>21,5</b>	<b>24,2</b>	<b>22,2</b>
UEMOA	76,1	61,3	56,5	50,6	37,4	37,1	31,1	30,5	28,4
CEMAC	76,7	61,9	54,0	34,5	22,8	20,4	12,9	17,0	15,4
CAE-5	55,9	49,2	46,6	39,7	33,8	24,6	21,9	20,7	20,9
SADC	27,7	20,4	16,0	13,7	7,9	7,7	7,4	6,6	6,4
Union douanière d'Afrique australe	4,3	3,6	2,9	2,5	2,4	2,2	2,2	2,5	2,5
COMESA	78,5	66,9	56,9	43,2	22,3	17,4	14,5	12,1	12,4
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>68,4</b>	<b>52,2</b>	<b>44,0</b>	<b>25,4</b>	<b>11,7</b>	<b>10,4</b>	<b>7,5</b>	<b>8,6</b>	<b>7,9</b>
Pétrolières	67,4	49,5	41,7	21,6	8,0	6,7	4,5	6,2	5,7
Non pétrolières	72,1	60,6	51,9	41,1	29,3	28,7	24,4	20,1	18,6
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>35,0</b>	<b>28,7</b>	<b>23,8</b>	<b>20,3</b>	<b>13,0</b>	<b>11,7</b>	<b>11,7</b>	<b>11,2</b>	<b>11,7</b>
Pays côtiers	23,2	18,6	14,8	12,6	8,7	8,1	8,5	9,5	9,6
Pays enclavés	97,5	86,6	78,8	66,1	36,6	30,3	26,3	17,8	19,9
IADM	85,2	71,5	64,0	50,4	23,7	17,1	16,4	18,5	20,3
Régime de taux de change fixe	63,8	51,8	46,3	36,1	26,0	25,0	19,7	22,0	20,5
Régime de taux de change flottant	40,7	33,1	27,2	19,0	9,5	8,0	7,4	7,4	7,7

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

<b>Tableau AS24. Termes de l'échange</b> (Indice, 2000 = 100)									
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>78,1</b>	<b>92,5</b>	<b>105,8</b>	<b>138,4</b>	<b>163,4</b>	<b>178,1</b>	<b>229,7</b>	<b>126,8</b>	<b>149,4</b>
<b>Hors Nigéria</b>	<b>78,8</b>	<b>94,4</b>	<b>101,4</b>	<b>126,4</b>	<b>144,8</b>	<b>155,2</b>	<b>188,2</b>	<b>108,2</b>	<b>126,2</b>
Angola	70,7	80,8	97,6	126,4	152,2	159,5	205,3	105,3	126,2
Cameroun	92,0	102,1	99,9	119,7	134,4	161,9	175,6	103,0	112,5
Congo, Rép. du	75,6	104,1	104,9	125,4	141,9	152,4	166,3	113,3	126,2
Gabon	77,8	98,4	106,5	127,9	138,0	145,0	163,0	113,1	124,5
Guinée équatoriale	67,5	91,7	101,8	135,6	158,1	163,4	199,4	142,0	161,2
Nigéria	77,8	91,3	108,4	146,4	176,2	194,4	261,9	140,1	166,5
Tchad	96,5	100,3	83,2	94,7	82,8	81,7	91,0	58,1	72,5
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>103,4</b>	<b>102,9</b>	<b>103,9</b>	<b>105,4</b>	<b>109,5</b>	<b>113,8</b>	<b>114,2</b>	<b>114,4</b>	<b>113,3</b>
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>97,8</b>	<b>97,6</b>	<b>100,2</b>	<b>107,5</b>	<b>107,6</b>	<b>109,4</b>	<b>106,5</b>	<b>104,9</b>	<b>103,1</b>
Afrique du Sud	104,0	103,5	104,3	105,1	109,6	114,2	115,1	115,5	114,5
Botswana	99,7	89,5	91,8	105,2	101,9	102,6	99,2	91,0	86,1
Cap-Vert	92,4	96,3	105,5	125,5	127,7	125,2	126,6	107,0	113,6
Lesotho	99,4	115,0	118,2	121,2	126,9	134,7	151,9	176,2	182,5
Maurice	106,4	102,1	99,4	94,2	90,1	89,9	85,2	94,3	91,1
Namibie	93,3	96,6	95,7	104,3	109,1	111,3	102,5	95,3	96,7
Seychelles	123,2	150,0	213,3	182,3	190,6	199,4	186,1	225,1	222,4
Swaziland	98,0	98,6	109,8	119,6	126,0	136,2	154,2	140,2	142,1
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>104,4</b>	<b>90,1</b>	<b>87,1</b>	<b>85,9</b>	<b>92,8</b>	<b>93,8</b>	<b>93,9</b>	<b>95,4</b>	<b>97,5</b>
Bénin	128,8	77,7	82,0	72,1	76,5	52,0	58,2	58,7	61,4
Burkina Faso	127,4	118,6	102,3	75,5	84,7	83,5	81,1	91,2	88,8
Éthiopie	127,9	81,6	71,9	76,7	82,7	81,5	83,3	83,8	92,6
Ghana	117,9	127,2	107,9	100,5	105,2	116,9	123,1	145,4	137,1
Kenya	102,0	84,0	78,2	72,6	68,8	63,6	59,5	65,2	62,3
Madagascar	103,2	103,4	97,9	103,0	102,0	101,6	96,6	102,9	99,1
Malawi	108,9	77,0	83,3	79,6	77,6	74,6	77,6	82,7	82,4
Mali	111,6	96,3	96,4	124,3	146,4	154,2	165,9	223,9	225,5
Mozambique	98,3	92,0	100,7	106,1	135,1	140,8	118,5	92,2	101,7
Niger	104,8	104,1	100,8	105,7	111,2	136,6	164,0	159,3	176,0
Ouganda	109,0	79,0	77,1	74,6	81,7	87,8	86,8	84,7	79,2
Rwanda	107,9	84,4	97,5	107,9	112,1	131,3	118,8	119,8	120,9
Sénégal	98,8	100,1	97,6	96,4	107,0	94,8	110,5	97,2	96,0
Tanzanie	86,5	65,3	59,3	53,9	47,3	51,5	51,2	53,2	58,5
Zambie	105,6	98,1	127,8	140,8	215,5	233,5	212,3	145,5	152,4
<b>États fragiles</b>	<b>112,4</b>	<b>124,2</b>	<b>108,6</b>	<b>109,4</b>	<b>114,8</b>	<b>117,4</b>	<b>125,7</b>	<b>128,9</b>	<b>126,5</b>
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>107,9</b>	<b>110,4</b>	<b>97,0</b>	<b>96,8</b>	<b>100,4</b>	<b>102,7</b>	<b>110,0</b>	<b>112,8</b>	<b>110,6</b>
Burundi	103,6	78,4	100,4	111,4	108,1	87,3	85,7	107,7	97,8
Comores	93,7	303,1	190,1	100,2	82,1	61,2	44,6	62,8	61,2
Congo, Rép. dém. du	105,0	124,4	133,1	153,1	166,2	186,0	186,9	152,3	159,5
Côte d'Ivoire	123,9	135,5	104,5	96,0	103,6	107,7	131,1	138,9	127,5
Érythrée	102,0	83,4	61,9	73,3	71,7	77,0	62,0	93,9	271,3
Gambie	98,7	118,9	140,6	96,9	111,8	89,6	76,5	81,5	82,3
Guinée	108,1	98,3	87,5	85,6	90,3	86,9	74,2	89,2	93,2
Guinée-Bissau	97,3	99,1	90,7	67,1	65,5	83,8	84,5	79,6	67,0
Libéria	...	...	...	...	...	...	...	...	...
République Centrafricaine	96,5	85,0	73,2	72,6	72,2	61,3	47,4	43,0	41,7
São Tomé-et-Principe	61,8	69,5	51,9	54,6	50,1	42,5	52,4	31,7	34,6
Sierra Leone	113,4	100,4	95,7	90,8	85,0	84,4	75,0	94,8	89,8
Togo	106,3	121,3	99,0	143,3	121,0	108,3	105,9	113,5	134,8
Zimbabwe	100,7	94,6	85,9	80,0	76,4	78,4	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>95,4</b>	<b>98,8</b>	<b>101,8</b>	<b>111,9</b>	<b>122,7</b>	<b>128,9</b>	<b>144,6</b>	<b>122,4</b>	<b>130,8</b>
Zimbabwe compris	95,5	98,8	101,6	111,6	122,2	128,3	144,0	121,9	130,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	96,9	97,4	96,3	103,7	113,0	116,7	126,4	111,5	118,4
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>104,4</b>	<b>100,8</b>	<b>99,5</b>	<b>100,1</b>	<b>105,3</b>	<b>108,3</b>	<b>109,3</b>	<b>110,3</b>	<b>110,5</b>
Hors Afrique du Sud	105,1	97,9	93,9	94,3	100,2	101,6	102,6	104,0	105,1
Zone franc	96,6	109,2	102,8	112,8	122,8	127,2	143,6	125,3	131,7
UEMOA	114,5	116,5	103,8	102,0	110,9	108,7	123,7	130,8	129,2
CEMAC	82,9	100,1	100,0	120,8	131,7	143,5	160,8	105,8	118,4
CAE-5	97,0	77,3	73,4	69,2	66,6	67,4	64,9	68,1	67,8
SADC	99,8	99,1	101,7	105,8	113,2	118,2	123,8	112,2	116,8
Union douanière d'Afrique australe	103,3	102,7	103,6	105,3	109,6	114,0	114,6	114,4	113,3
COMESA	96,8	91,6	96,0	105,1	117,5	120,2	130,9	109,9	118,3
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>83,7</b>	<b>97,4</b>	<b>107,1</b>	<b>134,3</b>	<b>157,6</b>	<b>170,2</b>	<b>212,8</b>	<b>131,9</b>	<b>151,2</b>
Pétrolières	78,1	92,5	105,8	138,4	163,4	178,1	229,7	126,8	149,4
Non pétrolières	108,9	111,3	105,6	109,0	124,1	128,0	131,6	125,5	122,5
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>103,8</b>	<b>99,1</b>	<b>98,3</b>	<b>98,6</b>	<b>102,6</b>	<b>105,5</b>	<b>106,2</b>	<b>108,0</b>	<b>108,6</b>
Pays côtiers	102,9	100,0	99,4	99,0	102,3	104,9	105,2	106,8	106,5
Pays enclavés	110,5	95,3	93,5	97,7	105,7	110,5	112,8	115,1	119,1
IADM	101,8	92,6	90,2	92,5	102,5	107,7	110,0	105,8	110,0
Régime de taux de change fixe	96,8	107,3	103,2	113,2	121,4	125,4	138,3	122,4	127,4
Régime de taux de change flottant	95,1	96,7	101,2	111,3	122,6	129,3	145,6	122,1	131,2

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

**Tableau AS25. Réserves***(Mois d'importations de biens et de services)*

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>3,9</b>	<b>2,3</b>	<b>4,9</b>	<b>6,7</b>	<b>9,4</b>	<b>8,7</b>	<b>8,1</b>	<b>7,8</b>	<b>7,0</b>
<b>Hors Nigéria</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>	<b>1,9</b>	<b>3,0</b>	<b>5,7</b>	<b>5,3</b>	<b>6,1</b>	<b>7,0</b>	<b>6,0</b>
Angola	1,2	0,9	1,6	2,5	6,3	5,1	6,1	6,8	4,5
Cameroun	0,9	2,4	2,6	2,6	4,2	5,4	5,0	5,2	4,1
Congo, Rép. du	0,7	0,2	0,6	2,6	4,4	4,0	6,5	7,6	9,7
Gabon	0,7	1,3	2,3	3,3	4,7	4,1	5,3	6,0	6,2
Guinée équatoriale	0,3	1,3	3,9	7,0	11,6	12,1	9,0	13,4	15,1
Nigéria	6,4	3,2	7,8	10,2	12,6	12,1	10,2	8,4	8,2
Tchad	2,4	1,3	1,0	0,9	2,3	3,1	4,1	3,9	4,5
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>3,9</b>	<b>3,3</b>	<b>3,6</b>	<b>4,0</b>	<b>4,1</b>	<b>4,5</b>	<b>4,6</b>	<b>5,0</b>	<b>4,7</b>
<b>Hors Afrique du Sud</b>	<b>9,7</b>	<b>8,5</b>	<b>7,2</b>	<b>7,0</b>	<b>8,2</b>	<b>9,0</b>	<b>8,6</b>	<b>8,7</b>	<b>8,0</b>
Afrique du Sud	2,2	1,9	2,7	3,3	3,3	3,7	3,7	4,2	4,0
Botswana	30,7	23,0	18,5	21,1	27,7	26,3	23,1	24,3	21,1
Cap-Vert	1,2	2,0	2,6	3,2	3,8	3,3	3,1	3,7	3,7
Lesotho	6,7	5,2	4,3	4,4	5,4	6,5	6,0	5,7	5,2
Maurice	3,7	6,3	5,8	4,2	3,6	4,3	4,1	3,5	2,5
Namibie	1,9	2,0	1,6	1,4	1,8	3,0	3,6	3,4	3,3
Seychelles	0,9	1,4	0,6	0,8	1,4	0,5	0,6	1,4	1,8
Swaziland	3,0	2,2	1,9	1,3	2,0	3,7	3,8	3,8	3,0
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>3,7</b>	<b>5,4</b>	<b>5,0</b>	<b>4,0</b>	<b>4,0</b>	<b>4,3</b>	<b>3,4</b>	<b>3,8</b>	<b>3,8</b>
Bénin	7,6	9,1	7,1	8,0	10,2	8,3	7,9	7,3	6,8
Burkina Faso	5,3	9,7	6,5	3,8	4,5	7,4	5,5	5,6	5,0
Éthiopie	3,4	4,9	5,7	3,1	1,8	1,8	0,9	1,4	2,1
Ghana	1,5	4,1	3,7	3,2	3,1	3,2	1,7	2,2	2,5
Kenya	3,0	4,2	3,4	3,2	3,7	4,1	2,8	3,2	3,2
Madagascar	2,9	2,8	2,9	2,8	3,1	3,0	2,0	2,7	3,0
Malawi	3,4	1,7	1,6	1,5	1,2	1,8	1,1	2,0	2,3
Mali	5,1	7,8	6,3	5,6	5,4	5,1	4,3	6,8	6,7
Mozambique	5,8	5,3	5,9	4,6	4,2	4,9	4,8	5,1	5,0
Niger	1,9	4,6	3,6	2,9	4,1	5,6	4,8	3,9	3,2
Ouganda	6,9	7,7	8,9	7,3	8,1	9,2	8,2	7,0	6,7
Rwanda	5,2	5,6	7,3	7,6	6,8	7,0	5,4	5,2	4,5
Sénégal	3,0	5,0	5,2	3,9	4,0	3,7	3,2	4,0	3,4
Tanzanie	5,2	10,1	9,2	6,4	5,8	6,1	5,7	5,2	5,0
Zambie	1,8	1,7	1,7	2,6	2,7	2,9	2,5	3,6	3,5
<b>États fragiles</b>	<b>3,4</b>	<b>3,3</b>	<b>3,4</b>	<b>2,4</b>	<b>2,8</b>	<b>2,7</b>	<b>2,3</b>	<b>3,0</b>	<b>2,9</b>
<b>Zimbabwe compris</b>	<b>2,7</b>	<b>2,7</b>	<b>2,9</b>	<b>2,1</b>	<b>2,5</b>	<b>2,5</b>	<b>2,3</b>	<b>3,0</b>	<b>2,9</b>
Burundi	4,9	4,9	3,5	3,7	3,5	4,5	3,9	4,1	3,1
Comores	8,1	11,2	10,4	7,4	7,2	7,3	5,9	6,2	5,8
Congo, Rép. dém. du	4,2	3,1	2,8	1,7	1,5	0,9	0,5	1,0	1,1
Côte d'Ivoire	3,0	3,3	3,3	2,2	2,9	3,6	3,4	4,3	4,0
Érythrée	1,4	0,5	0,9	-0,9	-1,8	-2,2	-2,3	-2,5	-1,4
Gambie	6,0	3,6	3,6	3,8	4,7	5,1	3,4	2,7	2,8
Guinée	2,7	1,9	1,5	1,6	1,4	1,1	1,2	1,8	2,1
Guinée-Bissau	7,2	3,6	7,1	7,0	6,6	8,0	6,7	7,4	8,0
Libéria	0,1	-38,0	-9,9	-9,2	-5,5	-6,0	-4,2	-3,7	1,6
République Centrafricaine	7,0	7,8	6,9	5,9	4,7	2,5	2,9	2,6	2,4
São Tomé-et-Principe	3,8	5,7	4,2	5,3	4,6	4,9	5,5	3,6	4,9
Sierra Leone	3,0	2,0	4,1	4,5	4,8	5,5	4,3	5,1	4,7
Togo	2,7	3,0	4,2	2,7	5,4	5,3	5,0	6,0	5,7
Zimbabwe	0,8	0,5	0,5	0,6	0,7	0,9	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>3,8</b>	<b>3,4</b>	<b>4,3</b>	<b>4,7</b>	<b>5,6</b>	<b>5,8</b>	<b>5,4</b>	<b>5,5</b>	<b>5,2</b>
Zimbabwe compris	3,7	3,3	4,2	4,7	5,6	5,7	5,4	5,5	5,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,1	4,4	4,3	3,9	5,0	5,0	4,8	5,3	4,9
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>3,8</b>	<b>3,9</b>	<b>4,0</b>	<b>3,8</b>	<b>3,9</b>	<b>4,3</b>	<b>3,9</b>	<b>4,4</b>	<b>4,2</b>
Hors Afrique du Sud	5,1	5,7	5,2	4,3	4,6	4,9	4,1	4,6	4,4
Zone franc	2,5	3,3	3,5	3,5	4,7	5,1	5,2	6,1	6,2
UEMOA	3,6	5,1	4,7	3,5	4,2	4,7	4,2	5,0	4,5
CEMAC	1,1	1,4	2,3	3,4	5,2	5,5	6,0	7,2	7,9
CAE-5	4,5	6,5	6,1	5,0	5,1	5,7	4,7	4,7	4,5
SADC	3,6	3,2	3,5	3,7	4,3	4,4	4,6	5,0	4,5
Union douanière d'Afrique australe	4,0	3,1	3,5	4,0	4,1	4,6	4,7	5,1	4,8
COMESA	2,8	3,1	3,2	2,9	4,0	4,0	4,0	4,2	3,6
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>5,2</b>	<b>3,3</b>	<b>5,2</b>	<b>6,5</b>	<b>8,9</b>	<b>8,5</b>	<b>8,0</b>	<b>7,9</b>	<b>7,1</b>
Pétrolières	3,9	2,3	4,9	6,7	9,4	8,7	8,1	7,8	7,0
Non pétrolières	8,7	7,0	6,2	6,0	7,2	7,6	7,2	8,3	7,7
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>2,9</b>	<b>3,4</b>	<b>3,7</b>	<b>3,5</b>	<b>3,5</b>	<b>3,8</b>	<b>3,5</b>	<b>3,9</b>	<b>3,8</b>
Pays côtiers	2,6	3,1	3,4	3,5	3,5	3,8	3,6	4,0	3,8
Pays enclavés	4,5	5,2	4,8	3,6	3,5	3,8	3,1	3,5	3,4
IADM	3,5	5,1	5,0	4,0	4,1	4,5	3,7	4,0	3,9
Régime de taux de change fixe	5,3	4,9	4,6	4,6	6,0	6,4	6,3	7,3	7,1
Régime de taux de change flottant	3,3	2,9	4,2	4,8	5,6	5,6	5,2	5,1	4,7

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (14 avril 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (14 avril 2009).

# Bibliographie

- Arora, Vivek, and Athanasios Vamvakidis, 2005, "How Much Do Trading Partners Matter for Economic Growth?" *IMF Staff Papers*, Vol. 52, No. 1 (Washington: International Monetary Fund).
- Banque mondiale, 2007, *Making Finance Work for Africa* (Washington).
- Celasun, Oya, and Jan Walliser, 2008, "Predictability of Aid: Do Fickle Donors Undermine Aid Effectiveness?" *Economic Policy*, Vol. 23 (July), p. 545–94.
- Collier, Paul, and Benedikt Goderis, 2007, "Commodity Prices, Growth, and the Natural Resource Curse: Reconciling a Conundrum," CSAE Working Paper No. 2007-15 (Oxford: Center for the Study of African Economies, University of Oxford).
- Demirguc-Kunt, Asli, and Tolga Sobaci, "A New Development Database: Deposit Insurance around the World," *World Bank Economic Review*, Vol. 15, No. 3, p. 481–90.
- Elbadawi, A., and R. Rocha, 1992, "Determinants of Expatriate Workers' Remittances in North Africa and Europe," World Bank Policy Research Working Paper 1038 (Washington: World Bank).
- El-Sakka, M., and R. McNabb, 1999, "The Macroeconomic Determinants of Emigrant Remittances," *World Development*, Vol. 27, No. 8, p. 1493–1502.
- Fonds monétaire international, 2006, "CEMAC: Financial System Stability Assessment, including Reports on the Observance of Standards and Codes on the following topics: Monetary and Financial Policy Transparency, and Banking Supervision," (Washington). Disponible sur Internet : [www.imf.org/external/pubs/cat/longres.cfm?sk=19854.0](http://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.cfm?sk=19854.0).
- \_\_\_\_\_, 2008a, "Central Bank Collateral Frameworks: Principles and Policies." Disponible sur Internet : [www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2008/wp08222.pdf](http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2008/wp08222.pdf).
- \_\_\_\_\_, 2008b, "The Macroeconomics of Scaling Up Aid: The Case of Benin, Niger, and Togo" (Washington). Disponible sur Internet : [www.imf.org/external/np/pp/eng/2008/091908a.pdf](http://www.imf.org/external/np/pp/eng/2008/091908a.pdf).
- Fonds monétaire international, 2008c, *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa* (Washington, October).
- \_\_\_\_\_, 2008d, "South Africa: Financial System Stability Assessment, Including Report on the Observance of Standards and Codes on the following topic: Securities Regulation." IMF Country Report No. 08/349 (Washington). Disponible sur Internet : [www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2008/cr08349.pdf](http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2008/cr08349.pdf).
- Hoelscher, David, and Marc Quintyn, eds., 2003, "Managing Systemic Banking Crises," IMF Occasional Paper No. 224 (Washington: International Monetary Fund).
- Honohan, Patrick, and Daniela Klingebiel, 2003, "The Fiscal Cost Implications of an Accommodating Approach to Banking Crises," *Journal of Banking and Finance*, Vol. 27, p. 1539–60.
- Iossifov, Plamen, 2009, "Credit Growth in Sub-Saharan Africa—Sources, Risks and Policy Responses" (Washington: International Monetary Fund), à paraître.
- Laeven, Luc, and Fabian Valencia, 2008, "Systemic Banking Crises: A New Database," IMF Working Paper 08/224 (Washington: International Monetary Fund).
- Mongardini, Joannes, and Issouf Samake, 2009, "The Macroeconomics of Scaling Up Aid: The Gleneagles Initiative for Benin," IMF Working Paper (Washington: International Monetary Fund), à paraître.
- Ndulu, Benno, L. Chakraborti, L. Lijfane, V. Ramachandran, and J. Woldgin, 2007, *Challenges of African Growth: Opportunities, Constraints and Strategic Directions* (Washington: World Bank).
- Rapoport, H., and F. Docquier, 2006 "The Economics of Migrants' Remittances," in *Handbook of the Economics of Giving, Altruism, and Reciprocity*, ed. by S. Kolm and J.M. Ythier (Amsterdam: Elsevier).

# Publications du Département Afrique du FMI, 2005–09

## LIVRES ET MONOGRAPHIES

### 2009

*The Impact of the Global Financial Crisis on Sub-Saharan Africa*

Département Afrique

*Tanzania: The Story of an African Transition*

Nord, Roger, Yuri Sobolev, David Dunn, Alejandro Hajdenberg, Niko Hobdari, Samar Maziad, and Stéphane Roudet

### 2008

*The CFA Franc Zone: Common Currency, Uncommon Challenges*

Gulde, Anne-Marie, and Charalambos Tsangarides, eds.

*Post-Stabilization Economics in Sub-Saharan Africa: Lessons from Mozambique*

Clément, Jean A.P., and Shanaka J. Peiris, eds.

### 2007

*Sub-Saharan Africa: Forging New Links with Asia*

Carey, Kevin, Sanjeev Gupta, and Ulrich Jacoby

### 2006

*Sub-Saharan Africa: Financial Sector Challenges*

Gulde, Anne-Marie, Catherine Pattillo, Jakob Christensen, Kevin Carey, and Smita Wagh

*Macroeconomic Challenges of Scaling Up Aid to Africa*

Gupta, Sanjeev, Robert Powell, and Yongzheng Yang

*Sustaining and Accelerating Pro-Poor Growth in Africa*

Pattillo, Catherine, Sanjeev Gupta, and Kevin Carey

*Regional Trade Arrangements in Africa*

Yang, Yongzheng, and Sanjeev Gupta

*Post-Apartheid South Africa: The First Ten Years*

Nowak, Michael, and Luca Ricci, eds.

### 2005

“The ICT Sector and the Global Economy: Counting the Gains” in *The Global Information Technology Report 2004/05*

Haacker, Markus

*Lifting the Oil Curse: Improving Petroleum Revenue Management in Sub-Saharan Africa*

Bartsch, Ulrich, Milan Cuc, Menachem Katz, and Harinder Malothra

*The Macroeconomics of HIV/AIDS*

Haacker, Markus

*Mauritius: Challenges to Sustained Growth*

Sacerdoti, Emilio, Gamal El Masry,  
Padamia Khandelwal, and Yudong Yao

*Postconflict Economics in Sub-Saharan Africa: Lessons from  
the Democratic Republic of the Congo*

Clément, Jean A.P.

## DOCUMENTS DE TRAVAIL

**09/37**

Dedollarization in Liberia-Lessons from Cross-country  
Experience

Erasmus, Lodewyk, Jules Leichter, and  
Jeta Menkulasi

**09/36**

The Macroeconomic Impact of Scaled-up Aid: The Case of  
Niger

Farah, Abdikarim, Emilio Sacerdoti, and  
Gonzalo Salinas

**09/27**

The Value of Institutions for Financial Markets: Evidence  
from Emerging Markets

Akitoby, Bernardin, and Thomas Stratmann

**09/25**

Why Isn't South Africa Growing Faster? A Comparative  
Approach

Eyraud, Luc

**09/15**

The Determinants of Commercial Bank Profitability  
in Sub-Saharan Africa

Flamini, Valentina, Calvin A. McDonald,  
and Liliane Schumacher

**09/14**

Bank Efficiency in Sub-Saharan African  
Middle-Income Countries

Chen, Chuling

**09/11**

How Can Burundi Raise Its Growth Rate? The Impact  
of Civil Conflicts and State Intervention on Burundi's  
Growth Performance

Basdevant, Olivier

**08/289**

Monetary Policy and Relative Price Shocks in South Africa  
and Other Inflation Targeters

Cuevas, Alfredo, and Secil Topak

**08/287**

Explaining Episodes of Growth Accelerations,  
Decelerations, and Collapses in Western Africa

Imam, Patrick A., and Gonzalo Salinas

<b>08/247</b> Interest Rate Elasticity of Residential Housing Prices	Iossifov, Plamen, Martin Cihák, and Amar Shanghavi
<b>08/233</b> Rapid Current Account Adjustments: Are Microstates Different?	Imam, Patrick A.
<b>08/231</b> Beyond Macroeconomic Stability: The Quest for Industrialization in Uganda	Selassie, Abebe Aemro
<b>08/212</b> Mauritius: A Competitiveness Assessment	Imam, Patrick A., and Camelia Minoiu
<b>08/172</b> Africa's Oil Abundance and External Competitiveness: Do Institutions Matter?	Qureshi, Mahvash Saeed
<b>08/156</b> Modeling Macro-Critical Energy Sectors in Low-Income Countries: A General Framework and an Application to Côte d'Ivoire	Fabig, Holger
<b>08/152</b> A Model of Sovereign Debt in Democracies	Alich, Ali
<b>08/150</b> Foreign Reserve Adequacy in Sub-Saharan Africa	Drummond, Paulo, and Anubha Dhasmana
<b>08/138</b> Tanzania's Equilibrium Real Exchange Rate	Hobdari, Niko
<b>08/131</b> Crude Oil Prices: Trends and Forecast	Krichene, Noureddine
<b>08/130</b> Recent Inflationary Trends in World Commodities Markets	Krichene, Noureddine
<b>08/121</b> Fiscal and Monetary Anchors for Price Stability: Evidence from Sub-Saharan Africa	Baldini, Alfredo, and Marcos Poplawski Ribeiro
<b>08/120</b> Investment and Growth Dynamics: An Empirical Assessment Applied to Benin	Samaké, Issouf

**08/118**

The Choice of Monetary and Exchange Rate Arrangements for a Small, Open, Low-Income Economy: The Case of São Tomé and Príncipe

Wang, Jian-Ye, Márcio Valério Ronci, Nisreen Farhan, Misa Takebe, and Amar Shanghavi

**08/117**

Calculating Sustainable Non-Mineral Balances as Benchmarks for Fiscal Policy: The Case of Botswana

Clausen, Jens R.

**08/114**

Do IMF Programs Improve Economic Governance?

Honda, Jiro

**08/101**

Welfare Gains of Aid Indexation in Small Open Economies

Dhasmana, Anubha

**08/83**

Exchange Rate Assessment in a Resource-Dependent Economy: The Case of Botswana

Deléchat, Corinne, and Matthew Gaertner

**08/81**

High and Volatile Treasury Yields in Tanzania: The Role of Strategic Bidding and Auction Microstructure

Abbas, S. M. Ali, and Yuri Vladimirovich Sobolev

**08/80**

Are Diamonds Forever? Using the Permanent Income Hypothesis to Analyze Botswana's Reliance on Diamond Revenue

Basdevant, Olivier

**08/75**

Testing for Structural Breaks in Small Samples

Antoshin, Sergei, Andrew Berg, and Marcos Souto

**08/68**

Trade in the WAEMU: Developments and Reform Opportunities

Weisfeld, Hans, and Manuela Goretti

**08/62**

Financial Development and Poverty Reduction: Can There Be a Benefit Without a Cost?

Jeanneney, Sylviane Guillaumont, and Kangni Kpodar

**08/59**

What Makes Growth Sustained?

Berg, Andrew, Jonathan Ostry, and Jeromin Zettelmeyer

**08/39**

Big Government, High Debt, and Fiscal Adjustment in Small States

Medina Case, Stephanie, and Rui Ota

<b>08/36</b> Terms of Trade Shocks and Economic Recovery	Funke, Norbert, Eleonora Granziera, and Patrick A. Iman
<b>08/34</b> Where Did All the Aid Go? An Empirical Analysis of Absorption and Spending	Aiyar, Shekhar, and Umal Ruthbah
<b>08/32</b> The Determinants of Stock Market Development in Emerging Economies	Yartey, Charles Amo
<b>07/295</b> Modeling Inflation for Mali	Diouf, Mame Astour
<b>07/282</b> An Estimated DSGE Model for Monetary Policy Analysis in Low-Income Countries	Peiris, Shanaka J., and Magnus Saxegaard
<b>7/253</b> Optimal Taxation in the Forestry Sector in the Congo Basin: The Case of Gabon	Melhado, Oscar
<b>07/243</b> Implications of Oil Inflows for Savings and Reserves Management in the CEMAC	Drummond, Paulo
<b>07/232</b> Fiscal Reaction Functions in the CFA Zone: An Analytical Perspective	Adedeji, Olumuyiwa, and Oral Williams
<b>07/213</b> Inter-Sectoral Linkages and Local Content in Extractive Industries and Beyond—The Case of São Tomé and Príncipe	Kleuh, Ulrich, Gonzalo Pastor, Alonso Segura, and Walter Zarate
<b>07/212</b> Competitiveness in the CFA Franc Zone	Ramirez, Gustavo, and Charalambos Tsangarides
<b>07/211</b> What Drives China's Growing Role in Africa?	Wang, Jian-Ye
<b>07/209</b> Stock Market Development in Sub-Saharan Africa: Critical Issues and Challenges	Yartey, Charles Amo, and Charles Komla Adjasi
<b>07/203</b> Financial Deepening in Sub-Saharan Africa: Empirical Evidence on the Role of Creditor Rights	McDonald, Calvin, and Liliana Schumacher

**07/194**

Estimation of Equilibrium Exchange Rates in the WAEMU:  
A Robustness Approach

Roudet, Stephane, Magnus Saxegaard, and  
Charalambos Tsangarides

**07/180**

Monetary Policy Rules for Managing Aid Surges in Africa

Adam, Christopher, Stephen O'Connell,  
Edward Buffie, and Catherine Pattillo

**07/158**

The Common Monetary Area in Southern Africa:  
Shocks, Adjustment, and Policy Challenges

Wang, Jian-Ye, Iyabo Maska, Kazuko  
Shirono, and Leighton Harris

**07/155**

Estimation of a Behavioral Equilibrium Exchange Rate  
Model for Ghana

Iossifov, Plamen, and Elena Loukoianova

**07/145**

Measuring the Effect of Foreign Aid on Growth and  
Poverty Reduction, or the Pitfalls of Interaction Variables

Pattillo, Catherine, J.J. Polak, and JoyDeep  
Roy

**07/137**

Trade Reform in the CEMAC: Developments and  
Opportunities

Martijn, Jan-Kees, and Charalambos  
Tsangarides

**07/135**

An Oil and Gas Model

Krichene, Noureddine

**07/127**

The Role of Domestic Debt Markets in Economic  
Growth: An Empirical Investigation for Low-Income  
Countries and Emerging Markets

Abbas, S.M. Ali, and Jakob Christensen

**07/123**

Monetary Policy Transparency and Financial Market  
Forecasts in South Africa

Arora, Vivek

**07/107**

Old Curses, New Approaches? Fiscal Benchmarks  
for Oil-Producing Countries in Sub-Saharan Africa

Olters, Jan-Peter

**07/99**

Lessons from High Inflation Episodes for Stabilizing  
the Economy in Zimbabwe

Coorey, Sharmini, Jens R. Clausen, Norbert  
Funke, Sònia Muñoz, and Bakar Ould-  
Abdallah

**07/98**

Central Bank Quasi-Fiscal Losses and High Inflation  
in Zimbabwe: A Note

Muñoz, Sònia

- 07/90**  
In Search of Equilibrium: Estimating Equilibrium Real Exchange Rates in Sub-Saharan African Countries  
Chudik, Alexander, and Joannes Mongardini
- 07/40**  
Do South-South Trade Agreements Increase Trade? Commodity-Level Evidence from COMESA  
Mayda, Anna Maria, and Chad Steinberg
- 07/38**  
Impact of Remittances on Poverty and Financial Development in Sub-Saharan Africa  
Gupta, Sanjeev, Catherine Pattillo, and Smita Wagh
- 07/34**  
Fixed Exchange Rates and the Autonomy of Monetary Policy: The Franc Zone Case  
Veyrune, Romain
- 07/32**  
Sources of Inflation in Sub-Saharan Africa  
Barnichon, Régis, and Shanaka J. Peiris
- 06/303**  
Assessing Competitiveness After Conflict: The Case of the Central African Republic  
Bakhache, Said, Mark Lewis, Kadima Kalonji, and Jean-Claude Nachega
- 06/300**  
A VAR Analysis of Kenya's Monetary Policy Transmission Mechanism: How Does the Central Bank's REPO Rate Affect the Economy?  
Cheng, Kevin C.
- 06/236**  
FEER for the CFA Franc  
Abdih, Yasser, and Charalambos Tsangarides
- 06/208**  
Economic Growth and Total Factor Productivity in Niger  
Nachega, Jean-Claude, and Thomson Fontaine
- 06/193**  
Natural-Resource Depletion, Habit Formation, and Sustainable Fiscal Policy: Lessons from Gabon  
Leigh, Daniel, and Jan-Peter Olters
- 06/185**  
Oil and Growth in the Republic of Congo  
Bhattacharya, Rina, and Dhaneshwar Ghura
- 06/183**  
Management of Oil Wealth Under the Permanent Income Hypothesis: The Case of São Tomé and Príncipe  
Segura, Alonso

<b>06/150</b> An Empirical Investigation of the Exchange Rate Pass-Through to Inflation in Tanzania	Mwase, Nkunde
<b>06/140</b> Exchange Rate Misalignment: An Application of the Behavioral Equilibrium Exchange Rate (BEER) to Botswana	Iimi, Atsushi
<b>06/138</b> Did Botswana Escape from the Resource Curse?	Iimi, Atsushi
<b>06/132</b> Determinants of Emigrant Deposits in Cape Verde	Karpowicz, Izabela
<b>06/115</b> Excess Liquidity and the Effectiveness of Monetary Policy: Evidence from Sub-Saharan Africa	Saxegaard, Magnus
<b>06/91</b> Distributional Effects of Oil Price Changes on Household Expenditures: Evidence from Mali	Kpodar, Kangni
<b>06/90</b> What Is Fuzzy About Clustering in West Africa?	Tsangarides, Charalambos G., and Mahvash Saeed Qureshi
<b>06/82</b> Adopting Full Dollarization in Postconflict Economies: Would the Gains Compensate for the Losses in Liberia?	Honda, Jiro, and Liliana Schumacher
<b>06/31</b> Stylized Facts on Bilateral Trade and Currency Unions: Implications for Africa	Tsangarides, Charalambos G., Pierre Ewencyk, and Michael Hulej
<b>06/28</b> Zimbabwe's Export Performance: The Impact of the Parallel Market and Governance Factors	Muñoz, Sònia
<b>06/24</b> Implications of Quasi-Fiscal Activities in Ghana	Chivakul, Mali, and Robert C. York
<b>06/15</b> Suppressed Inflation and Money Demand in Zimbabwe	Muñoz, Sònia
<b>06/01</b> Are Donor Countries Giving More or Less Aid?	Gupta, Sanjeev, Catherine Pattillo, and Smita Wagh
<b>05/240</b> Bank Efficiency and Competition in Low-Income Countries: The Case of Uganda	Haunner, David, and Shanaka J. Peiris

<b>05/236</b> Money Demand and Inflation in Madagascar	Nassar, Koffie
<b>05/221</b> Fiscal Dominance and Inflation in the Democratic Republic of the Congo	Nachega, Jean-Claude
<b>05/195</b> Sustaining Growth Accelerations and Pro-Poor Growth in Africa	Pattillo, Catherine, Sanjeev Gupta, and Kevin Carey
<b>05/179</b> The Macroeconomic Challenges of Scaling Up Aid to Africa	Gupta, Sanjeev, Robert Powell, and Yongzheng Yang
<b>05/178</b> How Useful Is Monetary Econometrics in Low-Income Countries? The Case of Money Demand and the Multipliers in Rwanda	Hauner, David, and Gabriel Di Bella
<b>05/174</b> Subordinated Levy Processes and Applications to Crude Oil Options	Krichene, Noureddine
<b>05/172</b> Inflation Targeting Lite in Small Open Economies: The Case of Mauritius	Porter, Nathan, and James Y. Yao
<b>05/156</b> Forestry Taxation in Africa: The Case of Liberia	Schwidrowski, Arnim, and Saji Thomas
<b>05/145</b> Ten Years After the CFA Franc Devaluation: Progress Toward Regional Integration in the WAEMU	van den Boogaerde, Pierre, and Charalambos Tsangarides
<b>05/143</b> Trade Integration in the East African Community: An Assessment for Kenya	McIntyre, Meredith A.
<b>05/58</b> The Implications of South African Economic Growth for the Rest of Africa	Arora, Vivek B., and Athanasios Vamvakidis
<b>05/47</b> The Disconcerting Pyramids of Poverty and Inequality of Sub-Saharan Africa	Lopes, Paulo Silva
<b>05/40</b> The Composition of Capital Flows—Is South Africa Different?	Ahmed, Faisal, Rabah Arezki, and Norbert Funke

**05/36**

Regional Trade Arrangements in Africa—Past Performance  
and the Way Forward

Yang, Yongzheng, and Sanjeev Gupta

**05/35**

Tanzania's Growth Process and Success in Reducing Poverty

Treichel, Volker

**05/32**

A Simultaneous Equations Model for World  
Crude Oil and Natural Gas Markets

Krichene, Noureddine

**05/18**

Growth Empirics Under Model Uncertainty  
—Is Africa Different?

Tsangarides, Charalambos

**05/17**

Competition and Efficiency in Banking  
—Behavioral Evidence from Ghana

Buchs, Thierry D., and Johan Mathisen

**05/13**

Currency Crises in Developed and Emerging Market  
Economies—A Comparative Empirical Treatment

Fontaine, Thomson